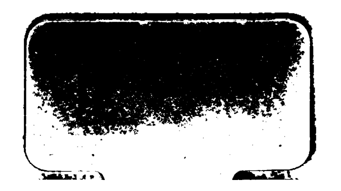


# HISTOIRE
# DES CROISADES.

---

## QUATRIÈME PARTIE.

DE L'IMPRIMERIE DE C. J. TROUVÉ, RUE NEUVE-ST.-AUGUSTIN, N° 17.

# HISTOIRE
# DES CROISADES.

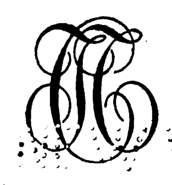
## QUATRIÈME PARTIE,

CONTENANT

LA SUITE DES GUERRES DES CHRÉTIENS CONTRE LES TURCS, DES CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉTAT DE L'EUROPE PENDANT ET APRÈS LES CROISADES, AVEC UN CATALOGUE DES MÉDAILLES DES PRINCES CROISÉS, ACCOMPAGNÉ DE QUATRE PLANCHES.

PAR M. MICHAUD,
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

CINQUIÈME VOLUME.



A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE, rue de Cléry, n. 13.
ET CHEZ PONTHIEU, LIBRAIRE, Palais-Royal, Galerie de Bois, n. 122.

M. DCCC. XXII.

# HISTOIRE
# DES CROISADES.

## CROISADES CONTRE LES TURCS.

### LIVRE XVII.

L'Occident n'avait vu qu'avec indifférence les dangers qui menaçaient l'empire grec; en apprenant le dernier triomphe de Mahomet, tous les peuples chrétiens furent saisis d'effroi; on croyait déjà voir les janissaires renverser les autels de l'évangile dans les plus riches provinces de l'Allemagne. On frémissait à la pensée qu'un jour on entendrait prêcher le Coran dans les églises de Rome changées en mosquées. De toutes parts des murmures s'élevaient contre le pape Nicolas V, auquel on reprochait de n'avoir pas prêché une croisade pour prévenir le malheur que déplorait toute la chrétienté. Quelques secours envoyés avant le siége auraient, en effet, sauvé Constantinople; mais la ville une fois tombée au pouvoir des barbares, le mal devenait irréparable. La réunion de toutes les puissances 1453-1481

1453-1481 chrétiennes pouvait seule arracher aux Turcs leur conquête, et cette réunion rencontrait chaque jour de plus grands obstacles.

En vain, pour ébranler encore une fois l'Occident, l'éloquence des orateurs chrétiens s'adressa tantôt à la douleur, tantôt à la piété des fidèles; en vain on employa tour à tour l'ascendant des idées religieuses et celui de la chevalerie : tout le monde déplora les progrès des Turcs; mais une aveugle résignation, ou plutôt une cruelle indifférence prit bientôt la place de la consternation universelle.

Peu de mois après la prise de Constantinople, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, rassembla à Lille en Flandres toute la noblesse de ses états; et, dans une fête dont l'histoire nous a conservé le récit fidèle, il chercha à réveiller le zèle et la valeur des preux, par le spectacle de tout ce qui pouvait alors frapper leur imagination chevaleresque. On présenta d'abord à l'assemblée un grand nombre de tableaux et de scènes curieuses, parmi lesquelles on remarquait les travaux d'Hercule, les aventures de Jason et de Médée, les enchantemens de Mélusine (1). On

(1) Olivier de la Marche, après avoir fait la description de la fête et des divers spectacles offerts aux yeux des convives, ajoute : « Tels furent les entremets mon-

vit ensuite arriver dans la salle du festin, un élépḥant conduit par un géant sarrazin, et portant une tour, d'où sortit une dame vêtue de deuil qui représentait l'église chrétienne. L'éléphant étant arrivé devant la table du duc de Bourgogne, la dame captive récita une longue complainte en vers sur les maux dont elle était accablée, et, s'adressant aux princes, aux ducs et aux chevaliers, elle se plaignit de la lenteur et de l'indifférence qu'ils mettaient à la secourir. Alors, parut un héraut d'armes qui portait à la main un faisan; oiseau que la chevalerie avait adopté comme le symbole et le prix de la bravoure. Deux nobles demoiselles et plusieurs chevaliers de la toison d'or s'approchèrent du duc, et lui présentèrent l'oiseau des braves, le priant de *les avoir en souvenance*. Philippe-le-Bon, qui savait, dit Olivier de la Marche, à quelle intention *il avait ce banquet*, jeta un regard de compassion sur la *Dame Sainte-Église* (1), 1453-1481

» dains de cette fête, et laisserai à tant à en parler, pour » compter d'un entremets pitoyable, qui me semble le » plus spécial des autres, etc. »

(1) Olivier de la Marche dit que le duc de Bourgogne avait déjà entrepris, trois ans auparavant, de faire une croisade contre les Turcs, dans une assemblée tenue à Mons.

1453-1481 et tira de son sein un écrit que le héraut d'armes lut à haute voix. Dans cet écrit, le duc *vouait premièrement à Dieu, son créateur, à la très-sainte vierge, et après aux dames et au faisan*, que « s'il plaisoit au roi de France d'exposer son corps pour la défense de la foi chrétienne, et résister à la damnable entreprise du Grand-Turc, il le serviroit de sa personne et de sa puissance audit saint voyage, le mieux que Dieu lui en donneroit la grâce; si ledit roi commettoit à cette sainte expédition aucun prince de son sang ou autre seigneur, il s'engageoit à leur obéir; et si, pour ses grandes affaires, il n'étoit disposé d'y aller, ni d'y envoyer, et que d'autres puissans princes prissent la croisée, il s'offroit de les accompagner le plus avant qu'il pourroit. Si, durant le saint voyage, il pouvoit, par quelque voie ou manière que ce fût, savoir ou congnoistre que ledit Grand-Turc eût volonté d'avoir affaire à lui corps à corps, lui, Philippe, pour ladite foi chrétienne, le combattroit, volontiers avec le secours de Dieu tout-puissant, et de sa très-douce vierge mère, lesquels il appeloit toujours à son aide. »

La dame Sainte-Église remercia le duc du zèle qu'il montrait pour sa défense. Tous les seigneurs et chevaliers qui étaient présens in-

voquèrent, à leur tour, le nom de Dieu et de 1453-1481
la vierge, sans oublier les dames et le faisan, et jurèrent de consacrer leurs biens et leur vie au service de J.-C. et de *leur très-redouté seigneur le duc de Bourgogne*. Tous exprimèrent le plus ardent enthousiasme. Quelques-uns se distinguèrent par la bizarrerie et la singularité de leurs promesses. Le comte d'Etampes, neveu de Philippe-le-Bon s'engageait à proposer un cartel à *aucuns grands princes et seigneurs de la compagnie du Grand-Turc*, et promettait de les combattre *corps à corps, deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, cinq à cinq*, etc. Le bâtard de Bourgogne jurait de livrer un combat à un Turc, en quelque manière qu'il *voulût requérir*, et prenait l'engagement de faire porter le défi *en l'hostel du Turc*. Le seigneur de Pons faisait le serment de ne séjourner dans aucune ville jusqu'à tant « que il eût trouvé un » Sarrasin qu'il pût combattre corps à corps, » à l'aide de Notre-Dame, pour l'amour de la- » quelle jamais il ne coucheroit dans un lit le » samedi, avant l'entier accomplissement de » son vœu. »

Un autre chevalier s'engageait, du jour de son départ, *à ne manger le vendredi chose qui eût reçu mort* « jusqu'à ce qu'il se fût trouvé » aux prises avec un ou plusieurs ennemis de

1453-1481 » la foi; si la bannière de son seigneur et celle » des Sarrasins étoient déployées pour le combat, » il faisoit vœu d'aller droit à la bannière du » Grand-Turc, *de la trébucher par terre où de* » *mourir à la peine* (1). » Le seigneur de Toulongeon, arrivé au pays des infidèles, devait défier un des hommes d'armes du Grand-Turc, et le combattre en présence de son seigneur le duc de Bourgogne, ou si le Sarrasin ne voulait pas venir, il se proposait d'aller le combattre en présence dudit Grand-Turc, *moyennant qu'il pût avoir bonne sûreté.*

Toutes ces promesses, qui ne furent point accomplies, servent du moins à nous faire connaître l'esprit et les mœurs de la chevalerie. La naïve confiance qu'avaient les chevaliers dans leurs armes nous montre combien ils connais-

(1) Quelques historiens modernes qui ont parlé de ces vœux, des chevaliers, en ont exagéré la bizarrerie. Je vois entre autres, dans l'un de ces historiens, cette phrase : *enfin, ce qui donne une idée de la dévotion de ces croisés nouveaux, il y en eut un qui voua que si, jusqu'au moment du départ, il ne pouvait obtenir les faveurs de sa dame, il épouserait la première demoiselle qu'il trouverait, ayant vingt mille écus.* Nous n'avons rien trouvé de semblable, ni dans Monstrelet, ni dans Olivier de la Marche, qui sont les seuls auteurs du temps qui parlent de cette fête.

saient peu les ennemis auxquels ils déclaraient 1453-1481
ainsi la guerre.

Lorsque chacun eut exprimé ses vœux, une dame vêtue de blanc et portant sur le dos cette inscription en lettres d'or : *grâce-Dieu*, vint saluer l'assemblée et présenta douze dames avec douze chevaliers. Ces dames figuraient douze vertus ou qualités dont elles portaient le nom sur l'épaule : *foi*, *charité*, *justice*, *raison*, *prudence*, *tempérance*, *force*, *vérité*, *largesse*, *diligence*, *espérance*, *vaillance*, telles étaient les vertus de la chevalerie qui devaient présider à la croisade.

Après cette cérémonie, dit le chroniqueur que nous avons cité, les dames *commencèrent à danser, en guise de mommerie et à faire bonne chère, pour la feste plus joyeusement parfournir.*

Les détails de cette fête chevaleresque nous font voir un grand changement dans l'esprit et dans les mœurs de l'Europe. Lorsqu'on se rappelle le concile de Clermont, les prédications de Pierre l'Hermite, et de Saint Bernard, l'enthousiasme grave, la dévotion austère qui présidaient aux sermens des premiers croisés; lorsqu'on voit ensuite les solennités brillantes de la chevalerie, les promesses moitié profanes, moitié religieuses des chevaliers, enfin tous les spectacles mondains au milieu desquels on pro-

1453-1481 clamait la guerre sainte, on se croit transporté non-seulement dans un autre siècle, mais chez des nations nouvelles. La religion qui avait précipité l'Occident sur l'Asie n'a plus d'empire, si les dames ne sont ses interprètes. C'est moins la piété et le désir d'obtenir les couronnes du Ciel que le sentiment de la galanterie dont on était animé dans les tournois, qui font accourir les chevaliers sous l'étendard de la croix.

On sait au reste que ce genre de prédications ne produisit qu'un effet passager sur l'esprit des guerriers. Il n'eut surtout aucune influence sur la multitude. Cette observation doit nous convaincre d'une vérité, c'est que le mobile le plus actif et le plus puissant parmi les hommes sera toujours l'esprit religieux, et qu'aucun autre mobile pris dans les passions humaines n'aurait pu remuer le monde, comme celui qui avait produit et entretenu les croisades.

Cependant quelques hommes pieux firent d'incroyables efforts pour faire revivre les premiers temps des guerres saintes. Jean Capistran, moine de Saint-François, et Sylvius-Æneas, évêque de Sienne, ne négligèrent aucun des moyens qui pouvaient enflammer les esprits et ranimer l'enthousiasme religieux. Le premier, qui passait pour un saint, parcourait les cités de l'Allemagne et de la Hongrie, en parlant au

peuple assemblé des périls de la foi et des menaces des mécréans. Le second, l'un des évêques les plus éclairés de son temps, versé dans les lettres grecques et latines, orateur et poëte, exhortait les princes à prendre les armes, pour prévenir l'invasion de leurs propres États et sauver la république chrétienne d'une prochaine destruction. 1453-1481

Ænéas-Sylvius écrivit au souverain pontife, et s'efforça de réveiller son zèle, en lui disant que la perte de Constantinople affaiblirait son crédit et flétrirait son nom, s'il ne faisait tous ses efforts pour abattre la puissance des Turcs. Le pieux orateur se rendit à Rome, et prêcha la croisade dans un consistoire; pour montrer la nécessité d'une guerre sainte, il cita tour-à-tour devant le pape et les cardinaux, l'autorité des philosophes grecs et celle des pères de l'Église. Il déplora la servitude de Jérusalem, berceau du christianisme, la servitude de la Grèce, mère des sciences et des arts. Ænéas célébra le courage héroïque des Allemands, le noble dévouement des Français, le généreux orgueil des Espagnols, l'amour de la gloire qui animait les peuples de l'Italie. Le roi de Hongrie, dont le royaume était menacé par Mahomet II, assistait à cette assemblée. L'orateur de la croisade, montrant ce prince au souverain pontife et aux pré-

1453-1481 lats, les conjura de prendre pitié de ses larmes.

Frédéric III, empereur d'Allemagne, avait en même temps écrit à Nicolas V, pour le conjurer de sauver la chrétienté. « Les paroles sor» ties de la bouche de l'homme ne pouvaient » donner une idée du malheur que venait » d'éprouver l'Église catholique, ni faire con» naître toute la férocité de ce peuple, qui déso» lait la Grèce et menaçait l'Occident. » L'empereur invitait le pape à réunir contre cet ennemi formidable toutes les puissances chrétiennes, annonçant qu'il allait lui-même convoquer les princes et les états de l'Allemagne. Le pape applaudit aux intentions de l'empereur, et ses légats furent envoyés aux diètes de Ratisbonne et de Francfort. Ænéas-Sylvius prêcha de nouveau la croisade contre les Turcs dans ces deux assemblées. Le duc de Bourgogne, qui s'y était rendu, renouvela, en présence des princes et des états de l'empire germanique, le serment qu'il avait fait *à Dieu, à la vierge, aux dames et au faisan*. Des députés hongrois vinrent annoncer que les rives du Danube et les frontières d'Allemagne allaient être envahies par les Turcs, si, de toutes parts, on ne se hâtait de prendre les armes.

La diète arrêta qu'on enverrait contre les Turcs dix mille hommes de cavalerie et trente-

deux mille hommes d'infanterie. Mais comme on ne décida rien sur la manière de lever cette armée, et sur les moyens de l'entretenir, on vit bientôt se ralentir l'enthousiasme de la croisade, et personne ne se présenta pour s'opposer aux progrès des Ottomans. Ænéas-Sylvius nous explique, dans une de ses lettres, les causes de cette indifférence et de cette inaction de la chrétienté. « La république chrétienne » n'était qu'un corps sans tête ; ceux qui de» vaient en être les chefs n'avaient de grand que » le nom ; l'Europe se divisait en une foule d'é» tats ennemis ou rivaux ; les discordes qu'on » ne pouvait apaiser, la diversité des intérêts, » des langues, des coutumes, ne laissait aucune » espérance de lever en commun une armée, et » de poursuivre une guerre active et régulière » contre les Turcs. » 1453-1481

Ænéas-Sylvius démontrait ainsi l'impossibilité de la croisade, et toujours entraîné par son zèle, il passa toute sa vie à la prêcher. Pendant qu'il haranguait inutilement les princes d'Allemagne, le pape cherchait à rétablir la concorde parmi les États de l'Italie. L'ascendant de l'autorité pontificale ne put réussir à calmer les esprits, et la paix fut l'ouvrage d'un pauvre hermite dont les paroles exerçaient un suprême ascendant sur le cœur des fidèles. Le frère Simo-

1453-1481 net, sorti tout à coup de sa retraite, parcourait les cités, et, s'adressant aux peuples et aux princes, il les exhortait à se réunir contre les ennemis de Jésus-Christ : à la voix du saint orateur, Venise, Florence, le duc de Milan, déposèrent les armes. Une ligue se forma, dans laquelle entrèrent la plupart des républiques et des principautés de l'Italie.

On aurait pu profiter de cette réunion pour déclarer la guerre aux Turcs. Mais la confédération qui s'était formée n'avait point de chef qui pût la diriger. Deux hommes pouvaient mettre en mouvement l'Italie et l'Allemagne, l'empereur Frédéric et Nicolas V. Eux seuls auraient pu faire réussir une croisade qu'ils avaient eux-mêmes provoquée : mais l'un était retenu par son avarice et l'indolence de son caractère; l'autre, passionné pour l'antiquité savante, toujours entouré d'érudits, s'occupait bien plus de recueillir les trésors littéraires de Rome et d'Athènes que de délivrer la ville de Constantin. Lorsque les Turcs prenaient Byzance, il faisait traduire, à grands frais, les plus célèbres des auteurs grecs; et l'on peut croire que les décimes levés pour la croisade furent quelquefois employés à l'acquisition des chefs-d'œuvre de Platon, d'Hérodote ou de Thucydide.

Nicolas se borna à quelques exhortations

adressées aux fidèles, et mourut sans avoir aplani aucune des difficultés qui s'opposaient à l'entreprise d'une guerre sainte. Calixte III, qui lui succéda, montra plus de zèle, et, dès le commencement de son pontificat, il envoya des légats et des prédicateurs dans toute l'Europe, pour proclamer la croisade et lever des décimes. Une ambassade du pontife alla solliciter les rois de Perse et d'Arménie et le Kan des Tartares de se réunir aux chrétiens d'Occident pour faire la guerre aux Turcs. Seize galères, construites avec le produit des décimes, se mirent en mer sous le commandement du patriarche d'Aquilée, et montrèrent le pavillon de Saint-Pierre dans l'archipel et sur les côtes de l'Ionie et de l'Asie mineure. Ænéas Sylvius harangua le pape au nom de l'empereur d'Allemagne et lui promit le concours de toutes les puissances de la chrétienté, si Sa Sainteté ouvrait les *trésors de l'Église*, et, par ses exhortations évangéliques, appelait *tous les ouvriers à la moisson*. Calixte III remercia le chef de l'empire de ses conseils, et l'invita à donner l'exemple. Mais l'indolent Frédéric se contenta de renouveler ses promesses; et tandis que l'empereur exhortait ainsi le pontife à proclamer la croisade, que le pontife, de son côté, exhortait l'empereur à prendre les armes, les Ottomans pénétrèrent dans la Hongrie, et s'avancèrent contre Belgrade. 1453-1481

1453-1481 Cette ville, l'un des boulevards de l'Occident, ne recevait aucun secours de la chrétienté. Il ne lui restait d'espérance que dans la valeur d'Hunniades et dans le zèle apostolique de Jean de Capistran. L'un commandait les troupes des Hongrois, et les entraînait par son exemple. L'autre, qui, par ses prédications, avait rassemblé un grand nombre de croisés allemands, animait au combat les soldats chrétiens, et leur inspirait une ardeur invincible.

Les chroniques contemporaines nous apprennent qu'à cette époque, une comète chevelue apparut tout en feu vers l'orient. Les peuples de la chrétienté croyaient y voir le signal prophétique des plus grands malheurs; et comme le plus grand des malheurs qu'on eût alors à redouter était l'invasion des Turcs, Calixte voulut profiter de cette disposition générale des esprits pour les ramener à l'idée d'une croisade. Il exhorta les chrétiens à la pénitence; il leur présenta la guerre sainte comme un moyen d'expier leurs fautes et d'apaiser la colère céleste.

Cependant on ne prit les armes que dans les pays qui étaient menacés par les Turcs. Ce fut alors que le souverain pontife ordonna que chaque jour, à midi, on sonnerait les cloches dans toutes les paroisses pour avertir les fidèles de prier pour les Hongrois et pour tous ceux qui com-

battaient contre les Turcs. Calixte accordait les indulgences à tous les chrétiens qui, à ce signal, répèteraient trois fois l'oraison dominicale et la salutation angélique. Telle fut l'origine de *l'Angelus*, que les usages de l'Église ont consacré et conservé jusqu'aux temps modernes. 1453-1481

Le ciel fut touché sans doute de ces ferventes prières qui s'élevaient ensemble et à la même heure de tous les points de l'Europe chrétienne. Le 6 août 1456, les Turcs furent défaits sous les murs de Belgrade, qu'ils assiégeaient depuis quarante jours, et qu'ils menaçaient de traiter comme la capitale des Grecs. La présence d'Hunniades et le zèle ardent de Jean Capistran avaient tellement excité la valeur des Hongrois, qu'ils détruisirent la flotte ottomane qui couvrait le Danube et la Save, et l'armée que commandait Mahomet. Plus de vingt mille Musulmans perdirent la vie dans la bataille; le sultan fut blessé au milieu de ses janissaires, et n'échappa qu'avec peine à la poursuite des vainqueurs. Toute l'Europe remercia le ciel de cette victoire, à laquelle elle n'avait concouru que par ses prières, et qu'elle devait regarder comme un miracle. La tente et les armes de Mahomet furent envoyées au pape, comme un trophée de la guerre sainte et comme un hommage rendu au père des fidèles. La religion célébra par ses cé-

1453-1481 rémonies une journée où ses plus cruels ennemis avaient été vaincus. La fête de la transfiguration, instituée par une bulle du pape, et marquée au 6 août, rappela chaque année à l'Église universelle la défaite des Turcs devant Belgrade.

Hunniades et Capistran ne survécurent pas long-temps à leurs triomphes, et moururent tous les deux lorsque la chrétienté mêlait encore leurs noms aux hymnes de sa reconnaissance. La passion de la jalousie empoisonna leurs derniers instans, et la chaleur peu évangélique avec laquelle chacun d'eux réclama l'honneur d'avoir sauvé Belgrade imprima une tache à leur renommée. Æneas Sylvius, en recommandant leur mémoire à l'estime de la postérité, célèbre les vertus de Capistran, et s'étonne qu'un humble cénobite qui avait foulé aux pieds tous les biens de ce monde, n'ait point eu assez de force pour résister aux charmes de la gloire.

Pendant que les Hongrois battaient les Turcs devant Belgrade, la flotte du pape remportait quelques avantages dans l'Archipel. Calixte ne négligea point de rappeler à tous les fidèles les exploits et les triomphes du patriarche d'Aquilée, persuadé que la nouvelle des victoires remportées sur les Musulmans rendrait l'espérance et le courage à tous ceux que les revers des chrétiens

avaient abattus et consternés. On prêcha une nouvelle guerre sainte en France, en Angleterre, en Allemagne, et jusque dans les royaumes de Castille, d'Arragon et de Portugal. Partout le peuple écouta avec un pieux recueillement les prédications de la croisade, mais des murmures s'élevèrent généralement contre la levée des décimes. Le clergé de Rouen, l'université et le parlement de Paris s'opposèrent ouvertement à cet impôt. En Allemagne les plaintes furent plus violentes que partout ailleurs. A mesure que l'esprit des guerres saintes se refroidissait, on jugeait avec plus de sévérité les moyens employés par les papes pour renouveler ces expéditions lointaines. Il faut d'ailleurs avouer qu'il y avait alors de grands abus dans la perception et l'emploi des décimes. On faisait un trafic des indulgences de la cour de Rome pour la croisade, et le tribunal de la pénitence ne semblait plus, en certaines occasions, qu'un moyen de lever des impôts sur les fidèles. Ce n'était plus qu'à prix d'argent qu'on obtenait les grâces de l'Église et les miséricordes du Ciel ; les péchés des chrétiens avaient en quelque sorte un tarif, et nous trouvons dans l'histoire d'Arragon que la désobéissance même aux décrets du pape était devenue la source d'un tribut nouveau. On se rappelle que plusieurs fois les souverains 1453-1481

1453-1481 pontifes avaient défendu aux chrétiens de porter des munitions et des armes aux infidèles. Le commerce des villes maritimes bravait souvent les menaces du Saint-Siége, et l'avarice portait les marchands à transgresser sur ce point les ordres les plus sévères. On exigeait alors, au nom du pape, une somme d'argent de tous ceux qui s'accusaient de ce péché. On les condamnait à payer le quart ou le cinquième des bénéfices provenant d'un commerce illicite. Il y avait des commissaires chargés de lever cet impôt, et des décrets en réglaient la perception comme celle de tous les autres revenus publics.

Ce qui achève de faire connaître l'esprit de cette époque, et surtout l'esprit de la cour de Rome, c'est que dans les prédications des croisades on exhortait moins les fidèles à prendre les armes qu'à payer un tribut en argent. On appelait les deniers levés au nom du Saint-Siége *des secours pour les Hongrois*, et comme les Hongrois avaient toujours besoin d'être secourus, la levée des décimes devenait comme un état de choses permanent que le peuple et le clergé supportaient chaque jour avec moins de patience et de résignation.

Nous devons ajouter aussi que le Saint-Siége ne recevait pas toujours les produits du tribut qu'il avait imposé aux chrétiens. Les prin-

ces, sous prétexte de faire la guerre aux Turcs, 1453-1481
s'en emparaient quelquefois, et trop souvent les décimes pour la guerre sainte furent employés à soutenir les querelles de l'ambition.

Cependant les réclamations des Allemands contre les commissaires et les agens de la cour de Rome devinrent si vives et si nombreuses que le Pape se crut obligé d'y répondre. Dans son apologie rédigée par Ænéas-Sylvius, il déclarait que Scanderberg et le roi de Hongrie avaient reçu de nombreux secours; qu'on avait armé des flottes contre les infidèles; qu'on avait envoyé des vaisseaux et des munitions de guerre à Rhodes, en Chypre, à Mytilène; qu'en un mot l'argent levé sur les fidèles n'avait été employé que pour la défense de la foi et de la chrétienté. L'apologiste du pape, après l'avoir ainsi justifié, le félicitait d'avoir sauvé l'Europe.

Cette apologie, qui n'explique rien et qui finit par un éloge, ressemble trop peut-être à celle de cet ancien Romain qui, accusé d'avoir abusé des deniers publics, proposa pour toute réponse d'aller au Capitole, remercier les dieux des victoires qu'il avait remportées sur les ennemis de la république. Il faut avouer cependant que ce que disait Ænéas-Sylvius n'était point dépourvu de vérité, et l'histoire doit louer le zèle que déploya le souverain pontife pour arrêter les pro-

1453-1481 grès de Mahomet et dérober une foule de victimes à la tyrannie des Ottomans.

Calixte ne cessait de solliciter les princes chrétiens de se réunir à lui; il cherchait surtout à exciter l'enthousiasme belliqueux de la France contre les Turcs. « Si je suis secondé par les » Français, disait-il souvent, nous détruirons » la race des infidèles. » Il n'épargna ni les prières, ni les promesses, pour engager Charles VII à secourir la Hongrie, et à défendre les barrières de l'Europe. Il lui envoya cette rose d'or que les papes bénissaient au quatrième dimanche de carême, et dont ils faisaient présent aux princes chrétiens, en témoignage de leur estime et de leur affection. Ces caresses, ces prévenances du pontife, étaient loin du temps où les chefs de l'Église ne parlaient aux monarques qu'au nom d'un ciel irrité, et ne les exhortaient à prendre la croix qu'en leur reprochant leurs fautes, qu'en leur recommandant de les expier par la guerre sainte. Les papes, en prêchant la croisade, n'étaient plus les interprètes des opinions dominantes; leurs invitations n'étaient plus des lois, et les princes usaient amplement de la faculté qu'ils avaient de ne point obéir. Charles VII, qui avait toujours à redouter les entreprises des Anglais, résista aux instances réitérées de Calixte. En vain

le dauphin, qui régna dans la suite sous le nom 1453-1481
de Louis XI, retiré alors à la cour de Bourgogne, se déclara ouvertement pour la croisade, et voulut se faire un parti dans le royaume en prenant la croix : la France resta étrangère à la guerre prêchée contre les infidèles, et Charles se contenta de permettre la levée des décimes dans ses Etats, à la condition expresse qu'il en surveillerait l'emploi.

Tandis que le pape implorait les secours de la chrétienté pour les Hongrois, la Hongrie était remplie de troubles, occasionés par la succession de Ladislas, tué à la bataille de Warna. On proscrivait la famille d'Hunniades; l'ambition des princes se disputait les provinces menacées par les Turcs. Calixte employa l'autorité paternelle du Saint-Siége pour apaiser les fureurs de la discorde, pour concilier les prétentions de l'empereur d'Allemagne avec les droits de la justice, avec les intérêts des peuples ; et ses généreux efforts parvinrent enfin à rétablir la paix. Sa conduite parut moins digne d'éloge, et surtout moins désintéressée, lorsque la succession d'Alphonse, roi de Naples, amena de nouvelles guerres en Italie. L'histoire rapporte que le souverain pontife oublia en cette circonstance les périls de la chrétienté, et qu'il employa les trésors amassés pour la guerre sainte à la dé-

1453-1481 fense d'une cause qui n'était point celle de la religion.

Cependant l'infatigable orateur de la croisade, Æneas-Sylvius, succéda à Calixte III sur la chaire de Saint-Pierre. La tiare paraissait être la récompense de son zèle pour la guerre contre les Turcs, et tout faisait espérer qu'il ne négligerait rien pour exécuter lui-même les projets qu'il avait conçus, pour réveiller parmi les peuples de la chrétienté cet enthousiasme guerrier, ce patriotisme religieux, qui respiraient dans tous ses discours.

Mahomet II poursuivait toujours le cours de ses victoires, et sa puissance devenait chaque jour plus redoutable. Il s'occupait alors de dépouiller tous les princes grecs qui avaient échappé à ses premières invasions, et dont la faiblesse se cachait sous les titres fastueux d'empereur de Trébisonde, de roi d'Ibérie, de despote de la Morée. Tous ces princes, à qui les actes de soumission ne coûtaient rien pour régner quelques jours de plus, s'étaient empressés, peu de temps après la prise de Constantinople, d'envoyer des ambassadeurs au sultan victorieux pour le féliciter de ses triomphes; et le farouche conquérant ne vit en eux qu'une proie facile à dévorer, que des ennemis qu'il pouvait soumettre à loisir. La plupart d'entre eux déshonorèrent les derniers

instans de leur règne ou de leur existence par 1453-1481
tout ce que l'ambition, la jalousie et l'esprit de discorde peuvent inspirer de perfidie, de cruautés et de trahisons. Lorsque les Musulmans pénétrèrent dans les provinces grecques, souillées de tous les crimes de la guerre civile, on aurait pu croire qu'ils étaient envoyés pour accomplir les menaces de la colère céleste.

Mahomet ne daigna pas même déployer toutes ses forces contre les tyrans pusillanimes de la Grèce. D'autres ennemis méritaient d'occuper ses armées; il n'eut qu'un mot à dire pour faire tomber du trône le prince de Synope, l'empereur de Trébisonde; et si tout ce qui restait de la famille des Comnènes fut massacré par ses ordres, il obéit moins en cette circonstance aux craintes d'une politique ombrageuse, qu'à sa férocité naturelle. Sept ans après la prise de Byzance, il conduisit ses janissaires dans le Péloponèse : à son approche, tous les princes d'Achaïe prirent la fuite ou devinrent ses esclaves. Ne trouvant presque point de résistance, il recueillit, avec dédain, les fruits d'une conquête facile. Il méditait de plus vastes projets, et lorsqu'il arbora l'étendard du croissant au milieu des ruines de Sparte et d'Athènes, il tenait ses regards attachés sur la mer de Sicile, et cherchait une route qui pût le conduire aux rivages d'Italie.

1453-1481 Le premier soin de Pie II fut de proclamer les nouveaux dangers de l'Europe. Il écrivit à toutes les puissances de la chrétienté, et convoqua une assemblée générale à Mantoue, pour délibérer sur les moyens d'arrêter les progrès des Ottomans. La bulle du pontife rappelait aux fidèles que l'Église de Jésus-Christ avait été souvent battue par la tempête ; mais que celui qui commande aux vents veillait toujours à son salut. « Mes prédécesseurs, ajoutait-il, ont déclaré la » guerre aux Turcs par terre et par mer ; c'est à » nous maintenant de la poursuivre ; nous n'é- » pargnerons ni travaux, ni dépenses, pour » une guerre si utile, si juste, si sainte. »

Tous les États de la chrétienté promirent d'envoyer à Mantoue leurs ambassadeurs. Pie II s'y rendit lui-même ; et, dans son discours d'ouverture, il s'éleva avec force contre l'indifférence des princes et des souverains ; il montra les Turcs ravageant la Bosnie et la Grèce, prêts à se porter, comme un rapide incendie, sur l'Italie et sur l'Allemagne, sur tous les pays de l'Europe. Le pontife déclara qu'il ne quitterait point Mantoue, avant que les princes et les États chrétiens lui eussent donné des gages de leur dévouement à la cause de la chrétienté ; il protesta enfin que s'il était abandonné des puissances chrétiennes, il se présenterait seul dans cette lutte glorieuse,

et mourrait en défendant l'indépendance de l'Europe et de l'Église. 1453-1481

Le langage de Pie II était plein de religion, et sa religion pleine de patriotisme. Lorsque Démosthènes et les orateurs grecs montaient à la tribune aux harangues pour presser leurs concitoyens de défendre la liberté de la Grèce contre les entreprises de Philippe, ou les invasions du grand roi, ils parlaient sans doute avec plus d'éloquence; mais jamais ils ne furent inspirés par de plus grands intérêts et de plus nobles motifs.

Le cardinal Bessarion, que la Grèce avait vu naître, et que l'Église de Rome avait adopté, parla après Pie II, et déclara que tout le collége des cardinaux était animé du même zèle que le père des fidèles. Les députés de Rhodes, de Chypre, de l'Épire, ceux de l'Illyrie, du Péloponèse, et de plusieurs des contrées qu'avaient envahies les Turcs, firent, devant le concile, un récit lamentable des maux que souffraient les chrétiens sous la domination des Musulmans; mais les ambassadeurs des grandes puissances de l'Europe n'étaient point encore arrivés, et ce retard n'annonçait que trop l'indifférence des monarques chrétiens pour la croisade. Les débats qui s'élevèrent ensuite sur les prétentions des familles d'Anjou et d'Arragon au royaume de

1453-1481 Naples; enfin, les disputes d'étiquette et de préséance qui occupèrent le concile pendant plusieurs jours achevèrent de prouver que les esprits n'étaient point assez frappés des dangers de l'Europe chrétienne, et qu'on ne prendrait pour les prévenir aucune résolution généreuse.

Le pape proposa de lever pour la croisade un dixième sur les revenus du clergé, un vingtième sur les juifs, un trentième sur les princes et les séculiers. Il proposa en même temps de lever une armée de cent mille hommes dans les différens États de l'Europe, et de confier le commandement de cette armée à l'empereur d'Allemagne. Ces propositions, pour être exécutées, avaient besoin de l'approbation des souverains, et la plupart des ambassadeurs ne firent que de vagues promesses. On tint un grand nombre de conférences; le concile dura plusieurs mois, et le Pape quitta Mantoue, sans avoir rien fait de décisif pour l'entreprise qu'il méditait. Il revint à Rome, d'où il écrivit de nouveau aux princes chrétiens, les conjurant de lui envoyer des ambassadeurs pour délibérer encore sur la guerre contre les Turcs.

Toujours poursuivi par la pensée de délivrer le monde chrétien, et perdant chaque jour l'espoir d'ébranler l'Occident, il conçut l'idée bizarre de s'adresser à Mahomet II lui-même, et

d'employer toutes les forces de la dialectique 1453-1481
pour convertir le prince musulman au christianisme. Sa lettre, qui nous a été conservée, offre un traité completde la théologie et de la philosophie du temps. Le pontife oppose aux apôtres de l'Islamisme l'autorité des prophètes et des pères de l'Église, l'autorité profane de Lycurgue et de Solon. Cherchant surtout à intéresser l'ambition de l'empereur ottoman, il lui proposait l'exemple du grand Constantin, qui obtint le sceptre du monde en recevant le baptême et en revêtant ce signe par lequel il lui était donné de vaincre. Le sultan n'avait qu'à reconnaître le Dieu d'où vient toute autorité pour que les Abyssins, les Arabes, les Mamelucks, les Persans, tous les peuples de l'Asie, se soumissent à sa domination; et si l'intervention de la cour de Rome lui était nécessaire pour régner sur l'Orient, le chef de l'Église lui promettait le secours de ses prières et l'appui de la souveraineté pontificale.

Dans cette singulière négociation avec Mahomet II, le pape ne fut pas plus heureux qu'avec les princes chrétiens. Ceux-ci qu'il engageait à défendre leurs propres États lui répondaient par de vaines protestations. Mahomet, auquel il offrait la conquête du monde, au nom du christianisme, se contenta de répon-

1453-1481 dre qu'il *était innocent de la mort de Jésus-Christ, et qu'il songeait avec horreur à ceux qui l'avaient attaché à la croix.*

L'empereur ottoman venait de s'emparer de la Bosnie; il avait fait périr dans les supplices le roi de ce malheureux pays qui s'était soumis à ses armes. Des troupes ottomanes ravageaient les frontières de l'Illyrie, et menaçaient la ville de Raguse. Les dangers de l'Italie devenaient chaque jour plus pressans. Le Pape réunit son consistoire et lui représenta que le temps était venu d'arrêter les progrès des Turcs et de commencer la guerre sainte qu'il avait prêchée. « Le Duc de Bourgo- » gne, la république vénitienne, étaient prêts » à seconder son entreprise. Tandis que les Hon- » grois et les Polonais s'apprêtaient à combattre » les Ottomans sur le Dniester et sur le Danube, » les Épirotes et les Albanais allaient lever parmi » les Grecs l'étendard de la liberté : en Asie, le » sultan de Caramanie et le roi de Perse devaient » attaquer les Turcs et seconder les efforts réu- » nis des chrétiens. Le pontife déclara qu'il était » résolu à marcher lui-même contre les infidè- » les. Lorsque les princes chrétiens verraient le » vicaire de Jésus-Christ partant pour la guerre » sainte, n'auraient-ils pas honte de rester dans » l'inaction ? Chargé d'ans et d'infirmités, il » n'avait plus que peu d'instans à vivre; il cou-

» rait à une mort presque certaine; mais qu'im- 1453-1481
» portait le lieu et l'heure de son trépas, pourvu
» qu'il mourût pour la cause de Jésus-Christ et
» pour le salut de la chrétienté ? »

Les cardinaux donnèrent un assentiment unanime à la résolution de Pie II. Dès-lors, le Pape s'occupa des préparatifs de son départ; il adressa une exhortation à tous les fidèles, pour les engager à le seconder dans ses desseins. Après avoir, dans cette exhortation apostolique, retracé, avec une vive éloquence, les malheurs et les périls de l'église chrétienne, le pontife s'exprimait ainsi :

« Nos pères ont perdu Jérusalem et toute
» l'Asie ; nous avons perdu la Grèce et une
» grande partie de l'Europe. La chrétienté n'est
» plus que dans un coin du monde. En ce péril
» extrême, le père commun des fidèles va lui-
» même au-devant de l'ennemi. Sans doute que
» la guerre ne convient ni à la faiblesse des
» vieillards, ni au caractère des pontifes ; mais
» quand la religion est près de succomber, qui
» pourroit nous retenir? on nous verra pendant
» le combat, sur la poupe d'un navire ou sur
» une colline élevée, donnant nos bénédictions
» aux soldats de Jésus-Christ, invoquant pour
» eux le Dieu des armées. Ainsi le patriarche
» Moïse priait sur la montagne et levait ses

1453-1481 » mains vers le Ciel, tandis qu'Israël combattait » des peuples que Dieu avait réprouvés. Nous » serons suivis de nos cardinaux, d'un grand » nombre d'évêques ; nous marcherons l'éten- » dard de la Croix déployé, avec les reliques des » Saints, avec Jésus-Christ lui-même dans son » Eucharistie. Quel chrétien refusera de suivre » le vicaire de Dieu, allant avec son sénat sacré » et tout le cortége de l'Église à la défense de » la religion et de l'humanité ?

» Quelle guerre fut jamais plus juste et plus » nécessaire ? Les Turcs attaquent tout ce que » vous avez de plus cher, ce que la société » chrétienne a de plus saint. Si vous êtes hom- » mes, devez-vous manquer de compassion » pour vos semblables ? Si vous êtes chrétiens, » la religion vous ordonne de porter des secours » à vos frères. Si le malheur des autres ne » vous touche point, songez à votre propre » salut, prenez pitié de vous-mêmes. Vous » vous croyez en sûreté, parce que vous êtes » encore loin du péril : demain le glaive sera » sur vos têtes. Si vous ne portez des secours à » ceux qui sont devant vous, ceux qui sont » derrière vous vous abandonneront aussi dans » le danger.

» Vous sentez-vous la force de supporter l'op- » probre et l'humiliation d'une domination bar-

» bare ? restez dans vos demeures, attendez-y 1455-1481
» vos ennemis ; attendez-y ces vils Asiatiques
» qui ne sont plus même des hommes, et qui
» ont l'insolente prétention de gouverner tous
» les peuples de l'Europe. Mais si vous avez un
» cœur noble, un esprit élevé, un caractère
» généreux, une âme chrétienne, vous suivrez
» les étendards de l'Église ; vous nous enver-
» rez des secours ; vous aiderez l'armée du Sei-
» gneur.

» Ceux qui nous aideront, Dieu les bénira ;
» mais ceux qui resteront indifférens, n'auront
» point de part aux trésors des miséricordes di-
» vines. Que les méchans et les impies qui
» troubleront la paix publique, soient maudits
» de Dieu ! Que le ciel fasse tomber sur eux
» tous les fléaux de sa colère ! Qu'ils vivent
» sans cesse dans la crainte, et que leur vie soit
» comme suspendue à un fil ! Ni le pouvoir ni
» la richesse ne les défendront pas ; les flèches
» du remords les atteindront partout ; les flam-
» mes de l'abyme consumeront leur cœur. »

Le pontife adressait cette exhortation aux princes, à la noblesse et aux peuples de tous les pays. Il indiquait la ville et le port d'Ancône comme le lieu où devaient se rendre les croisés. Il promettait la rémission de leurs péchés à tous ceux qui serviraient, pendant six

1453-1481 mois, à leurs frais, ou qui entretiendraient un ou deux soldats de la croix, pendant le même espace de temps. Il n'avait rien à donner dans ce monde aux fidèles qui prendraient part à la croisade ; mais il conjurait le Ciel de diriger tous leurs pas, de multiplier leurs jours, de conserver, d'accroître leurs royaumes, leurs principautés, leurs possessions. En terminant son discours apostolique, il s'adressait au Dieu tout-puissant : « O toi, qui sondes les reins et » les cœurs, disait-il, tu sais si nous avons d'au- » tre pensée que de combattre pour ta gloire » et pour le salut du troupeau qui nous est » confié. Venge le sang chrétien qui coule » sous le glaive des Turcs et qui de toutes parts » s'élève vers toi. Jette un regard favorable sur » ton peuple ; conduis-nous dans la guerre en- » treprise pour le triomphe de ta loi. Fais que » la Grèce soit rendue à ton culte, et que toute » l'Europe puisse bénir ton nom. »

Cette bulle du pape fut envoyée dans tout l'Occident et lue publiquement dans les églises. Les fidèles assemblés versèrent des larmes au récit des malheurs de la chrétienté. Dans les pays les plus éloignés des invasions des Turcs et jusque dans les contrées du Nord, on prit la croix et les armes. Les uns se dirigèrent vers Ancône ; les autres allèrent en Hongrie rejoindre l'armée

de Mathias Corvin, prête à se mettre en marche contre les Turcs. 1453-1481

Le pape écrivit au doge de Venise pour le prier d'assister en personne à la guerre qu'on allait faire aux infidèles. Il lui disait que la présence des princes dans les armées inspirait de la confiance aux soldats et de la terreur aux ennemis. Comme le doge était avancé en âge, Pie II lui rappelait que lui-même avait les cheveux blanchis par le temps; que le duc de Bourgogne, qui promettait de suivre les croisés en Orient, avait atteint les jours de la vieillesse. *Nous serons*, ajoutait le Saint Père, *trois vieillards à la tête de l'armée chrétienne. Dieu se plaît au nombre de trois, et la Trinité qui est dans le ciel ne manquera pas de protéger cette Trinité sur la terre.*

Ces expressions singulières du Pape appartenaient au mauvais goût du siècle. Mais en présentant la vieillesse comme le seul mobile et le dernier espoir de la croisade, elles peignaient assez bien l'esprit du temps, par rapport aux guerres saintes, et pouvaient faire présager le peu de succès d'une entreprise qui, pour réussir, avait besoin de l'ardeur et de l'activité qu'on ne trouve que dans la jeunesse. Le doge de Venise hésitait à s'embarquer; mais comme la république était en guerre avec Mahomet II,

1453-1481 et qu'il lui importait de confondre ses intérêts avec ceux de la croisade, elle menaça son doge d'employer la force pour le contraindre à suivre le pontife de Rome. Le duc de Bourgogne, qui, le premier de tous les princes chrétiens, avait juré de combattre les infidèles, ne se disposait point à rejoindre l'armée des croisés. Le pape, dans ses lettres, lui rappela ses promesses solennelles. Il lui reprochait d'avoir trompé les hommes, d'avoir trompé Dieu lui-même. Il ajoutait que son manque de foi allait jeter toute la chrétienté dans le deuil, et pouvait faire échouer la sainte entreprise. Philippe, malgré les remontrances sévères de Pie II, ne put se résoudre à quitter ses États; il se contenta d'envoyer deux mille hommes d'armes à l'armée chrétienne. Il redoutait alors la politique de Louis XI, qui étant dauphin voulait combattre les Turcs, et qui, monté sur le trône, n'avait plus d'ennemis que ses voisins.

Pie II, après avoir imploré la protection de Dieu, dans la basilique des Saints-Apôtres, partit de Rome au mois de juin 1464. Atteint d'une fièvre lente, et craignant que la vue de ses infirmités ne décourageât les soldats de la croix, il dissimula ses souffrances, et recommanda à son médecin de garder le silence sur sa maladie. Sur toute sa route, le peuple adres-

sait au Ciel des prières pour le succès de son entreprise. La ville d'Ancône le reçut en triomphe et le salua comme le libérateur du monde chrétien. 1453-1481.

Un grand nombre de croisés étaient arrivés dans cette ville ; mais la plupart sans armes, sans munitions et presque nus. Les vives exhortations du pape n'avaient point ému les chevaliers et les barons de la chrétienté. Les pauvres et les hommes de la dernière classe du peuple paraissaient avoir été plus frappés des dangers de l'Europe que les riches et les grands de la terre. La foule des croisés réunis à Ancône ressemblait moins à une armée qu'à une troupe de mendians et de vagabonds. Chaque jour la disette, les maladies, en faisaient des martyrs. Pie II fut touché de leurs misères ; mais, comme il ne pouvait fournir à leur entretien, il retint ceux qui étaient en état de faire la guerre à leurs frais, et renvoya les autres avec les indulgences de la croisade.

L'armée chrétienne devait se diriger sur les côtes de la Grèce et se réunir à Scanderberg, qui venait de vaincre les Ottomans dans les plaines d'Ocride. On avait envoyé des députés aux Hongrois, au roi de Chypre, à tous les ennemis des Turcs en Asie, sans oublier le roi de Perse, pour les avertir de se tenir prêts à commencer la guerre contre Mahomet.

1453-1481 La petite ville d'Ancône attirait les regards de toute l'Europe. Quel spectacle, en effet, plus intéressant pour la chrétienté que celui du père commun des fidèles, bravant les périls de la guerre et de la mer, pour aller, dans des contrées lointaines, venger l'humanité outragée, briser les fers des chrétiens, et visiter ses enfans dans leur affliction? Malheureusement les forces de Pie II ne répondaient point à son zèle, et ne lui permirent pas d'achever son sacrifice. La flotte était prête à mettre à la voile, lorsque la fièvre qu'il avait en sortant de Rome, aggravée par les fatigues du voyage, devint une maladie mortelle; sentant sa fin approcher, il convoqua les cardinaux, et leur fit jurer de poursuivre la guerre contre les infidèles. Il mourut en leur recommandant les chrétiens d'Orient, et les derniers regards qu'il jeta sur la terre se portèrent vers la Grèce opprimée par les ennemis de Jésus-Christ.

Paul II, qui fut élu pape, s'engagea, au milieu du conclave, à suivre l'exemple de son prédécesseur. Mais déjà les croisés assemblés par Pie II étaient retournés dans leurs foyers. Les Vénitiens, restés seuls, portèrent la guerre dans le Péloponèse, sans pouvoir obtenir de grands avantages contre les Turcs. Ils dévastèrent les pays qu'ils allaient délivrer, et le plus remar-

quable de leurs trophées fut le pillage d'Athènes. 1453-1481
Les Grecs du canton de Lacédémone et de quelques autres villes, qui, dans l'espoir d'être secourus, avaient levé l'étendard de la liberté, ne purent résister aux janissaires, et tombèrent victimes de leur dévouement à la cause de la religion et de la patrie. Scanderberg, dont les Turcs assiégeaient la capitale, vint alors solliciter lui-même les secours du Pape. Reçu par Paul II, en présence des cardinaux, il déclara devant le sacré collége qu'il n'y avait plus en Orient que l'Épire et dans l'Épire que sa petite armée qui combattît encore pour la cause des chrétiens. Il ajouta que, s'il succombait, personne ne resterait pour défendre les chemins de l'Italie. Le Pape donna les plus grands éloges à la bravoure de Scanderberg, et lui fit présent d'une épée qu'il avait bénite. Il écrivit en même temps aux princes de la chrétienté, pour les engager à secourir l'Albanie. Dans une lettre adressée au duc de Bourgogne, Paul II gémissait sur le sort des peuples de la Grèce chassés de leur patrie par les barbares; il déplorait l'exil et la misère des familles grecques venant chercher un refuge en Italie, mourant de faim et sans vêtemens, entassés pêle-mêle sur les rivages de la mer, tendant les mains au ciel, et suppliant leurs frères, les chrétiens, de les secourir ou de les

1453-1481 venger. Le chef de l'Église rappelait tout ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, tout ce qu'il avait fait lui-même pour éviter de si grands malheurs. Il accusait l'indifférence des princes et des peuples; il menaçait toute l'Europe des mêmes calamités, si elle ne se hâtait de prendre les armes contre les Turcs. Les exhortations du pape restèrent sans effet; Scanderberg, ne rapportant avec lui que quelques sommes d'argent qu'il avait obtenues du Saint-Siége, revint dans son royaume ravagé par les Ottomans; et peu de temps après son retour, il mourut à Lissa, couvert de gloire, mais désespérant de la noble cause pour laquelle il avait combattu toute sa vie.

Tel fut alors l'ascendant d'un grand homme que, sous ses drapeaux, les Grecs, depuis longtemps dégénérés, rappelèrent les plus beaux jours de la gloire militaire de la Grèce : la petite province de l'Albanie avait résisté pendant vingt années à toutes les forces de l'empire ottoman. La mort de Scanderberg jeta le désespoir parmi ses compagnons d'armes. *Accourez, braves Albanais*, s'écriaient-ils sur les places publiques, *redoublez de courage, car les remparts de l'Épire et de la Macédoine sont maintenant tombés en poussière.* Ces paroles étaient à la fois l'oraison funèbre d'un héros et celle de tout son

peuple. Deux années furent à peine écoulées, 1453-1481
que la plupart des villes de l'Épire tombèrent au pouvoir des Turcs; et comme Scanderberg l'avait annoncé lui-même au pontife de Rome, il ne resta plus d'athlètes de Jésus-Christ à l'orient de la mer Adriatique.

Toutes les entreprises contre les infidèles se bornèrent, dès-lors, à quelques expéditions maritimes des Vénitiens et des chevaliers de Rhodes. Ces expéditions ne suffisaient point pour arrêter les progrès des Ottomans. Mahomet II s'occupait toujours de l'invasion de l'Allemagne et de l'Italie. Résolu de porter un dernier coup à ses ennemis, il voulut, à l'exemple des pontifes romains, employer l'ascendant de la religion, pour exciter l'enthousiasme et la bravoure des Musulmans. Au milieu d'une cérémonie solennelle, en présence du divan et du muphti, il jura *de renoncer à tous les plaisirs, et de ne jamais détourner son visage de l'occident à l'orient, s'il ne renversait et ne foulait aux pieds de ses chevaux les dieux des nations, ces dieux de bois, d'airain, d'argent, d'or et de peinture, que les disciples du Christ se faisaient de leurs mains*. Il jura *d'exterminer de la face de la terre l'iniquité des chrétiens, et de proclamer, du levant au couchant, la gloire du Dieu de Sabaoth et de Mahomet*. Après cette décla-

1453-1481 ration menaçante, l'empereur turc invitait tous les peuples circoncis qui suivaient ses lois, à se rendre auprès de lui, pour obéir au précepte de Dieu et de son prophète.

Le serment de Mahomet II fut lu dans toutes les mosquées de l'empire, à l'heure de la prière. De toutes parts, les guerriers ottomans accoururent à Constantinople. Déjà une armée du sultan ravageait la Croatie et la Carniole. Bientôt une flotte formidable sortit du canal, et vint attaquer l'île d'Eubée ou de Négrepont, séparée par l'Euripe de la ville d'Athènes, que les historiens turcs appellent la ville ou la patrie des philosophes. A la première nouvelle du danger, le Pape avait ordonné des prières publiques dans la ville de Rome. Il alla lui-même, nu-pieds, en procession devant l'image de la Vierge; mais le Ciel, dit un des annalistes de l'Église, ne daigna pas exaucer les prières des chrétiens. Négrepont tomba au pouvoir des Turcs; toute la population de l'île fut exterminée ou traînée en esclavage. Un grand nombre de ceux qui avaient défendu leur patrie avec courage, expirèrent dans les supplices. La renommée publia en Europe les excès de la barbarie ottomane, et toutes les nations chrétiennes furent saisies d'horreur et d'effroi.

D'après les dernières victoires des Turcs,

l'Allemagne devait redouter une prochaine invasion, et les côtes de l'Italie se trouvaient menacées. Le cardinal Bessarion adressa une exhortation éloquente aux Italiens et les conjura de se réunir contre l'ennemi commun. Le Pape fit tous ses efforts pour apaiser les discordes, et vint à bout de former, parmi les États d'Italie, une ligue semblable à celle qui s'était formée après la prise de Constantinople. Ses légats allèrent solliciter les secours des rois de France et d'Angleterre. Sur sa pressante invitation, Frédéric convoqua une diète à Ratisbonne, ensuite à Nuremberg, dans laquelle on vit paraître les députés de Venise, de Sienne, de Naples, ceux de la Hongrie et de la Carniole, qui tous racontèrent les ravages des Ottomans, et représentèrent, avec les couleurs les plus vives, les malheurs qui menaçaient l'Europe. Dans ces deux assemblées, on prit plusieurs résolutions pour la guerre contre les Musulmans; mais aucune ne fut exécutée. Tel était l'aveuglement général, que ni les exhortations du Pape, ni les progrès effrayans des Turcs, ne purent réveiller le zèle des princes et des peuples. Les chroniques du temps parlent de plusieurs miracles par lesquels Dieu manifesta sa puissance, dans ces jours malheureux; mais sans doute que le plus grand des miracles de la Providence fut

1453-1481

1453-1481 que l'Italie et l'Allemagne ne tombassent point au pouvoir des Ottomans, lorsque personne ne se présentait plus pour les défendre.

Après la mort de Paul II, qui n'eut pas le temps d'achever son ouvrage, et ne put voir aucun effet de ses prédications, son successeur, Sixte IV, ne négligea rien pour la défense de la chrétienté. A peine monté sur le trône pontifical, il députa des cardinaux dans plusieurs états de l'Europe, pour prêcher la paix entre les chrétiens et la guerre contre les Turcs. Les légats avaient pour instruction spéciale de presser la levée des décimes pour la croisade. Ils étaient autorisés à lancer les foudres de l'excommunication contre ceux qui s'opposeraient à cet impôt, ou qui en détourneraient les produits. Cette sévérité qui occasiona des troubles en Angleterre, et surtout en Allemagne, réussit dans d'autres pays, et fournit au souverain pontife des moyens de préparer la guerre. Mais aucun des princes de l'Occident ne prenait les armes, et la chrétienté se trouvait toujours exposée aux plus grands périls, lorsque la fortune lui envoya du fond de l'Asie un secours qu'elle n'espérait point.

De toutes les puissances qui avaient promis de combattre les Ottomans, la seule qui tint sa promesse, fut le roi de Perse, auquel Ca-

lixte III avait envoyé un missionnaire, et qui 1453-1481
s'était déclaré le fidèle allié des chrétiens. Dans sa réponse, le roi de Perse donnait au Pape les plus grands éloges, l'encourageait dans sa résolution d'attaquer Mahomet II, et lui annonçait que lui-même allait commencer les hostilités. Lorsqu'on reçut sa lettre à Rome, ses troupes s'avançaient à travers l'Arménie, et déjà plusieurs villes ottomanes étaient tombées au pouvoir des Persans. Mahomet fut obligé d'abandonner ou de suspendre ses projets de conquête du côté de l'Europe, pour marcher contre ses nouveaux ennemis, avec la plus grande partie des forces de son empire.

On aurait pu profiter de cette puissante diversion des Persans. Mais les Vénitiens, le roi de Naples et le pape, se présentèrent seuls pour faire la guerre aux Ottomans. Le souverain pontife avait fait construire vingt-quatre galères avec le produit des décimes levés pour la croisade. Cette flotte commandée par le cardinal Caraffe, et réunie dans le Tibre, après avoir été bénie par Sixte IV, alla se joindre à celle de Venise et de Naples, et parcourut les côtes de l'Ionie, et de la Pamphylie, portant la terreur dans toutes les villes maritimes des Ottomans. Les Vénitiens ne manquèrent pas de diriger la flotte chrétienne contre les villes dont

1453-1481 la richesse et le commerce leur faisaient ombrage. Satalie et Smyrne furent livrées à toutes les fureurs de la guerre; la première, située sur les côtes de la Pamphylie, était l'entrepôt des productions et des marchandises qu'on tirait de l'Inde et de l'Arabie. La seconde, située sur la mer d'Ionie, avait de riches manufactures, un commerce florissant. Les soldats chrétiens commirent dans ces deux villes tous les genres d'excès qu'ils avaient jusqu'alors reprochés aux Turcs. Après cette expédition de pirates, la flotte regagna les ports de l'Italie, et le cardinal Caraffe rentra dans Rome en triomphe, suivi de vingt-cinq captifs, montés sur de superbes chevaux, et de douze chameaux, chargés des dépouilles de l'ennemi. Les enseignes prises sur les Musulmans, et la chaîne du port de Satalie, furent solennellement suspendues à la porte et aux voûtes du Vatican.

Pendant qu'on célébrait à Rome ces faibles avantages, remportés sur les infidèles, Mahomet portait des coups plus terribles à ses ennemis; et lorsqu'il revint à Constantinople, il avait détruit les armées du roi de Perse. Ce qui donnait à l'empereur turc un avantage immense sur les puissances qui s'armaient contre lui, c'est que celles-ci n'étaient presque jamais d'accord entre elles, ni pour la défense, ni

pour l'attaque. La discorde ne tarda point à renaître parmi les princes chrétiens et surtout parmi les États de l'Italie. Le pape lui-même oublia l'esprit de paix et d'union qu'il avait prêché ; il oublia la guerre sainte ; et Venise, restée seule dans la lutte contre les Ottomans, fut obligée de demander la paix à Mahomet. 1453-1481

Les Ottomans profitaient de la paix comme de la guerre pour accroître leur puissance. Il ne restait plus rien des tristes débris de l'empire grec. Venise avait perdu toutes ses possesions dans l'Archipel et dans la Grèce; Gênes perdit enfin la riche colonie de Caffa en Crimée. De toutes les conquêtes des croisades les chrétiens n'avaient conservé que le royaume de Chypre et l'île de Rhodes.

Pendant plus d'un siècle, les rois de Chypre avaient imploré les secours de l'Occident et combattu avec quelques succès les Sarrazins et surtout les Mamelucks d'Égypte. Les villes maritimes de l'Italie protégeaient un royaume dont le commerce et la navigation tiraient de grands avantages. Chaque jour des guerriers venus d'Europe lui prêtaient l'appui de leurs armes. Peu d'années après la prise de Constantinople, nous voyons Jacques Cœur, qui avait obtenu la restitution de ses biens, s'établir dans l'île de Chypre et consacrer sa fortune et sa vie à la dé-

1453-1481 fense des chrétiens d'Orient. Après sa mort, on voyait, dans une église de Bourges qu'il avait fondée, cette inscription : *le Seigneur Jacques Cœur, capitaine-général de l'Église contre les infidèles* (1).

Le royaume de Chypre, après avoir résisté long-temps aux Musulmans, devint à la fin le théâtre et la proie des révolutions. Abandonné en quelque sorte par les puissances chrétiennes, obligées de se défendre elles-mêmes contre les Turcs, il s'était mis sous la protection des Mamelucks d'Égypte. Dans les temps de troubles, les mécontens se retiraient au Caire, et se faisaient protéger par une puissance qui avait un grand intérêt à entretenir la discorde. La fa-

(1) Jacques Cœur fut condamné à mort, et ses biens furent confisqués. Charles VII se contenta de bannir Jacques Cœur ; mais ses biens ne furent rendus que long-temps après. Soixante commis de Jacques Cœur se cotisèrent, et lui firent une somme de 60,000 écus, avec laquelle il se retira en Chypre, où il rétablit son commerce. Il y fonda un hôpital pour les pélerins, et un couvent de Carmes, où il fut enterré. Jacques Cœur avait bâti plusieurs maisons à Marseille, à Montpellier et à Bourges : entre autres, la belle maison où est aujourd'hui la Municipalité. Ce fut Louis XI qui réhabilita la mémoire de Jacques Cœur. L'inscription, dont il est ici question, devait être aussi dans l'hôpital pour les pélerins, en Chypre.

mille de Luzignan étant près de s'éteindre, une fille, seul rejeton de plusieurs rois, avait d'abord épousé un prince portugais, puis Louis, comte de Savoie. Mais le sultan du Caire et Mahomet II ne voulurent point souffrir qu'un prince latin portât la couronne de Chypre, et firent élire un fils naturel du dernier roi : Jacques, que sa naissance illégitime éloignait du trône, et qui avait troublé le royaume par ses prétentions ambitieuses, fut couronné roi de Chypre dans la ville du Caire, sous les auspices et en présence des Mamelucks. Ce qui dut ajouter au scandale de ce couronnement, le nouveau roi promit d'être fidèle au sultan d'Égypte et de payer cinq mille écus d'or pour l'entretien des grandes mosquées de la Mecque et de Jérusalem. C'est sur l'Évangile qu'il jurait de tenir cette promesse, et pour ne rien omettre de tout ce qu'exigeaient les Mamelucks, « Si je manque » à ma parole, ajouta-t-il, je serai apostat et » faussaire, je nierai l'existence de Jésus-Christ » et la virginité de sa mère ; je tuerai un cha» meau sur les fonts de baptême, et je maudi» rai le sacerdoce. » Telles étaient les paroles que l'envie de régner mettait dans la bouche d'un prince qui allait gouverner un royaume fondé par des soldats de Jésus-Christ. Il mourut peu de temps après avoir pris possession de 1453-1481

1453-1481 l'autorité suprême. Son peuple pensa que les jours de son règne et de sa vie avaient été abrégés par la justice divine.

La république de Venise qui avait adopté Catherine Cornaro, veuve de Jacques, s'empara dès-lors du royaume de Chypre, qu'elle défendit contre les Mamelucks, contre les Turcs, et qu'elle conserva jusqu'au milieu du siècle suivant.

L'île de Rhodes fixait tous les regards du monde chrétien. Cette île défendue par les chevaliers de Saint-Jean rappelait aux fidèles le souvenir de la Terre-Sainte, et les entretenait toujours dans l'espoir de revoir un jour l'étendard de Jésus-Christ flotter sur les murs de Jérusalem. Une jeunesse guerrière accourait, sans cesse, de toutes les contrées de l'Occident, et faisait revivre, en quelque sorte, l'ardeur, le zèle et les exploits des premières croisades. L'ordre des Hospitaliers, fidèle à sa première institution, protégeait toujours les pélerins qui se rendaient en Palestine, et défendait les navires chrétiens contre les attaques des Turcs, des Mamelucks et des pirates. Dès le commencement de son règne, Mahomet II avait sommé le grand-maître de lui payer un tribut, comme à son souverain; celui-ci se contenta de répondre : *nous ne devons la souveraineté de Rhodes qu'à Dieu*

*et à nos épées. Nôtre devoir est d'être les ennemis et non les tributaires des Ottomans.* Cette réponse irrita l'orgueil du sultan ; mais il dissimula son dépit, persuadé que la victoire lui donnerait bientôt ce qu'on lui refusait et le vengerait du noble dédain des chevaliers de Saint-Jean. 1453-1481

L'empereur ottoman, après avoir triomphé des Persans, était revenu à Constantinople, avec de nouveaux projets de conquête sur l'Europe, avec une nouvelle animosité contre les chrétiens ; et tout son empire se préparait à servir son ambition et sa colère. Si les Turcs n'avaient pas jusqu'alors précipité leurs invasions dans l'Occident, c'est que la différence de religion et de mœurs leur ôtait toute communication avec les nations chrétiennes, et qu'ils ignoraient entièrement l'état et les dispositions de la chrétienté, les forces qu'on pouvait leur opposer, et même le chemin qu'ils devaient suivre. Ils apprenaient à connaître les frontières de l'Europe, les côtes de la mer, épiaient les occasions, semblables au lion de l'Écriture qui rôde sans cesse pour chercher sa proie. Ils s'assuraient des postes avancés, et marchaient avec précaution vers le pays qu'ils voulaient conquérir, comme une armée s'approche d'une place qu'elle veut assiéger. Dans des excursions souvent répétées, ils

1453-1481 répandaient la terreur parmi les peuples qu'ils avaient le dessein d'attaquer ; et par les ravages qu'ils exerçaient, ils affaiblissaient les moyens de résistance de leurs ennemis. Mahomet s'était d'abord rendu maître de Négrepont et de Scutari, pour dominer, en quelque sorte, sur les côtes de la mer Adriatique et de la mer de Naples ; d'un autre côté, plusieurs de ses armées s'étaient dirigées vers le Danube pour s'ouvrir les routes de l'Allemagne ; et des troupes ottomanes avaient pénétré, le fer et la flamme à la main, jusque dans le Frioul, pour effrayer la république de Venise et reconnaître les avenues de l'Italie.

Quand tout fut prêt pour l'exécution de ses terribles desseins, le chef de l'empire ottoman résolut d'attaquer la chrétienté sur plusieurs points à la fois. Une nombreuse armée se mit en marche pour envahir la Hongrie et toutes les contrées voisines du Danube. Deux flottes portant un grand nombre de troupes devaient se diriger, l'une contre les chevaliers de Rhodes, dont Mahomet redoutait la bravoure ; l'autre contre les côtes de Naples, dont la conquête ouvrait les chemins de Rome et de l'Italie méridionale. Dans un si pressant danger, les espérances des Allemands et même d'une partie des États italiens reposaient sur les Hongrois.

Le roi de Hongrie était alors regardé comme 1453-1481
le gardien des frontières de l'Europe, et pour être toujours en mesure de combattre les Turcs, il recevait, chaque année, des secours en argent de la république de Venise et de l'empereur d'Allemagne. Le pape ajoutait à ces secours une partie des décimes levés pour la croisade, et ses légats ou les missionnaires du Saint-Siége excitaient sans cesse la valeur des soldats hongrois.

A l'approche de l'armée ottomane, toute la Hongrie, gouvernée par Mathias Corvin, fils d'Huniades, courut aux armes. L'armée hongroise rencontra les Turcs dans la Transylvanie, et leur livra la bataille; la victoire se décida pour les chrétiens, qui, dans un seul combat, détruisirent l'armée ennemie. Les chroniques contemporaines se sont moins attachées à décrire ce terrible combat que la joie des vainqueurs après leur triomphe. L'armée victorieuse assista tout entière à un banquet préparé sur le champ de bataille, couvert de morts, et tout fumant encore de carnage. Les chefs et les soldats mêlèrent leurs chants d'allégresse aux cris des blessés et des mourans, et dans l'ivresse du festin et de la victoire, formèrent des danses barbares sur les cadavres sanglans de leurs ennemis.

1453-1481 La guerre des chrétiens et des Turcs devenait chaque jour plus cruelle, et ne présentait plus que les scènes de la barbarie et de la destruction. Les menaces de Mahomet, le droit des gens et la foi des sermens sans cesse violés par les Turcs dans la paix comme dans la guerre; plusieurs milliers de chrétiens condamnés à mourir dans les supplices, pour avoir défendu leur patrie et leur religion; vingt années de combats, de périls et d'infortunes, avaient irrité la haine des soldats de la croix; la soif de la vengeance les rendit quelquefois aussi féroces que leurs ennemis; et, dans leurs triomphes, ils oublièrent trop souvent qu'ils combattaient pour la cause de l'Évangile. . . . . .

Tandis que les Turcs éprouvaient une sanglante défaite sur le Danube, la flotte de Mahomet, qui s'avançait sur l'île de Rhodes, devait trouver, dans les chevaliers de Saint-Jean, des ennemis non moins intrépides et non moins redoutables que les Hongrois. Le pacha qui commandait cette expédition, appartenait à cette famille impériale des Paléologues dont les humbles prières avaient tant de fois sollicité les secours de l'Europe chrétienne. Après la prise de Byzance, il embrassa la religion musulmane, et ne chercha plus qu'à seconder Mahomet II dans son projet d'exterminer la race des chrétiens en Orient.

Plusieurs historiens ont raconté avec étendue 1453-1481
les événemens du siége de Rhodes, et c'est peut-être ici l'occasion de réparer une grande injustice commise envers l'un des écrivains qui nous ont précédés. Un mot échappé à l'abbé de Vertot, et dont la critique s'est armée contre lui, a suffi pour lui ravir le plus noble prix des travaux d'un historien, la réputation de véracité (1). Après avoir examiné avec quelque soin les monumens historiques qui nous restent, et d'après lesquels l'auteur de l'*Histoire des Chevaliers de Malte* a décrit le siége de Rhodes, nous nous plaisons à rendre hommage à l'exactitude de ses récits, et nous ne craignons point d'y renvoyer nos lecteurs. C'est dans cet historien élégant qu'il faut

(1) Le mot de l'abbé de Vertot n'était qu'un mot de politesse adressé à quelqu'un qui lui offrait des documens, non dans l'intérêt de la vérité, mais dans l'intérêt de quelques familles, qui voulaient que leurs noms fussent mentionnés. En effet, si les documens qu'on lui présentait intéressaient la vérité, on n'aurait eu qu'à les publier; or, nous ne voyons pas qu'on ait rien publié sur le siége de Rhodes, qui puisse prouver que l'abbé de Vertot se soit trompé, ou qu'il ait oublié quelque chose d'important. On n'a pas même essayé d'attaquer l'authenticité des faits qu'il rapporte, par une critique qui soit parvenue jusqu'à nous. Il ne nous est resté que le mot fameux, *mon siége est fait*, sans qu'on ait cherché à expliquer dans quel sens, et à quel sujet ce mot a été dit.

1453-1481 voir la constance héroïque de d'Aubusson, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, l'infatigable intrépidité de ses chevaliers, se défendant au milieu des ruines, contre cent mille Ottomans armés de tout ce qu'avaient inventé l'art des siéges et le génie de la guerre. A l'approche des Turcs, le grand-maître de Rhodes avait imploré les armes des princes chrétiens; mais tous les secours qu'on lui envoya consistèrent en deux vaisseaux napolitains, qui n'arrivèrent qu'après la levée du siége, et quelques sommes d'argent qui furent le produit d'un jubilé ordonné par le Pape sur l'invitation de Louis XI.

La troisième expédition de Mahomet, et la plus importante pour ses projets de conquête, était celle qui devait se diriger contre le royaume de Naples. La flotte ottomane s'arrêta devant Otrante. Après quelques jours de siége, cette ville fut prise d'assaut, livrée au pillage, et sa population massacrée ou traînée en servitude. Cette invasion des Turcs, à laquelle on ne s'attendait point, répandit l'effroi dans toute l'Italie. Boufinius nous apprend que le pape eut un moment la pensée de quitter la ville des apôtres, et d'aller au-delà des Alpes, chercher un asile dans le royaume de France.

Il est probable que si Mahomet II avait réuni toutes ses forces contre le royaume de Naples,

il aurait pu pousser ses conquêtes jusqu'à Rome. 1453-1481
Mais la perte de son armée en Hongrie, et l'échec de ses meilleures troupes devant la ville de Rhodes, durent arrêter ou suspendre l'exécution de ses projets. Sixte IV, revenu de ses premières terreurs, implora les secours de la chrétienté. Le souverain pontife s'adressait à toutes les puissances ecclésiastiques et séculières, aux chrétiens de toutes les conditions; il les conjurait, par la miséricorde et les souffrances de Jésus-Christ, par le jugement dernier, où chacun serait placé selon ses œuvres, par les promesses du baptême, par l'obéissance due à l'église, il les suppliait de conserver entre eux, au moins pendant trois ans, la charité, la paix et la concorde. Il envoya partout des légats chargés d'apaiser les troubles et les guerres qui divisaient le monde chrétien. Ces légats avaient pour instruction d'agir avec modération et prudence; de ramener, par les voies de la persuasion, les peuples et les rois au véritable esprit de l'Evangile, et de ressembler dans leurs courses pieuses à la colombe qui revint dans l'arche, portant l'olivier pacifique. Afin d'encourager les princes par son exemple, le pontife fit partir, pour les côtes de Naples, les galères qu'il avait destinées à secourir l'île de Rhodes. Il ordonna en même temps des prières publiques; et pour attirer les

1453-1481 bénédictions du Ciel sur les armes des chrétiens, pour exciter la piété des fidèles, il ordonna que l'octave de tous les Saints fût célébrée dans l'église universelle, à commencer de l'année 1480, qu'il appelait dans sa bulle *l'octave du siècle.*

Avant la prise d'Otrante, l'Italie se trouvait plus divisée que jamais. L'ardeur des factions, les animosités qu'enfantait la jalousie, avaient tellement égaré les esprits que plusieurs États, plusieurs citoyens, ne voyaient, dans une invasion des Turcs, que la ruine d'un État voisin, ou d'une faction rivale. Venise fut alors accusée d'avoir attiré les troupes ottomanes dans le royaume de Naples. On doit dire néanmoins que la présence du danger, et surtout le récit des cruautés exercées par les farouches vainqueurs d'Otrante, reveillèrent dans tous les cœurs des sentimens généreux; et lorsque le souverain pontife, s'adressant aux Italiens, leur dit que le moment était venu de se lever en armes, s'ils voulaient défendre leurs terres, leurs familles, leur foi, leur liberté, toute l'Italie écouta ses exhortations et se réunit contre l'ennemi commun.

Les discours et les prières du chef de l'Église n'eurent pas le même succès en Angleterre, en Allemagne et en France. Les légats de la cour de Rome furent reçus partout avec respect, mais ils ne purent mettre un terme à la guerre éle-

vée entre les Anglais et les Écossais, ni étouffer 1453-1481
les germes d'une division toujours prête à éclater entre Louis XI et l'empereur Maximilien. Dans une diète germanique qui fut convoquée, on fit, comme à l'ordinaire, des discours pathétiques sur les calamités qui menaçaient l'Europe chrétienne; mais on ne prit point les armes.

Les Ottomans, renfermés dans Otrante, n'avaient point, il est vrai, assez de forces pour s'avancer en Italie, mais ils pouvaient chaque jour recevoir des renforts. Après avoir levé trois armées, l'empereur turc en rassemblait une quatrième dans la Bithynie, pour la diriger, selon les circonstances, contre les Mamelucks d'Égypte, ou contre les chrétiens d'Occident. Ces préparatifs et les nouvelles invasions qu'on avait à craindre, ne purent émouvoir l'indifférence générale. Les peuples et les princes qui ne se croyaient point menacés, revinrent à leurs divisions et à leurs querelles. Ils avaient abandonné le salut de la chrétienté aux soins de la Providence, lorsqu'on apprit la mort de Mahomet II; cette nouvelle se répandit partout à la fois, et fut reçue comme la nouvelle d'une grande victoire, surtout dans les pays qui redoutaient l'arrivée des Ottomans. A Rome, où la crainte avait été plus vive, le pape ordonna des prières, des fêtes, des processions, qui durèrent trois jours; et pendant ces

1453-1481 trois jours la pacifique artillerie du château Saint-Ange ne cessa de se faire entendre et d'annoncer la délivrance de l'Italie.

Cette joie que montrèrent les chrétiens peint, mieux que les longs récits de l'histoire, l'ambition, le génie, la fortune et la politique du héros barbare de l'islamisme. Pendant le cours de son règne, cinq pontifes s'étaient succédé sur la chaire de saint Pierre; tous avaient déployé l'ascendant de leur puissance temporelle et spirituelle pour arrêter les progrès de ses armes, et tous moururent avec la douleur de voir s'accroître et s'étendre cet empire, devant qui tout l'Orient tremblait, et dont l'Occident avait sans cesse à redouter les invasions.

1481-1571 Les Turcs abandonnèrent Otrante, et la division qui s'éleva dans la famille de Mahomet fit suspendre quelque temps les projets de la politique ottomane. *Jem-Jem*, que les chroniques des Latins appellent *Zizim*, disputa l'empire à Bajazet, et vaincu, il vint attendre dans l'Occident l'occasion favorable de recommencer la guerre. Les chevaliers de Rhodes le reçurent avec de grands honneurs. Il fut ensuite envoyé en France, et, par un des jeux bizarres de la fortune, une obscure commanderie de la province d'Auvergne devint un moment l'asile d'un prince qui prétendait au vaste em-

pire du Croissant. Sa présence parmi les puissances chrétiennes donnait de vives inquiétudes à Bajazet. Déjà le roi de Hongrie et le roi de Naples promettaient de donner au prince fugitif l'appui de leurs armées. L'empereur ottoman envoya des ambassadeurs à Charles VIII; il annonçait au monarque français que son dessein était de conquérir l'Égypte, et qu'il lui céderait volontiers le royaume de Jérusalem si on remettait Zizim entre ses mains. Dans le même temps, le sultan du Caire envoyait au Pape un des pères latins du Saint-Sépulcre, et demandait aussi qu'on lui remît le frère de Bajazet qu'il voulait montrer à la tête de son armée, dans une guerre contre les Turcs. Il offrait au souverain pontife, en échange d'un aussi grand service, cent mille ducats d'or, la possession de la ville sainte, et même la ville de Constantinople, si on en chassait les Turcs. Charles VIII n'était point encore en âge de régner, et la régente, occupée de rétablir la paix dans le royaume, n'écouta point la proposition de Bajazet. Le pape n'accepta pas non plus les offres brillantes du sultan d'Égypte. Mais l'importance qu'on mettait à la personne de Zizim lui donna la pensée qu'il pourrait s'en servir lui-même avec avantage. Il demanda et obtint qu'on lui livrât le frère de Bajazet; puis il exhorta les princes chrétiens à se réunir à lui, et promit

1481-1571 d'aller en personne à la conquête de la Grèce et de la Syrie. L'entreprise d'Innocent VIII rappelait celle de Pie II, et ne devait pas être plus heureuse. Le pontife s'en occupait avec plus de zèle que de succès, lorsqu'il mourut. Alexandre VI, qui lui succéda, s'était fait, par ses mœurs, une renommée qui repoussait la confiance des fidèles et ne permettait point d'espérer que les préparatifs d'une guerre sainte pussent jamais le détourner des soins de son ambition personnelle, ou l'arracher à ses affections profanes.

Cependant le royaume de Naples, qui avait occasioné tant de guerres, commencées et poursuivies sous les bannières de la croix, fit naître encore dans cette circonstance la pensée d'une entreprise qui ressemblait à une croisade. Le duc de Milan et plusieurs autres petits États, sans cesse occupés de troubler l'Italie et d'y appeler les armes étrangères pour accroître ou conserver leur puissance, persuadèrent à Charles VIII, monté sur le trône, de faire valoir les droits de la maison d'Anjou. Leurs sollicitations et leurs promesses brillantes réveillèrent l'ambition du jeune roi, qui résolut de conquérir le royaume de Naples, et proclama le dessein d'étendre ses conquêtes jusque sur les infidèles.

La passion des armes, l'esprit de la chevalerie, et ce qui restait dans les cœurs de l'ancienne

ardeur pour les croisades et les expéditions lointaines, secondèrent l'entreprise du monarque français. On fit dans tout le royaume des prières publiques et des processions pour le succès d'une expédition contre les Turcs. Les prédictions ou plutôt les inspirations poétiques de quelques écrivains du temps annoncèrent à toute l'Europe la délivrance de l'Orient. 1481-1571

Quand Charles VIII eut passé les Alpes avec son armée, tous les peuples de l'Italie le reçurent avec les plus vives démonstrations de la joie; l'amour de la liberté, l'esprit de dévotion, le sentiment de la galanterie, toutes les passions qui dominaient alors, semblaient attacher quelques espérances à l'issue de cette expédition. Les peuples imploraient le roi de France et ses chevaliers pour leur indépendance. Au milieu des fêtes brillantes de la chevalerie, on recevait les guerriers français comme les *champions de l'honneur des dames*. On donnait à Charles VIII le titre *d'envoyé de Dieu, de libérateur de l'église romaine* et de défenseur de la foi. Tous les actes du roi tendaient à faire croire que son expédition avait pour objet la gloire et le salut de la chrétienté. Il écrivit aux évêques de France pour leur demander les décimes de la croisade. « Notre intention, leur disait-il dans ses lettres, n'est pas seulement pour le

1481-1571 recouvrement de notre royaume de Naples, mais est au bien de l'Italie et au recouvrement de la Terre-Sainte. »

Tandis qu'en deçà et au-delà des Alpes les peuples se livraient à l'espérance et à la joie, la terreur régnait dans l'État de Naples. Alphonse s'adressait à tous ses alliés; il implorait surtout le secours du Saint-Siége, et, par un contraste singulier, tandis qu'il plaçait ses plus grandes espérances dans la cour de Rome, il envoyait des ambassadeurs à Constantinople pour avertir Bajazet des projets de Charles VIII sur la Grèce, pour conjurer l'empereur musulman de l'aider à défendre son royaume contre l'invasion des Français. Alexandre VI, qui avait embrassé la cause des princes d'Arragon, ne voyait pas, sans la plus vive inquiétude, la marche triomphante du roi de France, qui s'avançait vers Rome sans rencontrer d'obstacles. En vain il appela à son secours, et les États de l'Italie, et les Musulmans maîtres de la Grèce, en vain il essaya l'ascendant de sa puissance spirituelle; il se vit bientôt obligé de se soumettre, et d'ouvrir les portes de sa capitale à un prince qu'il regardait comme son ennemi, qu'il avait menacé tour à tour de la colère du ciel et de celle de Bajazet.

Ainsi la guerre que le roi de France avait juré de faire aux infidèles commencait par une vic-

toire remportée sur le Pape. D'après une des 1481-1571
conditions imposées au souverain pontife, le frère de Bajazet fut remis entre les mains de Charles VIII. Le malheureux *Jem-Jem*, qui ne connaissait rien de la politique dont il était le jouet, et dont il devait être bientôt la victime, remercia le pape de lui avoir rendu la liberté. Il se félicitait d'être *protégé par le grand roi de l'Occident*, et ne doutait point que les armes victorieuses des chrétiens ne le fissent remonter sur le trône ottoman. Cependant Charles VIII paraissait peu disposé à lui rendre l'empire de Constantinople, qu'il venait d'acheter pour lui-même. On a trouvé au siècle dernier, dans la chancellerie de Rome, un acte par lequel André Paléologue, despote d'Achaïe, et neveu de Constantin, avait vendu au roi de France tous ses droits à l'empire d'Orient pour une somme de quatre mille trois cents ducats d'or. Cet acte par lequel on vendait un empire par-devant notaire, et qui devait être ratifié par la victoire, nous paraît un monument historique très-curieux, et sert à nous faire connaître l'esprit et la politique de ces temps reculés; au reste, le monarque français semblait alors attacher peu de prix à cette espèce de traité, et n'en remplit point les conditions. Son attention se portait principalement sur le royaume de Naples, que

1481-1571 la fortune allait remettre entre ses mains, sans qu'il eût besoin de livrer une seule bataille.

Pendant que Charles prolongeait son séjour à Rome, Alphonse II, abandonné à ses propres forces, en proie à la terreur et au remords, poursuivi par les plaintes des Napolitains, descendait du trône, et courait s'ensevelir dans un monastère de Sicile. Son fils Ferdinand, qui lui avait succédé, quoiqu'il eût chassé les Turcs de la ville d'Otrante, et qu'il eût été proclamé le libérateur de l'Italie, ne put ranimer ni le courage de l'armée, ni la fidélité des peuples. Depuis qu'on annonçait l'arrivée des Français, le joug de la maison d'Arragon paraissait chaque jour plus insupportable. Lorsque Charles eut quitté l'état romain, au lieu de rencontrer des armées ennemies, il ne trouva sur son chemin que des députations qui venaient lui offrir la couronne de Naples. Bientôt la capitale le reçut en triomphe, et tout le royaume lui fut soumis.

La renommée ne tarda pas à porter dans la Grèce la nouvelle des conquêtes miraculeuses de Charles VIII. Les Turcs de l'Épire, frappés de terreur, croyaient à chaque instant voir arriver les Français. Nicolas Viguier ajoute que Bajazet eut *un tel épouvantement, qu'il fit venir tout son équipage de mer au détroit du bras de Saint-George pour se sauver en Asie.*

La présence de Zizim dans l'armée chrétienne excitait surtout les alarmes des Ottomans, mais la fortune avait épuisé tous ses prodiges en faveur des Français. *Jem-Jem*, que le roi de France espérait montrer aux ennemis de la foi, mourut presque subitement en arrivant dans le royaume de Naples. On accusa de cette mort le pape Alexandre VI, à qui Bajazet avait promis trois cent mille ducats d'or, *s'il aidait son frère à sortir des misères de cette vie*. Les historiens turcs racontent cet événement d'une manière différente : ils rapportent qu'un barbier de Constantinople, nommé Mustapha, fut envoyé pour empoisonner Zizim, et, ce qui peint d'un seul trait l'esprit et le caractère du despotisme ottoman, lorsque le barbier revint annoncer que le frère du sultan était mort, Bajazet l'éleva à la charge de grand-visir, tant le service paraissait important, et le crime digne de récompense. 1481-1571

Les conquêtes de Charles VIII, qui jetaient tant d'alarmes parmi les Turcs, commençaient à causer de vives inquiétudes à plusieurs États chrétiens. Il se forma contre les Français une ligue, dans laquelle entrèrent le Pape, l'empereur Maximilien, le roi d'Espagne, les principaux États de l'Italie. A l'exemple de Charles VIII, cette ligue prit pour prétexte une guerre contre les Turcs; mais son dessein ne resta pas long-

1481-1571 temps caché, car elle sollicita l'approbation et les secours de Bajazet. La politique, en cette occasion, ne craignit point de sacrifier des victimes chrétiennes, pour cimenter une alliance avec les disciples du Coran. Comme les Grecs de l'Épire et du Péloponèse cherchaient à profiter de l'entreprise du roi de France pour secouer le joug des Ottomans, ils avaient envoyé des députés en Italie. Le sénat de Venise fit arrêter ces députés, et livra leurs papiers aux envoyés du sultan. Cinquante mille habitans de la Grèce périrent victimes de cette lâche trahison.

D'un autre côté, l'inconstance des peuples, d'abord favorable aux armes du roi de France, et le mécontentement qu'inspire toujours la présence d'une armée victorieuse, changèrent tout à coup l'état des choses dans le royaume de Naples. Les Français, qui avaient été reçus avec tant d'enthousiasme, devinrent odieux, et toutes les espérances se tournèrent vers la famille d'Arragon, qu'on avait abandonnée. Charles, au lieu de diriger ses regards vers la Grèce, les retourna vers la France. Tandis qu'il se faisait couronner empereur de Byzance, et roi de Sicile, il ne songeait plus qu'à abandonner ses conquêtes. C'était un singulier contraste que le spectacle qui s'offrait à la fois des préparatifs d'une retraite et d'une cérémonie triomphale. Lorsque

la noblesse, le clergé, tous les corps de l'État, 1481-1571
venaient féliciter le prince victorieux, le peuple invoquait contre lui la protection du Ciel, et l'armée française attendait en silence l'ordre et le signal de son départ. Le lendemain de son couronnement, et comme s'il ne fût venu à Naples que pour cette vaine cérémonie, Charles VIII partit, accompagné de l'élite de ses chevaliers, et reprit tristement le chemin de son royaume. A son arrivée en Italie, il n'avait entendu dans sa marche que des bénédictions et des hymnes de triomphe. A son retour, il n'entendait plus que les malédictions des peuples et les menaces de ses ennemis. Il avait d'abord traversé l'Italie sans combat; pour en sortir, il fut obligé de livrer une bataille, et il regarda comme une victoire la liberté qu'on lui laissa de ramener les débris de son armée au-delà des Alpes.

Ainsi se termina cette entreprise de Charles VIII, qu'on voulut d'abord présenter comme une guerre sainte, qui fut dirigée par une politique imprévoyante, et dont les suites devinrent si funestes à la France et à l'Italie. Lorsqu'on s'occupait des préparatifs de cette guerre, il parut, comme nous l'avons dit plus haut, plusieurs écrits en prose et en vers, dans lesquels on prédisait de grandes victoires. Ces prédictions n'avaient pas seulement pour but d'exciter

1481-1571 l'enthousiasme du peuple, mais d'affermir dans son entreprise un monarque faible et irrésolu. Lorsqu'on lit les chants et les hymnes prophétiques des poëtes, on croit voir les Français partir pour la conquête des saints lieux. Mais la scène change lorsqu'on revient à l'histoire. Tout nous porte à penser qu'en cette circonstance les opinions religieuses, les sentimens de la chevalerie, ne furent que les auxiliaires d'une ambition malheureuse. C'est surtout à cette expédition de Naples qu'on peut appliquer ce que J. J. Rousseau dit quelque part des croisades : *L'intrigue des cabinets brouillait les affaires et la religion était le prétexte.*

La politique de Venise ne la préserva point de la colère de Bajazet, qui lui déclara la guerre. Alexandre VI publia un jubilé, et demanda des décimes au clergé de l'Europe pour les préparatifs d'une croisade contre les Turcs. L'empereur Maximilien, Louis XII, les rois de Castille, de Portugal et de Hongrie, parurent écouter un moment les propositions du Pape. Mais une défiance réciproque ne tarda pas à dissiper cette ligue chrétienne. En vain les prédicateurs de la croisade parlèrent dans leurs discours des menaces de Bajazet; ils ne purent persuader l'indifférence des peuples ; le souverain pontife trouva partout des obstacles dans la levée des décimes,

dans la distribution des indulgences. Le clergé français brava, en cette occasion, les censures ecclésiastiques; et ce qui montre la décadence du pouvoir pontifical, au moins pour ce qui regardait les croisades, une simple décision de la Faculté de théologie de Paris suffit alors pour renverser tout l'appareil des menaces et des foudres de Rome. 1481-1571

Nous avons montré comment et par quelles causes s'était affaibli l'esprit des croisades. Vers la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième, deux grands événemens achevèrent de détourner l'attention de l'Occident. L'Amérique venait d'être révélée à l'ancien monde, et les Portugais avaient doublé le cap de Bonne-Espérance. Sans doute que les progrès de la navigation, pendant les guerres saintes, avaient contribué aux découvertes de Vasco de Gama et de Christophe Colomb. Mais ces découvertes, lorsqu'elles furent une fois connues en Europe, occupèrent entièrement cet esprit actif, entreprenant et aventureux, qui avait si long-temps entretenu l'ardeur des expéditions contre les infidèles. La direction des esprits, les vues de la politique, les spéculations du commerce, tout fut changé; et l'on vit alors la grande révolution des croisades sur son déclin, se rencontrant en quelque sorte avec la révolution nouvelle qui

1481-1571 naissait de la découverte et de la conquête d'un nouveau monde.

Les Vénitiens, maîtres des anciennes routes du commerce de l'Inde, furent les premiers à s'apercevoir des changemens qui s'opéraient et dont les suites devaient leur être funestes. Ils envoyèrent secrètement des députés au sultan d'Égypte, intéressé comme eux à combattre l'influence des Portugais. La députation de Venise engagea le sultan du Caire à s'allier avec le roi de Calicut et quelques autres puissances indiennes, pour attaquer les flottes et les troupes du Portugal. La république se chargea d'envoyer en Égypte et sur les côtes d'Arabie des ouvriers pour fondre du canon, et des charpentiers pour construire des vaisseaux de guerre. Le monarque égyptien qui avait les mêmes intérêts que Venise, entra facilement dans le plan qu'on lui proposait; et pour arrêter les progrès des Portugais dans l'Inde, il voulut d'abord leur inspirer des craintes sur les lieux saints, qui avaient été long-temps et qui étaient encore un objet de vénération pour tous les fidèles de l'Occident. Il menaça de ruiner de fond en comble l'église du Saint-Sépulcre, de jeter au vent les cendres et les ornemens des Martyrs, de forcer tous les chrétiens de ses États à renier la foi du Christ. Un

cordelier de Jérusalem vint à Rome exprimer 1481-1571
les alarmes des chrétiens de la Palestine et des gardiens du saint tombeau. Le Pape fut saisi de terreur, et se hâta d'envoyer le cordelier au roi de Portugal, qu'il conjurait de faire à Dieu et à la chrétienté le sacrifice de ses nouvelles conquêtes. Le monarque portugais accueillit l'envoyé du Pape et des chrétiens d'Orient, lui donna des sommes considérables pour l'entretien des saints lieux, et répondit au souverain pontife qu'il ne craignait point de voir se réaliser les menaces du sultan, qu'il espérait au contraire brûler la Mecque et Médine, et soumettre à la foi de l'Evangile de vastes régions, si les princes de la chrétienté voulaient se réunir à lui.

Le sultan d'Égypte qui recevait des tributs de tous les pélerins, ne détruisit point les églises de Jérusalem ; mais il tenta une expédition contre les Portugais, de concert avec le roi de Cambaye et de Calicut. On équipa à Suez une flotte composée de six galères, d'un galion et de quatre bâtimens de charge, sur laquelle s'embarquèrent huit cents Mamelucks. La flotte égyptienne descendit le long de la mer rouge, côtoya l'Arabie, doubla le golfe de Perse et vint mouiller dans l'île et au port de Diu, un des points les plus importans pour le commerce de l'Inde. C'est de cette expédition que parle l'auteur de

1481-1571 la Lusiade lorsqu'il dit dans son neuvième livre : avec le secours des flottes venues du port d'Arsinoë, les Calicutiens espéraient reduire en cendres celles d'Emanuel; mais l'arbitre du ciel et de la terre trouve toujours les moyens d'exécuter les décrets de sa profonde sagesse. »

L'expédition des Mamelucks, malgré les succès qu'elle obtint d'abord, n'eut point le résultat qu'en attendaient le sultan du Caire et la république de Venise. Les Portugais dans leur désespoir avaient engagé le roi d'Ethiopie à détourner le cours du Nil. Le projet de fermer les nouvelles routes du commerce et le passage du cap de Bonne-Espérance n'était guère plus raisonnable. Au lieu de tenter la voie des armes, les sultans des Mamelucks auraient mieux servi les intérêts de Venise et ceux de leur propre puissance, s'ils avaient multiplié les canaux dans leurs provinces; s'ils avaient ouvert un passage commode, prompt et sûr, au commerce de l'Inde : par là ils auraient conservé à la navigation de la Méditerranée l'avantage qu'elle avait eu pendant plusieurs siècles sur la navigation de l'Océan, et les villes maritimes de l'Égypte et de l'Italie n'auraient pas vu tout à coup se tarir les sources de leur prospérité.

Tandis que la république de Venise voyait

avec effroi les causes de sa décadence future, 1481-1571
elle inspirait encore de la jalousie par l'éclat de ses richesses et de sa magnificence. Il s'élevait de nombreuses plaintes contre les Vénitiens, qu'on accusait généralement de tout sacrifier à l'intérêt de leur commerce, et de trahir ou de servir la cause des chrétiens, selon que la fidélité ou la trahison leur était profitable. Dans une diète que Maximilien avait convoquée à Augsbourg, l'ambassadeur de Louis XII, Hélian, prononça un discours véhément contre la nation vénitienne. Il lui reprocha d'abord d'avoir traversé, par ses hostilités et ses intrigues, une ligue formée contre les Turcs, entre le Pape, l'empereur d'Allemagne, le roi de France et le roi d'Arragon. L'orateur reprochait aux Vénitiens d'avoir refusé du secours à Constantinople assiégée par Mahomet II. « Leur flotte » était dans l'Hellespont pendant le siége; ils » pouvaient entendre les gémissemens d'un peu- » ple chrétien qui tombait sous le glaive des » barbares. Rien ne put émouvoir leur pitié. » Ils restèrent immobiles, et lorsque la ville » fut prise, ils achetèrent les dépouilles des » vaincus et vendirent aux Musulmans les mal- » heureux habitans de la Grèce réfugiés sous » leurs drapeaux. Plus tard lorsque les Otto- » mans assiégeaient Otrante, non-seulement

1481-1571 » les villes et les princes, mais les ordres mendians, avaient envoyé des secours aux assiégés. Les Vénitiens, dont la flotte se trouvait alors à l'ancre devant Corfou, virent avec indifférence, peut-être avec joie, les dangers et les malheurs d'une ville chrétienne. Non, Dieu ne pouvait pardonner à une nation qui, par son avarice, sa jalousie, son ambition, avait trahi la cause de la chrétienté, et paraissait s'entendre avec les Turcs, pour régner avec eux sur l'Orient et sur l'Occident. »

Hélian, en terminant son discours, invitait les États et les princes à réunir leurs efforts, pour exécuter les décrets de la justice divine et consommer la ruine de la république de Venise.

Ce discours, dans lequel on invoquait le nom du christianisme et qui ne respirait que la vengeance et la haine, fit une vive impression sur l'assemblée. Les passions qui s'allumèrent dans la diète d'Augsbourg et qui ne permettaient point de songer à la guerre contre les Turcs ne montrent que trop l'état d'agitation et de discorde où se trouvait alors la chrétienté. Nous ne parlerons point de la ligue formée d'abord contre Venise, de la ligue formée ensuite contre Louis XII, ni des événemens qui portèrent le trouble dans l'Italie et jusque dans le sein de l'Église, menacée d'un schisme.

Au concile de Latran, convoqué par Jules II, on déplora les désordres de la chrétienté, sans y porter rémède. On revint sur la guerre contre les Turcs, sans s'occuper des moyens de la poursuivre. Les exhortations du Pape, qu'on supposait animé par une politique ambitieuse, n'inspirèrent aucune confiance. Ce pontife, que Voltaire nous représente comme un mauvais prêtre et comme un grand prince, était entré d'une manière active dans les guerres entre les princes chrétiens. Depuis qu'il faisait la guerre en son nom, il ne pouvait remplir le rôle honorable de conciliateur et n'avait plus la considération attachée au titre de père des fidèles. Il ne put rétablir la paix qu'il avait lui-même troublée, et se trouvait dans l'impossibilité de diriger une entreprise contre les infidèles. 1481-1571

Au reste, les prédications de la croisade, si souvent répétées, ne frappaient plus les esprits. On avait tant de fois annoncé aux peuples des malheurs qui n'étaient point arrivés, qu'on ne pouvait plus réveiller leurs alarmes. Depuis la mort de Mahomet, les Turcs semblaient avoir renoncé à conquérir l'Europe. Bajazet avait d'abord attaqué sans succès les Mamelucks d'Égypte; il s'était endormi ensuite dans la mollesse et dans les plaisirs du sérail, ce qui avait donné aux chrétiens quelques années de repos

1481-1571 et de sécurité. Mais comme un prince indolent et efféminé ne remplissait point la première condition du despotisme ottoman, qui était la guerre, il irrita l'armée contre lui, et ses goûts pacifiques le firent tomber du trône. Sélim, qui lui succéda, plus ambitieux et plus cruel que Mahomet, accusé d'avoir empoisonné son père, couvert du sang de sa famille, fut à peine parvenu à l'empire qu'il promit aux Janissaires la conquête du monde, et qu'il menaça tout à la fois l'Italie et l'Allemagne, la Perse et l'Égypte.

Dans la douzième et dernière session du cinquième concile de Latran, Léon X s'occupa de prêcher une croisade contre le redoutable empereur des Ottomans. Il fit lire devant les pères du concile une lettre de l'empereur Maximilien, qui témoignait sa douleur de voir la chrétienté toujours en butte aux invasions d'une nation barbare.

Dans le même temps, l'empereur d'Allemagne, écrivant à son conseiller à la diète de Nuremberg, lui exprimait le desir qu'il avait toujours eu de rétablir l'empire de Constantin et de délivrer la Grèce de la domination des Turcs. « Nous aurions volontiers, disait-il, employé, à » cette entreprise, notre puissance et même notre personne, si les autres chefs de la chrétienté » nous avaient assisté. » En lisant ces lettres de

Maximilien, on pourrait croire que ce prince était plus touché que tous les autres du malheur des Grecs et des périls de la chrétienté. Mais l'inconstance et la légèreté de son caractère ne lui permirent point de pousser avec ardeur une entreprise à laquelle il paraissait mettre tant d'importance. Il passa sa vie à former des projets contre les Turcs, à faire la guerre à des puissances chrétiennes, et dans sa vieillesse il se consola, en pensant que la gloire de sauver l'Europe appartiendrait peut-être un jour à un prince de sa famille. 1481-1571

Tandis que les princes chrétiens s'exhortaient ainsi réciproquement à prendre les armes, sans qu'aucun d'eux renonçât aux intérêts de son ambition, et donnât l'exemple d'un généreux dévouement, Sélim, après avoir vaincu le roi de Perse, attaquait l'armée des Mamelucks, détrônait le sultan du Caire, et réunissait à ses vastes Etats tous les pays qu'avaient habités et possédés les Francs en Asie. Jérusalem vit alors flotter sur ses murailles l'étendard du Croissant, et le fils de Bajazet, à l'exemple d'Omar, profana, par sa présence, l'église du saint sépulcre. La Palestine ne faisait que subir une domination nouvelle, et rien n'était changé au sort des chrétiens. Mais comme l'Europe redoutait plus les Turcs, qui la menaçaient sans cesse, qu'elle

1481-1571 ne redoutait les Mamelucks, auxquels on avait cessé de faire la guerre, la nouvelle qu'on reçut en Occident de la conquête de Sélim, répandit partout la consternation et la douleur. Il semblait à la chrétienté que la ville sainte passât pour la première fois sous le joug des infidèles, et les sentimens de deuil et d'effroi qu'éprouvèrent alors les chrétiens, durent réveiller dans les esprits la pensée de délivrer le tombeau de Jésus-Christ.

On doit ajouter que les dernières victoires de Sélim achevaient de renverser en Orient toutes les puissances rivales des Turcs, et qu'en accroissant d'une manière effrayante les forces de l'empire ottoman, elles ne lui laissaient plus d'autres ennemis à combattre que les peuples de l'Occident.

Léon X s'occupa sérieusement des dangers qui menaçaient la chrétienté, et résolut d'armer les principales puissances de l'Europe contre les Turcs. Le souverain pontife annonça son projet au collége des Cardinaux. Les prélats les plus distingués par leur savoir et leur habileté dans leurs négociations furent envoyés en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, avec la mission d'apaiser toutes les querelles qui divisaient les princes, et de former une puissante ligue contre les ennemis de la république chrétienne. Léon X, qui se

déclarait d'avance le chef de cette ligue sainte, proclama une trêve de cinq ans entre tous les États de l'Europe, et menaça de l'excommunication ceux qui troubleraient la paix. 1481-1571

Tandis que le Pape portait ainsi toute son attention sur les préparatifs d'une croisade, les poëtes et les orateurs, dont il encourageait les travaux, le représentaient déjà comme le libérateur du monde chrétien. Le célèbre Vida dans une ode saphique adressée à Léon X chantait les travaux et les conquêtes futures du pontife. Entraîné par son enthousiasme poétique, il jurait d'aller, couvert d'un brillant acier, jusqu'aux extrémités du monde, et de boire dans un casque d'airain l'eau du Xanthe et de l'Indus. Il se vantait d'abattre avec son glaive les rois barbares de l'Asie, et croyait déjà voir la postérité placer son nom parmi ceux des guerriers qui n'avaient jamais connu la crainte. Vida dans son ode sur la croisade ne parle ni de Jésus-Christ ni de la croix, mais de Bellone et d'Apollon. Ses vers paraissent bien moins une inspiration de l'Évangile qu'une imitation d'Horace ; et les louanges qu'il adresse au chef de l'église chrétienne ressemblent tout à fait pour le ton et pour la forme à celles que le chantre de Tybur adressait à Auguste. Pendant que Vida, dans des vers profanes, félicitait ainsi Léon X des lau-

1481-1572 riers qu'il allait cueillir, au milieu des travaux et des périls d'une guerre sainte, un autre littérateur non moins célèbre, dans une épître en prose, imprimée à la tête des oraisons de Cicéron, adressait au pontife les mêmes félicitations et les mêmes éloges. Novagero se plaisait à célébrer d'avance ces jours de gloire où le Pape reviendrait en triomphe dans la ville éternelle, après avoir reculé les limites du monde chrétien, ces jours heureux, où toute l'Italie, où tous les peuples le révèreraient comme une Divinité descendue du ciel pour leur délivrance.

L'Italie était alors remplie de Grecs réfugiés, parmi lesquels se trouvaient d'illustres savans, qui exerçaient une grande influence sur les esprits, et ne cessaient de représenter les Turcs comme un peuple barbare et féroce. La langue grecque s'enseignait avec succès dans les plus célèbres écoles, et la direction nouvelle des études, l'admiration qu'inspiraient les chefs-d'œuvre de la Grèce, ajoutaient encore à la haine des peuples contre les farouches dominateurs de Byzance, d'Athènes et de Jérusalem. Ainsi, tous les disciples d'Homère et de Platon s'associaient, en quelque sorte, par leurs vœux et par leurs discours, à l'entreprise du souverain pontife. On a pu remarquer que la manière de prêcher les croisades, et les motifs qu'on alléguait pour exci-

ter l'ardeur des chrétiens, différaient selon les circonstances, et tenaient presque toujours aux idées dominantes de chaque époque. Au temps dont nous parlons, tout devait porter le caractère et l'empreinte du beau siècle de Léon X; et, si les croisades avaient pu contribuer à la renaissance des lettres, il était juste que les lettres, à leur tour, fussent, pour quelque chose, dans une guerre entreprise contre les ennemis de la civilisation et des lumières. 1481-1571

Les envoyés de la cour de Rome avaient été accueillis avec distinction dans tous les États de l'Europe, et n'avaient négligé ni les exhortations évangéliques, ni les séductions, ni les promesses, ni aucun des ressorts de la politique profane, pour disposer les princes chrétiens à la croisade proclamée par le Pape. Le sacré collége se réjouit du succès de leur mission, et le Pape, pour en remercier le Ciel, pour attirer les bénédictions divines sur son entreprise, ordonna qu'on ferait, pendant trois jours, des processions et des prières dans la capitale du monde chrétien. Il célébra lui-même l'office divin, distribua des aumônes, et se rendit les pieds nuds et la tête découverte dans l'église des Saints-Apôtres.

Sadolet, secrétaire du Saint-Siége, l'un des favoris les plus distingués des Muses, et qui, au jugement d'Érasme, avait, dans ses écrits, l'a-

1481-1571 bondance et la manière de Cicéron, prononça, en présence du clergé et du peuple romain, un discours, dans lequel il célébra le zèle et l'activité du souverain pontife, l'empressement des princes chrétiens à faire la paix entre eux, le désir qu'ils témoignaient de réunir leurs forces contre les Turcs : l'orateur rappelait, à son auditoire, l'empereur d'Allemagne et le Roi de France, glorieux appuis de la chrétienté ; l'archiduc Charles, roi de Castille, dont la jeunesse montrait toutes les vertus de l'age mûr ; le roi d'Angleterre, invincible défenseur de la foi ; Emmanuel, roi de Portugal, toujours prêt à sacrifier ses propres intérêts à ceux de l'Église ; Louis II, roi de Hongrie, et Sigismond, roi de Pologne : le premier, jeune prince, l'espérance des chrétiens ; le second, digne d'être leur chef ; le roi de Danemarck, dont l'Europe connaissait le dévouement à la religion ; Jacques, roi d'Écosse, que les exemples de sa famille devaient retenir dans le chemin de la vertu et de la gloire. Parmi les États chrétiens, sur lesquels l'humanité et la religion devaient placer leurs espérances, Sadolet n'oubliait point la nation helvétique, nation puissante et belliqueuse, qui brûlait d'un si grand zèle pour la guerre contre les Turcs, que ses nombreux soldats étaient déjà prêts à marcher, et n'attendaient que le signal

du chef de l'Église. L'orateur sacré finissait par 1481-1571
une apostrophe véhémente à la race des Ottomans, qu'il menaçait des forces réunies de l'Europe, et par une invocation à Dieu, qu'il conjurait de bénir les armes de tant de princes, de tant de peuples chrétiens, afin que l'empire du monde fût arraché à Mahomet, et que les louanges de Jésus-Christ pussent enfin retentir du midi au septentrion et de l'occident à l'orient.

Léon X était sans cesse occupé de la croisade qu'il avait prêchée. Il consultait les habiles capitaines, prenait des informations sur les forces des Turcs, sur les moyens de les attaquer avec avantage : le moyen le plus sûr était de lever de nombreuses armées. Dans ses lettres aux princes et aux fidèles, il exhortait les chrétiens à ne point négliger les prières et les austérités de la pénitence ; mais il leur recommandait surtout de préparer leurs armes et d'opposer la force et la valeur à leurs redoutables ennemis. De concert avec les principaux États de la chrétienté, il arrêta enfin le plan de la guerre sainte. L'empereur d'Allemagne, devait fournir une armée à laquelle se joindrait la cavalerie hongroise et polonaise. Le roi de France, avec toutes ses forces, avec celles des Vénitiens et de plusieurs États d'Italie, avec seize mille Suisses, devait s'embarquer à Brindes, et descendre sur les côtes de la Grèce, tan-

1481-1571 dis que les flottes d'Espagne, de Portugal et d'Angleterre partiraient de Carthagène et des ports voisins, pour transporter les troupes espagnoles sur les rives de l'Hellespont. Le Pape se proposait de s'embarquer lui-même au port d'Ancône, pour se rendre sous les murs de Constantinople, rendez-vous général de toutes les forces chrétiennes.

Ce plan était gigantesque, et jamais l'empire ottoman n'aurait couru de plus grands dangers, si d'aussi vastes desseins avaient pu être mis à exécution. Mais les monarques chrétiens purent à peine observer, pendant quelques mois, la trève proclamée par le Pape, et qu'ils avaient acceptée : chacun d'eux s'était engagé à fournir pour la croisade des troupes qui leur devenaient chaque jour plus nécessaires dans leurs propres États qu'ils voulaient agrandir ou défendre. La vieillesse de Maximilien, la vacance prochaine du trône impérial tenaient alors toutes les ambitions dans l'attente : bientôt la rivalité de Charles-Quint et de François I[er] ralluma la guerre en Europe, et la chrétienté, troublée par les querelles des princes, ne songea plus qu'elle pouvait être envahie par les Turcs.

Au reste, ces dissensions politiques ne furent pas le seul obstacle à l'exécution des projets de Léon X. Une autre difficulté naissait de la le-

vée des décimes. Partout le clergé paraissait avoir 1481-1371
la même indifférence que les princes pour des guerres qui le ruinaient. Les peuples craignaient de voir leurs aumônes employées à des entreprises qui n'avaient point pour objet le triomphe de la religion. Le légat du Pape en Espagne s'adressa d'abord aux Arragonais, qui répondirent par un refus formel, exprimé dans un synode national. Le cardinal Ximenès déclara, au nom du roi de Castille, que les Espagnols ne croyaient point aux menaces des Turcs, et qu'ils ne donneraient point d'argent avant que le Pape eût positivement annoncé l'emploi qu'il en voulait faire. Si les dispositions et les volontés de la cour de Rome trouvèrent moins de résistance et n'occasionèrent point de troubles en France et en Angleterre, c'est que le cardinal Wolsey, ministre de Henri VIII, fut associé à la mission du légat apostolique, et que Léon X abandonna à François Ier la levée des décimes dans son royaume.

Nous avons sous les yeux plusieurs pièces historiques qui n'ont jamais été imprimées, et qui nous servent à jeter un grand jour sur les circonstances dont nous parlons; la première est une lettre de François Ier, datée d'Amboise, le 16 décembre 1516, par laquelle *maître Josse de Lagarde, docteur en théologie, vicaire-géné-*

1481-1571 *ral de l'église cathédrale de Toulouse* est nommé commissaire, *touchant le fait de la croisade dans le diocèse.* Le roi de France expose dans une autre lettre le but du jubilé qui allait s'ouvrir : *c'étoit pour implorer à faire la guerre aux infidèles et conquérir la Terre-Sainte et l'empire de Grèce, détenus et usurpés par lesdits infidèles.* A ces lettres patentes, se trouvent jointes des instructions données par le Roi de concert avec le légat du Pape, pour l'exécution de la bulle qui ordonne la prédication de la croisade dans le royaume de France pendant les deux années 1517 et 1518. Ces instructions recommandent d'abord de choisir de bons prédicateurs, chargés de faire de *beaux et dévots sermons au peuple*, et d'expliquer *les facultés et dispenses qui se trouvent dans la bulle*, ainsi que les *justes et les saintes causes et raisons pour lesquelles il est ordonné que pendant deux ans, toutes autres indulgences, tous autres pardons généraux et particuliers sont suspendus et révoqués.*

Après avoir parlé du choix des prédicateurs et de la manière dont ils doivent prêcher, les lettres patentes du Roi, donnent quelques instructions sur le choix des confesseurs. Le commissaire-général de la croisade pouvait en choisir autant qu'il le jugerait convenable pour chaque église où se trouvaient *les troncs et questes*

du jubilé. Il lui était recommandé d'en nommer 1481-1571
six pour la cathédrale du diocèse, *gens de bonne conscience, hors de suspicion.* Les ecclésiastiques, choisis ainsi par le commissaire, avaient la mission de confesser ceux qui voudraient gagner les indulgences, et pour éviter toute espèce de désordres qui pourraient naître de l'esprit de rivalité, *ils avaient, à l'exclusion de tous autres, puissance de faire des compositions et restitutions, et bailler l'absolution d'icelles*, etc.

Enfin, l'ordonnance royale n'oublie rien des circonstances qui accompagnaient la prédication d'une croisade, des formes dans lesquelles on devait procéder à la distribution des indulgences. Elle va jusqu'à régler la construction des troncs placés dans les églises, pour recevoir les offrandes des fidèles, et les cérémonies religieuses qui doivent être observées pendant le jubilé (1). En-

(1) Voici le passage de l'ordonnance sur les bannières qu'on devait porter dans les processions. *Il sera fait, en même temps, une belle bannière à laquelle sera painct notre Saint-Père le pape, en son grand pontificat, accompagné de plusieurs cardinaux et autres prélats, étant en pontificat et mythrés de mythres blanches ; le Pape sera à dextre, et le roi à la senestre, le tout armé en blanc, excepté le harnois de fastes que porteroit son écuyer, accompagné de plusieurs princes et autres seigneurs, tous armés ; de l'austre costé de laditte bannière, des fastes et austres peintures pleines de Turcs et autres infidèles.*

1481-1571 tre autres dispositions, cette ordonnance portait qu'il serait fait *une grande quantité de confessionaux* ou billets d'absolution et d'indulgences; que ces billets, signés par un notaire, seraient envoyés au commissaire général *qui les scellerait* DU SCEL *envoyé par le Roi*, et qu'on y laisserait une place en blanc, pour écrire le nom de celui ou de celle qui voudrait se les procurer. L'instruction royale ajoutait que le commissaire *feroit bien et honnestement accoustre son tronc, au millieu duquel seroit une belle et grande croix, en laquelle on escriroit, en grosse et belle lettre*, IN HOC SIGNO VINCES..... Pour que rien ne manquât de ce qui pouvait *émouvoir le peuple à dévotion*, il était, en outre, ordonné de faire des processions solennelles, et d'y porter *une belle bannière*, où seraient, d'un côté, les portraits du Pape et du roi de France, de l'autre, des *peintures pleines de Turcs et autres infidèles*.

Dans cette ordonnance, dont nous nous plaisons à rappeler l'esprit et les expressions, ce que l'histoire doit surtout faire remarquer, ce sont les nombreuses précautions contre l'infidélité et la fraude. Les distributeurs des indulgences étaient obligés de consulter une taxe pour toutes les dispenses et *réhabilitations*. Les troncs dans lesquels se déposait l'argent des fidèles, avaient trois serru-

res et trois clefs, et ne s'ouvraient qu'en présence 1481-1571
de témoins; parmi les pièces que nous venons de citer, se trouve un procès-verbal de l'ouverture des troncs (1), avec un compte rendu des recettes et des dépenses, dans lequel les détails les plus minutieux ne sont point négligés, et qui montre jusqu'à quel point on portait l'exactitude et la surveillance. Ces précautions rigoureuses étaient d'autant plus nécessaires, que les peuples se trouvaient portés à la défiance par les exemples du passé; il s'en fallait de beaucoup que les percepteurs des deniers levés pour les croisades, fussent tous *gens de bonne conscience et hors de suspicion*. Plus le motif pour lequel on levait ce tribut paraissait sacré, plus on était prompt à se défier, et plus la charité elle-même devait se montrer inquiète sur l'emploi qu'on pouvait faire de ses offrandes. Sur ce point comme sur les autres, l'autorité avait d'autant plus besoin d'exercer une surveillance sévère, que parmi les orateurs de la croisade, il s'en trouvait toujours quelques-uns qui montraient plus de zèle que de sagesse, et dont les prédications étaient un véritable

(1) Toutes ces pièces sont inédites, et quoiqu'elles soient très-volumineuses, nous avons cru devoir les imprimer parmi les pièces justificatives qui se trouvent à la fin de ce volume.

1481-1571 sujet de scandale. Comme la plupart d'entre eux recevaient un salaire proportionné à la quantité d'argent versé dans les troncs des églises, plusieurs ne manquaient point d'exagérer les promesses du souverain pontife et les priviléges accordés aux dons de la charité. L'histoire nous rapporte l'exemple d'un prédicateur qui fit entendre dans la chaire évangélique cette maxime condamnable : *Lorsqu'une pièce de monnaie est remise au tronc de la croisade pour la délivrance d'une âme du purgatoire, aussitôt cette âme se trouve délivrée, et s'envole vers le ciel.* La Faculté de Théologie de Paris censura cette proposition, comme contraire aux dogmes de l'Église. La prudence des chefs de l'Église gallicane et les sages mesures prises par le roi de France prévinrent ainsi de plus grands désordres. Il n'en fut pas de même en Allemagne, où les esprits étaient portés au plus haut point d'irritation et de mécontentement; où des semences de trouble et d'hérésie commençaient à se développer jusque dans le sein du clergé.

On a pu voir jusqu'ici combien la cour de Rome se montrait chaque jour plus facile à ouvrir le trésor des indulgences pontificales. Dans les premières expéditions d'Orient, ces indulgences n'étaient accordées qu'aux pélerins de la Terre-Sainte. On les accorda ensuite à ceux qui fournis-

saient à l'entretien des croisés. Plus tard, on les accorda aux fidèles qui écoutaient les sermons des prédicateurs de la croisade, quelquefois même à ceux qui assistaient à la messe des légats du Pape. Comme la distribution et la vente des indulgences était une source inépuisable de richesses, Léon X imagina de les accorder non-seulement à ceux qui, par leurs aumônes, fourniraient aux frais de la guerre contre les Turcs, mais à tous les fidèles dont la pieuse libéralité contribuerait aux dépenses nécessaires pour achever la construction de l'église de St.-Pierre, commencée par son prédécesseur Jules II. Quoique cette destination eût quelque chose de noble, de vénérablement utile, quoiqu'elle fût digne, en quelque sorte, d'un siècle où les arts jetèrent un grand éclat, beaucoup de chrétiens, surtout en Allemagne, n'y virent d'abord qu'une véritable profanation, et un moyen nouveau pour la cour de Rome de s'enrichir aux dépens des fidèles. 1481-1571

Albert, archevêque de Mayence, chargé de nommer les prédicateurs du jubilé et les distributeurs des indulgences pontificales, nomma pour la Saxe les Frères Prêcheurs ou Dominicains, à l'exclusion des Frères Mineurs ou Augustins, qui avaient quelquefois rempli ces sortes de missions. Ces derniers se montrèrent jaloux de la préférence; et comme on n'avait pris aucune précaution, ni pour prévenir les effets de cette rivalité, ni pour arrêter les abus qui pourraient se commettre, il arriva que les Augustins censurèrent avec amertume la conduite, les mœurs, les opinions des Dominicains, et

1481-1571 que ceux-ci ne justifièrent que trop les plaintes de leurs adversaires.

Luther, religieux Augustin, se fit connaître dans ces violentes querelles, et se distingua par la chaleur de son éloquence (1); il s'éleva vivement contre les prédicateurs qu'on avait choisis pour recueillir les tributs des fidèles, et parmi les propositions qu'il débita en chaire, l'histoire nous a conservé celle-ci, qui fut censurée par Léon X : *C'est un péché de résister aux Turcs, attendu que la Providence se sert de cette nation infidèle, pour visiter les iniquités de son peuple.* Cette étrange maxime s'accrédita parmi les partisans de Luther; et lorsque le légat du Pape demanda dans la diète de Ratisbonne, la levée des décimes destinés à la croisade, il trouva une vive opposition. De toutes les parties de l'Allemagne, il s'éleva des murmures et des plaintes. On reprocha à la cour de Rome de mettre à l'encan les choses saintes : on la compara au berger infidèle qui tond les brebis confiées à ses soins; on l'accusa de dépouiller les peuples crédules, de ruiner les nations et les

(1) Quelques écrivains ont prétendu contre l'opinion de Bossuet et de David Hume, que Luther n'avait point été entraîné dans son opposition par un motif de jalousie, et par un sentiment d'amour-propre. Malgré leurs objections, le fait est resté démontré. Le savant Moshein n'a pas jugé à propos, dans son histoire, de justifier Luther sur ce point, qui est d'ailleurs de peu d'importance.

rois, d'accumuler sur les chrétiens plus de misères que ne pouvait leur en causer la domination des Turcs. 1481-1571

Depuis plus d'un siècle, ces sortes d'accusations retentissaient en Allemagne, chaque fois qu'on levait des deniers pour les croisades, ou qu'un tribut quelconque était imposé aux chrétiens par le souverain pontife. Les réformateurs profitèrent de cette disposition des esprits pour répandre des idées nouvelles et tenter une révolution dans l'Église. Chez une nation portée par son génie et son caractère aux idées spéculatives, les nouveautés philosophiques et religieuses devaient trouver plus qu'ailleurs de chauds partisans et d'ardens apôtres. Il faut ajouter que l'Allemagne était un des pays de la chrétienté que la cour de Rome avait le moins épargnés dans sa toute-puissance, et que l'esprit d'opposition y avait pris naissance au milieu des longues querelles élevées entre le sacerdoce et l'empire. Une fois qu'on eut brisé le lien qui unissait les esprits et qu'on eut secoué le joug d'une autorité consacrée par le temps, l'opposition ne connut plus de bornes; il n'y eut plus de mesure pour les opinions : l'Église fut attaquée de tous les côtés à la fois, et par mille sectes différentes, toutes opposées à la cour de Rome, la plupart opposées entre elles. Dès-lors

1481-1571 éclata cette révolution qui devait à jamais séparer de la communion romaine plusieurs peuples de la chrétienté.

Nous n'avons point à parler des événemens qui accompagnèrent le schisme de Luther ; mais il est curieux de voir que l'origine de la réforme se trouve liée, non pas directement aux croisades, mais à l'abus des indulgences promulguées pour les croisades.

Comme tous ceux qui commencent des révolutions, Luther ne savait point jusqu'où pouvait aller son opposition à la cour de Rome; il attaqua d'abord quelques abus de l'autorité pontificale, et finit bientôt par attaquer l'autorité elle-même. Les opinions qu'il avait échauffées par son éloquence, les passions qu'il avait fait naître parmi ses disciples, l'entrainèrent lui-même beaucoup plus loin qu'il n'aurait pu le prévoir : ceux qui avaient le plus grand intérêt à combattre les doctrines du réformateur, ne virent pas plus que lui, ce que ces doctrines devaient amener avec elles. L'Allemagne divisée en mille Etats différens, et livrée à tous les genres de désordres, n'avait aucune autorité assez forte et assez prévoyante, pour prévenir les effets d'un schisme. A la cour de Rome, personne n'avait pu croire qu'un simple moine ébranlât jamais les colonnes de l'Église; au milieu de la

pompe et de l'éclat des arts qu'il protégeait, distrait par les soins d'une politique ambitieuse, Léon X oublia trop peut-être les progrès de Luther. Il eut tort surtout d'abandonner entièrement l'expédition contre les Turcs qu'il avait annoncée dans tout le monde chrétien, et qui pouvait, au moins dans les premiers momens, offrir une utile distraction aux esprits dominés par les idées de la réforme. L'entreprise d'une guerre sainte qu'il avait suivie avec tant de chaleur, au commencement de son pontificat, et pour laquelle les poëtes lui promettaient une gloire éternelle, cette entreprise, lorsqu'il mourut, n'occupait plus sa pensée ni celle de ses contemporains. 1481-1571

Cependant le successeur de Sélim, Soliman, venait de s'emparer de Belgrade et menaçait l'île de Rhodes. Cette île était la dernière colonie des chrétiens en Asie. Tant que les chevaliers de Saint-Jean en restaient les maîtres, le sultan des Turcs pouvait craindre qu'on ne formât en Occident quelque grande expédition pour le recouvrement de la Palestine et de la Syrie, et même pour la conquête de l'Egypte, qui venait d'être réunie à l'empire ottoman.

Le grand-maître des Hospitaliers envoya solliciter les secours de l'Europe chrétienne. Charles-Quint venait de réunir sur sa tête la couronne impériale et celle des Espagnes. Tout occupé

1481-1571 d'abattre la puissance de la France, et cherchant à entraîner le pape Adrien VI dans une guerre contre le roi très-chrétien, l'empereur fut peu touché du danger qui menaçait les chevaliers de Rhodes. Le souverain pontife n'osa les secourir et solliciter pour eux l'appui de la chrétienté. François Ier montra des sentimens plus généreux, mais dans la situation où se trouvait le royaume, il ne pût envoyer les secours qu'il avait promis.

Les chevaliers de Rhodes restèrent réduits à leurs propres forces. L'histoire a célébré les travaux et les prodiges d'héroïsme par lesquels l'ordre des Hospitaliers illustra sa défense. Après plusieurs mois de combats, Rhodes tomba au pouvoir de Soliman. Ce fut un spectacle bien touchant que celui du grand maître l'Isle-Adam, le père de ses chevaliers et de ses sujets, entraînant avec lui les tristes débris de l'ordre et tout le peuple de Rhodes, qui avait voulu le suivre. Il aborda sur les côtes du royaume de Naples, non loin des lieux où Virgile fait débarquer le pieux Énée avec les glorieux restes de Troie. Si l'esprit des croisades avait pu se ranimer, quels cœurs seraient restés sans émotion, en voyant ce vénérable vieillard, suivi de ses fidèles compagnons d'infortune, cherchant un asile, implorant la compassion, et sollicitant pour prix de ses ser-

vices passés un coin de terre où lui et ses guer- 1481-1571
riers pussent encore déployer l'étendard de la religion et combattre les infidèles.

Lorsque le grand-maître se mit en marche pour Rome, Adrien VI déclarait la guerre au roi de France; une ligue s'était formée entre le souverain pontife, l'empereur, le roi d'Angleterre et le duc de Milan. Dans cet état de choses, les chrétiens d'Orient ne pouvaient espérer aucun secours. Après la mort d'Adrien, le pape Clément VII se montra plus favorable à l'ordre des Hospitaliers. Il accueillit le grand-maître avec toutes les démonstrations d'une tendresse paternelle. Lorsque dans le consistoire le chancelier de l'ordre raconta les exploits et les revers des chevaliers, le souverain pontife et les prélats de Rome versèrent des larmes et promirent d'intéresser à de si nobles infortunes toutes les puissances du monde chrétien. Malheureusement pour l'ordre de Saint-Jean, les puissances de l'Europe étaient plus que jamais divisées entre elles. François Ier fut fait prisonnier à la bataille de Pavie. Le Pape qui avait voulu reprendre le titre de conciliateur ne fit qu'animer contre lui la haine et la colère de Charles-Quint. Au milieu de ces divisions on oublia les chevaliers de Rhodes, et ce ne fut que dix ans après la conquête de Soliman que

1481-1571 ces nobles guerriers purent obtenir de l'empereur le rocher de Malte, où ils devinrent encore la terreur des Musulmans.

Tandis que l'Europe était ainsi troublée, le conquérant de Rhodes et de Belgrade reparaissait menaçant sur les rives du Danube. Louis II chercha à ranimer le patriotisme des Hongrois, et fit revivre l'ancien usage d'exposer en public un sabre ensanglanté, signal de la guerre et des périls de la patrie. Les exhortations du monarque, celles du clergé, l'approche de l'ennemi, ne purent apaiser les discordes nées de l'anarchie féodale et des longs malheurs de la Hongrie. Le monarque hongrois ne put rassembler que vingt-deux mille hommes pour les opposer à l'armée de Soliman. Louis, jeune prince sans expérience, qui se laissait conduire, même dans la guerre, par des ecclésiastiques, nomma pour général de son armée Paul Tomory, sorti naguère d'un couvent de Cordeliers, pour être archevêque de Colotza. On ne peut savoir si dans cette circonstance le roi de Hongrie fut obligé de se livrer au clergé, parce qu'il était abandonné par la noblesse, ou si la noblesse l'abandonna parce qu'il se livrait au clergé. Comme le pape excitait sans cesse les Hongrois à défendre leur propre pays, les ecclésiastiques de Hongrie qui étaient ses interprètes auprès

des fidèles, et même auprès du roi, devaient 1481-1571.
naturellement exercer une grande influence pour tout ce qui concernait la croisade.

Dans cette guerre, vingt-deux mille chrétiens avaient à combattre une armée de cent mille Ottomans; et ce fut l'armée hongroise qui, d'après l'avis des évêques, présenta la bataille aux infidèles. Ce qu'il y a de remarquable dans les guerres saintes, c'est qu'on peut reconnaître presque toujours l'ascendant du clergé à la témérité des entreprises. La persuasion où étaient les ecclésiastiques, qu'ils combattaient pour la cause de Dieu, leur ignorance de la guerre, les empêchaient de voir les périls, ne leur permettaient point de douter de la victoire, et leur faisaient souvent négliger les moyens de la prudence humaine. Ce fut dans la confiance d'un succès miraculeux que l'archevêque de Colotza n'hésita point à livrer un combat décisif. Le clergé qui l'accompagnait anima les combattans par ses discours, et donna l'exemple de la bravoure; mais l'enthousiasme religieux et guerrier ne put triompher du nombre: la plupart des prélats reçurent dans la mêlée la palme du martyre. Dix-huit mille chrétiens restèrent sur le champ de bataille. Ce qu'il y eut de plus malheureux, Louis II disparut et périt dans la déroute générale, laissant

1482-1571. son royaume livré aux factions et ravagé par les Turcs.

La défaite des Hongrois porta le désespoir dans l'âme de Clément VII. Le pontife écrivit à tous les souverains de l'Europe ; il avait formé le projet de les visiter en personne, et de les engager, par ses prières et par ses larmes, à défendre la chrétienté. Les touchantes exhortations du Pape et son attitude suppliante ne purent émouvoir les princes, et c'est ici qu'on aperçoit la rapide décadence du pouvoir pontifical que nous avons vu naguère armé de toutes les foudres de l'Église, et dont les décisions étaient regardées comme des arrêts du Ciel. La guerre allait se rallumer en Italie, et le Pape ne tarda pas à être lui-même victime des discordes qu'il aurait voulu prévenir. Les troupes impériales entrèrent dans Rome, comme dans une ville ennemie. L'empereur qui prenait le titre de chef temporel de l'Église, ne craignit point de donner à l'Europe le scandale de la captivité d'un pontife.

Quoique l'autorité des chefs de l'Église n'inspirât plus la même vénération, et n'exerçât plus le même ascendant sur les esprits, néanmoins les violences de Charles-Quint excitèrent une indignation générale. L'Angleterre et la France coururent aux armes. Toute l'Europe fut trou-

blée : les uns voulaient venger le Pape; les au- 1481-1571
tres, profiter du désordre; on ne s'occupait plus de défendre la chrétienté de l'invasion des Turcs.

Cependant Clément VII, du fond de la prison où le retenait l'empereur, veillait encore à la défense de l'Europe chrétienne : ses légats allèrent exhorter les Hongrois à combattre pour leur Dieu et pour leur patrie. Comme le pontife avait été ruiné par les calamités de la guerre, il implora la charité des fidèles; il ordonna qu'on vendît l'argenterie de toutes les églises d'Italie; il sollicita les secours de plusieurs États italiens; il ordonna qu'on distribuât des indulgences et qu'on levât des décimes pour l'entretien et les frais de la guerre sainte.

L'active sollicitude du Pape allait chercher des ennemis aux Turcs jusque dans l'Orient et parmi les infidèles. Acomat, qui avait secoué en Égypte le joug de la Porte, reçut des encouragemens de la cour de Rome. Un légat du Pape alla lui promettre l'appui des chrétiens de l'Occident. Le souverain pontife entretenait de continuelles relations sur toutes les frontières et dans toutes les provinces de l'empire turc, pour connaître les desseins et les préparatifs des sultans de Constantinople. Il n'est pas inutile de dire ici que la plupart des prédécesseurs de Clément avaient mis comme lui les plus grands soins à surveiller les projets des infidèles. Ainsi les chefs de

1481-1571 l'Église ne se bornaient point à exciter les chrétiens à se défendre sur leur propre territoire; mais comme des sentinelles vigilantes, ils tenaient sans cesse les yeux attachés sur les ennemis de la chrétienté, pour avertir l'Europe des périls qui la menaçaient.

Lorsque l'empereur eut brisé les fers de Clément VII, le saint pontife oublia les outrages qu'il avait reçus, pour ne songer qu'au danger de l'empire germanique, qui allait être attaqué par les Turcs. Bientôt la capitale de l'Autriche fut assiégée, et ne dut son salut qu'au courage de sa garnison. Dans les diètes d'Augsbourg et de Spire, le légat du Pape s'efforça, au nom de la religion, de réveiller l'ardeur des peuples de l'Allemagne pour leur propre défense. Un médecin, nommé Riccius, parla au nom de l'empereur; et joignit ses exhortations à celles du légat apostolique; il fit un appel à l'antique vertu des Germains, et rappela à ses auditeurs l'exemple de leurs ancêtres, qui n'avaient jamais souffert une domination étrangère. Il invita les princes, les magistrats et les peuples à combattre pour leur indépendance et pour leur propre salut. Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, proposa aux princes et aux États de l'empire de prendre des mesures promptes et efficaces contre les Turcs. Ces exhortations et ces conseils obtinrent peu de succès et trouvèrent

une forte opposition dans l'esprit toujours trop 1481-1571
actif des doctrines nouvelles. Toutes les villes, toutes les provinces étaient occupées de questions agitées par la réforme. On pouvait alors comparer les peuples de l'Allemagne, menacés par les Turcs, aux Grecs du Bas-Empire, que l'histoire nous représente livrés à de vaines disputes, lorsque les barbares étaient à leurs portes. Ainsi que chez les Grecs, on trouvait parmi les Allemands une foule d'hommes qui redoutaient moins de voir dans leurs cités le turban de Mahomet que la tiare du pontife de Rome; les uns, poussés par un esprit de fatalisme qu'on trouve à peine dans le Coran, soutenaient que Dieu avait jugé la Hongrie, et que le salut de ce royaume n'était point au pouvoir des hommes; d'autres (les millénaires), annonçaient avec une joie fanatique l'approche du jugement dernier, et tandis que les prédicateurs des croisades exhortaient les Allemands à défendre la patrie, l'orgueil jaloux d'une secte impie, invoquait les jours de la désolation universelle.

Les démarches et les conseils paternels du Pape ne purent calmer les esprits, ni ranimer l'enthousiasme d'une guerre sainte, non-seulement en Allemagne, mais même parmi les Hongrois. Ferdinand, frène de Charles-Quint, que la puissance impériale avait fait déclarer roi de Hongrie, et le vaivode de Transylvanie

1481-1571. qui, avec la protection des Turcs, régnait sur les ruines de son pays, se disputaient ce malheureux royaume, maltraité à la fois par ses ennemis et par ses alliés. Lorsque Soliman revint, pour la troisième fois sur les bords du Danube, appelé par une partie de la noblesse hongroise, il ne trouva aucune armée qui pût arrêter sa marche. Les Ottomans s'avançaient sur la capitale de l'Autriche, et se préparaient à envahir les plus riches provinces de l'Allemagne. Un si grand danger détermina le chef et les princes de l'empire, à réunir leurs forces contre l'ennemi commun. Mais quand les Turcs se retirèrent en désordre, on ne songea ni à les combattre, ni à les poursuivre dans leur retraite précipitée. Le roi de Hongrie, abandonné tout à coup par les Allemands, et craignant de nouvelles attaques, n'eut plus d'autre ressource que de demander la paix à ses ennemis. Circonstance digne de remarque : le Pape fut compris dans le traité; Soliman y donnait le titre de père au pontife romain, et celui de frère au roi de Hongrie. Clément VII, après tant d'inutiles tentatives auprès des princes de la chrétienté, semblait n'avoir plus d'espoir que dans la Providence, et s'écriait avec amertume, en approuvant l'issue des négociations pacifiques : *il ne nous reste plus qu'à supplier le ciel de veiller lui-même au salut du monde chrétien.*

On aurait pu croire que les guerres saintes touchaient à leur fin, puisque le chef de l'Église avait déposé les armes et fait la paix avec les infidèles. Au reste, ce traité de paix, comme ceux qui l'avaient précédé, ne pouvait être considéré que comme une trêve, et la guerre ne devait pas tarder à recommencer, lorsque du côté des chrétiens, ou du côté des Musulmans, on aurait l'espoir de la poursuivre avec avantage. Telle était la politique du temps, et surtout celle qui dirigeait dans leurs relations les puissances chrétiennes et musulmanes. Soliman avait abandonné ses projets sur l'Allemagne et la Hongrie, moins par respect pour les traités, que parce qu'il employait ses forces contre les Persans, ou qu'il avait besoin de son armée pour apaiser des révoltes élevées en Asie contre son autorité. D'un autre côté, la chrétienté laissait en paix les Ottomans, parce qu'elle était en proie à la discorde, et que la plupart des princes chrétiens, occupés de leurs propres intérêts, n'écoutaient que les conseils de leur ambition. 1481-1571

L'Europe avait alors trois grands monarques dont les forces réunies auraient suffi pour abattre la puissance des Turcs; mais ces trois princes se trouvaient opposés entre eux, par la politique autant que par leur caractère et par leur génie. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui avait réfuté Luther, et qui s'était ligué avec le roi de France,

1481-1571 pour délivrer le Pape captif, venait de se séparer de l'église romaine. Tantôt l'allié de la France, tantôt l'allié de l'empereur, occupé de faire triompher le schisme dont il était l'apôtre et le chef, il ne portait plus ses pensées vers la guerre des infidèles. François Ier avait d'abord prétendu à la couronne impériale, ensuite au duché de Milan et au royaume de Naples. Ces prétentions qui furent une source de malheurs pour lui et pour la France, troublèrent tout son règne, et ne lui permirent point de s'occuper sérieusement de la croisade contre les Turcs, croisade qu'il avait fait prêcher lui-même dans ses États. Le sentiment de vengeance et de jalousie qui l'animait contre un rival heureux et puissant, lui inspira deux fois la pensée de rechercher l'alliance de Soliman. Au grand scandale de la chrétienté, on vit une flotte ottomane accueillie dans le port de Marseille, et l'étendard des lys, mêlé à celui du croissant sous les murs de Nice. Charles-Quint, maître de toutes les Espagnes, chef de l'empire germanique, souverain des Pays-Bas, possesseur de plusieurs empires dans le Nouveau-Monde, s'occupait bien plus d'abaisser la monarchie française, et d'établir sa domination en Europe, que de défendre la chrétienté contre l'invasion des Turcs. Pendant la plus grande partie de son règne, ce monarque ménagea les protestans d'Allemagne, à cause des

Ottomans, et ne poursuivit point les Ottomans, à cause de ses ennemis dans la république chrétienne. Il se contenta de protéger, par ses armes, la capitale de l'Autriche, menacée par les Turcs; et lorsque le Pape le conjurait d'employer ses forces pour la délivrance de la Hongrie, il aima mieux tenter une expédition sur les côtes d'Afrique. Une guerre contre les Maures d'Afrique était plus populaire en Espagne qu'une expédition sur le Danube; et Charles cherchait bien plus à s'acquérir de la popularité parmi les Espagnols, qu'à mériter la reconnaissance des chrétiens. Les puissances barbaresques venaient de se former sous la protection de la porte ottomane, et commençaient à se rendre redoutables dans la Méditerranée. Charles porta deux fois ses armes sur les côtes d'Afrique : dans la première expédition, il s'empara de Tunis, planta ses étendards sur les ruines de Carthage et délivra vingt mille captifs qui allèrent publier ses victoires dans toutes les parties du monde chrétien; dans la seconde expédition il aurait pu anéantir les puissances barbaresques si funestes à la navigation des Francs; mais un ouragan qui détruisit sa flotte et son armée, fit évanouir les espérances du commerce et des navigateurs. 1481-1571

Dans le temps que Charles éprouvait un si grand désastre en combattant les Musulmans d'Afrique, les Ottomans, appelés par Fran-

1481-1571 çois Ier, ravageaient les côtes d'Italie, et venaient de rentrer dans la Hongrie, d'où ils menaçaient l'Allemagne.

Alors retentirent en Europe de nouveaux cris d'alarmes, et parmi ceux qui exhortaient les peuples à combattre les Turcs, on entendit la voix de Martin Luther. Dans un livre intitulé : *Prière contre le Turc*, le réformateur condamnait l'indifférence des peuples et des rois, et conseillait aux chrétiens de résister aux Musulmans, s'ils ne voulaient être conduits en captivité comme l'avaient été autrefois le fils d'Israël. Dans une formule de prière qu'il avait composée, il s'exprimait ainsi ; *Lève-toi, seigneur, grand Dieu, et sanctifie ton nom que tes ennemis outragent; affermis ton règne qu'ils veulent détruire, et ne souffre pas que nous soyons foulés aux pieds par ceux qui ne veulent pas que tu sois notre Dieu.*

Plusieurs fois des murmures s'étaient élevés contre Luther qu'on accusait d'avoir affaibli par ses doctrines le courage des Allemands. Quelque temps avant l'époque dont nous parlons, il avait déjà publié une apologie dans laquelle, sans désavouer la fameuse proposition censurée par le Pape, il donnait à ses paroles un autre sens que celui que leur donnait la cour de Rome, et que sans doute il leur avait d'abord donné lui-même. Toutes ses explications qu'il n'est

pas facile d'analyser, se réduisaient à cette idée : 1481-1571
qu'on pouvait combattre les Turcs, mais qu'on ne devait point les combattre sous les bannières de la chrétienté. Quoique le chef de la réforme exigeât les qualités d'un parfait chrétien dans les guerriers appelés à combattre les musulmans, et qu'il puisât tous les motifs de sa prédication dans la religion du Christ, l'étendard de la croix dans une armée chrétienne lui causait, disait-il, plus d'horreur que l'aspect du démon. On devine facilement le véritable motif de son extrême répugnance pour une croisade ; c'est qu'une croisade semblait devoir appeler le concours du Pape, et que le concours du Pape dans une guerre qui intéressait la chrétienté, était ce que Luther redoutait le plus au monde. Il avait tant d'aversion pour la cour de Rome, que, dans son écrit, il se demande si on doit faire la guerre au Pape comme au Turc ; et dans l'excès de sa haine, il n'hésite point à répondre : *A l'un comme à l'autre.*

Nous ne répéterons point ici les déclamations, et les sophismes de Luther. A travers les subtilités puériles, et les raisonnemens contradictoires qu'il emploie pour sa justification, on doit remarquer cependant la distinction qu'il fait entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique : c'est à la première, dit le réformateur, qu'il appartient de combattre les Turcs ; le de-

1481-1571 voir de la seconde, est d'attendre, de se soumettre, de prier et de gémir. Il ajoutait que la guerre n'était point l'affaire des évêques, mais celle des magistrats; que l'empereur, dans cette circonstance, devait être considéré comme le chef de la confédération germanique, et non point comme le protecteur de l'Église, ni comme le soutien de la foi chrétienne; titre qu'on ne pouvait donner qu'à Jésus-Christ. Toutes ces distinctions avaient sans doute quelque chose de raisonnable, et l'opinion de Luther sur l'autorité civile, quoiqu'il ne l'eût adoptée que pour l'opposer à la puissance pontificale, aurait obtenu l'approbation des esprits éclairés, s'il n'avait mis à la soutenir, tout l'emportement de l'orgueil irrité, si surtout son apologie n'eût été souillée par des injures que la décence ne permet point à l'histoire de rapporter.

Non content de cette apologie, qui avait pour titre, *De la Guerre contre les Turcs*, Luther, deux ans après le siége de Vienne, avait publié un autre ouvrage intitulé: *Discours militaire*, dans lequel il invitait aussi les Allemands à prendre les armes. Ce second discours commence comme le premier par des distinctions et des subtilités théologiques, par des déclamations contre le Pape et les évêques, par des prédictions sur la prochaine fin du monde, et sur la puissance des Turcs, que l'auteur trouve clairement

annoncée dans Daniel. Quoiqu'il s'efforce de prouver, comme dans son premier écrit, que la guerre contre les Musulmans n'est point une guerre religieuse, mais une entreprise toute politique, il n'en promet pas moins les palmes du martyre à ceux qui mourront les armes à la main. Il représente cette guerre comme agréable à la Divinité, et comme le devoir d'un véritable disciple de l'évangile. « Ton bras et ta lance, » dit-il à chaque soldat chrétien qui s'armera » contre les infidèles, seront le bras et la lance » de Dieu. En immolant les Turcs, tu ne verseras point le sang innocent, et le monde te » regardera comme l'exécuteur des arrêts de la » justice divine, car tu ne feras que tuer ceux » que Dieu même a condamnés. Le Turc, ajoute-» t-il, ravit aux chrétiens la vie terrestre, et leur » procure la vie éternelle; il se tue en même » temps lui-même, et se précipite dans l'enfer. » Luther paraît si pénétré de cette idée, qu'il est sur le point de déplorer le sort des Musulmans, et pour châtier les chrétiens indifférens, les Allemands pusillanimes, il n'a point de punition à leur souhaiter, si ce n'est qu'ils se fassent Turcs et deviennent ainsi la propriété du démon.(1)



Un court extrait ne suffit point pour faire connaître tout ce qu'il y a d'idées bizarres et singulières dans le discours de Luther. Toutefois on peut juger combien ce genre de prédi-

1481-1571 cation diffère de celui des orateurs qui prêchaient la croisade dans les siècles précédens. Dans la seconde partie de son discours, le chef de la réforme s'adresse aux diverses classes de la société : à la noblesse, qui se perd dans le luxe et les plaisirs, et pour laquelle l'heure des combats est enfin venue; aux bourgeois et aux marchands, trop long-temps adonnés à l'usure et à la cupidité; aux ouvriers et aux paysans qu'il accuse de tromper et de voler leur prochain. Le ton du prédicateur est plein d'une excessive dureté; il parle comme un homme qui n'est pas fâché des malheurs qui vont arriver, par la raison qu'il les a prédits, et qu'on a dédaigné ses avertissemens et ses prophéties. Il dit avec une sorte de satisfaction, qu'après les jours de la joie et de la débauche, après le temps des fêtes et des plaisirs, vient le temps des pleurs, des misères et des alarmes (1). Il finit par une apostrophe véhémente, adressée à tous ceux qui resteront sourds à sa voix, et que l'ennemi trouvera sans défense : « Écoutez maintenant » le diable dans le Turc, vous qui ne vouliez » pas écouter Dieu dans Jésus-Christ; le Turc » brûlera vos demeures; il enlevera vos bestiaux

(1) Nous avons cru devoir donner, dans les pièces justificatives, un long extrait des trois ouvrages de Luther, qui sont écrits en allemand, et qu'on pourrait nous soupçonner d'avoir jugés avec trop de rigueur. Ils serviront aussi à faire connaître l'esprit des premiers temps de la réforme, par rapport aux croisades.

» et vos moissons; il outragera, il égorgera sous 1481-1571
» vos yeux, vos femmes et vos filles; il empalera
» vos petits enfans avec les pieux mêmes de la
» haie qui sert de clôture à votre héritage; il
» vous immolera vous-mêmes, ou vous emmè-
» nera en Turquie pour vous exposer au marché
» comme des animaux immondes; c'est lui qui
» vous apprendra ce que vous aurez perdu, et
» ce que vous auriez dû faire. C'est au Turc qu'il
» appartient de soumettre la noblesse superbe,
» de rendre la bourgeoisie docile, de châtier et
» de dompter le peuple grossier.»

Luther donne ensuite son avis sur la manière de faire la guerre aux Turcs; il veut qu'on se défende jusqu'à la mort, qu'on ravage tous les pays où l'ennemi doit passer; il termine son discours, en adressant des consolations à ceux qui tomberont entre les mains des Turcs, et leur trace un plan de conduite pour le temps de leur captivité chez les infidèles.

Ce langage, dont nous sommes bien loin d'exagérer la bizarrerie, n'était pas propre à réchauffer et à rallier les esprits contre les ennemis de l'Allemagne et de la chrétienté. A cette époque, les princes et les États de l'empire se réunissaient fréquemment pour délibérer sur leurs propres dangers. Il était plus facile de convoquer des diètes que de rassembler des ar-

1481-1571 mées. Les protestans ne voulaient point prendre les armes contre les Turcs, de peur de fortifier leurs adversaires, les catholiques se trouvaient retenus par la crainte des protestans : au milieu des violens débats qui agitaient l'Allemagne, l'Église, et même l'autorité civile proclamée par Luther, perdirent cette unité d'action, sans laquelle on ne pouvait combattre avec avantage un ennemi formidable. Parmi les Allemands, l'esprit de secte affaiblit peu à peu l'esprit de patriotisme; parmi les chrétiens, la haine qu'ils se portaient entre eux leur fit perdre cette pieuse ardeur qui les animait contre les Musulmans. A mesure que la réforme faisait des progrès, l'Allemagne se trouva divisée en deux partis, qui étaient comme deux ennemis en présence. Bientôt chaque parti courut aux armes, et, dans la fureur des guerres civiles, on oublia les invasions des Turcs. Ce fut ainsi que la réforme, qui avait pris naissance à la suite des croisades, acheva d'éteindre l'enthousiasme des guerres saintes, et ne permit plus aux peuples de la chrétienté de se réunir contre les infidèles.

On prononça encore le nom des Turcs dans les diètes d'Allemagne et dans le concile de Trente; mais on ne prit aucune mesure pour leur faire la guerre. Dès lors il ne se passa plus rien dans la Hongrie et dans l'Orient, qui pût fixer l'attention du monde chrétien. Le seul évé-

nement sur lequel l'Europe eut encore les yeux 1481-1571
attachés, fut la défense de Malte contre toutes les forces de Soliman. Cette défense augmenta la réputation de l'ordre militaire de Saint-Jean. Le port de Malte devint le seul abri des vaisseaux chrétiens, sur la route qui conduit aux côtes de l'Égypte, de la Syrie et de la Grèce. Les corsaires de Tunis et d'Alger, tous les pirates qui infestaient la Méditerranée tremblèrent à l'aspect du rocher de Malte et des galères où flottait l'étendard de la croix. Cette colonie militaire, toujours armée contre les infidèles, sans cesse renouvelée par la noblesse belliqueuse de l'Europe, nous offre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, une image vivante de l'antique chevalerie et de l'époque héroïque des croisades. Nous avons raconté l'origine de cet ordre illustre; nous l'avons suivi dans ses jours de triomphe, dans ses revers plus glorieux encore que ses victoires. Nous ne dirons point par quelle révolution il est tombé (1); comment il a perdu cette île qui lui avait été donnée comme le prix de la bravoure, et qu'il défendit pendant plus de deux cents ans contre les forces ottomanes et les barbares d'Afrique.

(1) Voyez dans les pièces justificatives une notice sur la prise de Malte, par Bonaparte.

1481-1571 Tandis que les Turcs échouaient devant l'île de Malte, Soliman poursuivait la guerre en Hongrie, et menaçait toujours l'Allemagne. Il mourut sur les bords du Danube, au milieu de ses victoires contre les chrétiens. La chrétienté aurait dû se réjouir de sa mort, comme elle s'était réjouie autrefois de celle de Mahomet II. Sous le règne de Soliman Ier, qui fut le plus grand prince de la dynastie ottomane, non-seulement les Turcs avaient envahi une partie de l'empire germanique, mais leur marine, secondée par le génie de Barberousse et de Dragut, faisait des progrès qui devaient alarmer toutes les puissances maritimes de l'Europe. Sélim II, qui lui succéda, n'avait ni les qualités, ni le génie de la plupart de ses prédécesseurs; mais il n'en suivait pas moins leurs projets d'agrandissement et les vues de leur politique ambitieuse. Les Ottomans, maîtres des côtes de la Grèce, de la Syrie et de l'Afrique, voulurent ajouter à leurs conquêtes le royaume de Chypre que possédaient alors les Vénitiens.

Après un siége de plusieurs mois, l'armée ottomane s'empara des villes de Famagouste et de Nicosie. Les Turcs souillèrent leurs victoires par des cruautés sans exemple. Les plus braves défenseurs de l'île de Chypre expièrent dans les supplices la gloire d'une résistance opiniâtre, et

l'on peut dire que ce furent les bourreaux qui 1481-1571
achevèrent la guerre. La barbarie des Turcs révolta de nouveau les peuples chrétiens, et les nations maritimes de l'Occident virent avec effroi une invasion qui tendait à fermer au commerce européen tous les chemins de l'Orient.

A l'approche du péril, le pape Pie V avait exhorté les puissances chrétiennes à prendre les armes contre les Ottomans. Une confédération s'était formée, dans laquelle entrèrent la république de Venise, le roi d'Espagne Philippe II, et le Pape lui-même, toujours prêt à donner à ses prédications l'autorité de son exemple. Une flotte nombreuse, armée pour défendre l'île de Chypre, arriva trop tard dans les mers de l'Orient, et ne put servir qu'à réparer la honte des armes chrétiennes. Cette flotte, commandée par Don Juan d'Autriche, rencontra celle des Ottomans dans le golfe de Lépante. C'est dans cette mer qu'Auguste et Antoine s'étaient disputé l'empire romain. La bataille qui s'engagea entre les chrétiens et les Turcs rappelait quelque chose de l'esprit et de l'enthousiasme des croisades. Avant de commencer le combat, Don Juan fit arborer sur son vaisseau l'étendard de Saint-Pierre, qu'il avait reçu du Pape, et l'armée salua par des cris de joie ce signe religieux de la victoire. Les chefs des chrétiens parcouraient les rangs dans

1481-1571 des barques, exhortant les soldats à combattre pour la cause de Jésus-Christ. Tous les guerriers, se jetant à genoux implorèrent la protection divine, et se relevèrent pleins de confiance dans leur bravoure et dans les miracles du ciel.

Aucune bataille navale, dans l'antiquité, n'est comparable à celle de Lépante, dans laquelle les Turcs combattaient pour l'empire du monde; les chrétiens, pour la défense de l'Europe. Le courage et l'habileté de Don Juan et des autres chefs, l'intrépidité et l'ardeur des soldats, la supériorité des Francs dans la manœuvre des vaisseaux et dans l'artillerie, firent remporter à la flotte chrétienne une victoire décisive. Deux cents vaisseaux ennemis furent pris, brûlés ou coulés à fond. Les débris de la flotte turque, en annonçant la victoire des chrétiens, portèrent la consternation sur toutes les côtes de la Grèce et dans la capitale de l'empire ottoman.

Ce fut alors que Sélim, effrayé, fit bâtir le château des Dardanelles, qui défend encore aujourd'hui l'entrée du canal de Constantinople. Au moment de la bataille, le toit du temple de la Mecque s'écroula, et les Turcs crurent voir dans cet accident un signe de la colère céleste. Le toit était de bois, et pour qu'il pût être, dit Cantemir, un plus solide emblême de l'empire, le fils de Soliman le fit reconstruire en briques.

Tandis que les Turcs déploraient ainsi le premier revers de leurs armes, toute la chrétienté apprenait avec joie la victoire de Lépante. Les Vénitiens, qui attendaient dans la terreur l'issue de la bataille, célébrèrent le triomphe de la flotte chrétienne par des fêtes extraordinaires. Pour qu'aucun sentiment de tristesse ne vînt se mêler à la joie universelle, le sénat délivra tous les prisonniers, et défendit à tous les sujets de la république de porter le deuil pour leurs parens ou leurs amis morts en combattant les Turcs. La bataille de Lépante fut inscrite sur les monnaies, et, comme les mécréans avaient été défaits le jour de Sainte-Justine, la seigneurie ordonna que cet heureux jour serait, chaque année, une fête pour tout le peuple de Venise. 1481-1571

A Tolède, et dans toutes les églises d'Espagne, le peuple et le clergé adressèrent au ciel des hymnes de reconnaissance, pour la victoire qu'il venait d'accorder à la valeur des soldats chrétiens. Aucun peuple, aucun prince de l'Europe ne resta indifférent à la défaite des Turcs, et, si on en croit un historien, le roi d'Angleterre, Jacques Ier, célébra dans un poème la glorieuse journée de Lépante.

Comme le Pape avait efficacement contribué au succès des armes chrétiennes, ce fut à Rome qu'on vit éclater la plus vive allégresse. Marc-

1481-1571 Antoine Colonne, qui avait commandé les vaisseaux du souverain pontife, fut reçu en triomphe et conduit au Capitole, précédé d'un grand nombre de prisonniers de guerre. On suspendit, dans l'église d'*Ara-Cœli* les enseignes prises sur les infidèles. Après une messe solennelle, Marc-Antoine Muret prononça, devant le peuple assemblé, le panégyrique du triomphateur. Ainsi se mêlaient les cérémonies de l'ancienne Rome et de la nouvelle pour célébrer la valeur et les exploits des défenseurs de la chrétienté. L'Église elle-même voulut consacrer dans ses fastes une victoire remportée sur ses ennemis; Pie V institua une fête en l'honneur de la Vierge, par l'intercession de laquelle on croyait avoir vaincu les Musulmans. Cette fête était célébrée, le 7 octobre, jour de la bataille de Lépante, sous la dénomination de *Notre-Dame-des-Victoires*.

Ainsi un concert unanime de prières et d'actions de grâces s'élevait vers le Ciel, et tous les chrétiens remerciaient ensemble le dieu des armées d'avoir délivré l'Europe de l'invasion des Musulmans. Cette heureuse harmonie ne tarda pas à être troublée. L'ambition, les défiances réciproques, la diversité des intérêts, tout ce qui avait favorisé, jusque-là, les progrès des Turcs, fit que les chrétiens ne profitèrent point de leur victoire. Les Vénitiens voulaient poursuivre la

guerre afin de reprendre l'île de Chypre; mais 1571-1683
Philippe II craignant de voir s'accroître la puissance de Venise, renonça à la confédération. La république vénitienne abandonnée de ses alliés se hâta de demander la paix; elle l'obtint en renonçant à toutes les possessions qu'elle avait perdues pendant la guerre; étrange résultat de la victoire par lequel les vaincus dictaient la loi au vainqueur, et qui nous montre où se seraient portées les prétentions des Turcs, si la fortune avait favorisé leurs armes.

La guerre qui se termina par la bataille de Lépante fut la dernière où l'on vit l'étendard de la croix animer les combattans.

L'esprit des guerres saintes tenait d'abord à des opinions populaires. Quand ces opinions s'affaiblirent et que les grandes puissances se formèrent, tout ce qui tient à la guerre et à la paix se concentra dans le conseil des monarques. On ne forma plus de projets d'expéditions lointaines dans les conciles; on ne parla plus d'entreprises guerrières dans les chaires des églises et devant les fidèles assemblés. Les États et les princes appelés à décider les affaires, lors même qu'ils faisaient la guerre aux Musulmans, obéissaient moins à l'influence des idées religieuses qu'à des intérêts purement politiques. Dès lors on ne comptait plus pour rien l'enthousiasme de la

1571-1683 multitude et toutes les passions qui avaient donné naissance aux croisades.

L'alliance de François Ier avec Soliman avait été d'abord un grand sujet de scandale pour toute la chrétienté. Le roi de France s'était justifié en accusant l'ambition et la perfidie de Charles-Quint. Son exemple ne tarda pas à être suivi par Charles-Quint lui-même et par d'autres États chrétiens. La politique se dégageant de plus en plus de ce qu'elle avait de religieux fit à la fin envisager la Porte ottomane, non plus comme un ennemi qu'il fallait toujours combattre, mais comme une grande puissance qu'il fallait quelquefois ménager et dont on pouvait rechercher l'appui, sans outrager Dieu et sans nuire aux intérêts de l'Église.

Comme on ne s'armait contre les infidèles qu'à la voix du souverain pontife, l'esprit des croisades dût s'affaiblir à mesure que l'autorité des papes déclina. Il faut ajouter que le système politique de l'Europe prenait son développement, et que les liens et les rapports qui devaient fonder l'équilibre de la république chrétienne tendaient plus que jamais à s'établir. Chaque État avait son plan de défense et d'agrandissement qu'il suivait avec une activité constante; tous s'occupaient d'atteindre le degré de puissance et de force auquel les appelaient leur position et la

fortune de leurs armes. De là ces ambitions in- 1571-1683
quiètes, ces défiances mutuelles, cet esprit de rivalité toujours agissant, qui ne permettaient guères aux souverains de porter leur attention vers des guerres lointaines.

Tandis que l'ambition et le besoin d'accroître ou de défendre leur puissance retenait les princes dans leurs États, les peuples se trouvaient retenus dans leurs foyers par les bienfaits et les jouissances d'une civilisation naissante. Dans le douzième siècle, les Francs, les Normands et les autres barbares venus du Nord, n'avaient pas tout à fait perdu le caractère et les habitudes des peuples nomades, ce qui favorisa l'essor et les progrès de cet enthousiasme belliqueux qui avait précipité les croisés en Orient. Dans le seizième siècle, des institutions consacrées par le temps, les préceptes mieux entendus du christianisme, le respect des aïeux, l'amour de la propriété, la richesse toujours croissante des villes, les progrès de l'industrie et de l'agriculture, avaient changé le caractère des Francs, altéré leur penchant pour la vie errante, et devenaient autant de liens qui les attachaient à la patrie.

Dans le siècle précédent, le génie de la navigation avait découvert l'Amérique et le passage du cap de Bonne-Espérance. Les résultats de cette découverte opérèrent une grande révolution dans

1571-1683 le commerce, fixèrent l'attention de tous les peuples, et donnèrent aux esprits une direction nouvelle. Toutes les spéculations de l'industrie, long-temps fondées sur les croisades, se dirigèrent vers l'Amérique et vers les Indes orientales. De grands empires, de riches climats s'offrirent tout à coup à l'ambition, à la cupidité de tous ceux qui cherchaient la gloire, la fortune, ou des aventures; et les merveilles d'un monde nouveau firent oublier celles de l'Orient.

A cette époque si mémorable, on remarquait en Europe une émulation générale pour la culture des arts et des lettres. Le siècle de Léon X avait produit des chefs-d'œuvre dans tous les genres. La France, l'Espagne, et surtout l'Italie, faisaient tourner au profit des lumières l'invention récente de l'imprimerie. Partout on fit revivre les beaux génies de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Rome. A mesure que les esprits s'éclairaient, une nouvelle carrière s'ouvrait devant eux. Un autre enthousiasme succédait à celui des entreprises religieuses; et les exploits des temps héroïques de notre histoire inspiraient bien moins le desir de les imiter, qu'ils n'excitaient l'admiration des romanciers et des poëtes. Alors la muse de l'épopée, dont la voix ne célèbre que des événemens éloignés, chantait les héros de guerres saintes, et les croisades, par la raison

même que le Tasse pouvait en orner le récit de 1571-1683
toutes les richesses de son imagination, les croisades, disons-nous, n'étaient plus pour l'Europe qu'un souvenir poétique.

Une circonstance heureuse pour la chrétienté, c'est que, dans le temps même où les croisades, qui avaient pour objet la défense de l'Europe, touchaient à leur déclin, les Turcs commencèrent à perdre quelque chose de cette puissance militaire qu'ils avaient déployée contre les peuples chrétiens. Les Ottomans avaient d'abord été, comme nous l'avons déjà dit, la seule nation qui eût sur pied une armée régulière et permanente, ce qui lui donnait une grande supériorité sur les peuples qu'elle voulait soumettre à ses armes. Dans le seizième siècle, la plupart des grands États de l'Europe avaient aussi des armées qu'ils pouvaient toujours opposer à leurs ennemis. La discipline et la tactique militaire avaient fait de rapides progrès parmi les peuples de la chrétienté; l'artillerie et la marine se perfectionnaient chaque jour en Occident, tandis que les Turcs, pour tout ce qui tient à l'art de la guerre et à celui de la navigation, ne profitaient ni des leçons de l'expérience, ni des lumières que le temps et les circonstances avaient fait naître chez leurs voisins.

Nous devons ajouter que l'esprit de supersti-

1571-1683 tion et d'intolérance que les Turcs portaient dans la guerre, nuisit beaucoup à la conservation et à l'étendue de leurs conquêtes. Quand ils s'emparaient d'une province, ils voulaient y faire dominer leurs lois, leurs usages et leur culte. Il leur fallait tout changer, tout détruire dans le pays où ils voulaient s'établir ; il fallait qu'ils en exterminassent la population, ou qu'ils la réduisissent à l'impossibilité de troubler une domination étrangère ; aussi a-t-on pu remarquer que, maîtres plusieurs fois de la Hongrie, ils se retiraient néanmoins après chaque campagne, et qu'ils ne purent jamais, au milieu de toutes leurs victoires, y fonder une colonie ou un établissement durable. La population ottomane qui avait suffi pour occuper et pour asservir les provinces de l'empire grec, ne pouvait suffire pour peupler et pour conserver des contrées plus éloignées. Ce fut là surtout ce qui sauva l'Allemagne et l'Italie de l'invasion des Turcs. Les Ottomans auraient peut-être conquis le monde, s'ils avaient pu lui imposer leurs mœurs ou lui fournir des habitans.

Après la bataille de Lépante, quoiqu'ils eussent conservé l'île de Chypre, et dicté des lois à la république de Venise, les Turcs n'en perdirent pas moins l'idée qu'ils étaient invincibles, et que le monde devait être soumis à leurs ar-

mes. On remarque que, depuis cette époque, la plupart des chefs des armées et des flottes turques furent plus timides, et s'abandonnèrent moins à l'assurance de la victoire, en présence de l'ennemi. Les astrologues, qui avaient vu jusque-là, dans tous les phénomènes du ciel, l'accroissement et la gloire de l'empire ottoman ne virent plus sous le règne de Sélim et sous les règnes suivans, que des augures sinistres dans les aspects des corps célestes. Nous parlons ici des astrologues, parce que leurs prédictions entraient pour beaucoup dans la politique des Turcs. Il est probable que ces prétendus devins ne se contentaient pas d'observer les corps célestes, mais qu'ils observaient aussi les mœurs et les opinions du peuple, la marche des événemens et des affaires. C'est pour cela que leurs prophéties se sont trouvées justes, et qu'elles appartiennent en quelque sorte à l'histoire. 1571-1683

Cependant l'esprit de conquête, qui avait long-temps animé la nation, subsistait encore, et quelquefois la fortune ramena la victoire sous les drapeaux ottomans.

Vers la fin du seizième siècle, les Turcs portèrent la guerre sur les bords du Danube et sur les frontières de la Perse. Parmi les guerriers chrétiens qui volèrent au secours de l'Allemagne, on doit distinguer le duc de Mercœur,

1571-1683 frère du duc de Mayenne; il était suivi d'une foule de soldats français qui avaient combattu contre Henri IV, et qui allaient expier les crimes de la guerre civile, en combattant les infidèles. Le duc de Mercœur, à qui l'empereur Rodolphe II avait donné le commandement de l'armée impériale, remporta plusieurs avantages sur les Ottomans.

Pendant qu'on se battait en Hongrie, le roi de Perse avait envoyé une ambassade à l'empereur d'Allemagne et aux princes de l'Occident, pour les engager à faire une alliance avec lui contre les Turcs. Les ambassadeurs persans s'étaient rendus auprès du Pape, auprès de plusieurs puissances chrétiennes, les conjurant de déclarer la guerre aux Ottomans. Cette ambassade du roi de Perse, et les exploits des Français sur le Danube, donnèrent de vives inquiétudes au divan, qui envoya un ambassadeur au roi de France, qu'il redoutait plus que tous les autres princes chrétiens. Les lettres de créance de l'envoyé turc portaient ce titre : « *Au plus glorieux, magnanime et plus grand seigneur de la croyance de Jésus, pacificateur des différends qui surviennent entre les princes chrétiens, seigneur de grandeur, majesté et richesse, et glorieux guide des plus grands, Henri IV, empereur de France.* » Le sultan des Turcs conjurait le monarque

français, dans sa lettre, de ménager une trève 1571-1683
entre la Porte et l'empereur d'Allemagne, et de rappeler de la Hongrie le duc de Mercœur, dont la valeur et l'habileté retenaient la victoire sous les drapeaux des Allemands. Henri IV interrogea l'ambassadeur ottoman, et lui demanda pourquoi les Turcs craignaient ainsi le duc de Mercœur. L'ambassadeur répondit, qu'une prophétie, accréditée parmi les Turcs, annonçait que l'épée des Français les chasserait de l'Europe, et renverserait leur empire. Henri IV ne rappela point le duc de Mercœur : cet habile capitaine continua à battre les Ottomans, et, s'étant couvert de gloire dans la guerre contre les infidèles, il fut surpris, en revenant en France, par une fièvre pourprée, *laquelle*, dit Mézerai, *l'envoya triompher dans le ciel.*

Dans leurs guerres contre les chrétiens, les Turcs se trouvèrent souvent sur la défensive, ce qui était pour eux un signe de décadence; l'histoire remarque que, dans aucun temps, les revers de leurs armées ne leur avaient causé plus d'alarmes, leurs victoires, plus de surprise et de joie. Leurs défaites étaient presque toujours un signal pour la sédition, et pour la révolte qu'enhardissait le déclin de la puissance.

Cependant l'empire ottoman poursuivait toujours la guerre, et s'avançait comme un orage

1571-1683 prêt à se dissoudre. Au milieu du dix-septième siècle, l'île de Chio, qui appartenait aux Génois, fut ajoutée aux possessions maritimes de la Porte, et les Turcs tournèrent leurs armes victorieuses contre l'île de Candie, importante colonie de Venise. Dans le même temps, une armée ottomane entrait dans la Transylvanie, et portait la terreur jusque dans l'Autriche.

Le pape Alexandre VII, pressé par l'empereur Léopold Ier et par le sénat vénitien, s'occupa de former une ligue entre les princes et États de la chrétienté, et s'adressa au roi de Pologne, au roi d'Espagne, et surtout au roi de France, pour implorer leur secours contre les Turcs.

Louis XIV se rendit aux prières du souverain pontife, et fit partir pour Rome un ambassadeur chargé d'annoncer à Sa Sainteté qu'il entrait dans la confédération des princes chrétiens. D'un autre côté, les États de l'empire germanique, qui étaient les alliés de la France, se rassemblaient à Francfort, et s'engageaient à lever de l'argent et des troupes, promettant d'unir leurs efforts à ceux du monarque français, pour la défense de la chrétienté.

Ce généreux empressement du roi de France et de ses alliés méritait, sans doute, la reconnaisance de Léopold; mais ce qu'on aura peine

à croire, le zèle qu'ils montrèrent pour la cause 1571-1683
commune, et qui alla beaucoup plus loin qu'on ne l'espérait d'abord, ne fit que réveiller les jalouses inquiétudes de l'empereur. On doit même penser que ces inquiétudes s'étaient communiquées au souverain pontife; car Sa Sainteté accueillit froidement les propositions de Louis XIV, et lorsqu'on apprit à Rome les résolutions de la diète germanique, Alexandre reçut avec indifférence une nouvelle pour laquelle tout autre pape, disent les mémoires du temps, n'aurait pas manqué d'aller rendre des actions de grâces solennelles dans l'église de Saint-Pierre ou de Saint-Jean-de-Latran. Le roi de France ne put dissimuler sa surprise; et, dans une lettre qu'il fit écrire à son ambassadeur, on trouve ce passage remarquable : « C'est, au reste, plus encore » l'affaire de Sa Sainteté que la nôtre; il suffira » à Sa Majesté, pour sa satisfaction et sa dé» charge envers Dieu, d'avoir fait toutes les » avances par rapport à cette ligue, qu'un roi, » fils aîné de l'Église, et principal défenseur de » la religion, pouvait faire dans un péril immi» nent pour la chrétienté. »

Bientôt on apprit que les Turcs faisaient des progrès, et qu'ils avaient pénétré dans la Moravie. L'empereur Léopold, à leur approche, avait quitté sa capitale. Le Pape consentit alors

1571-1683 à reprendre les négociations qui étaient restées suspendues. Mais on les reprit avec ce sentiment de jalousie et de défiance réciproque qui ne permettait point d'en espérer un heureux résultat. Louis XIV, néanmoins, n'oubliait rien pour montrer la franchise de ses intentions, et pour presser la formation d'une ligue. On pensait alors qu'une entreprise contre les Turcs était l'affaire de toute la chrétienté, et qu'en ce cas une puissance chrétienne ne devait point seule décider de la paix et de la guerre.

Nous entrons ici dans quelques détails, parce que ces détails sont restés inconnus (1) jusqu'à ce jour, et que les circonstances présentes peuvent leur donner quelque intérêt. On sait d'ailleurs, qu'au temps où nous sommes, c'est dans les vieux souvenirs qu'il faut toujours chercher nos exemples et souvent les véritables titres de notre gloire.

L'empereur ne put être rassuré par les démonstrations du monarque français, et le dépit qu'il avait du traité de Westphalie lui faisait oublier ses propres dangers, et ceux de l'empire germanique. Louis XIV s'engageait à mettre sur pied vingt-quatre mille hommes; les confédérés de l'Allemagne en offraient autant. Léo-

(1) Voyez une notice historique sur ces négociations, dans les pièces justificatives.

pold craignit cette armée pour lui-même. A la fin, Louis XIV se borna à fournir six mille soldats, sous les ordres du comte de Coligny et du marquis de la feuillade. Le Pape, pour ne pas rester neutre dans une guerre contre les Musulmans, accorda à l'empereur un subside de 70,000 florins, et la faculté de lever des décimes sur tous les biens ecclésiastiques dans les États autrichiens. Tous les secours réunis de l'Allemagne, du roi de France et des autres États confédérés, formèrent une armée de trente mille hommes. Cette armée se rendit dans la Hongrie. Réunie aux troupes de l'empereur, elle remporta plusieurs avantages sur les Turcs, et les défit entièrement à la bataille de Saint-Gothard. Les Ottomans sollicitèrent une suspension d'armes, et les passions jalouses qui avaient empêché d'abord qu'on poussât la guerre avec vigueur, permirent au divan de conclure une paix avantageuse. 1571-1683

Les Ottomans délivrés ainsi d'une guerre formidable, purent diriger toutes leurs forces contre l'île et la ville de Candie, que Venise, restée seule, ne pouvait plus défendre. Un grand nombre de guerriers français volèrent alors au secours d'une ville chrétienne assiégée par les infidèles : parmi les chevaliers que l'amour de la religion et de la gloire conduisit dans cette

1571-1683 guerre périlleuse et lointaine, l'histoire se plaît à citer le marquis de Fénélon, dont les soins avaient élevé l'archevêque de Cambrai, et que son siècle regardait comme le modèle des braves. Son jeune fils, qu'il avait conduit avec lui, fut blessé dans une attaque contre les Turcs, et mourut de ses blessures. La France, dans la même expédition, eut à pleurer un autre héros, le jeune duc de Beaufort; Mascaron, qui prononca l'oraison funèbre de ce nouveau Machabée, décrit ainsi son trépas. « Après la fuite de » tous les autres, cédant plutôt au nombre qu'à » la force, il tombe sur ses propres trophées, et » meurt d'une mort la plus glorieuse qu'un hé» ros chrétien puisse souhaiter, l'épée à la main » contre les ennemis de son Dieu et de son roi, » à la vue de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, » et, plus que tout cela, à la vue de Dieu et de » ses anges. » Louis XIV, mettant toujours sa gloire à protéger les États chrétiens, envoya de nouveaux secours aux Candiots; quatre vaisseaux français parurent devant l'île, mais ils arrivèrent trop tard; la ville de Candie, après un siége de deux ans et quatre mois, venait de capituler.

Cette conquête ranima le courage des Turcs, et leur puissance soutenue par le génie de Kiouprouli, que les Musulmans appelaient le *grand destructeur des cloches de l'impiété*, aurait pu se

rendre encore redoutable aux nations chrétiennes, si un fol orgueil n'eût dirigé leur politique. Enivrés de quelques succès passagers, les Turcs revinrent à leur projet d'envahir l'Allemagne. Vers la fin du dix-septième siècle, ils tentèrent un dernier effort, et la capitale de l'Autriche vit sous ses murailles une armée de deux cents mille infidèles. 1571-1683

L'Allemagne se trouvait épuisée par la guerre de trente ans. Le roi de Pologne, pressé par le Pape, de venir au secours de l'empire germanique accourut avec la cavalerie polonaise, et releva le courage des Allemands et de la garnison de Vienne. Les Turcs, attaqués avec impétuosité, abandonnèrent leur camp, leur artillerie et leurs bagages. Les débris de l'armée ottomane ne purent se rallier que sur les bords du Raab, où ils campèrent autour de la tente du Grand-Visir, la seule qui ne fût point tombée entre les mains des vainqueurs. Jean Sobieski entra en triomphe dans la ville qu'il avait sauvée par son courage. On célébra dans toute l'Allemagne cet heureux événement, par des réjouissances publiques; et, comme après la victoire remportée par Don Juan d'Autriche, on répéta, au milieu des cérémonies de l'Église, ces paroles de l'Écriture : *il fut un homme envoyé de Dieu nommé Jean.*

1571-1683 La défaite de Vienne fut pour les Turcs le signal des plus grands revers. La vengeance du peuple et de l'armée poursuivit le Grand-Visir, qui avait conduit la guerre, et le sultan Mahomet IV, tomba du trône, au bruit de ces sanglans désastres, dont l'effet se faisait ressentir jusqu'au cœur de l'empire. Le fameux traité de Carlowitz atteste les pertes qu'avait faites la nation ottomane et l'incontestable supériorité de ses ennemis. La décadence de la Turquie, comme puissance maritime, avait commencé à la bataille de Lépante; sa décadence, comme puissance militaire et conquérante, fut marquée par la défaite de Vienne. L'histoire a deux choses à faire remarquer dans les négociations de Carlowitz. La Hongrie qui avait long-temps résisté aux Turcs, affaiblie enfin par des discordes civiles, par les guerres étrangères, livrée tout à la fois aux empereurs d'Allemagne et aux sultans de Constantinople, perdit alors son indépendance et se trouva réunie aux possessions de la maison d'Autriche. Parmi les États et les princes qui signèrent le traité, ou vit paraître les Czars de la Moscovie, puissance nouvelle qu'on n'avait point aperçue jusque-là dans la lutte des chrétiens contre les infidèles, et qui devait plus tard porter les coups les plus terribles à l'empire ottoman.

Nous avons montré l'origine et les progrès des Turcs; il ne nous reste plus maintenant qu'à parler des causes de leur décadence. 1571-1683

Les Turcs n'étaient constitués que pour combattre des peuples barbares, comme eux, ou des peuples dégénérés, comme les Grecs. Lorsqu'ils rencontrèrent des nations qui n'étaient point corrompues et qui ne manquaient ni de bravoure, ni de patriotisme, ils furent obligés de s'arrêter. Chose digne de remarque : ils ne purent jamais entamer les peuples de l'Église latine; la seule nation qui se trouvât séparée de la chrétienté par les conquêtes des Turcs, ce fut celle qui s'en était séparée elle-même. Lorsque les Ottomans ne purent plus rien envahir, toutes les passions qui les avaient poussées à la conquête, ne servirent plus qu'à ébranler leur empire, destinée ordinaire des peuples conquérans.

Une des premières causes qui affaiblirent la puissance militaire des Turcs, ce furent les guerres qu'ils poursuivaient à la fois contre l'Europe chrétienne et contre la Perse. Les efforts qu'ils firent contre les Persans, les détournèrent de leurs expéditions contre les Chrétiens; et leurs expéditions contre les Chrétiens nuisirent au succès de leurs guerres en Asie. Dans ces deux sortes de guerre, ils avaient une manière

1571-1683 de combattre toute différente. Après avoir combattu quelque temps les guerriers de l'Oxus et du Caucase, ils se trouvaient inhabiles à faire la guerre en Europe. Ils ne purent jamais triompher ni des Persans, ni des nations chrétiennes, et restèrent à la fin pressés entre deux ennemis, également intéressés à leur ruine, également animés par les passions religieuses.

Les Turcs avaient apporté avec eux, comme tous les barbares venus du nord de l'Asie, le gouvernement féodal. La première chose à faire pour tous ces peuples nomades qui s'établissaient dans les pays conquis, c'était le partage des terres avec certaines conditions de protection et d'obéissance. De ce partage devait naître le régime de la féodalité. La différence qui existait néanmoins entre les Turcs et les autres barbares qui avaient conquis l'Occident, c'est que le despotisme jaloux des sultans, ne permit jamais que les fiefs devinssent héréditaires, et qu'il s'élevât à côté de lui une aristocratie, comme dans les monarchies de la chrétienté. Ainsi on ne vit dans l'empire turc, d'un côté, que l'autorité d'un maître absolu; de l'autre, qu'une démocratie militaire. La monarchie ottomane se trouvait de la sorte appuyée sur ce qu'il y a de plus faible, dans les sociétés politiques, la volonté d'un seul et celle de la multitude.

On a comparé les Turcs aux Romains. Les deux peuples ont commencé de même. Tous deux n'ont été d'abord qu'une bande de brigands. Ce qui les distingue dans l'histoire, c'est que les Turcs sont restés ce qu'ils étaient à leur origine. Les Romains dans leurs conquêtes ne repoussaient ni les lumières, ni les usages, ni même les dieux des peuples vaincus. Les Turcs, au contraire, ne prenaient rien aux autres peuples, et mettaient tout leur orgueil à rester barbares. 1571-1683

Nous avons dit plus haut que l'aristocratie héréditaire n'avait jamais pu s'établir à côté du despotisme. C'est peut-être une des causes pour lesquelles la nation ottomane était restée dans l'état de barbarie. Ceux qui ont étudié la marche des sociétés, savent que c'est par l'aristocratie que se forment les mœurs et les manières d'un peuple; que c'est par la classe intermédiaire que les lumières arrivent, et que la civilisation commence. L'absence de l'aristocratie dans les gouvernemens orientaux, non seulement nous explique la fragilité de ces gouvernemens, mais elle nous sert aussi à expliquer comment on n'avait point fait de progrès dans un pays où rien ne distinguait les hommes entre eux, où personne n'avait assez d'influence pour entraîner la foule, et n'était assez élevé pour servir d'exemple et de modèle.

1571-1683 Par une suite de l'indifférence des Turcs pour les sciences et les arts, les travaux de l'industrie, de l'agriculture, de la navigation, furent confiés à leurs esclaves qui étaient leurs ennemis. Comme ils avaient en horreur tout ce qui était nouveau, tout ce qu'ils n'avaient point apporté d'Asie, il leur fallait avoir recours aux étrangers pour tout ce qu'on avait inventé ou perfectionné en Europe. Ainsi les sources de la prospérité et de la puissance, la force de leurs armées et de leurs flottes ne se trouvaient point entre leurs mains. On sait tout ce que les Turcs ont perdu pour avoir négligé de connaître et de suivre les progrès de la tactique militaire des Européens. A la bataille de Lépante, le désordre se mit dans leur flotte, uniquement parce qu'on avait promis la liberté à leurs matelots qui étaient tous chrétiens.

Quelques écrivains modernes, cherchant partout des rapprochemens, ont comparé les janissaires aux cohortes prétoriennes. Cette comparaison n'a rien d'exact : chez les Romains, l'empire se trouvait électif; les prétoriens s'en étaient emparés pour le mettre à l'encan. Chez les Turcs, la pensée de choisir leur prince ne se présenta jamais à l'esprit du peuple et des armées. Les janissaires se contentaient de troubler le gouvernement, et de le maintenir dans un tel état de

désordre, qu'on ne pût jamais les renvoyer, et qu'ils pussent toujours demeurer les maîtres. Toute leur opposition consistait à empêcher une amélioration quelconque dans la discipline et les usages militaires. Les abus et les préjugés les plus difficiles à détruire chez une nation, sont ceux qui tiennent à un corps ou à une classe où se trouve placée la force. Le despotisme tout-puissant ne put jamais vaincre l'opposition des janissaires et des spahis; et ces corps redoutables qui avaient si efficacement contribué aux anciennes conquêtes, devinrent le plus grand obstacle à ce qu'on en fît de nouvelles. 1571-1683

Les Turcs, établis dans la Grèce, avaient plus de respect pour d'anciens usages, pour d'anciens préjugés, que d'amour pour le pays qu'ils habitaient. Maîtres de Stamboul, ils tenaient sans cesse leurs regards attachés sur les lieux de leur origine, et semblaient n'être que des voyageurs, des conquérans passagers en Europe. Ils conservaient les mœurs de l'Asie, les lois de l'Asie, les souvenirs de l'Asie; et l'Occident était moins à leurs yeux une patrie qu'un théâtre de leurs exploits.

Au milieu de leur décadence, rien ne fut plus funeste aux Turcs que le souvenir d'une gloire passée; rien ne leur fut plus nuisible que cet orgueil national qui ne se trouvait plus en har-

1571-1683 monie avec leur fortune, ni en proportion avec leurs forces. Les illusions d'une puissance qui n'était plus, les empêchaient de prévoir les obstacles qu'ils devaient rencontrer dans leurs entreprises et les dangers dont ils étaient menacés. Lorsque les Ottomans faisaient une guerre malheureuse, ou un traité défavorable, ils ne manquaient jamais de s'en prendre à leurs chefs, que les vengeances populaires dévouaient à la mort ou à l'exil; et, tandis qu'ils immolaient ainsi des victimes à leur vanité, leurs revers devenaient d'autant plus irréparables, qu'ils s'obstinaient à en méconnaître les véritables causes.

Tacite exprime quelque part la joie qu'il éprouva en voyant des barbares qui se faisaient la guerre; on éprouve quelque chose de cette joie, lorsqu'on voit le despotisme menacé par ses propres institutions et tourmenté par les instrumens même de sa puissance. Un autre spectacle non moins consolant pour tous ceux qui aiment l'humanité et la justice, c'est de voir cette famille de farouches despotes devant laquelle tout l'Orient tremblait et qui se dévorait elle-même. On sait quelles victimes, chaque sultan, en montant sur le trône, offrait au génie ombrageux du despotisme. Mais le Ciel ne permit point que les lois les plus sacrées de la nature fussent toujours violées impunément,

et la dynastie ottomane, en expiation de tant 1571-1683
de crimes contre la famille, tomba enfin dans une espèce de dégradation. Les princes ottomans, élevés dans l'asservissement et la crainte, perdirent l'énergie et les facultés nécessaires pour le gouvernement d'un grand empire. Soliman II ne fit qu'accroître le mal, en décidant par une loi constitutive, qu'aucun des fils des sultans ne pourrait ni commander les armées, ni gouverner les provinces. On ne vit plus dès lors sur le trône ottoman que des princes efféminés, des hommes timides, des insensés.

Il suffisait que la volonté du prince fût corrompue, pour que la corruption devînt générale. A mesure que le caractère des sultans dégénérait, tout dégénérait autour d'eux. Un engourdissement universel avait remplacé la bruyante activité de la guerre et de la victoire. A la passion des conquêtes, avaient succédé la cupidité, l'ambition, l'égoïsme, tous les vices qui signalent et achèvent le déclin des empires. Quand les États s'élèvent et marchent vers la prospérité, il y a une émulation pour accroître leurs forces. Lorsqu'ils déclinent, il y a aussi une émulation pour les pousser à leur perte et profiter de leur ruine.

L'empire avait toujours une nombreuse armée; mais cette armée, où la discipline dégé-

1571-1683 nérait chaque jour, n'était redoutable que dans la paix. Une foule de *Thimariots*, ou possesseurs de fiefs à vie, n'ayant rien à léguer à leurs familles, passaient sur les terres qu'on leur avait données, comme les sauterelles qui, dans les campagnes où le vent les a jetées, détruisent jusqu'au germe des moissons. Les pachas gouvernaient les provinces en conquérans. Les richesses du peuple étaient pour eux comme le butin que les vainqueurs se distribuent au jour de la victoire. Ceux qui amassaient des trésors, achetaient l'impunité. Ceux qui avaient des armées, proclamaient leur indépendance. Partout les subalternes suivaient l'exemple des chefs. Dans l'administration comme dans l'armée, tout était mis à l'encan, tout était mis au pillage. Ainsi, cet empire qui avait déployé tant d'énergie, tombait comme une proie entre les mains de tous ceux que la fortune ou la faveur du prince appelait aux affaires; et s'il nous est permis d'employer une comparaison peu relevée pour exprimer le dernier degré d'abaissement d'une nation, la puissance ottomane ne présentait plus que l'aspect de ces corps privés de la vie où l'on n'aperçoit de mouvement que dans les insectes qui les dévorent.

Les sultans de Constantinople, endormis dans leur sérail, se reveillaient souvent au bruit des

révoltes populaires. Les violences de l'armée et du peuple étaient la seule justice qui put atteindre le despotisme. Mais cette justice même était une calamité de plus, et ne faisait que précipiter la décadence générale. 1571-1683

Quoique les successeurs d'Othman, depuis le règne de Sélim, fussent les pontifes de la croyance nationale, cette dignité importante n'ajoutait rien à leur puissance. La foi musulmane qui recommandait avec sévérité l'observation de quelques pratiques minutieuses, ne réprimait point les passions de la multitude. Une croyance religieuse, qui permettait au prince le fratricide, ne pouvait être une sauvegarde pour l'autorité, ni pour la vie du prince. Une religion, toujours prête à consacrer le triomphe de la force, ne trouvait point de motifs dans sa morale pour condamner la révolte, surtout lorsque la révolte pouvait être couronnée du succès.

Ce qu'il y avait de singulier, c'est que les Turcs, lorsqu'ils se soulevaient contre un prince de la dynastie ottomane, conservaient une profonde vénération pour cette dynastie. Ils immolaient le tyran à leur vengeance et se montraient tout prêts à s'immoler eux-mêmes pour la tyrannie. Ainsi, la licence dans ses plus grands excès respectait toujours le despotisme; et ce qui met-

1571-1683 tait le comble au désordre, le despotisme à son tour respectait la licence.

Les Turcs vivaient dans cet état de décadence, comme dans un état naturel. Rien n'est plus remarquable dans l'histoire que l'insouciance d'un peuple au milieu d'une révolution qui l'entraîne à sa perte; et cette révolution se faisait chez les Turcs non point par des idées nouvelles, mais par des idées anciennes; non point par l'amour de la liberté, mais par les habitudes de l'esclavage. Ils respectaient la cause de leur ruine parce que ces causes se liaient à l'histoire des temps barbares, et la religion, en leur répétant, sans cesse, que *celui qui est dans le feu doit se résigner*, les empêchait de porter un remède aux maux qu'ils souffraient.

Chez tous les peuples qui penchent vers leur décadence, on trouve, au sein de la corruption même, une certaine politesse, une certaine élégance dans les mœurs et les manières. Les Turcs avaient une corruption brutale et sauvage, et leur empire vieillissait, sans que la nation perdît rien de cette âpreté de caractère, de cette orgueilleuse rudesse qui tiennent à la première enfance de la société.

On nous demandera pourquoi la chrétienté ne profita point de cette décadence des Turcs, pour les repousser en Asie. Nous avons vu dans

cette histoire que les peuples de l'Europe chré- 1571-1683
tienne ne purent jamais s'entendre et s'accorder pour défendre Constantinople, lorsqu'elle fut attaquée par les Ottomans. Ils ne s'entendirent pas davantage pour la délivrer, quand elle fut prise. Il faut ajouter que moins on redouta les Turcs, moins on fit d'efforts pour les vaincre. Ils n'inspiraient d'ailleurs aucune jalousie aux nations commerçantes de la chrétienté. C'est en vain que la fortune les avait placés entre l'Orient et l'Occident, qu'elle les avait rendus maîtres de l'Archipel, des côtes d'Afrique, des ports de la mer Noire et de la mer Rouge; leurs plus belles provinces étaient désertes, leurs villes restaient abandonnées. Tout dépérissait entre les mains d'un peuple indolent et grossier. On épargna les Turcs par la raison qu'ils ne profitaient point de leurs avantages, et qu'ils étaient, pour nous servir d'une expression de Montesquieu, les hommes les plus propres à posséder inutilement de grands empires.

Avant de terminer ce rapide tableau de l'empire ottoman au dix-septième siècle, qu'il nous soit permis d'ajouter quelques réflexions que les circonstances peuvent faire apprécier. Rien n'était plus monstrueux que la présence, sur le même territoire, de deux peuples et de deux religions qui se haïssaient et se maudissaient réciproquement

1571-1683. ment. L'Espagne avait offert un pareil spectacle; mais l'énergie et la constance magnanime des Espagnols triomphèrent à la fin d'une religion et d'un peuple ennemi; et dans le temps même où les Turcs s'établissaient dans la Grèce, les Maures, emportant avec eux leur culte étranger, abandonnaient leurs conquêtes et retournaient dans l'Afrique d'où ils étaient sortis. Les Grecs, après l'invasion des Ottomans, ne montrèrent point la même énergie, ni le même courage, quoique leur patriotisme dût être sans cesse animé par la vue du sol qu'ils foulaient, et par leur nom même que le vainqueur n'avait pu leur ôter.

Cependant, au milieu de leur abaissement et de leur misère, ils pouvaient encore placer leur espoir dans l'ascendant des idées religieuses, et dans le besoin de la civilisation, qui étaient comme un lien entre toutes les sociétés chrétiennes. Tandis que le culte et les mœurs de l'islamisme rendaient les Turcs étrangers et même odieux à la chrétienté, la religion du Christ et les souvenirs de l'histoire mettaient les Grecs en rapport avec les autres peuples de l'Europe.

A mesure que les lumières qui venaient de l'antiquité, faisaient des progrès parmi les Francs, la Grèce devenait pour ceux-ci comme une terre sacrée. La langue de Platon et de Démosthène, dans laquelle on avait célébré avec tant d'éloquence les charmes de la liberté, leur devenait

plus chère que leur langue maternelle. Les sites 1571-1683
poétiques de la Grèce, que l'amour des lettres avait rendus si familiers à la classe studieuse, étaient, pour nous, comme ces lieux où nous avons passé notre enfance. L'Europe n'avait pas un érudit à qui la cité d'Aristide, celle de Lycurgue, celle d'Epaminondas, n'inspirât quelque chose de ces sentimens qu'on éprouve pour sa propre patrie. Si les Grecs étaient dégénérés, s'ils voyaient avec indifférence les ruines de leur pays, l'antique Grèce revivait pour tous les hommes éclairés; elle était toujours présente partout où se répandaient le goût des arts et l'amour du savoir.

Plus on s'intéressait à la Grèce, plus les Turcs devaient paraître barbares. Le peuple ottoman était venu s'établir dans les plus riches contrées de l'Europe, et restait en présence de toutes les nations européennes, sans connaître leurs langues, leurs lois, leur politique, semblable à ces troupes d'animaux sauvages qui s'arrêtent quelquefois dans le voisinage des demeures de l'homme, ignorant ce qui se passe dans les lieux habités, et n'ayant, pour saisir leur proie ou pour se défendre, que leur activité, leur force naturelle et les moyens que leur donne un instinct grossier. Cet état de choses contrariait à la fois les lois de la société et les lois de la nature, qui ne permettent aux hommes comme aux

1571-1683 peuples de vivre ensemble et dans le même lieu, que lorsqu'ils ont des qualités semblables, et qu'ils peuvent mettre en commun leurs facultés. Les Turcs ont pu être protégés, d'abord par la fortune de leurs armes, ensuite par la politique de quelques cabinets, mais quel appui véritable pouvaient-ils avoir en Occident, lorsqu'ils se trouvaient repoussés par les mœurs, les sentimens et les opinions des peuples chrétiens, auxquels ils devenaient chaque jour plus étrangers? D'un côté, l'antipathie qu'on avait pour une nation barbare, de l'autre, les rapports qui unissaient les peuples civilisés par le christianisme, devait tôt ou tard faire renaître cet esprit de fraternité qui avait produit les croisades, et le ciel a voulu que cet esprit, d'où étaient nées les guerres saintes, se manifestât dans le siècle même qui avait long-temps refusé d'en reconnaître les effets et d'en admirer les prodiges.

Au moment où nous achevons cette histoire, les Grecs ont jeté un cri d'alarme, et ce cri a retenti dans le monde chrétien. Le moment de leur délivrance est-il arrivé? Lorsque nous examinons l'état présent de l'Europe, nous y trouvons beaucoup plus de forces qu'il n'en faudrait pour conquérir Byzance; mais d'un autre côté, la diversité des intérêts et des opinions ne permet point à la république chrétienne de se réunir pour cette grande entreprise. On a vu

que les Turcs ne possédaient véritablement que le sol de leur vaste empire ; les richesses qu'y produit le commerce appartiennent à des nations de la chrétienté, et ces nations sont pour les provinces turques, qu'elles exploitent à leur profit, ce qu'est un fermier actif et industrieux pour les champs qu'il cultive et qu'il moissonne. Ajoutez à cela, que la plupart des puissances chrétiennes paraissent craindre que le déplacement d'un grand empire ne brise les liens de la confédération européenne ; elles ne redoutent point comme autrefois la force des Ottomans ; mais les difficultés et les divisions qu'entraînerait la conquête. Ce qui peut ajouter à leurs craintes, c'est cette impatience de changement, cette passion ardente pour les nouveautés qui s'est répandue tout à coup parmi les peuples comme une fièvre contagieuse ; tandis que les Grecs implorent l'Europe pour leur liberté, des esprits inquiets et chagrins attendent de l'Orient je ne sais quel signal d'une révolution en Europe. Ainsi la chrétienté, partagée entre des intérêts divers, tourmentée par mille passions différentes, craignant pour son propre repos, attend avec anxiété les événemens qui se préparent, et semble reculer devant les victoires que lui promet la supériorité de ses lumières et de ses armées. 1571-1683

1571-1683 Quelle sera l'issue de toutes les démonstrations guerrières, de toutes les négociations pacifiques, dont la renommée nous entretient chaque jour. Il n'est pas douteux que la croix ne se relève en Orient, et que le sort des chrétiens n'y reçoive quelque amélioration; mais touchons-nous au moment de cette révolution qui doit rendre l'Europe toute chrétienne? L'empire ottoman dont la faiblesse paraît au grand jour, cédera-t-il à la force de ses ennemis, ou se précipitera-t-il de lui-même à sa ruine? La Grèce long-temps esclave, reprendra-t-elle parmi les nations le rang d'où elle est descendue autrefois sans gloire, ou tombera-t-elle aux mains de ses libérateurs? Mille autres questions se présentent à la pensée; mais nous ne devancerons point les événemens; nous nous garderons surtout de multiplier les conjectures et les hypothèses, et de reproduire ici les brillantes rêveries des philosophes et des poètes que rejette la sévérité de l'histoire; lorsqu'on met quelque prix à la vérité, et qu'on l'a cherchée long-temps dans tout ce que les souvenirs du passé ont de plus positif, on doit avoir appris à parler de l'avenir avec beaucoup de circonspection et de réserve.

On trouvera peut-être que nous nous sommes trop long-temps arrêtés sur l'empire ottoman, mais l'origine de cet empire, ses progrès et son

déclin sont liés à tous les événemens que nous 1571-1683
avons eus à décrire. Le tableau que nous en avons tracé a pu servir quelquefois à faire connaître l'esprit et le caractère des guerres contre les infidèles, et, sous ce rapport, notre travail ne peut être sans utilité.

A l'époque où nous sommes arrivés, les passions qui avaient enfanté les prodiges des croisades, étaient devenues des opinions spéculatives qui occupaient moins l'attention des rois et des peuples que celle des écrivains. Ainsi les guerres saintes, avec leurs causes et leurs effets, se trouvèrent livrées aux argumentations des docteurs et des philosophes. On se rappelle l'opposition de Luther, et quoiqu'il eût désavoué ou rétracté en quelque sorte sa première opinion sur la guerre contre les Turcs, la plupart de ses partisans continuaient à montrer une grande aversion pour les croisades.

Le ministre Jurieu, va beaucoup plus loin que Luther; cet ardent apôtre de la réforme, loin de penser qu'on dût faire la guerre aux Musulmans, n'hésitait point à regarder les Turcs comme les auxiliaires des protestans, et disait que les farouches sectateurs de Mahomet avaient été envoyés *pour travailler avec les réformés au grand-œuvre de Dieu*, qui était la ruine de l'empire papal. Après la levée du dernier siége de Vienne en 1683 et la révocation de l'édit de

1571-1683 Nantes, le même Jurieu s'affligeait de la disgrâce des réformés et de la défaite des Turcs, ajoutant en même temps *que Dieu ne les avait abaissés que pour les relever ensemble et en faire les instrumens de sa vengeance contre les papes*. Tel est l'excès d'aveuglement où peut conduire l'esprit de parti ou l'esprit de secte, égaré par la haine, irrité par la persécution.

Cependant d'autres écrivains renommés par leur génie, et qui appartenaient aussi à la réforme, soutenaient qu'on devait combattre les infidèles; ils déploraient l'indifférence de la chrétienté, et les guerres qui éclataient chaque jour entre les nations chrétiennes, tandis qu'on laissait en paix un peuple ennemi de tous les autres peuples. Le chancelier Bacon, dans son dialogue *de bello sacro*, déploie toute sa dialectique pour prouver que les Turcs sont hors de la loi des nations. Il invoque tour à tour le droit naturel, le droit des gens et le droit divin, contre ces barbares, auxquels il refuse le nom de peuple, et soutient qu'on doit leur faire la guerre comme on la fait aux pirates, aux antropophages, aux animaux féroces. L'illustre chancelier s'appuie dans son opinion des maximes d'Aristote, des maximes de la Bible, des exemples tirés de l'histoire, et même de la fable. Sa manière de raisonner se ressent un peu de la politique et de la philosophie du seizième siècle; et nous

croyons devoir nous dispenser de rappeler des 1571-1683
argumens dont plusieurs ne seraient point de nature à persuader les esprits du siècle présent.

Nous aimons mieux donner quelque développement aux idées de Leibnitz, qui pour faire revivre l'esprit des expéditions lointaines, s'adressait à l'ambition des princes, et dont les vues politiques ont reçu une mémorable application dans les temps modernes. Dans le moment où Louis XIV se disposait à porter ses armes dans les pays-Bas, le philosophe allemand lui envoya un long mémoire (1), pour le déterminer à renouveler l'expédition de Saint-Louis en Égypte. La conquête de cette riche contrée que Leibnitz appelait la *Hollande d'Orient*, devait favoriser le triomphe et la propagation de la foi; elle devait procurer au roi très-chrétien la glorieuse renommée d'Alexandre, et à la monarchie française les plus grands moyens de puissance et de prospérité. Après l'occupation d'Alexandrie et du Caire, la fortune offrait aux vainqueurs l'heureuse occasion de relever l'empire d'Orient; la puissance ottomane, attaquée par les Polonais et les Allemands, troublée par des divisions intérieures, était prête à tomber en ruines; déjà la Moscovie et la Perse se préparaient à profiter de sa chute; si la France se présentait, rien

(1) Le mémoire de Leibnitz qui est resté long-temps ignoré, est trop curieux pour que nous n'en donnions pas la partie la plus importante dans les pièces justificatives.

1571-1683 n'était plus facile que de recueillir l'immense héritage de Constantin, de dominer sur la Méditerranée, d'étendre son empire sur la Mer Rouge, sur la Mer d'Éthiopie, sur le golfe persique, de s'emparer du commerce de l'Inde; tout ce que la gloire et la grandeur des empires ont de plus éclatant, s'offrait alors à l'imagination de Leibnitz, et ce beau génie, ébloui de sa propre pensée, alliant à sa politique les préjugés de son siècle, ne trouvait au-dessus de la conquête de l'Égypte, que la *découverte de la pierre philosophale!* Il voyait déjà, dans un prochain avenir, la religion chrétienne, refleurissant en Asie, l'empire et le commerce de l'Orient et de l'Occident, partagés entre le roi de France et la maison d'Autriche et d'Espagne, le monde pacifié et gouverné par ces deux puissances conquérantes.

Après avoir développé les avantages de la vaste entreprise qu'il proposait, Leibnitz ne négligeait aucun des moyens qui devaient en assurer le succès, et en faciliter l'exécution. C'est dans cette partie de son mémoire qu'il montre toute la supériorité de son génie; et lorsqu'on a lu la relation de la dernière guerre des Français en Égypte, on demeure persuadé que Buonaparte avait connu le plan de campagne adressé à Louis XIV. Au reste, cette entreprise gigantesque, dont le résultat devait être plus brillant que solide et durable, convenait moins à un monarque dirigé, dans sa politique,

par le sentiment de la véritable grandeur, qu'au héros moderne, toujours épris d'une gloire aventureuse et romanesque. Néanmoins les idées de Leibnitz, quoiqu'elles n'eussent point été accueillies par le cabinet de Versailles, ne laissaient pas de produire une vive impression parmi quelques hommes d'État du dix-septième siècle. On sait d'ailleurs que le roi de France s'était déjà occupé sérieusement d'une guerre contre les Turcs, et nous devons croire que Boileau faisait allusion à tous ces projets de conquêtes lointaines, lorsqu'il disait dans son épître au roi : 1571-1683

Je t'attends dans six mois aux bords de l'Hellespont.

L'éloquence et même les flatteries des écrivains ne purent déterminer les princes à prendre les armes contre les infidèles, et les croisades finirent comme elles avaient commencé, par les pèlerinages. Parmi les plus célèbres pèlerins qui se rendirent en Orient après les guerres saintes, on remarque Ignace de Loyola. Il visita deux fois les saints lieux, et comme Saint Jérôme, il aurait terminé ses jours dans la Palestine, si les pères latins ne lui avaient conseillé de revenir en Europe, où il établit à son retour l'ordre des Jésuites. Comme avant les croisades, on vit alors des princes se mêler à la foule des chrétiens qui allaient à Jérusalem. Frédéric III, avant de monter sur

1571-1683 le trône impérial, s'était rendu en pèlerinage à la ville sainte. Il nous reste une relation des voyages que firent successivement dans la Palestine un prince de Radziwil, un duc de Bavière, un duc d'Autriche et trois électeurs de Saxe, parmi lesquels se trouve celui qui fut le protecteur de Luther.

Les pèlerins de l'Occident ne furent plus reçus à Jérusalem comme dans les premiers temps, par les chevaliers de Saint-Jean, mais par les pères latins de l'ordre de Saint-François-d'Assise qui s'étaient consacrés à la garde du Saint-Sépulcre. Conservant les mœurs hospitalières des temps anciens, le père gardien lavait lui-même les pieds des voyageurs, et leur donnait tous les secours nécessaires pour leur pèlerinage. Les pèlerins allaient s'embarquer à Venise où des vaisseaux étaient toujours prêts à les transporter sur les côtes de Syrie. Sans quitter ses foyers, on pouvait obtenir les grâces attachées au pèlerinage de la Terre-Sainte; on en chargeait des hommes pieux qu'on envoyait au delà des mers, ou des cénobites qui se trouvaient sur les lieux.

La plupart des souverains de la chrétienté, à l'exemple de Charlemagne, mettaient leur gloire, non plus à délivrer, mais à protéger la ville de Jésus-Christ contre les violences des musulmans. Les capitulations de François Ier, renouvelées par la plupart de ses successeurs,

renferment plusieurs dispositions (1) qui tendent à assurer la paix des chrétiens, et le libre exercice de la religion chrétienne dans l'Orient. Sous le règne de Henri IV, Deshayes, ambassadeur de France à Constantinople, alla visiter les fidèles de Jérusalem, et leur porta les consolations et les secours d'une charité toute royale. Le comte de Noimtel, qui représentait Louis XIV auprès du sultan des Turcs, se rendit aussi dans la Terre-Sainte, et Jérusalem reçut en triomphe l'envoyé du puissant monarque dont le crédit et la renommée allaient protéger les chrétiens jusqu'au delà des mers. 1571-1683

La plupart des princes de la chrétienté envoyaient chaque année leurs tribus à la ville sainte, et, dans les cérémonies solennelles, l'église de la résurrection étalait les trésors des rois de l'Occident. Les gardiens des saints lieux qui entretenaient et soignaient les pélerins, ne possédaient rien sur la terre; mais les dons des fidèles étaient pour eux comme la manne du désert, chaque jour envoyée du ciel (2). Par une

(1) Les dernières capitulations sont du règne de Louis XV; nous en donnerons un extrait dans les pièces justificatives.

(2) Dans les derniers temps, les pères latins de la Terre-Sainte ont cessé de recevoir des secours de l'Europe. M. l'abbé Desmazure, qui a séjourné long-temps parmi eux, envoyé comme aumônier de l'ambassade de France près la sublime Porte, par M. le marquis de

1571-1683 espèce de miracle sans cesse renaissant, les monumens sacrés de la religion chrétienne, long-temps défendus par les armées de l'Occident, n'ayant plus pour défense que les souvenirs religieux, se conservaient au milieu des barbares sectateurs de l'islamisme : la sécurité qui régnait dans la ville de Jérusalem, fit qu'on songea moins à sa délivrance. Ce qui avait suscité l'esprit des croisades dans le onzième siècle, c'était surtout la persécution dirigée contre les pélerins et l'état misérable dans lequel gémissaient les chrétiens d'Orient. Lorsqu'ils cessèrent d'être persécutés, et qu'ils eurent moins de misères à souffrir, des récits lamentables ne reveillèrent plus ni la pitié ni l'indignation des peuples de l'Occident, et la chrétienté se contenta d'adresser à Dieu des prières pour le maintien de la paix dans les lieux qu'il avait sanctifiés par ses miracles. Il y avait alors un esprit (1) de rési-

---

Rivière, alors ambassadeur, est revenu en France pour solliciter en leur faveur la charité des fidèles : il a établi, avec l'autorisation du Gouvernement français, une souscription volontaire dont on trouvera le prospectus dans les pièces justificatives de ce cinquième volume.

(1) Cet esprit de résignation se trouve exprimé d'une manière bien singulière dans un extrait des manuscrits de la bibliothèque de Berne.

*De la cause pourquoi les Sarrasins possèdent la Terre-Sainte.*

Frère Vincent, en un sermon qu'il fit, et qui avait

gnation qui remplaçait l'enthousiasme des croi- 1571-1683
sades ; la cité de David et de Godefroi se confondait dans la pensée des chrétiens avec la Jérusalem céleste, et comme les orateurs sacrés disaient *qu'il fallait passer par le ciel pour arriver à la Terre-Sainte*, on ne dût plus s'adresser à la bravoure des guerriers, mais à la dévotion et à la charité des fidèles.

---

pour texte : *ecce ascendimus hierosolimam*, en assigne trois raisons :

« *La première, dit-il, est à l'excusation des chres-*
» *tiens; la seconde est pour la confusion des Sarrasins,*
» *et la tierce est pour la conversion des juifs? Quant à*
» *la première raison, on doit savoir qu'il n'est chres-*
» *tien tant saint qu'il ne péche ou ait péché, excepté*
» *Jésus et sa mère, la glorieuse Vierge Marie. Et Dieu*
» *ne veult pas que les chrestiens péchent en la terre, en*
» *laquelle Jésus-Christ son fils souffry passion pour les*
» *péchés des hommes, et réputeroit ce à grand injure.*
» *Il n'est pas ainsi injurié des Sarrasins, car ils sont*
» *chiens. Il déplairait moult au roi si ses enfans ou che-*
» *valiers pissaient en sa chambre ; mais quant un chien*
» *y pisse il n'en tient compte.* »

Voy. *Catalogus codium M. SS. Bibliothecæ Bernensis, etc.*, tom. Ier, pag. 79.

FIN DU XVIIe LIVRE.

# HISTOIRE
# DES CROISADES.

## LIVRE XVIII.

*Considérations sur l'état de l'Europe, sur les différentes classes de la société, sur les progrès de la navigation, de l'industrie, des arts et des lumières, pendant et après les croisades.*

1571-1683 Nous avons fait connaître l'origine, l'esprit et le caractère des croisades; il nous reste à montrer leur influence sur l'état de la société. Avant de donner notre opinion sur les résultats des guerres saintes, il nous a paru convenable de rappeler en peu de mots les jugemens que d'autres en ont portés. Dans le dix-septième siècle, si fécond en grands génies, on admirait l'héroïque bravoure des croisés, on déplorait leurs revers, et, sans s'occuper du bien ou du mal qu'avaient amené ces expéditions lointaines, on respectait les motifs pieux qui avaient fait prendre les armes aux guerriers de l'Occident. Le dix-huitième siècle, qui avait adopté toutes les opinions de la réforme, et qui les exagérait,

le dix-huitième siècle n'épargna point les croisades, et ne manqua point d'en accuser l'ignorance, le fanatisme et la barbarie de nos aïeux; peu de personnes savent aujourd'hui que (1) Voltaire publia en 1753, une histoire des croisades; le sujet qu'il avait choisi était alors si décrié, et lui-même jeta tant de ridicule sur les événemens qu'il racontait, que son livre n'inspira point de curiosité, et ne trouva point de lecteurs. Rien n'égale la violence avec laquelle les auteurs de *l'Encyclopédie* (2) renchérirent peu de temps après sur l'opinion de Voltaire. Cette manière de juger les croisades était si généralement répandue, que les panégyristes de Saint-Louis s'y laissèrent entraîner, et que plusieurs d'entre eux, dans leurs discours, pardonnèrent à peine au pieux monarque ses exploits et ses malheurs en Égypte et devant Tunis. 1571-1683

Cependant une philosophie, éclairée par l'esprit de recherche et d'analyse, remonta aux causes des événemens, étudia leurs effets, et,

---

(1) Cette relation des croisades avait d'abord paru dans dans le *Mercure;* elle fut imprimée ensuite en un petit volume. Voltaire l'a refondue dans son *Histoire générale.*

(2) Nous donnerons dans les pièces justificatives, la déclamation violente de *l'Encyclopédie.*

1571-1683 par cela même qu'elle recherchait la vérité, elle fut moins portée à la déclamation et à la satire. Le judicieux Robertson, dans son introduction à l'histoire de Charles-Quint, pensa que les croisades avaient pu favoriser les progrès de la liberté, et le développement de l'esprit humain : soit que cette manière de voir flattât quelques opinions du temps, soit qu'elle exerçât sur le public l'ascendant naturel de la vérité, elle trouva un assez grand nombre de partisans ; dès lors on commença à juger avec moins de sévérité les expéditions des Croisés en Orient.

Il y a peu d'années que l'Institut de France ouvrit un concours dans lequel il invita tous les érudits à faire connaître les avantages que la société avait retirés des croisades ; si on en jugeait par les mémoires qui obtinrent le prix dans cette lutte savante (1), les guerres saintes auraient amené à leur suite plus de biens pour la postérité, qu'elles ne produisirent de calamités pour les générations contemporaines. Ainsi les opinions sur les croisades avaient changé plusieurs fois en

(1) Deux mémoires obtinrent le prix ; l'un était de M. Hercen, l'autre de M. de Choiseuil d'Aillecourt. Tous deux sont remarquables par l'éru dition et l'esprit de critique ; ils nous ont tracé le chemin que nous avons suivi, et nous aimons à reconnaître tout ce que nous leur devons.

moins de deux siècles; grande leçon pour ceux 1571-1683
qui prononcent avec tant d'assurance sur les révolutions que nous avons vues commencer, et que nous ne verrons point finir; tandis qu'on a tant de peine à juger les révolutions depuis long-temps accomplies, et dont les résultats sont sous nos yeux!

Peut-être sommes-nous arrivés au moment favorable pour apprécier avec quelque vérité l'influence des croisades et l'opinion de ceux qui les ont jugées avant nous : il faut le dire, les révolutions de l'âge présent sont pour nous comme un flambeau qui éclaire l'histoire des temps passés; aucune des leçons qui naissent des grandes secousses politiques n'a manqué à la génération actuelle, et c'est par-là, sans doute, que notre siècle méritera un jour d'être appelé le siècle des lumières.

On peut dire que ce qui a manqué aux croisades, pour trouver des juges plus indulgens, c'est le succès; supposons donc un moment que ces expéditions lointaines aient réussi comme on pouvait l'espérer, et voyons, dans ce cas, quels auraient été leurs résultats. L'Égypte, la Syrie, la Grèce, devenaient des colonies chrétiennes; les peuples de l'Orient et de l'Occident marchaient ensemble à la civilisation; la langue des Francs pénétrait jusqu'aux extrémités de

1571-1683 l'Asie; les côtes barbaresques, habitées par des pirates auraient reçu les mœurs et les lois de l'Europe, et l'intérieur de l'Afrique ne serait plus dès long-temps une terre impénétrable aux relations du commerce, aux recherches des savans et des voyageurs. Pour savoir ce qu'on aurait gagné à cette union des peuples sous les mêmes lois et la même religion, il faut se rappeler l'état de l'univers romain sous les successeurs d'Auguste, ne formant, en quelque sorte, qu'un même peuple, vivant sous la même loi, parlant la même langue. Toutes les mers étaient libres, les provinces les plus éloignées communiquaient entre elles par des routes faciles; les villes échangeaient leurs arts et leur industrie, les climats, leurs productions diverses; les nations, leurs lumières. Si les croisades avaient soumis l'Orient à la chrétienté, il est permis de croire que ce grand spectacle, que le genre humain n'avait vu qu'une fois, aurait pu se renouveler dans les temps modernes, et c'est alors que les opinions n'auraient point été partagées sur les avantages des guerres saintes. Malheureusement les croisés ne purent ni étendre, ni conserver leurs conquêtes. Les résultats des croisades sont ainsi plus difficiles à saisir, et le bien qu'on leur attribue ne frappe pas également tous les esprits.

Parmi les résultats des croisades, l'histoire 1571-1683
impartiale ne peut oublier les maux qu'elles ont pu causer à l'humanité ; mais ces maux se firent sentir au temps même des guerres saintes ; et le tableau fidèle de cette époque a dû suffire pour les faire connaître. Quant au bien que les croisades ont produit, il a été comme le germe qui reste long-temps caché sous la terre, et se développe lentement. Après le récit de chaque croisade, nos lecteurs se rappellent que dans un court résumé, nous en avons montré les résultats immédiats. Maintenant, nous embrasserons dans une revue générale toutes les époques des expéditions en Orient. Lorsqu'on connaîtra mieux les siècles où se sont passés les événemens que nous avons racontés, l'esprit de ces événemens et les suites qu'ils ont eues, seront aussi mieux jugés et mieux connus ; nous allons montrer les sociétés telles qu'elles étaient au moyen âge, et les progrès qu'elles ont faits vers la civilisation, laissant aux lecteurs éclairés le soin d'apprécier ce qui appartient aux croisades.

Nous examinerons d'abord l'état des différentes puissances de l'Europe ; nous commencerons par la France.

1571-1683 Lorsqu'on se rappelle l'état de faiblesse et de décadence où le commencement du douzième siècle avait trouvé la monarchie française, on s'étonne du degré de prospérité et de splendeur auquel elle parvint dans les siècles suivans. Des négociations habiles, des guerres heureuses, d'utiles alliances, la décadence du système féodal, l'affranchissement progressif des communes favorisèrent la dynastie des Capets dans l'agrandissement de leurs États, et l'accroissement de leur autorité. Plusieurs siècles furent employés à consommer ce grand œuvre de la fortune ou de la politique, et plus cette révolution s'opérait lentement, plus ses effets devaient être durables. Un plan de conduite si constamment suivi par tous les princes d'une même famille, le succès qu'il obtint pour la prospérité et l'agrandissement du royaume, pour la gloire et l'indépendance de la nation, méritent aujourd'hui toute l'attention de l'histoire. Comme Français, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration et de reconnaissance, lorsqu'on pense que la réunion de tant de riches provinces, que cette monarchie française qui s'accrut d'âge en âge, et qui finit par s'étendre du Rhin jusqu'aux Pyrénées, que cette belle

France, en un mot, telle que nous la voyons, 1571-1683
est l'ouvrage de l'auguste famille qui la gouverne aujourd'hui.

La politique de nos rois fut sans doute secondée par les grands événemens des croisades; il était naturel que la nation, qui avait pris le plus de part à ces événemens, en profitât plus que toutes les autres, pour l'accroissement de sa puissance et l'amélioration de son état social. La gloire qu'acquirent les armes françaises au-delà des mers, donna un nouveau lustre à la monarchie; l'autorité royale profita également des exploits et des revers de ces nombreux guerriers que les croisades entraînaient en Asie; l'éloignement, la mort, ou la ruine des grands vassaux, permirent à la royauté de s'élever du sein de l'anarchie féodale, et de rétablir l'ordre dans le royaume.

Plus d'un siècle avant la première croisade, les barons et les prélats avaient cessé de se réunir en assemblées générales pour régler les formes de la justice, et prêter aux actes de l'autorité royale l'appui de leur influence politique. A la seconde croisade, il y eut plusieurs assemblées des grands du royaume, où l'on s'occupa des préparatifs de l'expédition et des mesures à prendre pour maintenir l'ordre public et l'exécution des lois, pendant l'absence de Louis VII. Dans ces réunions,

1571-1983 qui furent très-nombreuses, les Français pouvaient trouver au moins une faible image de ces assemblées, si célèbres sous les premières races, dans lesquelles les rois et leurs sujets délibéraient ensemble sur les moyens d'assurer l'indépendance de la nation et le salut du trône.

Ainsi les croisades aidaient les rois de France à reprendre leur puissance législative, et la partie la plus éclairée de la nation à retrouver ces anciennes prérogatives qu'elle avait exercées sous les enfans de Clovis et de Charlemagne.

On se rappelle qu'après l'avénement de Hugues-Capet, les grands vassaux, non-seulement ne se rassemblaient plus autour du prince, mais qu'ils avaient tout à fait séparé leur cause de celle de la couronne; plusieurs même reconnaissaient à peine le roi de France, et couvrant leur opposition d'un prétexte pieux, ils rappelaient dans leurs actes publics le règne de Jésus-Christ, au lieu de rappeler celui du prince. Cette opposition, qui dura plus d'un siècle, devait enfin faire place à d'autres sentimens, lorsqu'on vit des monarques français à la tête de ces expéditions qui fixaient les regards de la chrétienté, et dans lesquelles paraissait intéressée la cause de Jésus-Christ lui-même et celle de tous les peuples chrétiens. Pour savoir ce que les rois de France durent aux guerres saintes, et

ce qu'ils gagnèrent surtout à y prendre part, il 1571-1683
suffirait de comparer Philippe Ier, tristement enfermé dans son palais pendant le concile de Clermont, excommunié par Urbain, condamné par les évêques, abandonné par les grands, avec Philippe-Auguste, d'abord vainqueur de Saladin en Syrie, triomphant ensuite, à Bouvines, des ennemis du royaume; avec Louis IX, entouré dans ses revers d'une noblesse fidèle, toujours respecté du clergé et du peuple, révéré enfin comme le plus ferme appui de l'Église, et proclamé par son siècle l'arbitre de l'Europe.

Nous parlerons plus loin des changemens qui s'opérèrent alors dans les différentes classes de la société, nous nous bornerons à dire ici que les croisades furent le signal d'un nouvel ordre de choses pour la France, et que ce nouvel ordre de choses jeta de solides fondemens pendant les guerres saintes.

Autant la royauté en France était faible à l'époque de la première croisade, autant elle était forte et puissante en Angleterre; la royauté et la féodalité pesaient sur la nation anglaise de tout le poids des conquêtes de Guillaume; mais une autorité, fondée sur la victoire et soutenue par la violence, jeta de bonne heure dans les esprits un sentiment d'opposition que le temps

1571-1683 et les circonstances devaient développer. Le despotisme militaire avait pu imposer silence aux opinions; mais il n'avait point entièrement changé les mœurs des Anglais, et détruit leur attachement aux vieilles coutumes. Les passions comprimées par le glaive éclatèrent plus violemment dans la suite.

Une monarchie toute puissante tendit bientôt à décliner, et l'on vit en Angleterre le contraire de ce qu'on avait vu en France. La liberté fit des progrès aux dépens de l'autorité royale. Il n'entre point dans notre sujet de faire connaître en détail les causes de cette révolution. Plusieurs monarques anglais se laissèrent entraîner à une politique imprudente et passionnée, qui les jeta dans de funestes écarts; leurs excès, leurs violences, et surtout les crimes de Jean Sans-Terre révoltèrent les esprits, et réunirent toute la nation dans un sentiment de résistance au pouvoir absolu. Une autre cause de décadence non moins remarquable, et que l'histoire n'a point assez fait remarquer, c'est l'ambition des princes anglais qui leur inspira le projet insensé de conquérir le royaume de France. Les guerres ruineuses qu'ils soutinrent contre un ennemi qu'ils ne pouvaient abattre, les mirent à la discrétion des barons et du peuple anglais, qui leur fournissaient des subsides et combattaient sous leurs drapeaux.

Les croisades eurent peut-être moins d'influence sur la civilisation de l'Angleterre que sur celle de plusieurs autres États de l'Europe. Elles purent cependant concourir avec plusieurs circonstances de cette époque aux changemens survenus dans la monarchie anglaise. 1571-1683

Richard Cœur-de-Lion se montra plus jaloux d'acquérir la renommée d'un grand capitaine que la réputation d'un grand roi; la gloire des armes lui fit oublier les soins de son royaume. On se rappelle qu'avant son départ pour la Palestine il vendit les charges, les prérogatives et les domaines de la couronne; il aurait vendu, comme il le disait lui-même, la ville de Londres, s'il eût trouvé un acheteur; ses revers et sa captivité ruinèrent son peuple; sa longue absence entretint l'esprit de faction parmi les grands, et jusque dans sa propre famille.

Plusieurs fois les barons anglais voulurent aller en Orient malgré la volonté du roi, et la pensée de contrarier un monarque qu'ils n'aimaient point, ajoutait souvent à leur impatience de s'embarquer pour la Palestine. Les rois voulaient aussi mettre à profit les opinions de leur siècle, et s'engagèrent à partir pour la croisade dans l'unique but d'obtenir des subsides qu'ils employaient à d'autres entreprises. Ces moyens trop souvent employés attirèrent le mé-

1571-1683 pris sur la politique des princes et ne firent qu'augmenter la défiance publique.

Ce qui acheva de renverser les fondemens de la monarchie absolue en Angleterre, ce furent les entreprises violentes des papes contre les monarques anglais, entreprises que favorisa l'esprit des guerres religieuses. Dans la ligue des barons contre Henri III, les rebelles portaient une croix comme dans les guerres d'outre-mer, et les prêtres promettaient les palmes du martyre à ceux qui mouraient pour la cause de la liberté. Une chose curieuse c'est que le chef de la ligue formée pour l'indépendance de la nation anglaise, était un gentilhomme français, le fils de ce comte de Montfort, si renommé dans la croisade des Albigeois.

Au reste, les longs efforts de l'Angleterre, pour parvenir à la liberté, méritent d'autant plus de fixer l'attention de l'histoire, qu'ils obtinrent à la fin un résultat positif et durable. Tant d'autres peuples après s'être débattus longtemps, tantôt contre la licence, tantôt contre la tyrannie, n'ont trouvé que la misère, la honte et la servitude. Si la révolution anglaise produisit à la fin des effets salutaires, c'est que toutes les classes de la société y concoururent ensemble, qu'elle s'y fit dans l'intérêt de tous, d'après le caractère et les mœurs de la nation et d'après

l'esprit du christianisme qui présidait alors à tout ce qui devait durer parmi les hommes. L'unanimité des opinions et des sentimens, l'accord des mœurs et des lois de la politique et de la religion fondèrent dès lors cet esprit public dont l'Angleterre nous offre encore le modèle, et cet esprit public devint dans la suite le plus ferme appui et la plus sûre sauve-garde de la liberté. 1571-1683

Tandis que l'Angleterre conquérait la liberté contre ses rois, et que la France redemandait la sienne à la royauté, l'Allemagne présentait un autre spectacle ; l'empire germanique qui avait jeté un grand éclat jusqu'au onzième siècle, marcha vers une décadence rapide pendant les croisades.

Les empereurs pour résister aux grands vassaux, accordèrent au clergé plusieurs avantages et donnèrent aux villes des priviléges. Le clergé se servit de ces avantages en faveur des papes, qui attaquèrent la puissance impériale ; les villes profitèrent des concessions qui leur étaient faites pour fonder leur indépendance. Tous les efforts des empereurs n'avaient pu empêcher que la couronne ne restât élective, tandis que les grands fiefs étaient devenus héréditaires. Ainsi les chefs de l'empire dépendaient pour leur élection de la noblesse et des princes qui eux-mêmes s'étaient affranchis de toute dé-

1571-1683 pendance. Dans le concours des prétendans au trône, dans un concours où la fortune, la brigue ou la victoire décidaient presque toujours du choix, on doit penser que l'ambition fut souvent préférée à la modération et à la vertu. Parmi les princes qui montèrent sur le trône impérial, plusieurs étaient des hommes d'un grand caractère ; mais leur génie actif et remuant, les jeta dans des entreprises aventureuses et gigantesques, qui épuisèrent leurs forces et précipitèrent la décadence de l'empire.

Les souvenirs de l'ancienne Rome et de la puissance des Césars furent toujours présens à leur pensée. Une des plus grandes fautes de leur politique, fut de porter leurs armes en Italie ; ils rencontrèrent sur leur chemin les papes qui leur déclarèrent une guerre d'extermination ; deux familles d'empereurs succombèrent sous les foudres de Rome ; ils ne purent jamais régner sur l'Italie, et pendant qu'ils s'épuisaient en vains efforts pour y établir leur domination, ils achevèrent de perdre leur influence en Allemagne.

Une remarque consolante pour l'humanité, c'est que la plupart des conquérans du moyen âge s'affaiblirent par leurs entreprises, et que la victoire elle-même ne servit qu'à provoquer la ruine de leur puissance. Les rois de France à cette époque montrèrent peut-être moins de talens et de

génie, que les empereurs d'Allemagne; mais leur politique fut plus sage et plus heureuse, ils se bornaient à conquérir leur propre royaume; leurs conquêtes ne tendaient qu'à réunir les membres dispersés d'une grande famille, et leur autorité devenait plus populaire à mesure qu'on les regardait comme un lien naturel entre les Français de toutes les provinces.

La gloire qu'acquirent les empereurs d'Allemagne par leurs conquêtes n'était qu'une gloire personnelle, et ne devait point intéresser les peuples allemands. Cette manifestation de leur puissance n'avait rien de commun avec la nation dont ils étaient les chefs. Dès que cette puissance ne fut plus un lien, ni un appui pour les peuples, on s'en sépara, et chacun chercha son salut ou son agrandissement dans ses propres forces.

De là naquit un état de choses, qui fut plus funeste peut-être à l'Allemagne que l'autorité absolue des empereurs; sur les ruines de la grandeur impériale, s'élévèrent une foule d'États opposés entre eux par la diversité des lois, et l'esprit de rivalité. Toutes ces principautés ecclésiastiques et séculières où dominait l'esprit de la monarchie, ces villes où fermentait l'esprit de liberté, une noblesse animée des prétentions de l'aristocratie, ne pouvaient avoir ni les mêmes intérêts ni la même politique, et diriger

leurs efforts vers un but commun et salutaire.

Les papes, après avoir abattu la puissance des empereurs, voulurent disposer du sceptre brisé de Charlemagne, et l'offrirent à tous ceux qui pouvaient servir leur vengeance. On vit alors une foule de princes, protégés par la cour de Rome, prétendre à la dignité impériale, et plus il y avait de prétendans à l'empire, plus l'empire tombait en ruines. Au milieu des discordes civiles, l'Allemagne acheva de perdre son unité politique et perdit enfin son unité religieuse.

Pour juger jusqu'à quel point il était difficile de mettre en mouvement cette énorme masse, qu'on appelait la confédération germanique, il suffit de voir dans l'histoire des quatorzième et quinzième siècles, ces nombreuses diètes qui s'assemblèrent pour délibérer sur la guerre contre les Turcs, et dans lesquelles la présence même du péril ne put jamais faire prendre une décision énergique pour le salut de l'Allemagne.

Les papes se servirent quelquefois du prétexte des croisades, pour éloigner les empereurs et les précipiter dans des expéditions désastreuses; ainsi l'enthousiasme des guerres saintes, qui tendait à rétablir l'union parmi les peuples chrétiens, ne put réunir la nation allemande, et ne fit qu'entretenir le trouble et le désordre au sein de l'empire. Il faut cependant répéter

ici ce qu'on a lu dans cette histoire ; ce fut sous les auspices et par l'influence de la cour de Rome occupée sérieusement d'une croisade, que s'éleva la famille de Rodolphe de Hapsbourg, dont la puissance rendit à l'empire quelque chose de son ancien éclat, et sauva l'Europe de l'invasion des Turcs.

Nous devons ajouter qu'à l'époque des croisades, l'Allemagne augmenta son territoire et sa population. Les expéditions contre les infidèles d'Orient avaient fait naître l'idée de combattre les païens et les idolâtres, dont les peuplades habitaient les rives de la Vistule et les côtes de la Baltique. Ces peuplades, soumises par les croisés, entrèrent dans la république chrétienne, et firent partie de la confédération germanique. A l'aspect de la croix, des villes sortirent du sein des déserts et des forêts, telles que Dantzick, Thorn, Elbing, Kœnisberg, etc. La Finlande, la Lithuanie, la Poméranie, la Silésie, devinrent des provinces florissantes ; on vit naître de nouveaux peuples, se former de nouveaux États, et pour achever ces prodiges, les armes des croisés marquèrent la place où devait s'élever une monarchie que le moyen âge n'a point connue, et que l'âge présent a vu tout à coup monter au rang des grandes puissances de l'Europe. A la fin du treizième siècle, les provinces dont

la monarchie prussienne tire son nom et son origine étaient encore séparées de la chrétienté par l'idolâtrie et par des mœurs sauvages; la conquête et la civilisation de ces provinces furent l'ouvrage des guerres religieuses.

Si de l'Allemagne nous passons en Italie, nous y trouvons d'autres formes de gouvernement et d'autres révolutions.

Lorsque les dernières colonnes de l'empire romain s'écroulèrent, l'Italie se trouva couverte de ruines. Les Huns, les Francs, les Vandales, les Goths, les Germains et les Lombards, portèrent tour à tour dans cette belle contrée le fléau de leur domination et tous y laissèrent des traces de leurs mœurs, de leur législation et de leur caractère.

Au dixième siècle, les empereurs de Constantinople ne pouvant plus étendre leurs mains sur l'Italie, d'autres puissances s'élevèrent, les unes par la conquête, les autres par la fortune, d'autres par des circonstances que l'histoire peut à peine indiquer. Linfluence des papes défendit quelquefois avec succès l'indépendance de l'Italie contre l'invasion et le joug des empereurs allemands; mais la lutte fut si longue et la guerre entre ces deux puissances eut tant d'alternatives, qu'elle ne fit que perpétuer le trouble et la discorde; pendant plusieurs siècles,

les Guelphes et les Gibelins désolèrent l'Italie sans la défendre.

Dans chaque nation de l'Europe, il se trouvait alors une puissance ou plutôt une autorité prépondérante qui était comme le point de ralliement, comme le centre autour duquel la société se formait et réunissait ses forces pour défendre son existence politique.

L'Italie n'eut point comme la France, et d'autres pays, ce précieux moyen de conservation. Rien ne prouve mieux l'état de dissolution dans lequel était cette riche contrée, que la manière dont elle essaya de constituer son indépendance dans le moyen âge. Cette division en plusieurs États, ce morcellement de territoire, cette population nombreuse partagée en mille fractions, annonçait l'absence de tout lien, de tout centre commun. L'Italie comptait plusieurs peuples; vingt républiques avaient chacune leurs lois, leurs intérêts, leur histoire. Ces guerres perpétuelles entre les citoyens des mêmes villes, ces animosités de république à république, ce besoin des habitans d'appeler des étrangers dans leurs querelles intérieures, ces défiances qui portaient plus sur des citoyens que sur des aventuriers stipendiés, tendaient à effacer le véritable sentiment du patriotisme, et firent enfin oublier jusqu'au nom de la nation italienne.

Le système féodal fut aboli en Italie plutôt qu'ailleurs ; mais avec le système féodal, on vit disparaître l'antique honneur des preux et les vertus de la chevalerie. Dans des républiques défendues par des mercenaires, on cessa d'estimer la bravoure et ce qu'elle porte avec elle de sentimens généreux. Les passions violentes n'eurent plus de frein, ni dans les lois, ni dans l'opinion des hommes ; c'est à cette malheureuse époque que l'on vit éclater ces haines et ces vengeances qui nous paraissent à peine vraisemblables dans nos tragédies ; rien n'est plus affligeant que le spectacle de l'Italie au quatorzième siècle, et l'on peut dire que le Dante n'eut qu'à regarder autour de lui pour trouver le modèle de son Enfer.

La société, toujours prête à se dissoudre, semblait n'avoir d'autre mobile que la fureur des partis, d'autre vie que la discorde et la guerre civile ; on n'y trouvait d'autre garantie contre la licence que la tyrannie ; contre la tyrannie, que le désespoir des factions et le poignard des conspirateurs. Comme les forces de la plupart de ces petits États qui couvraient l'Italie, étaient rarement proportionnées à leur ambition, et que les princes ou les citoyens, par la raison même qu'ils étaient faibles, manquaient à la fois de modération et de courage, ils cher-

chèrent leur élévation ou leur salut dans tous les moyens que pouvait leur suggérer la trahison et la perfidie. Les complots, les coups d'État, les crimes les plus odieux, tout leur semblait bon, tout leur paraissait convenable pour appuyer leurs querelles et pour satisfaire leur ambition ou leur jalousie. Enfin, toute morale disparut; et ce fut alors que se forma cette école de politique dont on retrouve les leçons ou plutôt la satyre dans le livre de Machiavel.

On a dit que les Italiens avaient eu la première idée de ce que les publicistes appellent la balance politique; nous ne croyons pas que l'Italie réclame une pareille gloire; ce qu'on entend par balance politique n'est point une invention : elle n'est que la ressource naturelle de la faiblesse qui cherche un appui. Lorsqu'on suit les progrès des événemens, on voit que ce système, long-temps vanté, devint funeste à l'Italie, en y appelant les conquérans qui en ont fait, jusqu'à nos jours, le théâtre des guerres les plus sanglantes.

A l'époque des croisades, les villes de la Lombardie, les républiques de Gènes, de Pise, de Venise étaient parvenues à une grande prospérité; ce qui leur donna cette prospérité, ce fut le commerce d'Orient, que l'Italie faisait avant les croisades, et qu'elle continua avec tous les

avantages que lui offraient les expéditions d'outre-mer.

Au reste, ces républiques qui se disputaient l'empire de la mer, et n'occupaient qu'un coin de terre sur la Méditerranée, qui avaient sans cesse les yeux fixés sur la Syrie, sur l'Égypte, sur la Grèce; qui laissaient à des étrangers le soin de défendre leur territoire et n'armaient leurs citoyens que pour la défense de leur commerce, ces républiques marchandes étaient bien plus propres à enrichir l'Italie, qu'à entretenir parmi les peuples italiens le sentiment d'une véritable indépendance.

Il faut cependant admirer cette république de Venise dont la puissance avait partout devancé les armes des croisés, et que les peuples du moyen âge devaient regarder comme la reine de l'Orient. Sa décadence ne commença qu'à l'époque où les progrès de la navigation, auxquels elle avait tant contribué, ouvrirent enfin la route des Indes, et menèrent à la découverte d'un nouveau monde. La plupart des autres républiques d'Italie n'eurent ni le même éclat, ni la même durée; plusieurs d'entre elles, surtout celles où dominait la démocratie, avaient disparu à la fin des croisades, dans le chaos et le tumulte des discordes et des guerres civiles. On vit s'élever à leur place des ducs et des prin-

ces, qui, substituèrent les intrigues de la politique aux passions populaires, et quelquefois mirent leur ambition à favoriser la renaissance des arts et des lettres, la véritable gloire de l'Italie.

Le royaume de Naples et de Sicile, situé aux extrémités de l'Italie, était pour les croisés le chemin de la Grèce et de l'Orient. Les richesses de ce pays, qui semblaient n'avoir point de gardiens, un territoire que ses habitans n'ont jamais su défendre, durent souvent tenter la cupidité et l'ambition des princes et même des chevaliers qui allaient chercher fortune en Asie. L'histoire de ce beau royaume se mêle pendant plus de deux siècles à celle des guerres saintes; les croisades servirent souvent de prétexte ou d'occasion pour en faire la conquête. Toutes les guerres entreprises pour le royaume de Naples, ces guerres, où l'on vit plus de crimes monstrueux que de glorieux exploits, plus de révoltes que de batailles, achevèrent de corrompre le caractère napolitain dans lequel on a toujours remarqué, d'une part, un penchant à secouer le joug de la domination présente, et de l'autre, une extrême résignation à subir le joug de la victoire.

En parcourant ainsi les principaux États de l'Europe, on est frappé surtout de cette grande diversité qu'on aperçoit dans les mœurs, les institutions et les destinées des peuples. Comment

suivre la marche de la civilisation au milieu de tant de républiques et de monarchies, les unes sortant avec éclat du sein de la barbarie, les autres tombant en ruines? et comment montrer l'influence des croisades à travers tant de révolutions qui ont souvent les mêmes causes, et dont les effets sont si différens et quelquefois si opposés? L'Espagne, sur laquelle nous allons jeter les yeux, nous offrira encore d'autres tableaux, et doit fournir de nouveaux sujets de méditation.

Pendant tout le cours des croisades, nous voyons l'Espagne occupée dans ses propres foyers à se défendre contre ces mêmes Sarrasins que les autres peuples de l'Europe allaient combattre en Orient; au nord de la Péninsule s'étaient maintenues quelques souverainetés chrétiennes qui commencèrent à se rendre redoutables sous Sanche-le-Grand, roi de Castille et d'Arragon. La valeur des Castillans, soutenue par l'exemple du Cid, par l'influence des mœurs chevaleresques, secondée par des guerriers accourus de toutes les provinces de France, avait repris Tolède avant la fin du onzième siècle. Cependant les conquêtes des Espagnols ne répondirent point dans la suite à l'éclat de leurs premiers triomphes; à mesure qu'ils reprenaient des provinces sur les Maures, ils en formaient des royaumes

séparés, et la puissance espagnole, ainsi divisée, se trouvait en quelque sorte affaiblie par ses propres victoires.

L'invasion des Maures en Espagne avait quelque ressemblance avec celle des Francs en Asie. C'était la religion de Mahomet qui animait aux combats les guerriers sarrasins, comme la religion chrétienne enflammait le zèle et l'ardeur des soldats de la croix. Plusieurs fois l'Afrique et l'Asie répondirent à l'appel des colonies musulmanes en Espagne, comme l'Europe aux cris d'alarmes des colonies chrétiennes en Syrie. L'enthousiasme enfanta de part et d'autre des prodiges d'héroïsme, et tint la fortune long-temps suspendue entre les deux peuples et les deux religions ennemies.

Un esprit d'indépendance dut naître parmi les Espagnols, au milieu de cette guerre où l'État avait besoin de tous les citoyens, où chaque citoyen acquérait par cela même un très-haut degré d'importance. On a remarqué, avec raison, qu'un peuple qui a fait de grandes choses, qu'un peuple appelé tout entier à la défense de la patrie, éprouve un sentiment exagéré de ses droits, se montre plus exigeant, quelquefois injuste envers ceux qui le gouvernent, et se trouve souvent tenté d'employer contre ses souverains la force qu'il employa contre ses ennemis. Aussi voit-on

dans les annales espagnoles, que la noblesse et le peuple se montrèrent plus turbulens en Espagne que dans d'autres pays, et que la monarchie y fut d'abord plus limitée que chez les autres nations de l'Europe.

L'institution des cortès, l'affranchissement des communes, une foule de priviléges accordés aux villes, signalèrent de bonne heure, chez les Espagnols, la décadence du système féodal et de l'autorité absolue des monarques. Si on en jugeait par les actes publics de la législation, on pourrait croire que le peuple espagnol avait joui de la liberté avant tous les autres peuples de l'Europe. Mais, dans des temps de trouble, il faut bien se garder de juger de la liberté d'une nation par ce qu'on dit dans les tribunes politiques, ou par des chartres et des institutions tour à tour arrachées par la violence, détruites par la force, toujours placées entre deux écueils, l'anarchie et le despotisme. L'histoire d'Espagne, à cette époque, est remplie de crimes et de faits monstrueux qui souillèrent la cause des princes comme celle des peuples : ce qui prouve du moins que les mœurs ne s'accordaient point avec les lois, et que les institutions, créées au milieu des discordes publiques, n'avaient point adouci le caractère national.

Au milieu des révolutions qui agitaient l'Es-

pagne, les passions politiques firent quelquefois oublier jusqu'à la domination des Maures. Lorsqu'à la fin du treizième siècle, les Musulmans, vaincus par Jacques d'Arragon, abandonnèrent les îles Baléares, le royaume de Valence et de Murcie, les Espagnols suspendirent tout à coup les progrès de leurs armes. Tandis qu'en Orient les Mamelucks victorieux avaient redoublé d'efforts pour chasser tout-à-fait les Francs des côtes de Syrie; en Occident, les Maures restèrent, pendant deux siècles, en possession d'une partie de l'Espagne, sans que les Espagnols s'occupassent sérieusement d'achever la conquête de leur propre patrie. L'étendard de Mahomet flotta sur les villes du royaume de Grenade, jusqu'au règne de Ferdinand et d'Isabelle. Ce fut seulement à cette époque que la monarchie espagnole sortit toute puissante du chaos des révolutions, et qu'elle réveilla dans les peuples cet enthousiasme guerrier et religieux qui acheva l'expulsion des Maures. Alors se termina cette lutte qui avait duré huit siècles, et dans laquelle, selon les auteurs espagnols, il se livra trois mille sept cents batailles. Tant de combats qui ne furent qu'une longue croisade, durent être comme une école de bravoure et d'héroïsme. Aussi, les Espagnols, dans le seizième et dix-septième siècles, étaient-ils regardés comme la nation la plus

brave et la plus belliqueuse de l'Europe. Les philosophes ont cherché à expliquer par l'influence du climat cet esprit de fierté et d'orgueil, ce caractère grave et austère qui distingue encore aujourd'hui la nation espagnole. Il nous semble qu'on trouverait une explication plus naturelle de ce caractère national dans une guerre à la fois patriotique et religieuse, à laquelle concoururent vingt générations successives, et dont les périls durent inspirer tant de sérieuses pensées, tant de nobles sentimens.

L'aversion pour le joug et la religion des Maures redoubla l'attachement des peuples pour leur religion et leurs anciennes coutumes. Le souvenir de cette lutte glorieuse n'a pas laissé d'animer le courage et l'ardeur des Espagnols dans une époque récente, heureuse l'Espagne, si, au moment où je parle, elle n'avait point oublié ses propres exemples!

Vers la fin des guerres contre les Maures, l'Espagne avait adopté l'inquisition avec plus de chaleur que les autres nations chrétiennes; je ne veux point repousser les reproches que lui ont adressés les philosophes modernes; mais il me semble qu'on n'a point tenu compte assez des motifs qui devaient rendre plus excusables en Espagne qu'ailleurs, ces défiances et ces som-

bres jalousies pour tout ce qui n'était pas la religion nationale. Comment pouvait-on oublier que l'étendard d'un culte étranger avait long-temps flotté sur la Péninsule, et que pendant plusieurs siècles, des guerriers chrétiens avaient combattu, non-seulement pour la foi de leurs pères, mais pour le sol de la patrie contre les infidèles? D'après cette pensée, ne peut-on pas croire que, chez les Espagnols, l'intolérance religieuse, ou plutôt la haine de toute religion étrangère, avait quelque chose en soi qui tenait moins d'une dévotion jalouse que d'un patriotisme inquiet et ardent?

L'Espagne ne prit part aux croisades, que lorsque l'esprit de ces guerres saintes commença à s'affaiblir dans le reste de l'Europe. On doit dire cependant que ce royaume trouva quelques avantages dans les expéditions en Orient. Dans presque toutes les entreprises de la chrétienté contre les Musulmans de l'Asie, un grand nombre de croisés s'arrêtèrent sur les côtes d'Espagne pour combattre les Maures. Il y eut plusieurs croisades publiées en Occident contre les infidèles maîtres de la Péninsule. La célèbre victoire de Tolosa contre les Maures, fut le fruit d'une croisade prêchée en Europe et surtout en France, par l'ordre du souverain pontife. Les expéditions d'outre-mer servirent aussi la cause des Espagnols, en retenant dans leur pays les

Sarrasins d'Égypte et de Syrie, qui auraient pu se joindre à ceux des côtes d'Afrique. On a vu dans cette histoire, que le royaume de Portugal fut conquis et fondé par des croisés. Les croisades donnèrent l'idée de ces ordres de chevalerie, qui, à l'imitation de ceux de la Palestine, se formèrent en Espagne, et sans le secours desquels la nation espagnole n'aurait peut-être point triomphé des Maures.

On doit ajouter que l'Espagne est le pays où la mémoire des croisades s'est conservée le plus long-temps. Au siècle dernier, on y publiait encore chaque année, dans toutes les provinces, la bulle appelée *Crusada*. Cette publication solennelle rappelait au peuple espagnol les triomphes qu'il avait remportés autrefois sur les Musulmans.

Nous avons montré l'état des principales puissances de l'Europe, pendant les croisades; il nous reste à parler d'une puissance qui dominait toutes les autres, et qui était comme le lien, comme le centre de toutes les puissances; c'est l'autorité des chefs de l'Église.

Les papes, comme pouvoir temporel et comme pouvoir spirituel, présentaient un singulier contraste dans le moyen âge. Comme souverains de Rome, ils n'avaient presque aucune autorité, et souvent ils étaient exilés de leurs propres États:

comme chefs de la chrétienté; ils exerçaient un empire absolu jusqu'aux extrémités du monde, et leur nom était révéré partout où on prêchait l'Évangile.

On a dit que les papes avaient fait les croisades; ceux qui soutiennent cette opinion sont loin de connaître le mouvement général qui s'empara alors du monde chrétien; aucune puissance sur la terre n'eût été capable de produire une si grande révolution; il n'appartenait qu'à celui dont la volonté enfante et dissipe les tempêtes, de jeter tout à coup dans les cœurs, cet enthousiasme qui faisait taire toutes les autres passions, et qui entraînait la multitude comme par une force invisible. Dans le premier livre de cette histoire nous avons montré comment l'enthousiasme des guerres saintes se développa peu à peu, et comment il éclata vers la fin du onzième siècle, sans autre influence que celle des idées dominantes: il entraîna la société toute entière, et les papes furent entraînés comme les peuples; une preuve que les souverains pontifes n'avaient pas produit cette révolution extraordinaire, c'est qu'ils ne purent jamais ranimer l'esprit des croisades, lorsque cet esprit vint à s'éteindre parmi les peuples chrétiens.

On a dit aussi que les croisades avaient beaucoup accru l'autorité des papes; nous verrons tout

à l'heure ce qu'il y a de vrai dans cette assertion. Parmi les causes qui purent contribuer à l'accroissement de l'autorité pontificale dans le moyen âge, on pourrait citer l'invasion des Barbares du Nord qui renversèrent l'empire d'Occident, et les progrès des Sarrasins, qui ne permirent point aux empereurs d'Orient de porter leurs regards et de conserver leur domination sur l'Italie; les papes se trouvèrent ainsi affranchis de deux puissances dont ils dépendaient, et restèrent en possession de la ville de Rome, qui semblait n'avoir plus de maîtres. D'autres circonstances purent ajouter dès-lors à l'autorité des successeurs de St.-Pierre. Quoi qu'il en soit, tout le monde sait que cette autorité avait déjà fait d'immenses progrès avant les croisades; la tête des plus puissans monarques s'était déjà courbée devant les foudres du Vatican, et déjà la chrétienté semblait avoir adopté cette maxime de Grégoire VII, que *le pape, en qualité de Vicaire, de Jésus-Christ devait être supérieur à toute puissance humaine.*

Il n'est pas douteux cependant qu'une guerre religieuse ne fût propre à favoriser le développement de l'autorité pontificale. Mais cette guerre même produisit des événemens, et fit naître des circonstances qui furent moins pour la puissance des papes un moyen d'agrandissement, qu'un

écueil où cette puissance vint se briser. Ce qu'il y a de positif, c'est que la fin des croisades trouva les souverains pontifes moins puissans qu'ils ne l'avaient été à l'origine des guerres saintes.

Parlons d'abord des avantages que les chefs de l'Église retirèrent des expéditions contre les infidèles. On avait recours aux souverains pontifes, toutes les fois qu'il était question d'une croisade; on prêchait la guerre sainte en leur nom, on la poursuivait sous leurs auspices. Les guerriers, enrôlés sous l'étendard de la croix, recevaient du pape des priviléges qui les affranchissaient de toute autre dépendance que de celle de l'Église; les papes étaient les protecteurs des croisés, l'appui de leurs familles, les gardiens de leurs propriétés; c'est aux papes que les croisés soumettaient tous leurs différends, et qu'ils confiaient tous leurs intérêts.

Les souverains pontifes ne surent pas d'abord tout le parti qu'ils pouvaient tirer des croisades; dans la première expédition, Urbain, qui avait des ennemis à combattre, n'implora point le secours des guerriers auxquels il avait fait prendre la croix; ce ne fut qu'à la seconde croisade, que les papes purent s'apercevoir de l'ascendant que devaient leur donner les guerres saintes. A cette époque, un roi de France et un empereur d'Allemagne furent comme les lieutenans du

Saint-Siége; à la troisième croisade, le pape força Henri II de se croiser, pour expier le meurtre de Thomas Bequet. Après la mort de Henri, son fils Richard partit pour l'Orient, au signal du souverain pontife. A la suite de cette croisade, de grands désordres, comme nous l'avons dit, troublèrent le royaume d'Angleterre; les papes en profitèrent pour donner des lois au peuple anglais, et peu d'années après la mort de Richard, son frère et son successeur était le vassal de la cour de Rome.

Les croisades avaient été pour les papes un prétexte pour usurper, dans tous les États de l'Europe, les principaux attributs de la souveraineté; ils s'emparèrent, au nom de la guerre sainte, du droit de lever partout des armées et des impôts : les légats qu'ils employaient dans tous les pays de la chrétienté exerçaient en leur nom l'autorité suprême; la présence de ces légats inspirait le respect et la crainte; leurs volontés étaient des lois. Armés de la croix, ils commandaient en maîtres à tout le clergé, et comme le clergé avait chez tous les peuples chrétiens le plus grand ascendant, l'empire des papes ne connaissait plus d'opposition ni de limites.

On voit que nous n'avons rien oublié des avantages que les chefs de l'Église trouvèrent dans les croisades. Voici d'un autre côté, les obs-

tacles et les écueils qu'ils rencontrèrent dans l'exercice de leur pouvoir.

Il faut dire d'abord que l'empire des papes ne prit que très-peu d'accroissement en Asie, pendant les guerres saintes; les querelles, les discordes qui troublaient sans cesse les colonies chrétiennes d'Orient, et dans lesquelles ils se trouvaient obligés d'intervenir, multiplièrent leurs embarras, sans ajouter à leur puissance.

Leur voix ne fut pas toujours entendue au milieu de la multitude des croisés; quelquefois même, les soldats de la croix résistèrent aux volontés et méprisèrent les conseils des pontifes. Les légats du Saint-Siège furent souvent en opposition avec les chefs des armées chrétiennes, et leur caractère ne fut pas toujours respecté au milieu des camps. Comme les papes passaient pour diriger les croisades, ils étaient en quelque sorte responsables des malheurs et des désordres qu'ils n'avaient pu prévenir; cette responsabilité morale les exposa quelquefois à être jugés avec rigueur, et nuisit à leur réputation de sagesse et d'habileté.

Par un abus de l'esprit des croisades, les papes se trouvèrent entraînés à des guerres où leur ambition était souvent plus intéressée que la religion; ils songeaient alors à leur pouvoir temporel, et c'est ce qu'ils avaient de plus fai-

blé; ils n'étaient forts que lorsqu'ils cherchaient leur appui plus haut; les croisades devinrent pour eux comme un levier, dont ils se servirent pour s'élever; mais on peut dire qu'ils s'y appuyèrent trop; et lorsque ce levier vint à leur manquer, leur autorité chancela. Cherchant à retrouver ce qu'ils avaient perdu, les papes firent, dans les quatorzième et quinzième siècles, d'incroyables efforts pour renouveler l'esprit des croisades; il ne s'agissait plus alors d'aller combattre les Sarrasins en Asie, mais de défendre l'Europe contre l'invasion des Turcs. Au milieu des périls de la chrétienté, la conduite des Papes mérita les plus grands éloges, et le zèle qu'ils déployèrent n'a pas été assez apprécié par les historiens. Mais le temps de la ferveur des croisades était passé. Les succès qu'obtinrent les souverains pontifes ne furent jamais en proportion avec leurs efforts, et l'inutilité de leurs tentatives dut affaiblir l'idée qu'on avait de leur ascendant et de leur puissance.

La croisade des Albigeois leur procura peu d'avantages; l'intolérance qui enfanta cette guerre, provenait des croisades; l'inquisition, qui y prit naissance, réveilla plus de passions qu'elle n'en comprima. Par l'inquisition, l'Église eut dans ce monde une justice qui se ressentait trop de l'humanité, et dont les arrêts étaient bien

autrement respectés lorsqu'elle ne se rendait que dans le ciel et dans une autre vie.

Rien n'égale l'énormité des tributs qu'on imposait au clergé pour les guerres saintes. On ne levait pas seulement des décimes pour la croisade, mais pour toute tentative de croisade, non-seulement pour les expéditions en Orient, mais pour toute entreprise contre les ennemis de la cour de Rome. On en leva enfin sous les plus vains prétextes; toute l'Europe adressa aux papes de vives réclamations; on se plaignait d'abord de la rigueur avec laquelle les agens des pontifes percevaient les tributs; on se plaignit ensuite de leur infidélité dans l'emploi des trésors arrachés aux fidèles. Rien ne fut plus funeste à l'autorité pontificale que ces plaintes qu'on entendait de toutes parts, et dont s'arma enfin la redoutable hérésie de Luther.

L'histoire des papes, au moyen âge, achève de prouver ce que nous venons de dire. Leur domination alla toujours s'accroissant pendant un siècle, jusqu'à Innocent III; elle alla ensuite en déclinant pendant un autre siècle, jusqu'à Boniface VIII, époque où finissaient les croisades d'outre-mer.

Dans les derniers temps, les publicistes ont beaucoup parlé de la puissance des chefs de l'Église; mais ils l'ont plutôt jugée d'après des sys-

tèmes que d'après des faits, d'après l'esprit de notre siècle que d'après l'esprit du moyen âge. On a beaucoup vanté le génie des souverains pontifes; on l'a vanté surtout dans le dessein de faire ressortir davantage leur ambition. Mais si les papes avaient eu le génie et l'ambition qu'on leur suppose, on doit croire qu'ils se seraient d'abord occupés d'agrandir leurs États, et d'accroître leur autorité comme souverains. Cependant, ils n'y ont point réussi, ou ne l'ont point tenté. En effet, que pouvaient des hommes, la plupart parvenus à l'âge de caducité, que pouvaient des princes qui ne faisaient que passer sur le trône, pour affermir leur autorité, et maîtriser les passions de l'enfance et de la jeunesse des sociétés? Parmi la foule des papes qui se succédaient, plusieurs étaient doués d'un génie supérieur; d'autres n'avaient qu'une capacité médiocre; on voyait tour à tour sur la chaire de Saint-Pierre des hommes de tous les caractères et de tous les genres d'esprit; cependant ces hommes, si différens par leurs goûts, leurs passions et leurs talens, voulaient tous et faisaient tous la même chose; ils suivaient donc une impulsion qui n'était pas en eux, et dont il faut chercher le mobile ailleurs que dans la politique vulgaire des princes.

Une histoire curieuse serait celle qui retra-

cerait dans le même tableau l'empire spirituel et l'empire temporel des papes. Qui ne serait surpris d'y voir, d'un côté, une force à laquelle rien ne résiste, et qui va remuer le monde, une volonté toujours la même qui se transmet de pontife en pontife comme un dépôt ou comme un héritage sacré; de l'autre, une politique faible et changeante comme l'homme, un pouvoir qui peut à peine se défendre contre les derniers de ses ennemis, et qu'à chaque moment, le souffle des révolutions peut ébranler? Dans ce parallèle, l'imagination serait éblouie, lorsqu'on lui représenterait un empire tel qu'on n'en a jamais vu sur la terre, et qui ferait croire que les papes n'appartenaient point à ce monde fragile et passager, une puissance que l'enfer ne peut abattre, que le monde ne peut corrompre, qui, sans le secours d'aucune armée, et par le seul ascendant de quelques paroles, dompte plus de rois et se montre plus formidable que l'ancienne Rome, avec toutes ses victoires? Quel plus magnifique spectacle peut nous offrir l'histoire des empires? Mais dans l'autre partie du tableau, qui ne serait ému de pitié, en voyant un gouvernement sans vigueur, une administration sans prévoyance, ce peuple, descendant du peuple roi, conduit par un vieillard indolent et timide, la ville éternelle tombant en rui-

nes, et comme cachée sous l'herbe? Lorsqu'on voit, si près d'un pouvoir presque surnaturel, la faiblesse, l'incertitude, la fragilité des choses d'ici-bas, et l'humanité avec toutes ses misères, pourquoi ne serait-il pas permis de comparer la double puissance des papes à Jésus-Christ lui-même, dont ils étaient les vicaires et les images sur la terre, à Jésus-Christ, dont la double nature nous présente d'un côté, un Dieu rayonnant de splendeur, et de l'autre, un simple mortel chargé de sa croix et couronné d'épines?

Si les principaux traits de ce tableau ne manquent pas de vérité, comment croire à la politique des papes telle qu'on nous la représente; n'est-il pas plus naturel de penser que les souverains pontifes, dans ce qu'ils firent de grand, suivirent l'esprit de la chrétienté? Dans le moyen âge, qui fut l'époque de leur puissance, ils furent bien plus dirigés par cet esprit, qu'ils ne le dirigèrent eux-mêmes; plus tard, et lorsque les papes eurent des projets comme ceux qu'on attribue à leur génie et à leur ambition, leur pouvoir déclina. On n'a qu'à comparer Grégoire VII, se livrant à l'esprit de son siècle, et s'appuyant sur l'ascendant de l'Église, avec Jules II, que Voltaire appelle un grand prince, et qui n'employa que les combinaisons connues de la politique.

L'autorité pontificale était la seule qui eût des bases et des racines dans les opinions et dans les croyances. Cette puissance donnait au monde, ou plutôt le monde lui demandait des lois, des lumières, un appui. Les papes avaient raison dans la fameuse comparaison des deux grands luminaires. L'autorité des chefs de l'Église était bien plus avancée vers la civilisation que l'autorité des princes. Pour que le monde chrétien fût civilisé, il lui importait que les papes eussent un grand pouvoir, et le besoin qu'on avait de leur puissance en favorisa les progrès.

Tant que le monde fut gouverné par des opinions et des croyances, plutôt que par des lois civiles et des autorités politiques, les papes exercèrent la plus grande influence; quand les intérêts et les droits des princes et des peuples furent mieux réglés, quand le monde passa de l'empire des opinions à celui des lois, lorsque en un mot la puissance temporelle fut bien établie en Europe, et l'emporta sur le spirituel de la société, les pontifes durent perdre de leur ascendant. Voilà l'histoire de l'origine, des progrès et de la décadence du pouvoir pontifical dans les siècles qui nous ont précédés.

Ce que nous avons dit des papes, fait assez voir l'influence qu'exerça l'Eglise sur l'état de

la société en Europe, dans le moyen âge; mais des esprits grossiers n'étaient pas encore préparés à recevoir tous les bienfaits du christianisme. L'alliance de la barbarie et de la superstition retardèrent les progrès des véritables lumières. A quelques institutions salutaires se mêlaient encore les passions et les coutumes des Barbares.

Les Francs, les Germains, les Goths, en s'emparant des plus riches pays de l'Europe, avaient usé de tous les droits de la conquête, et ces droits étaient devenus les lois de la société européenne. On peut avoir une idée des gouvernemens du moyen âge, en se représentant une armée victorieuse qui se disperse dans le pays conquis, se partage le territoire et ceux qui l'habitent, se montre toujours prête à marcher au signal de ses officiers et de son chef suprême pour combattre l'ennemi commun et défendre ses possessions.

Tant que la discipline et la subordination subsistèrent dans cette colonie militaire, l'ordre public ne fut pas entièrement troublé, et cette espèce de gouvernement put tenir lieu d'institutions plus sages. Mais dès que les rapports d'assistance et de fidélité, d'obéissance et de protection vinrent à s'affaiblir, la société, ou plutôt le régime féodal ne présenta plus que l'aspect d'une armée livrée à la licence, d'une ar-

mée dont les officiers et les soldats ne reconnaissaient plus de chef, n'avaient plus de direction et combattaient au hasard sous mille étendards différens.

Les vassaux dépendaient d'abord du prince, parce qu'ils tenaient de lui les terres et les offices. Ces terres et ces offices devenant héréditaires, ils songèrent à se rendre indépendans et s'arrogèrent des priviléges qui n'appartenaient qu'au souverain, tels que ceux de battre monnaie, d'avoir une justice et de faire la guerre en leur nom. Dès lors il resta à peine quelque trace de subordination.

Cette décadence de la société, ou cette corruption du système féodal remonte à la fin de la seconde race. Charlemagne pour rétablir l'empire des Césars fit violence au pacte social; et ses efforts extraordinaires épuisèrent les forces de la royauté. L'arc qu'il avait trop fortement tendu se brisa entre les mains de ses successeurs, et son empire s'écroula, lorsqu'il ne se trouva plus soutenu par l'ascendant d'un grand caractère. Charlemagne avait voulu s'affranchir des lois de la féodalité; sous ses faibles descendans, la féodalité à son tour, voulut s'affranchir de la couronne. Le plus grand mal que fit le régime féodal fut de détruire toute puissance protectrice, toute législation tutélaire qui

pût veiller à l'ordre et au salut de la société.

Le monarque dépouillé de toute autorité ne pouvait être ni l'appui de l'innocence, ni le vengeur du crime, ni le médiateur dans la guerre, ni l'arbitre des contestations qui troublaient la paix. La souveraineté, exercée par tout homme qui portait une épée, se répandait en tout lieu, sans qu'on pût reconnaître son pouvoir nulle part, tant il y avait de désordre et de confusion parmi ceux qui se disputaient, les armes à la main, les débris de la puissance souveraine.

Rien n'est plus affligeant que ce tableau; on connaît les excès qui accompagnèrent l'anarchie féodale. Il n'entre point dans notre sujet d'en parler avec étendue; notre tâche est moins pénible à remplir: si nous portons nos regards sur les vieux temps, ce n'est que pour y découvrir l'origine de nos institutions; et parmi les révolutions d'un siècle barbare, nous n'avons qu'à faire connaître ce qu'elles ont produit de salutaire et de durable. Avant d'aller plus loin, et pour mêler quelques idées consolantes à des images tristes et douloureuses, nous montrerons, à côté des abus de la féodalité, les avantages que la société contemporaine reçut du régime féodal, et les germes heureux de civilisation qui en découlèrent pour les âges suivans.

Si le régime féodal renfermait des sources de

désordre, il empêchait aussi que le désordre fût porté à son comble et que le mal restât sans remède. S'il favorisait l'anarchie et les guerres civiles, il préserva l'Europe de la fureur des conquérans et de celle du despotisme. Les vassaux ne consentaient pas facilement à quitter leurs terres; ils n'étaient tenus de suivre le souverain à la guerre que pour un temps déterminé. Cette condition du pacte féodal qui était générale en Europe se trouvait favorable à la défense du territoire et mettait obstacle à tout projet d'invasion. Des forces disséminées partout servaient à protéger chaque pays contre l'ennemi étranger, et ne pouvaient se réunir nulle part pour servir les desseins d'un chef ambitieux.

Dans un temps où les passions faisaient tout, où les lois n'étaient rien, où nul intérêt politique ne liait les peuples entre eux, qui aurait pu empêcher un prince de rassembler des armées et de ravager l'Europe? qui aurait empêché un conquérant d'asservir plusieurs royaumes et de soumettre les peuples à tous les excès d'une tyrannie appuyée sur la seule force des armes? C'est donc à l'esprit de résistance de la noblesse féodale que la société européenne dut, au milieu de la Barbarie, de n'être point en proie au despotisme d'Orient, et de n'être pas désolée par des guerres d'invasion.

La féodalité avait des droits et des priviléges à défendre; la défense de ces droits et de ces privilèges conduisait naturellement à des idées d'indépendance, et ces idées d'indépendance se répandirent à la fin dans toutes les classes de la société. On ne doit pas oublier que les barons anglais établirent la liberté dans leur pays, en défendant les privilèges et les droits du pacte féodal.

La réciprocité d'obéissance et de protection, de services et de devoirs entretenait quelques sentimens généreux. Des relations féodales naquit cet esprit de dévouement et de respect pour le souverain, qui n'est point l'aveugle soumission de l'esclave, ni la soumission raisonnée du républicain. Ce sentiment qu'on a regardé, jusque dans les temps modernes, comme le principe conservateur de la société, dans les monarchies, devint surtout le caractère distinctif de la noblesse française.

L'histoire des croisades nous offre plusieurs exemples de ce dévouement des barons et des chevaliers à leur monarque. Lorsque les rois de France qui avaient pris la croix coururent quelques dangers en Orient, quelles preuves de respect et d'amour ne reçurent-ils pas des preux qui les accompagnaient! Quel spectacle plus touchant que celui de cette armée prisonnière en

Egypte, oubliant sa propre captivité, pour déplorer celle de Louis IX! qui n'est point attendri, en voyant sur les côtes d'Afrique, ces guerriers français accablés de maux, ne trouvant de larmes, dans leurs misères, que pour pleurer la mort d'un roi de France!

Ces liens de la fidélité qui venaient des relations féodales étaient si puissans sur les esprits, que les prédicateurs des croisades les invoquaient quelquefois dans leurs exhortations. Ils prêchaient les devoirs de la féodalité concurremment avec les préceptes de l'évangile, et pour exciter les guerriers chrétiens à prendre la croix, ils les appelaient *les vassaux de Jésus-Christ*.

C'est au temps du régime féodal qu'il faut remonter pour trouver, dans toute leur pureté, cette susceptibilité du point d'honneur, cette inviolable fidélité à sa parole, qui suppléait alors à l'absence des lois, et qui, dans les sociétés policées, rendent souvent l'homme meilleur que les lois elles-mêmes. Toutes nos idées sur la gloire militaire, cette estime sans bornes que nous accordons à la bravoure, ce mépris profond qui s'attache parmi nous au mensonge et à la félonie, remontent à cette époque reculée. La féodalité s'était tellement mêlée à l'esprit et au caractère des peuples que les sociétés modernes n'ont point d'institutions qui ne

s'y rattachent, et qu'il nous en reste partout des traces dans nos habitudes, dans nos mœurs, jusque dans notre langage.

Qu'on me permette d'ajouter ici une seule observation. C'est en vain que nous protestons contre notre origine par nos paroles; nous y sommes sans cesse rappelés par nos goûts, par nos sentimens, et quelquefois par nos plaisirs. En effet, si, d'un côté, notre raison, formée à l'école des idées nouvelles, ne trouve rien que de révoltant dans le moyen âge, pourquoi, de l'autre, notre imagination, émue par le spectacle des passions généreuses, aime-t-elle à se représenter les vieux temps, et se plaît-elle avec les preux et les paladins? Tandis qu'une philosophie sévère blâme sans mesure les coutumes barbares de la féodalité et les mœurs gothiques de nos aïeux, pourquoi les souvenirs que ces coutumes et ces mœurs nous ont laissés inspirent-ils encore à nos poëtes des tableaux qui nous paraissent pleins de charmes? Pourquoi ces souvenirs sont-ils reproduits tous les jours, avec le même succès, dans nos poëmes, dans nos romans et sur nos théâtres? Serait-il vrai de dire qu'il y a plus de patriotisme dans notre imagination que dans notre raison, puisque l'une voudrait nous faire oublier l'histoire de notre patrie, et que l'autre nous la rappelle sans cesse.

Les croisades contribuèrent à détruire les abus du système féodal; elles servirent à conserver ce que ce système inspirait de sentimens généreux, et concoururent en même temps à développer ce qu'il avait de favorable à la civilisation. Nous acheverons de faire connaître les mœurs de la féodalité et les effets salutaires des croisades, en montrant la révolution qui s'opéra à cette époque dans les différentes classes de la société. C'est la noblesse qui fixera d'abord notre attention.

On retrouve la noblesse chez tous les peuples où la mémoire des aïeux est comptée pour quelque chose. On ne peut douter que la noblesse ne fût connue chez les Francs et les autres peuples barbares qui avaient envahi l'Europe. Mais sous quel point de vue cette noblesse était-elle considérée avant le onzième et douzième siècle? Comment fut-elle d'abord constituée? Comment se transmettait l'illustration des races? Il nous reste peu de monumens, à l'aide desquels on puisse décider ces questions; et lorsqu'on a bien étudié l'histoire du moyen âge, on n'a rien de mieux à faire que d'imiter les généalogistes qui, embarrassés d'expliquer l'origine des plus anciennes familles, se contentent de rejetter cette origine dans la nuit des temps.

Lorsqu'on songe avec quelle rapidité s'écou-

lent les générations, et combien, dans les temps même de la civilisation, il est difficile à la plupart des familles de faire leur propre histoire pendant un siècle, doit-on s'étonner que, dans des temps d'ignorance et de barbarie, on ait eu si peu de moyens de conserver la mémoire des familles les plus illustres? Outre que les témoignages écrits étaient presque inconnus, l'idée de la véritable grandeur, l'idée de ce qui fait l'illustration historique, ne frappait point encore assez les esprits pour qu'on en gardât un long souvenir (1). Dans ces temps barbares, on ne distinguait le plus souvent les hommes, même les princes, que par les qualités physiques ou les défauts corporels. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de parcourir la liste des rois du moyen âge sur laquelle on trouve les noms de *Pépin-le-Bref*, de *Charles-le-Chauve*, de *Guillaume-le-Roux*, de *Louis-le-Gros*, de *Frédéric-Barberousse*, et de plusieurs autres que leur siècle ne désignait que par ce qui frappait les yeux et tombait sous les sens grossiers. Rien de plus curieux pour l'observateur que de

(1) La chronique de Tours nous dit avec une simplicité naïve, que Charlemagne fut appelé *grand* à cause de son *grand bonheur;* ainsi, les historiens confondaient comme le vulgaire, la gloire avec la fortune.

voir comment les vieux chroniqueurs font connaître les personnages dont ils racontent les actions. Ils n'oublient dans leurs peintures, ni la couleur des cheveux, ni la stature, ni la physionomie des princes et des héros; et leurs portraits historiques, (qu'on me permette cette comparaison), ressemblent bien moins à un passage de l'histoire, qu'à ces signalemens qu'on écrit de nos jours sur les passe-ports des voyageurs.

Si, comme l'a dit un écrivain, on ne connaissait point encore l'homme tout entier, ce n'est pas qu'on ne connût la vertu comme à toute autre époque : mais l'idée de la vertu se perdait dans celle du devoir, et avec le seul sentiment du devoir, qui n'était que la voix de la conscience ou le modeste instinct de l'habitude, on ne songeait point à vivre dans la mémoire des hommes. Ce besoin d'illustrer son nom semble appartenir à une civilisation naissante. Quand la civilisation jeta ses premières lueurs, les idées morales de la grandeur se rattachèrent au nom des anciennes familles; et l'on peut dire que la noblesse ne fut véritablement instituée que lorsqu'on commença à sentir le prix de la gloire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans les croisades, la noblesse acquit une illustration qu'elle n'avait point eue jusqu'alors. Ses exploits pour la cause de la chrétienté étaient bien autre cho-

se que ces guerres de château à château, dont elle s'occupait en Europe. Elle trouva dès lors ses archives dans l'histoire, et l'opinion que le monde avait de sa valeur devint son plus beau titre.

Si l'on consulte les faits les plus authentiques et les opinions les plus probables, on doit croire que les distinctions de la noblesse furent d'abord fondées sur les grands offices, et principalement sur la propriété. C'est pour la terre que, dans le système féodal, on prêtait serment de foi et hommage, et qu'on réclamait la protection du souverain. Pour l'homme non-propriétaire, il n'y avait point de contrat, point de privilége; il n'avait rien à donner, ni rien à recevoir; du temps même de Joinville, on appelait les nobles, de *riches hommes*. En France, un grand propriétaire avait le titre de noble; s'il était ruiné ou dépouillé, ses descendans retombaient dans la foule. Ainsi l'avaient établi les coutumes d'un siècle barbare. Chose singulière, il est des temps où l'extrême civilisation peut replacer une nation dans le même état que l'extrême barbarie. Lorsque les illusions politiques se seront dissipées, et qu'il ne restera plus que le matériel de la société, c'est encore la propriété, c'est la terre qui établira la prééminence et qui marquera les rangs. La terre ne

fournira plus de soldats, mais elle paiera des impôts pour leur entretien; elle ne sera plus tenue de satisfaire au droit d'aide féodal; mais elle devra encore au souverain l'appui de son influence, en échange de la protection qu'elle recevra de l'autorité souveraine.

Si, dans le moyen âge, l'aristocratie était fondée sur la terre, la société y trouvait un véritable avantage; car la propriété territoriale qui ne change point, qui est toujours la même, conserve mieux les institutions et les mœurs d'un peuple que la propriété industrielle qui change sans cesse, qui, le plus souvent n'appartient pas plus à un pays qu'à un autre, et qui, par cela même, porte avec elle des germes de corruption. Si c'est pour cette raison qu'autrefois la noblesse dérogeait en se livrant aux spéculations du commerce et de l'industrie, on doit convenir que l'usage ainsi établi, avait un but respectable, et partait d'un principe salutaire.

La propriété territoriale avait alors une telle influence sur l'état social, qu'il suffit de connaître les changemens qu'elle éprouva, pour juger les changemens survenus dans la société. « Dès qu'on a découvert, dit Robertson, l'état de la propriété à une certaine époque, on peut déterminer avec précision quel était en même temps le degré de pouvoir dont jouissait alors le roi ou

la noblesse. » Pendant les croisades, les ecclésiastiques et les lois civiles permirent aux nobles d'aliéner leurs domaines. Un grand nombre d'entre eux usèrent de ce funeste privilège, et n'hésitèrent point à vendre leurs terres; ce qui déplaça la propriété, et par conséquent la puissance. La noblesse perdit aussi de son pouvoir, et la couronne gagna ce que l'aristocratie féodale avait perdu.

Cependant les croisades ne furent pas sans fruit pour la noblesse; on vit des gentilshommes acquérir des principautés en Orient; la plupart des villes de la Grèce et de la Syrie devinrent autant de seigneuries qui reconnurent pour maîtres des comtes et des barons enrôlés sous les drapeaux des guerres saintes; quelques-uns plus heureux, montèrent sur le trône de David, ou sur celui de Constantin, et prirent place parmi les plus grands monarques de la chrétienté.

Les ordres militaires offrirent aussi des dédommagemens à la noblesse pour les pertes qu'elle avait faites dans des guerres ruineuses. Ces ordres avaient d'immenses possessions en Occident et en Orient; ils furent pour la noblesse européenne un asile dans la paix, et une école d'héroïsme dans la guerre.

Ce fut alors que s'introduisit l'usage des surnoms et des armoiries. Chaque gentilhomme

ajouta à son nom le nom de la terre, ou le titre de la seigneurie qu'il possédait; il plaça dans ses armoiries un signe qui distingua sa famille et rappela sa noblesse; la généalogie devint une science et consacra, par ses recherches, l'illustration des races. Quel que soit le prix qu'on attache aujourd'hui à cette science, on doit avouer qu'elle jeta souvent un grand jour sur l'histoire des familles illustres, et quelquefois sur l'histoire générale du pays auquel appartenaient ces familles.

Tout nous porte à croire que l'origine des surnoms, et surtout des armoiries est due aux croisades. Le seigneur n'avait pas besoin d'un signe de distinction lorsqu'il ne sortait point de son manoir; mais il sentit le besoin de se distinguer des autres, lorsqu'il se trouva loin de son pays, confondu dans la foule des croisés : un grand nombre de familles se ruinèrent ou s'éteignirent dans les guerres saintes. Celles qui étaient ruinées s'attachaient davantage au souvenir de leur noblesse, le seul bien qui leur restait; après l'extinction des familles, on sentit la nécessité de les remplacer; ce fut alors qu'on introduisit, sous Philippe-le-Hardi, l'usage de créer des nobles. Dès qu'il y eut des nobles nouveaux, on mit plus de prix à passer pour anciens. La propriété ne parut plus suffisante pour conserver et

transmettre un nom qui devenait lui-même une propriété consacrée par l'histoire et reconnue par la société. C'est alors que la noblesse devait tenir davantage à des marques distinctives.

A la chute du gouvernement féodal, la noblesse, il est vrai, formait encore, en grande partie, la force de l'armée; mais elle servit l'État avec un nouveau caractère; elle se conforma plutôt à l'esprit de la chevalerie qu'à celui de la féodalité. Un gentilhomme ne fit plus au souverain l'hommage de sa terre, mais il jura sur son épée de lui rester fidèle.

Dès qu'on cessa d'exiger le service féodal, la noblesse redoubla de zèle dans le service personnel. Les rois s'empressèrent de l'accueillir, lorsqu'elle ne fut plus redoutable; elle retrouva ainsi dans la faveur des cours une partie des avantages qu'elle avait perdus. Comme elle tenait toujours le premier rang dans la société, comme elle conservait un grand ascendant sur les autres classes, elle continua, par son exemple, à polir l'esprit et les manières de la nation, et c'est par elle surtout que se formèrent ces mœurs élégantes qui ont long-temps distingué les Français au milieu de tous les peuples de l'Europe.

Il est difficile toutefois de dire d'une manière précise ce que la noblesse gagna et ce qu'elle per-

dit aux changemens qui s'opéraient. Son existence, sans doute, eût quelque chose de plus brillant, mais aussi quelque chose de moins solide. Les prérogatives honorifiques qui lui restaient, sans lui donner une force réelle, armèrent contre elle plus de passions jalouses que n'avait fait la puissance territoriale; car on a pu remarquer que l'amour-propre de l'homme souffre plus volontiers dans les autres la richesse et le pouvoir qu'il ne souffre les distinctions.

Nous devons ajouter, qu'à mesure que la société faisait des progrès, il y eut de nouveaux moyens d'illustration, de nouveaux genres de notabilité : cette force morale de l'opinion qui s'attachait exclusivement à la noblesse, se communiqua peu à peu à ceux qui contribuaient à la prospérité de la société, par leurs talens, leurs lumières et leur industrie.

On a vu le côté brillant de la féodalité; il nous reste à parler de l'état où gémissait le peuple des villes et des campagnes. La plupart des villages et des cités relevaient de quelque baron, dont ils achetaient l'appui, et qui exerçaient sur eux une juridiction arbitraire. L'homme, réduit à la servitude, n'avait aucune loi qui le protégeât contre l'oppression; le produit de son travail, le prix de sa sueur ne lui appartenait point; il était lui-même une propriété qu'on réclamait

partout, lorsqu'il venait à fuir son domicile. Enchaîné à la glèbe, il devait souvent porter envie à l'animal qui l'aidait à tracer des sillons, ou au palefroi, noble compagnon de son maître. Le serf n'avait d'autre espérance que celle que lui donnait la religion, et ne laissait à ses enfans que l'exemple de sa patience à souffrir. Il ne pouvait faire ni un contrat pendant sa vie, ni un testament à l'heure de sa mort. Sa dernière volonté n'était point reconnue par la loi; elle mourait avec lui. Pour excuser la barbarie de cet âge grossier, on a besoin de se rappeler le sort plus affreux encore des esclaves chez les Grecs et chez les Romains. Nous n'avons pas besoin de dire combien cet état de choses devait mettre d'obstacles au développement de l'industrie et des facultés sociales de l'homme. Aussi la plupart des campagnes étaient-elles couvertes de forêts, et le plus grand nombre de nos cités ne présentaient que l'aspect de la pauvreté et de la misère.

Les villes de la Lombardie et d'une grande partie de l'Italie furent les premières qui secouèrent le joug de la féodalité. Les empereurs d'Allemagne, comme nous l'avons vu, étaient presque toujours en querelle avec les papes. Les villes profitèrent de cette division pour s'arroger des droits que personne ne leur contesta. D'au-

es les achetèrent des empereurs qui croyaient ire un bon marché en vendant ce qu'ils ne ouvaient refuser. Vers le milieu du onzième ècle, le clergé et la noblesse n'avaient déjà plus icune influence dans les villes d'Italie. D'après témoignage d'Othon de Freisengen, auteur ntemporain, l'Italie était remplie de villes lies qui avaient chacune obligé leur évêque à réler dans leurs murs; à peine y avait-il un noble ii ne fût soumis aux lois et au gouvernement une cité. En Allemagne, les villes devinrent lies plus tard. Ces Germains, qui selon Tacite, gardaient comme une marque de servitude nabitation des villes, non-seulement en bâtint à la fin, mais ils y cherchèrent la liberté. Les lles du Rhin paraissent avoir été affranchies, r les empereurs, dans le onzième siècle. Mais plupart de ces villes étaient pauvres, elles aient peu d'habitans, et ne purent se défendre ntre l'oligarchie germanique. Au commenceent du quatorzième siècle, plusieurs villes bres enrichies par le commerce d'Orient et par s communications qu'avaient ouvertes les croides, formèrent une confédération et firent nsi respecter leur indépendance.

En Angleterre, l'esprit de liberté n'avait point ris son essor, avant les guerres saintes; les villes, à l'exception de celle de Londres qui avait

obtenu plusieurs privilèges, ne songeaient guères à leur indépendance : les Bretons, comme au temps de Virgile, paraissaient encore séparés du reste du monde. On peut dire que chez la nation anglaise la liberté ne fut point une affaire de localité, mais une affaire générale qui devait se décider plus tard.

En Espagne, la guerre contre les Maures, dut favoriser, comme nous l'avons dit, l'indépendance des communes. Il nous reste des monumens historiques du commencement du onzième siècle qui prouvent que plusieurs cités espagnoles jouissaient à cette époque de certaines immunités. Mais les premières de ces villes qui furent appelées aux cortès, poussées par un esprit de jalousie, ne voulurent point y admettre les autres, ce qui nuisit beaucoup au développement et aux progrès de la liberté en Espagne.

Dans le midi de la France, les archives des communes nous présentent quelques traces de liberté, long-temps avant l'époque des croisades. L'influence d'un heureux climat, la vivacité d'esprit qui anime les habitans, des traditions du droit romain avaient conservé dans les provinces qui avoisinent l'Espagne et l'Italie des habitudes d'indépendance qui devaient servir de modèle et d'exemple. Lorsque les Rois de France songèrent à l'affranchissement des com-

munes, c'est dans le midi du royaume qu'ils durent en trouver la première pensée.

Cependant ces franchises des villes méridionales étaient plutôt consacrées par des usages que par des lois positives. D'après l'opinion la plus accréditée, l'affranchissement formel et légal des communes de France remonte à Louis-le-Gros qui accorda des priviléges à quelques-unes des villes situées dans les domaines de la couronne. L'exemple de Louis-le-Gros fut suivi par Louis VII et Philippe Auguste. Un grand nombre de cités virent abolir dans leurs murs, toute espèce de servitude, et purent choisir leurs magistrats, lever des taxes, entretenir une milice, avoir une juridiction. Tel fut le premier coup porté en France au gouvernement féodal.

Avant cette époque, on avait imploré l'appui des barons contre les violences et les brigandages. On abandonna cet appui dès qu'il s'éleva une autre puissance tutélaire. Les serfs et même les hommes libres, qui avaient cherché d'abord leur sûreté dans les châteaux, la cherchèrent bientôt dans les villes, contre les seigneurs châtelains; le premier engagement des habitans des villes était de se défendre et de se protéger réciproquement.

La liberté des villes commença par les corporations; les hommes ne pouvaient être forts que

réunis. Ce besoin de se réunir dans des mome de crise et de péril est si naturel, que lorsq la société est troublée, il se forme des factio ou des partis qui sont comme des corporation L'esprit de corps ou l'esprit de parti, de quelq manière qu'on le considère, tient essentiell ment au caractère social.

On envisageait alors la liberté bien plus p rapport à la communauté que par rapport l'homme en particulier; on la regardait comm un bienfait dont on ne pouvait jouir qu'en co mun. Ainsi la société ne se trouvait point s bordonnée à l'individu, mais l'individu à la s ciété. L'homme isolé ne pouvait rien; la for était dans l'association qui protégeait efficaceme les droits de tous et veillait à la conservation la liberté individuelle et de la liberté publiqu

Quand les villes situées dans les domain royaux eurent obtenu leurs franchises, l'esp d'indépendance gagna bientôt les autres villes royaume. Les communes qui parvinrent à s' franchir n'obtinrent pas toutes les mêmes ava tages; elles furent plus ou moins favorisées les circonstances. Ici, on acheta du seigneur liberté; là, on sécoua le joug par la force; a leurs, on fit des traités dans lesquels l'esprit liberté et le pouvoir féodal se firent mutuell ment des concessions.

Pendant les croisades, la longue absence des barons dut multiplier, pour les communes, les occasions de s'affranchir. La plupart des seigneurs qui se ruinaient pour les guerres saintes échangèrent, contre l'argent dont ils avaient besoin, tous leurs droits sur les villes de leur dépendance; droits qu'ils cédaient d'autant plus volontiers qu'ils espéraient conquérir des principautés en Asie.

Cet affranchissement des communes eut un effet bien différent pour les grands vassaux et pour la couronne. Il affaiblit l'autorité des seigneurs, parce que l'esprit de liberté se tourna contre eux; il accrut l'autorité royale, parce que les villes qui étaient libres, ou qui avaient envie de l'être, se tournèrent vers le monarque. Les villes, lorsque leur indépendance était menacée, imploraient la garantie du roi. On voit dans de vieilles chroniques que Philippe-Auguste accorda des lettres de sauve-garde à des villes dépendantes des barons. Ainsi les rois devenaient l'espoir de toutes les communes du royaume, et la liberté s'appuyait sur la royauté. Voilà pourquoi les villes de France, pour défendre leurs franchises, ne formèrent point de ligue comme dans d'autres pays; car elles trouvaient une défense naturelle dans la puissance royale.

La révolution qui devait abattre la féodalit semblait se faire comme d'elle-même. Il y a dans la possession d'un bien nouveau, une in quiétude, une crainte de le perdre, qui tenaien toujours les communes en haleine; il y a, a contraire, dans la possession d'un bien ancien nement acquis, une sécurité indolente, qui n permettait pas aux barons de voir le véritabl état des choses. Les seigneurs n'opposaient au idées nouvelles qu'un dédain imprévoyant, e croyaient n'avoir rien perdu, tant qu'ils restaien armés de leur épée.

Si pourtant on en juge par les plaintes d Guibert, abbé de Nogent, historien contempo rain, l'affranchissement des communes trouv quelque opposition. Il ne manquait pas d'espri chagrins qui le regardaient comme une innova tion dangereuse et funeste. Mais on doit croir que leurs plaintes n'étaient inspirées que pa cette répugnance naturelle qu'ont la plupart de hommes à voir changer ce qui est consacré pa le temps, et par cette vague défiance que fa naître la nouveauté, sous quelque forme qu'ell se présente. La vérité est que personne ne con naissait et ne pouvait juger la portée des chan gemens qui s'opéraient alors. Les révolutions quels que soient leur caractère et leur objet, n se font connaître que lorsqu'elles ont achev

eur cours, et ne disent jamais leur secret, lors-
qu'elles commencent.

Un siècle après Louis-le-Gros, Louis VIII rétendit avoir droit de souveraineté immé-iate sur toutes les communes. Ce fut un signal onné à toutes les cités pour achever de secouer e joug des barons ; ce fut le coup le plus mor-el porté à l'aristocratie féodale. Cette grande évolution de l'état social allait si rapidement, ue l'histoire a peine à suivre ses progrès, et u'elle ne peut assigner la part qu'y eurent les roisades.

Heureuse la société, si cet esprit de liberté ui la mettait alors en mouvement, et qui s'a-ançait sans cesse, semant les biens et les maux ır sa route, n'avait produit que de sages ins-tutions si, toujours contenu dans de justes ornes, il n'eût souvent réveillé les sanglantes scordes, et ne s'était mêlé enfin aux aveugles assions de la multitude. Quel tableau que celui ui montrerait les suites de cette révolution jus-u'aux temps modernes, qui représenterait la onarchie sortant des ruines de la féodalité, et accombant elle-même dans une révolution nou-elle! Quel sujet de graves pensées pour l'histo-en, lorsque embrassant d'un coup-d'œil rapide es temps anciens et les temps nouveaux, il voit es deux forces les plus agissantes de la société, à

la renaissance de la civilisation, la royauté et l
liberté, marchant sans cesse l'une vers l'autre, s
demandant réciproquement un appui, renve
sant toutes les barrières qui les séparaient, d
truisant tout ce qui se trouvait sur leur passag
enfin, après plusieurs siècles d'efforts, arrivan
à se rencontrer, face à face, sur les débris accu
mulés autour d'elles, se prenant au premier a
pect pour des ennemies, se déclarant la guer
et tombant ensemble sur le même champ d
bataille!

A Dieu ne plaise que je veuille ici présente
des images décourageantes! Je n'ai voulu qu
montrer la fragilité des choses humaines et l'in
prévoyance de ceux qui dirigent les sociétés. A
reste, la révolution que nous avons vue est peu
être moins l'ouvrage de la liberté que celui d
l'égalité qu'on voyait figurer pour la premiè
fois dans le monde politique.

Cette égalité, telle que les modernes l'on
faite, était à peine connue des anciennes répu
bliques où la langue n'avait point de mot pou
la définir. Le premier livre qui ait parlé de l'é
galité, c'est l'Évangile. Le christianisme nou
représente sans cesse tous les hommes égaux d
vant Dieu. L'Évangile avait voulu abaisser l'o
gueil des grands, et ce but était salutaire. J
ne sais quelle fausse philosophie s'est servie d

galité pour soulever l'orgueil des petits ; et la
ciété a été ébranlée jusques dans ses fonde-
ens.

La grande révolution qui s'est opérée dans les
eurs et dans les lois de l'Europe, et qui a com-
ncé au temps des croisades, peut être divisée
deux époques principales. D'abord on voulut
acher aux seigneurs féodaux un pouvoir dont
abusaient : ce fut la première époque, ce fut
révolution de la liberté. Quand les seigneurs
daux n'eurent plus que des distinctions, ces
tinctions irritèrent l'orgueil et la jalousie qui
persuadèrent à la fin que toute supériorité
litique était une autre tyrannie qu'il fallait
attre. Ce fut la seconde époque, la révolution
l'égalité, beaucoup plus terrible que la pre-
ère, parce qu'elle avait pour mobile des pas-
ns bien autrement difficiles à satisfaire que
nour de la liberté.

Cependant les paysans ou les serfs des cam-
gnes, tandis que les villes jouissaient de la li-
rté, gémissaient encore dans l'esclavage. Jus-
'au quatorzième siècle, cette classe nombreuse
vit point s'adoucir pour elle les rigueurs de
servitude. Le plus grand avantage que les
oisades purent donner aux paysans, ce fut la
ssation momentanée des brigandages, et la
ix qui régnait dans les campagnes, pendant

tout le temps que durait une guerre contre le
Sarrasins.

Il est probable que les serfs en Europe ne de
vaient pas être mieux traités, d'après la législa
tion et les coutumes de l'Occident, qu'ils ne l'
taient dans la Terre-Sainte, d'après les *assise
de Jérusalem*. Sans doute que les paysans arra
chés à la glèbe pour la croisade, devinrent de
hommes libres; mais la plupart périrent de m
sère ou par le fer des Musulmans. On ne peu
savoir ce que devinrent ceux qui revirent leu
foyers.

Une population éparse et dispersée dans l
campagnes n'offrait point, comme dans les ville
une masse redoutable et capable de résister. L
paysans ne communiquaient point entre eux,
ne pouvaient appuyer aucune demande, ni fai
valoir aucun droit en commun. L'homme a b
soin de quelques lumières pour sentir les avan
tages de la liberté, et la classe des paysans éta
abrutie par l'ignorance : on doit ajouter qu
l'amour de l'indépendance vint avec la richess
voilà pourquoi il naquit plutôt dans les vill
que dans les campagnes, plutôt dans les vill
florissantes que dans les autres. Les serfs de
campagnes étaient pauvres; ils n'auraient su qu
faire de la liberté. La liberté est peu de chos
pour celui qui est aux prises avec les premie

esoins de la vie. Parmi des peuplades guerères et barbares qui avaient de la répugnance our le travail, il était naturel qu'on dédaignât ux qui se livraient au soin pénible de cultiver terre. Cette répugnance devait être plus forte ncore chez des peuples nomades, comme ceux ui avaient conquis l'Europe. Le mépris qu'on ait dans le moyen âge pour les paysans nuisit leur liberté, et ce mépris a duré plus longmps que leur servitude. On était forcé, en elque sorte, de traiter en esclaves des homes qui faisaient un métier qu'on jugeait néssaire, et que dédaignait tout homme libre.

L'habitant des campagnes, abandonné à ses ropres forces, n'aspirait point à l'indépendance; seul bien auquel il pouvait prétendre était de oisir son esclavage. Comme l'Église inspirait lus de confiance que les seigneurs, une foule infortunés s'étaient réfugiés, en quelque sorte, ux pieds des autels, et vouaient leur liberté et lle de leurs enfans, soit à une église, soit à n monastère, dont ils espéraient la protection. ien n'est plus curieux que les formules par squelles le clergé recevait ce sacrifice de la berté individuelle. On félicitait les nouveaux rfs d'avoir préféré *la domination de Jésus-Christ à la liberté du siècle;* on ajoutait que

*servir Dieu c'était régner*, et qu'*une sainte ser-vitude était la véritable indépendance*. Il fallait bien que ces paroles fussent en harmonie avec les mœurs et les idées du temps, puisqu'on voyait chaque jour une multitude d'hommes et de femmes accourir autour des monastères, et conjurer l'Église de les recevoir parmi les *serfs de Jésus-Christ*. Qu'ils se crussent, par là, beaucoup plus libres que les autres hommes, on peut s'en étonner aujourd'hui. Mais n'y avait-il pas aussi une sorte de liberté à porter des chaînes qu'on avait choisies et qu'on s'était données soi-même?

Quelques villes libres de l'Allemagne contribuèrent à l'affranchissement des paysans de leur territoire. La même chose arriva en Italie et en Espagne, où le territoire des villes était considérable; en Angleterre, les paysans attendirent plus long-temps une amélioration à leur sort. Au reste, rien n'est plus difficile que de connaître avec exactitude les destinées que subit, pendant plusieurs siècles, cette multitude d'hommes qui couvraient les campagnes de l'Europe; au milieu des ténèbres du moyen âge, d'innombrables générations de serfs ont passé sur la terre, sans laisser de traces dans l'histoire. A peine trouvons-nous, dans les vieilles

roniques et dans les actes de l'administration, elques lueurs éparses qui puissent éclairer ici s recherches.

En France, ce n'est qu'au commencement du atorzième siècle qu'on trouve des ordonnances s rois sur l'affranchissement des serfs. Dans une lonnance de 1315, Louis X disait ces paroles narquables : *Moult de personnes de notre nmun peuple sont enchênés ès liens de servile, ce qui moult nous déplaît.... notre royau-*, ajoutait-il, *est dit et nommé le royaume Francs, nous voulons que la chose en vé-é soit accordant au nom*, etc. Dans cette ornnance faite seulement pour les domaines aux, le roi de France invitait les seigneurs uivre son exemple. Il nous reste une lettre-ente du même roi, par laquelle il était ornné à des commissaires de se transporter dans bailliage de Senlis, et de donner *la franchise ous ceux qui la requéraient*, à la condition, nmoins, de payer une somme pour les droits servitude qui revenaient à la couronne.

Tous les monumens historiques de cette époe prouvent, de plus en plus, que les rois s'éent mis à la tête du mouvement général de la iété. Dans tout ce qu'ils firent alors, ils eut sans doute pour motif de rétablir l'ordre ns le royaume, de fonder leur autorité sur la

protection accordée à tous ceux qui souffraient des violences et des excès de l'anarchie féodale. Si, pourtant, on en juge par l'ordonnance que nous venons de citer, et par plusieurs autres semblables, leur politique ne fut pas toujours désintéressée, et comme la plupart des barons, quelquefois ils vendirent plutôt qu'ils n'accordèrent l'affranchissement des serfs et des communes.

Beaucoup de paysans se montrèrent peu disposés à recevoir une liberté qu'on voulait leur vendre. Les uns par pauvreté, les autres par défiance, un grand nombre, pour ne pas changer d'état, refusèrent le bien qu'on leur offrait. Tel est l'esprit de l'homme, qu'ils voulurent rester serfs, parce qu'on les condamnait à ne l'être plus. Il y eut même dans plusieurs provinces des désordres causés par leur résistance. C'étaient des esclaves qui se battaient, avec leurs chaînes, contre la liberté elle-même. Plus tard, la *jaquerie* prouva qu'il était plus facile d'échauffer les passions d'un peuple grossier que de le rendre libre, et qu'il y avait loin, pour les serfs, de l'impatience à porter le joug et de la haîne contre leurs maîtres, au véritable amour de la liberté.

Lorsqu'on veut briser les chaînes de la multitude, ce n'est jamais à la multitude qu'il faut

dresser ; pour que le sort des dernières classes
peuple soit amélioré, il faut que cette amé-
ration vienne des classes supérieures par les-
elles les lumières se répandent et les institu-
ns s'établissent. C'est ce qui arriva à l'époque
nt nous parlons. La servitude des campagnes
t beaucoup adoucie par les maximes du clergé,
surtout par l'influence de cette magistrature
nçaise qui venait de naître avec la civilisa-
on.

Au milieu du quinzième siècle, quelques serfs
Catalogne qui s'étaient réfugiés en France,
ant été réclamés par leurs seigneurs, le par-
ment de Toulouse déclara que tout homme
i entrait dans le royaume en criant : *France!*
venait libre. Mézerai, qui rapporte ce fait,
oute : *Tel est le royaume de France que son air
mmunique la liberté à ceux qui le respirent
nos rois sont si augustes qu'ils ne règnent que
r des hommes libres.*

Au commencement du seizième siècle, on trou-
it à peine quelques traces de servitude dans
villes et les campagnes. L'histoire ne pour-
it qu'applaudir à cette révolution, si la chute
ême de la féodalité, tout en détruisant les
ciens abus, n'eût mis les gouvernemens aux
ises avec des difficultés qu'on n'avait point pré-
es et dont les suites devaient être déplorables.

Quand le régime féodal, qui ne coûtait rien aux peuples, fut tout à fait renversé, il fallut pourvoir aux dépenses d'une administration nouvelle ; quand l'État n'eut plus les défenseurs que lui donnaient les lois féodales, il fallut en chercher d'autres et payer leurs services. De là vint la nécessité des armées stipendiées et des impôts réguliers et permanens. Pour trouver l'argent dont on avait besoin, on altéra les monnaies, on persécuta les Juifs, on employa la violence, on vendit la justice, ce qui tendait à corrompre à la fois le gouvernement et la nation. L'embarras des finances et les désordres qu'il entraîne, n'ont fait que s'accroître jusqu'au siècle présent. Pour y remédier, on a souvent négligé la force et la vie morale des sociétés, et les moyens de se procurer de l'argent ont été toute la politique des États. Avoir du crédit, ou n'en point avoir, voilà aujourd'hui pour les gouvernemens la vie ou la mort. *Crédit, déficit, banqueroute*, voilà trois mots qu'on ne connaissait point chez les anciens, ni dans le moyen âge, et qui se présentent sans cesse à la pensée inquiète des rois et de leurs ministres. Ces trois mots suffiront peut-être un jour à l'histoire pour expliquer la décadence et la chute des empires.

Quel que fut cependant le poids des charges publiques, on doit dire que les impôts firent

naître entre les peuples et les gouvernemens des relations plus fréquentes qui tournèrent à la fin au profit de la liberté. Les peuples s'occupèrent davantage de l'administration à laquelle ils donnaient le fruit de leur industrie et de leurs travaux. Les souverains eurent plus de ménagemens pour les différentes classes de citoyens auxquelles ils demandaient des tributs, et furent contraints de les consulter en certaines circonstances, afin que le peuple, dit Pasquier, n'eût plus *occasion de reſtiver ou murmurer*. On a cherché bien loin l'origine du gouvernement représentatif tel qu'on le voit de nos jours chez plusieurs peuples de l'Europe. Tout nous porte à croire qu'il doit sa naissance aux rapports que les besoins des États et la nécessité des impôts devaient naturellement établir entre les peuples et les gouvernemens.

Ce qui dut surtout accroître les embarras de la plupart des monarchies européennes, après la chute de la féodalité, ce fut l'augmentation successive de leur état militaire. Au moment où j'écris, je n'ai pas besoin de signaler ce redoutable écueil des sociétés modernes. Il n'y a pas un siècle que Montesquieu disait, que l'Europe périrait par ses armées. Dieu veuille que cette prédiction n'achève pas de s'accomplir! La force militaire de l'Europe nous a fait craindre tous

les maux qu'elle était destinée à prévenir. Elle devait défendre chaque royaume des invasions étrangères, et l'Europe n'a point de royaume qui n'ait été envahi ou menacé d'une invasion. On avait voulu contenir la multitude par les armées, et les armées ont été portées à un si grand nombre d'hommes, qu'elles sont devenues la multitude elle-même sous les armes. Serait-il vrai, comme on l'a dit, qu'il n'y a point de remède à ce mal? Déplorable état de choses sans lequel la société ne peut durer, avec lequel elle ne peut vivre.

On a reproché aux croisades d'avoir donné l'idée des impôts; cette idée est trop simple pour qu'elle ne fût point venue sans les croisades. Il est probable que la manière dont on levait les décimes pour la guerre sainte dut servir de modèle à ceux qui, dans la suite, établirent des contributions régulières. Quant aux armées régulières, les expéditions d'Orient purent en donner la première pensée. Il est certain que ces expéditions lointaines changèrent les conditions du service féodal, et qu'elles accoutumèrent les esprits à voir des armées permanentes, entretenues et commandées par des princes.

Parmi les institutions qui luttaient avec succès contre la barbarie du moyen âge, nous rap-

pellerons d'abord la chevalerie dont on connaît mieux les exploits que l'origine. Dans un temps où tout se décidait par la force, où tout se jugeait par le glaive; où, comme le dit Montesquieu, juger c'était combattre, les femmes, les enfans, les orphelins ne pouvaient défendre leurs droits et restaient en proie à l'iniquité. De généreux guerriers se présentèrent pour leur défense; on applaudit à leur dévouement; leur exemple fut suivi. Bientôt il se forma un ordre de paladins qui parcouraient le monde, cherchant des torts à redresser et des félons à combattre. Telle fut, sans doute l'origine de la chevalerie qu'il est inutile de chercher dans les forêts de la Germanie. Cette institution naquit de l'extrême désordre de la société, et s'éleva comme une digue que la générosité humaine opposa au débordement de la licence et aux passions d'un siècle barbare.

La chevalerie était connue dans l'Occident avant les croisades. Ces guerres qui semblaient avoir le même but que la chevalerie, celui de défendre les opprimés, de servir la cause de Dieu et de combattre les infidèles, donnèrent à cette institution plus d'éclat et de consistance, une direction plus étendue et plus salutaire.

La religion, qui se mêlait à toutes les institutions et à toutes les passions du moyen âge,

épura les sentimens des chevaliers, et les él
jusqu'à l'enthousiasme de la vertu. Le chris
nisme prêtait à la chevalerie ses cérémonie
ses emblêmes, et tempérait, par la douceur
ses maximes, l'aspérité des mœurs guerrière

La piété, la bravoure, la modestie, étaient
qualités distinctives de la chevalerie : *Ser
Dieu, et il vous aidera : soyez doux et co
tois à tout gentilhomme en ôtant de vous t
orgueil : ne soyez flatteur ne rapporteur;
telles manières de gens ne viennent pas à gran
perfection. Soyez loyal en faits et dits : te
votre parole; soyez secourables à pauvres et
phelins, et Dieu vous le guerdonnera.* Ai
parlait la mère de Bayard à son fils, et ces i
tructions d'une mère vertueuse renfermai
tout le code de la chevalerie.

Ce qu'il y avait de plus admirable dans l
prit de cette institution, c'était l'entière ab
gation de soi-même, cette loyauté qui faisait
devoir à chaque guerrier d'oublier sa pro
gloire pour ne publier que les hauts faits de
compagnons d'armes. Les *vaillances* d'un c
valier étaient sa fortune, sa vie; et *celui qui
taisoit étoit ravisseur des biens d'autrui.* R
ne paraissait plus répréhensible que de se lo
soi-même. *Si l'écuyer,* dit le Code des Preu
*a vaine gloire de ce qu'il a fait, il n'est pas*

gne d'être chevalier. Un historien des croisades nous offre un exemple singulier de cette vertu qui n'est pas tout à fait l'humilité, et qu'on pourrait appeler la pudeur de la gloire, lorsqu'il nous représente Tancrède s'arrêtant sur le champ de bataille, et faisant jurer à son écuyer de garder à jamais le silence sur ses exploits.

La plus cruelle injure qu'on pût faire à un chevalier, c'était de l'accuser de mensonge. Le manque de fidélité, le parjure passaient pour le plus honteux de tous les crimes. Quand l'innocence opprimée implorait le secours d'un chevalier, malheur à celui qui ne répondait point à cet appel! L'opprobre suivait toute offense envers le faible, toute agression envers l'homme désarmé.

L'esprit de la chevalerie entretenait et fortifiait parmi les guerriers les sentimens généreux qu'avait fait naître l'esprit militaire de la féodalité : le dévouement au souverain était la première vertu, ou plutôt le premier devoir d'un chevalier. Ainsi, dans chaque État de l'Europe, s'élevait une jeune milice, toujours prête à combattre, toujours prête à s'immoler pour le prince et pour la patrie comme pour la cause de l'innocence et de la justice.

Un des caractères les plus remarquables de la chevalerie, celui qui excite aujourd'hui le plus notre curiosité et notre surprise, c'est l'alliance

des sentimens religieux et de la galanterie. La dévotion et l'amour, tel était le mobile des chevaliers : *Dieu et les dames*, telle était leur devise.

Pour avoir une idée des mœurs de la chevalerie, il suffit de jeter les yeux sur les tournois qui lui durent leur origine, et qui étaient comme les écoles de la courtoisie et les fêtes de la bravoure. A cette époque, la noblesse se trouvait dispersée, et restait isolée dans les châteaux. Les tournois lui donnaient l'occasion de se rassembler, et c'est dans ces réunions brillantes qu'on rappelait la mémoire des anciens preux, que la jeunesse les prenait pour modèles, et se formait aux vertus chevaleresques, en recevant le prix des mains de la beauté.

Comme les dames étaient les juges des actions et de la bravoure des chevaliers, elles exercèrent un empire absolu sur l'âme des guerriers ; et je n'ai pas besoin de dire ce que cet ascendant du sexe le plus doux put donner de charme à l'héroïsme des preux et des paladins. L'Europe commença à sortir de la barbarie, du moment où le plus faible commanda au plus fort, où l'amour de la gloire, où les plus nobles sentimens du cœur, les plus tendres affections de l'âme, tout ce qui constitue la force morale de la société put triompher de toute autre force.

Louis IX, prisonnier en Égypte, répond aux

Sarrasins qu'il ne veut rien faire sans la reine Marguerite *qui est sa dame*. Les Orientaux ne pouvaient comprendre une pareille déférence; et c'est parce qu'ils ne comprenaient point cette délicatesse, qu'ils sont restés si loin des peuples de l'Europe, pour la noblesse des sentimens et l'élégance des mœurs et des manières.

On avait vu dans l'antiquité des héros qui parcouraient le monde pour le délivrer des fléaux et des monstres. Mais ces héros n'avaient pour mobile ni la religion qui élève l'âme, ni cette courtoisie qui adoucit les mœurs. Ils connaissaient l'amitié, témoins Thésée et Pirithoüs, Hercule et Lycas; mais ils ne connaissaient point la délicatesse de l'amour. Les poëtes anciens se plaisent à nous représenter les infortunes de quelques héroïnes délaissées par des guerriers; mais dans leurs touchantes peintures, il n'échappe jamais à leur muse attendrie la moindre expression de blâme contre les héros qui faisaient ainsi couler les larmes de la beauté. Dans le moyen âge, et d'après les mœurs de la chevalerie, un guerrier qui aurait imité la conduite de Thésée envers Ariane, celle du fils d'Anchise envers Didon, n'eût pas manqué d'encourir le reproche de félonie.

Une autre différence entre l'esprit de l'antiquité et les sentimens des modernes, c'est que

chez les anciens l'amour passait pour amollir le courage des héros, et qu'au temps de la chevalerie, les femmes qui étaient les juges de la valeur, rappelaient sans cesse dans l'âme des guerriers l'enthousiasme de la vertu et l'amour de la gloire. On trouve, dans Alain Chartier, une conversation entre plusieurs dames exprimant leurs sentimens sur la conduite de leurs chevaliers qui s'étaient trouvés à la bataille d'Azincourt. Un de ces chevaliers avait cherché son salut dans la fuite, et la dame de ses pensées s'écrie : *Selon la loi d'amour, je l'aurois mieux aimé mort que vif.* Dans la première croisade, Adèle, comtesse de Blois, écrivait à son mari qui était parti pour l'Orient avec Godefroi de Bouillon : *gardez-vous bien de mériter les reproches des braves*. Comme le comte de Blois était revenu en Europe avant la prise de Jérusalem, sa femme le fit rougir de cette désertion, et le força de repartir pour la Palestine, où il combattit vaillamment et trouva une mort glorieuse. Ainsi, l'esprit et les sentimens de la chevalerie n'enfantaient pas moins de prodiges que le plus ardent patriotisme dans l'antique Lacédémone ; et ces prodiges paraissaient si simples, si naturels, que les chroniqueurs du moyen âge ne les rapportent qu'en passant et sans en témoigner la moindre surprise.

Cette institution, si ingénieusement appelée

*Fontaine de courtoisie et qui de Dieu vient*, est bien plus admirable encore lorsqu'elle se montre sous l'influence toute puissante des idées religieuses. La charité chrétienne réclama toutes les affections du chevalier, et lui demanda un dévouement perpétuel pour la défense des pélerins et le soin des malades. Ce fut ainsi que s'établirent les ordres de Saint-Jean et du Temple, celui des chevaliers Teutoniques et plusieurs autres, tous institués pour combattre les Sarrasins et soulager les misères humaines. Les Infidèles admiraient leurs vertus, autant qu'ils redoutaient leur bravoure. Rien n'est plus touchant que le spectacle de ces nobles guerriers qu'on voyait tour à tour sur le champ de bataille et dans l'asile des douleurs; tantôt la terreur de l'ennemi, tantôt la consolation de tous ceux qui souffraient. Ce que les paladins de l'Occident faisaient pour la beauté, les chevaliers de la Palestine le faisaient pour la pauvreté et pour le malheur. Les uns dévouaient leur vie à la dame de leurs pensées; les autres la dévouaient aux pauvres et aux infirmes. Le grand-maître de l'ordre militaire de Saint-Jean prenait le titre de gardien des *pauvres de Jésus-Christ*, et les chevaliers appelaient les malades et les pauvres, *nos seigneurs*. Une chose plus incroyable, le grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare institué pour

la guérison et le soulagement de la lèpre, deva
être pris parmi les lépreux (1). Ainsi la chari

(1) Le P. Hélyot, dans son *Histoire des Ordres m nastiques*, tome I[er], page 263, s'exprime ainsi en pa lant de l'ordre de Saint-Lazare : « Ce qui est remarqu ble, c'est qu'ils ne pouvaient élire pour grand-maî qu'un chevalier lépreux de l'hôpital de Jérusalem : ce c a duré jusque sous le pontificat d'Innocent IV, c'est dire, vers l'an 1253, qu'ayant été obligés d'abandonner Syrie, ils s'adressèrent à ce Pontife, et lui remontrèren qu'ayant toujours élu pour leur grand-maître, depuis le institution, un chevalier lépreux, ils se trouvaient da l'impossibilité d'en élire un, parce que les Infidèles avai tué tous les chevaliers lépreux de leur hôpital de Jér salem. C'est pourquoi ils prièrent ce pontife de leur p mettre d'élire à l'avenir pour grand-maître, un cheval qui ne fût pas attaqué de la lèpre, et qui fût en bon santé; et le Pape les renvoya à l'évêque de Frascati, po qu'il leur accordât cette permission, après avoir exam si cela se pouvait faire selon Dieu. C'est ce qui est ra porté par le pape Pie IV, dans sa bulle de l'an 1565 étendue et si favorable à l'ordre de Saint-Lazare, par quelle il renouvelle tous les priviléges et toutes les grâ que ses prédécesseurs lui ont accordés et lui en don de nouvelles. Voici comme il parle de l'élection que chevaliers de cet ordre devaient faire d'un grand-maî lépreux : *Et Innocentius IV per eum accepto, quod li de antiquâ approbatâ et hac tenùs pacificè observa consuetudine obtentum esset, ut miles leprosus dom Sancti-Lazari Hierosolymitani in ejus magistrum as*

des chevaliers, pour entrer plus avant dans les misères humaines, avait ennobli en quelque sorte ce qu'il y a de plus dégoûtant dans les maladies de l'homme. Ce grand-maître de Saint-Lazare qui doit avoir lui-même les infirmités qu'il est appelé à soulager dans les autres, n'imite-t-il pas, autant qu'on peut le faire sur la terre l'exemple du fils de Dieu qui revêtit une forme humaine pour délivrer l'humanité ?

On pourrait croire qu'il y avait de l'ostentation dans une si grande charité. Mais le christianisme, comme nous l'avons déjà dit, avait dompté l'orgueil des guerriers, et ce fut là, sans doute, un des plus beaux miracles de la religion, au moyen âge. Tous ceux qui visitaient alors la Terre-Sainte ne pouvaient se lasser d'admirer, dans les chevaliers du Temple, de Saint-Jean, de Saint-Lazare, leur résignation à souffrir tou-

---

*meretur : verùm quia ferè omnes milites leprosi dictæ domûs ab inimicis fidei miserabiliter interfecti fuerant, et hujus modi consuetudo nequiebat commodè observari : idcircò tunc episcopo Tusculano per quasdam commiserat, ut, si sibi secundùm Deum visum foret expedire, fratribus ipsis licentiam, aliquem militem sanum et fratribus prædictæ domûs Sancti-Lazari in ejus magistrum (nonobstante consuetudine hujus modi de cætero eligendi) auctoritate apostolicâ concederet.»*

tes les peines de la vie, leur soumission à toute les rigueurs de la discipline et leur docilité la moindre volonté de leur chef. Pendant le sé jour de Saint-Louis en Palestine, les Hospitalier ayant eu une querelle avec quelques croisés qu chassaient sur le Mont-Carmel, ceux-ci portèren leur plainte au grand-maître. Le chef de l'Hô pital mande devant lui les frères qui avaient fa outrage aux croisés, et, pour les punir, les con damne à manger à terre sur leurs manteaux *Advint*, dit le sire de Joinville, *que je me trou vai présent avec les chevaliers qui s'étaient plain et requismes du maistre qu'il fist lever les frère de dessus leurs manteaux, ce qu'il cuida refu ser.* Ainsi la rigueur des cloîtres et l'humilit austère des cénobites n'avaient rien de repous sant pour des guerriers. Tels étaient les héro qu'avaient formés la religion et l'esprit des croi sades. Je sais qu'on peut tourner en ridicule cett soumission et cette humilité dans des homme accoutumés à manier les armes : mais une phi losophie éclairée se plaît à y reconnaître l'heu reuse influence des idées religieuses sur le mœurs d'une société livrée à des passions bar bares. Dans un siècle où toute puissance venai de l'épée, où la colère et l'orgueil aurait pu por ter des guerriers à tous les excès, quel plus dou spectacle pour l'humanité que celui de la valeu

qui s'humiliait et de la force qui s'oubliait elle-même !

Nous savons qu'on abusa quelquefois de l'esprit de la chevalerie, et que ses belles maximes ne dirigèrent pas la conduite de tous les chevaliers. Nous avons raconté dans l'histoire des croisades, les longues discordes que suscita la jalousie entre les deux ordres de Saint-Jean et du Temple. Nous avons parlé des vices qu'on reprochait aux Templiers vers la fin des guerres saintes. Nous pourrions parler encore des travers de la chevalerie errante; mais notre tâche est ici de faire l'histoire des institutions et non point celle des passions humaines. Quoiqu'on puisse penser de la corruption des hommes, il sera toujours vrai de dire que la chevalerie, alliée à l'esprit de courtoisie et à l'esprit du christianisme, a réveillé dans le cœur humain des vertus et des sentimens ignorés des anciens. Ce qui prouverait que dans le moyen âge tout n'était pas barbare, c'est que l'institution de la chevalerie obtint, dès sa naissance, l'estime et l'admiration de toute la chrétienté. Il n'était point de gentilhomme qui ne voulût être chevalier. Les princes et les rois s'honoraient d'appartenir à la chevalerie. C'est là que les guerriers venaient prendre des leçons de politesse, de bravoure et d'humanité. Admirable école où la victoire déposait

son orgueil, la grandeur ses superbes dédains; où ceux qui avaient la richesse et le pouvoir venaient apprendre à n'en user qu'avec modération et générosité.

Comme l'éducation des peuples se formait sur l'exemple des premières classes de la société, les généreux sentimens de la chevalerie se répandirent peu à peu dans tous les rangs, et se mêlèrent au caractère des nations européennes; peu à peu il s'élevait contre ceux qui manquaient à leurs devoirs de chevalier, une opinion générale, plus sévère que les lois elles-mêmes, qui était comme le code de l'honneur, comme le cri de la conscience publique. Que ne devait-on pas espérer d'un état de société, où tous les discours qu'on tenait dans les camps, dans les tournois, dans toutes les assemblées de guerriers, se réduisaient à ces paroles: *Malheur à qui oublie les promesses qu'il a faites à la religion, à la patrie, à l'amour vertueux; malheur à qui trahit son Dieu, son Roi ou sa Dame?*

Lorsque l'institution de la chevalerie tomba par l'abus qu'on en fit, et surtout par une suite des changemens survenus dans le système militaire de l'Europe, il resta encore aux sociétés européennes quelques sentimens qu'elle avait inspirés, de même qu'il reste à ceux qui ont oublié la religion dans laquelle ils sont nés,

quelque chose de ses préceptes, et surtout des profondes impressions qu'ils en reçurent dans leur enfance. Au temps de la chevalerie, le prix des bonnes actions était la gloire et l'honneur. Cette monnaie, qui est si utile aux peuples et qui ne leur coûte rien, n'a pas laissé d'avoir quelque cours dans les siècles suivans. Tel est l'effet d'un glorieux souvenir, que les marques et les distinctions de la chevalerie servent encore de nos jours à récompenser le mérite et la bravoure.

Puisqu'il est vrai de dire que les croisades ont ajouté quelque lustre et donné quelque ascendant à la chevalerie, on doit convenir qu'elles ont rendu un véritable service à l'humanité.

Si l'institution de la chevalerie fut une barrière contre la licence et la barbarie, l'institution du clergé, fondée sur des principes plus fixes et plus durables, dut rendre de plus grands services à la civilisation.

L'ascendant et la richesse du clergé le placèrent à côté de la noblesse, dans le système féodal; mais il faut convenir que le rang qu'on lui avait donné dans cet ordre de choses répugnait à la fois à son caractère et à l'état de la société. Nous ne craignons pas de dire que le système féodal tendit à corrompre l'institution du clergé, comme le clergé corrompit le système féodal. Le clergé élevé pour la paix n'était

pas propre à remplir les conditions du régime militaire; d'un autre côté, le régime militaire devait changer les mœurs pacifiques du clergé. Il n'était pas rare de voir des prélats revêtus du casque et de la cuirasse. Quelquefois des prêtres de campagne conduisaient à la guerre le troupeau qu'une religion de paix leur avait confié. Cet esprit militaire dans les ecclésiastiques, s'accrut encore par les croisades où leurs armes se trouvaient sanctifiées par l'objet de la guerre. Cependant le clergé ne devint jamais assez guerrier pour remplir tous les engagemens féodaux, et l'on peut ajouter qu'il ne fut pas toujours assez pacifique pour remplir tous les devoirs religieux.

On doit conclure de ce que nous venons de dire, que l'ordre ecclésiastique et le régime féodal devaient, à la longue, se repousser l'un l'autre. Si l'on consulte l'histoire du moyen âge, on verra que souvent les barons et les seigneurs se montrèrent jaloux de la puissance du clergé, et que le clergé contribua enfin à ruiner les fondemens de la féodalité.

L'existence du clergé éprouva plusieurs modifications, selon les temps, les lieux et les circonstances. En Italie, il eut peu de crédit, et se mêla aux factions populaires. En Allemagne, le haut clergé partagea, avec la noblesse, les dé

ris de la puissance impériale. En Espagne, il ontribua puissamment à l'expulsion des Maures, t les dépouilles des vaincus ajoutèrent à ses rihesses. En Angleterre, le clergé s'associa aux arons, et lutta contre la couronne. En France, l s'attacha davantage à la royauté, et favorisa e pouvoir toujours croissant des monarques.

Si l'on en juge par les conciles qui s'assemblèrent endant les croisades, et dont la plupart s'occuèrent de réformer la discipline ecclésiastique, n doit croire que les mœurs du clergé tendaient lors à se corrompre. Les vieilles chroniques n'épargnent pas surtout les croisés et le clergé d'Orient, qu'elles accusent sans cesse d'outrager la morale et la religion par leurs excès. Quelques-uns même des chroniqueurs, comme Jacques de Vitry, font des peintures si hideuses qu'on les soupçonne d'injustice et d'exagération. Il n'est pas inutile, pour la vérité historique, de se rappeler ici que la plupart des historiens dont nous venons de parler, appartenaient à la classe des prédicateurs, chargés de censurer leur siècle, et souvent obligés de rembrunir leurs tableaux, pour émouvoir la multitude. Dans tous les temps on a vu les orateurs sacrés, exagérer les vices qu'ils veulent combattre; et, si on ne connaissait la charité qui les anime, on pourrait quelquefois prendre leurs discours pour de violentes

satyres. C'est une remarque qu'il ne faut point perdre de vue, en lisant les chroniques du moyen âge qui sont presque toutes rédigées par des ecclésiastiques, accoutumés, par leur profession, à juger sévèrement leurs contemporains. Une autre observation démontrée par l'histoire, c'est qu'on parle de la corruption avec plus d'amertume dans les temps où on la connaît à peine, que dans les temps où elle devient générale. Dans les siècles où règnent encore quelques idées de vertu, on s'accuse; et dans les siècles tout à fait corrompus, on se vante.

Une chronique du temps des premières croisades, nous dit que les iniquités des hommes étaient alors montées à leur comble; et, ce qui caractérise à la fois l'esprit du chroniqueur et celui de son siècle, il ajoute que ces iniquités auraient abrégé la durée du monde, s'il ne s'était formé de nouvelles congrégations monastiques. Dans les douzième et treizième siècles, on vit en effet s'élever plus de monastères qu'il ne s'en était établi dans tous les autres siècles du moyen âge. L'enthousiasme des guerres saintes, en exaltant l'imagination des peuples, avait fait une révolution dans les esprits; on ne voyait partout que des prodiges qu'on n'avait point vus jusqu'alors; la dévotion elle-même crut qu'elle ne pouvait plus arriver au salut par des voies

dinaires : tandis qu'une foule de guerriers se
écipitaient en Orient, beaucoup d'âmes pieu-
s, pour faire pénitence, cherchaient des morti-
ations inconnues, se dévouaient aux rigueurs
un exil volontaire, et couraient s'ensevelir
ns les déserts.

A la tête des congrégations monastiques qui
formèrent à cette époque, on doit placer celle
s frères de la Merci, qui prit naissance dans
troisième croisade, et dont l'institution avait
ur objet la délivrance des captifs. Ces véné-
bles Cénobites, à l'exemple des héros de la
evalerie, cherchaient des victimes à consoler,
s malheureux à secourir. Comme les che-
liers, ils s'exposaient à mille dangers, et
avaient la mort pour exercer la bienfaisance
la charité. Ce fut pendant la sixième croi-
de que s'élevèrent les deux ordres des frères
êcheurs et des frères mineurs qui, selon l'ex-
ession de l'abbé d'Usberg, renouvelèrent la
unesse de l'Église. Dès le treizième siècle ces
ux ordres envoyèrent des missions en Orient
dans le Nord de l'Asie. Tandis que les hordes
rtares renversaient les empires, ravageaient
Europe et menaçaient toute la chrétienté, de
uvres prêtres traversaient les solitudes de la
artarie, pénétraient jusque dans la Chine, et
nquérans pacifiques, armés de l'Évangile,

reculaient l'empire du christianisme, et pla-
taient l'étendard de la croix aux extrémités d
monde connu. Les colonies religieuses qu'
fondèrent alors en Asie, ont duré beauco
plus long-temps que les colonies fondées par l
croisades.

Nous ne parlerons point de tous les servi
que rendirent à la société les communautés r
ligieuses. Elles avaient des réglemens qui po
vaient servir de modèles dans l'enfance des l
politiques. Elles étaient, sous quelques ra
ports, comme les corporations des villes. Ta
dis que l'anarchie troublait les cités, les b
avaient leur législation; et les germes de la ci
lisation se développaient dans le silence et da
la solitude.

C'est dans les monastères que se trouvaient
seules écoles où l'on enseignât les lettres, où l'
conservât la langue latine et les chefs-d'œu
qu'elle avait produits. C'est là que des homm
studieux tenaient le fidèle registre des évén
mens, et s'occupaient de nous transmettre
documens historiques sans lesquels la gloire
les mœurs de nos aïeux nous seraient inconn

Outre que le clergé contribua à fertiliser beau
coup de terres incultes, il protégea les labo
reurs de toute la puissance de l'Église. La trê
de Dieu qui était l'ouvrage du clergé mett

us la sauve-garde du ciel les habitans des
mpagnes, les bœufs, compagnons de leurs tra-
ux et jusqu'aux instrumens du labourage.
Église alla plus loin encore ; elle multiplia les
tes du calendrier, dans l'intérêt du peuple. En
gmentant le nombre des solennités religieu-
s, l'Église avait deux motifs : le premier, d'a-
ener plus souvent au pied des autels, une mul-
ude ignorante et grossière qui y trouvait l'ins-
uction nécessaire pour adoucir ses mœurs, ou
nsoler ses maux ; le second, de procurer quel-
ues jours de repos à cette foule de serfs, con-
mnés par l'avarice de leurs maîtres à des tra-
ux qui n'avaient point de terme, et dont ils
recueillaient point les fruits.

Au milieu des guerres sans cesse renaissantes,
s paysans trouvèrent souvent un asile auprès
un monastère habité par des hommes pacifi-
ues, et protégé par les opinions du temps. Rien
prouve mieux l'ascendant de l'Église que de
ir, d'un côté, la noblesse enfermée dans des
âteaux forts ; de l'autre, des cénobites habi-
nts des cloîtres à peine fermés et défendus seu-
ment par des croyances. On doit ajouter que
tte paix qui régnait autour des cloîtres attirait
ns le voisinage des monastères une population
ombreuse. Plusieurs bourgs et même des villes

durent leur origine au voisinage d'un moûti dont elles conservent encore le nom.

Les maximes du clergé, plus encore peut-êt que son exemple, contribuèrent à l'affranchi sement des serfs. Grégoire-le-Grand, en do nant la liberté à quelques esclaves, dit que Rédempteur est venu pour racheter les homm de l'esclavage, et substituer le droit des gens a code de la servitude. Dans le moyen âge, pl sieurs chartes de liberté étaient accordées *po l'amour de Dieu, pour le salut de l'âme, pour rémission des péchés*. C'est à l'heure de la mor et par des dispositions testamentaires qu'o accordait la plupart des affranchissemens; d'o l'on doit conclure qu'ils étaient l'ouvrage d prêtres qui assistaient les mourans. Le clerg représentait l'affranchissement des serfs comm une chose agréable à Dieu; la cérémonie de manumission se faisait dans l'Église comme u acte solennel de la religion. C'est au pied d autels qu'on prononçait les paroles saintes q brisaient les fers de l'esclavage. Ainsi, tout a nonçait que l'esprit de l'Évangile se mêlait pa tout aux progrès de la civilisation, et que la l berté chez les peuples modernes devait être u bienfait du christianisme.

Il y avait une autre manière d'obtenir la l

berté, c'était d'entrer dans les ordres sacrés, ou de faire des vœux dans un monastère. Un si grand nombre d'esclaves se dérobaient, par-là, au joug de leurs maîtres, qu'on fut obligé de restreindre cet usage et enfin de l'abolir tout à fait dans presque tous les États de l'Europe. Les croisades donnèrent souvent aux serfs le même privilége que le clergé. Sous les drapeaux de la croix les serfs trouvèrent l'affranchissement quils avaient trouvé auparavant dans les monastères. Cette facilité qu'avaient les paysans de briser leurs chaînes en partant pour la Palestine aurait dépeuplé les campagnes, si de nouveaux réglemens n'y avaient mis des restrictions et des bornes.

On a dit que le clergé s'était enrichi pendant les croisades. Cette assertion, qui a été si souvent répétée par les écrivains du dernier siècle, a besoin d'être examinée enfin avec l'impartialité de l'histoire. Le clergé se trouvait très-riche à l'époque de la première croisade. Ses ennemis l'accusaient depuis long-temps d'avoir usurpé des propriétés immenses. Sous les deux premières races, ses richesses avaient porté de l'ombrage aux barons qui l'avaient plusieurs fois dépouillé, sous prétexte qu'il ne défendait point l'État et que les propriétés, dont il jouissait, ap-

partenaient à ceux dont la bravoure veillait au salut du royaume.

Si les croisades eussent enrichi le clergé, on doit croire que le clergé aurait dû être plus riche dans les pays qui avaient pris le plus de part aux croisades; or le clergé de l'Allemagne et de plusieurs autres États de l'Europe surpassait en richesses celui du royaume de France, où les croisades avaient excité tant d'enthousiasme et fait accourir tant de guerriers sous les armes.

Le clergé il est vrai, trouva de nouvelles possessions en Orient; mais, après les croisades, il ne lui en resta que de vains titres.

La première guerre sainte dut être, comme nous l'avons vu, très-profitable au clergé; il ne fut point obligé d'en payer les frais; le zèle des fidèles fournit à toutes les dépenses. Cependant il prit part lui-même à cette croisade, et les prêtres qui partirent avec les autres croisés ne durent pas s'enrichir dans leur pèlerinage. Plusieurs, sans doute, eurent le sort de Robert, abbé de Saint-Remi, historien de la première croisade, qui, à son retour de Jérusalem, fut chassé par les moines pour avoir ruiné son couvent.

A la seconde croisade, on commença à mettre des contributions sur les églises, sans avoir égard

ux vives réclamations des ecclésiastiques. Il s'é-
blit dès lors, dans le monde chrétien, une opi-
ion qui devint funeste au clergé. C'est que les
uerres entreprises pour la gloire de Jésus-Christ,
la délivrance des saints lieux, devaient être
ayées par l'Église. On leva d'abord des tributs
ur le clergé, sans consulter d'autre autorité
suivre d'autres règles que celles de la nécessité
des circonstances. A compter de la troisième
roisade, après la publication de la *dîme saladine*,
n établit des impôts plus réguliers qui étaient
xés par les papes ou les conciles, et qu'on per-
evait avec tant de rigueur que les églises furent
époulllées de leurs ornemens, et qu'on mit quel-
uefois à l'encan les vases sacrés. Il est vrai que
e clergé recevait quelquefois les offrandes et
s legs de ceux qui partaient pour la Terre-
ainte, ou qui avaient fait vœu de partir : mais
u'était-ce que ce tribut de la piété, à côté des
ibuts qu'il se trouvait obligé de payer lui-
ême? Nous ne craignons pas d'affirmer que,
ans l'espace de deux cents ans, le clergé donna
our les guerres saintes plus d'argent qu'il n'en
urait fallu pour acheter toutes ses propriétés.
ussi vit-on peu à peu se réfroidir le zèle des
cclésiastiques pour la délivrance des lieux
aints; et l'on peut dire que l'indifférence qui
uccéda, parmi les peuples chrétiens à l'ardeur

des croisades, commença par le clergé. En Al-lemagne et dans plusieurs autres pays, son mé-contentement était poussé si loin, qu'à la fi les papes n'osaient plus se fier aux évêques pou la prédication des croisades, et qu'ils ne don naient plus cette mission qu'aux ordres men-dians qui ne possédaient rien, et n'avaient rien payer pour les expéditions contre les infidèles

On a dit que le clergé avait profité des croi sades pour acheter à vil prix les propriétés d la noblesse; comme, de nos jours, nous avon vu beaucoup de gens profiter de la révolution pour acheter à un prix modique les biens d clergé lui-même. Nous trouvons, en effet, de exemples de ces sortes d'acquisitions, dans l première croisade. Mais ces exemples devaien être plus rares dans les guerres saintes, dont l clergé fut obligé de payer les frais. Le gran avantage qu'eut alors le clergé sur la noblesse c'est que les nobles pouvaient engager et aliéne leurs possessions, et qu'il ne fut jamais perm aux ecclésiastiques d'aliéner ni d'engager leu biens. Un autre avantage du clergé, c'est qu' formait un corps toujours animé du même es prit, et toujours dirigé par les mêmes lois Tandis que tout changeait autour de lui, lu seul ne changeait point. C'est ainsi qu'il résista la révolution qui s'opérait dans les propriétés.

Nous avons vu que, dans le douzième et le eizième siècles, il s'éleva un grand nombre de ionastères. Par là, les lieux sauvages, les lieux icultes, devinrent des terres fertiles, et ces onquêtes, faites sur le désert, ajoutèrent aux omaines du clergé. On doit dire encore que la iridiction du clergé qui chaque jour faisait de ouveaux progrès, était pour lui une source de chesses. Il était dans la nature des choses, mme nous l'avons déjà remarqué, que la classe plus éclairée devînt la classe la plus riche. Le ergé n'eut donc pas besoin de profiter de la uine des croisés pour s'enrichir; ses lumières, on esprit d'ordre et d'économie, l'ascendant u'il avait sur les peuples lui offraient assez de oyens pour accroître ou pour conserver ses ossessions.

Tout le monde, au reste, devait se réjouir e voir le clergé acquérir des richesses; car ces chesses appartenaient à tout le monde. En effet, haque homme pouvait entrer dans le clergé, et clergé tenait à toutes les familles. Cet ordre, si uissant au moyen âge, était comme un lien naurel, comme un point intermédiaire qui rapprochait, qui unissait toutes les classes de la soiété. Dans les querelles que la jalousie éleva uelquefois entre le clergé et la noblesse, les rands vassaux reprochaient aux ecclésiastiques

d'être *les enfans des serfs*. Il n'était pas rare
voir dans les hautes fonctions de l'Église c
hommes sortis de la plus basse classe du peupl
preuve certaine que le clergé offrait à tous u
voie pour s'élever, et qu'il tendait à rétab
l'harmonie détruite par l'inégalité féodale.

Le clergé, tel que nos pères l'ont vu, n'exi
plus aujourd'hui que dans la mémoire des ho
mes. A mesure que cette institution, avec to
les avantages dont nous venons de parler, s'él
gnera de nous, on en sentira peut-être mie
le prix. Il est des choses que nous jugeons pl
favorablement, lorsque le souvenir nous
rappelle, que lorsqu'elles sont présentes.

Après une révolution qui a ruiné tant de
milles, où tant d'espérances ont été trompée
dans un temps où une jeunesse nombreuse
presse dans l'étroite carrière des emplois p
blics, où les diverses professions, dans les cl
ses éclairées, ne suffisent plus à la foule des co
currens; qu'on me dise si le clergé, avec ses
chesses, ses lumières et sa morale consolan
n'aurait pas été comme un port après le na
frage, comme un refuge toujours ouvert po
ceux à qui le monde n'a rien à donner. Da
un temps où tout est incertain, mobile et pa
sager; où personne n'est sûr de sa destinée, q
ne porterait envie à ces hommes dont le sort

changeait point, qui vivaient toujours de la même manière, qui voyaient le présent sans se plaindre, à qui l'avenir ne donnait aucune inquiètude et qu'on pouvait justement comparer aux petits des oiseaux dont parle l'Écriture ? Si j'osais dire toute ma pensée, et je parle moins encore au nom de la religion qu'au nom de la philosophie et de l'humanité, je regretterais jusqu'à ces austères retraites, ouvertes à la piété, et consacrées à la paix et à la prière. Là, du moins, on trouvait un abri contre les passions qui troublent la société, comme elles troublent le cœur de l'homme. Pourquoi, en effet, n'y aurait-il plus d'hospices pour les misères de l'âme, comme il y en a pour les autres infirmités humaines ? Pourquoi ceux qui ont souffert des orages de la vie, et dont le cœur est déchiré par de profondes blessures, ne trouveraient-ils pas un refuge contre leur maux, comme ceux que l'indigence accable, ou comme les soldats qu'a mutilés la guerre ? Qui ne sait que les grandes révolutions comme les grandes douleurs, inspirent le desir de cacher sa vie, et de chercher le repos dans la solitude ! *Quand l'orage gronde*, dit Pythagore, *adore l'écho.* Qu'on remonte aux temps qui précédèrent le moyen âge ; à ces temps où le monde était prêt à s'écrouler avec l'empire romain ; ce fut à cette

époque déplorable que les déserts de la Thébaïde se peuplèrent de pieux cénobites qui ne pouvaient plus supporter le spectacle des passions humaines. Ce n'étaient pas seulement des hommes simples et grossiers qui accouraient dans les solitudes de Cetté et de Memphis, mais des hommes savans, des guerriers, des hommes qu'on avait vus à la cour des empereurs. Tandis que la société s'ébranlait de toutes parts, que le désordre et la corruption s'étendaient partout, des âmes élevées que cet état de choses mettait au désespoir, allèrent s'ensevelir dans la retraite; embrassant les autels de cette religion chrétienne, le seul appui qui restait à la vertu malheureuse, et la dernière espérance de la civilisation.

L'épée des chevaliers et les maximes du clergé, comme nous l'avons vu, combattirent avec avantage contre les excès de la barbarie. Mais aucune institution n'avait encore pris assez de consistance pour garantir la sécurité des sociétés européennes. Malgré les efforts pour rétablir l'ordre, l'anarchie subsistait encore. Pour savoir quel est dans un siècle et chez un peuple l'esprit de la civilisation, il suffit de connaître les progrès qu'a faits dans ce même siècle et chez ce même peuple, l'administration de la justice. De tous les monumens que peut élever l'esprit humain, un code civil et criminel est celui qui exige le

plus de lumières et le plus de connaissance des passions de l'homme.

Dans le moyen âge, la société plongée dans les ténèbres avait perdu les leçons et les exemples de l'antiquité, pour tout ce qui regarde l'ordre judiciaire, et se trouvait, en quelque sorte, réduite à l'expérience des Barbares.

Lorsque les barons eurent usurpé sur la couronne le droit de rendre la justice, il y eut autant de juridictions qu'il y avait en France de seigneuries. L'administration judiciaire perdit alors cet esprit d'ensemble, cette uniformité qui donne du poids et de la rectitude à ses décisions. On ne jugea plus que d'après des coutumes locales, d'après des traditions incertaines. Lorsqu'au dix-septième siècle, on recueillit les coutumes et les traditions judiciaires qui s'étaient formées dans les siècles précédens, on en trouva deux cent-quatre-vingt-cinq; preuve certaine qu'au temps dont nous parlons, on n'avait point de règle fixe, et que l'anarchie avait envahi le sanctuaire de la justice.

La royauté ne pouvait surveiller les juridictions seigneuriales, et les ordonnances des rois étaient sans force, hors des domaines de la couronne. Les grands vassaux ne s'entendaient point entre eux pour modifier ou régulariser la législation. Chose remarquable! La France,

depuis la décadence de l'empire de Charlemagne, resta plus de deux siècles, sans reconnaître aucune autorité à laquelle elle pût porter ses griefs et ses plaintes; sans avoir ni dans la personne du monarque, ni dans l'assemblée des grands, un pouvoir, qui fît des réglemens, réparât les injustices, corrigeât les abus, consacrât les maximes de l'expérience. Si le royaume put subsister si long-temps dans cet état, ne doit-on pas croire qu'il y a dans chaque société une force inconnue qui défend cette société elle-même de ses propres excès, et sauve les peuples malgré leurs passions, malgré tout ce qui semble préparer leur ruine.

Pour décider dans les causes civiles et criminelles, on n'avait d'autre guide et d'autre lumière que l'instinct et la conscience des juges. Ces faibles moyens ne suffisaient point dans les procédures compliquées, pour assigner aux actions leur intention véritable, pour apprécier le langage de l'innocence et les dénégations du crime. Toutes les affaires se traitaient alors par des conventions verbales, et se jugeaient d'après des témoignages non écrits. Les paroles, souvent mal interprétées, quelquefois effacées de la mémoire, le plus souvent contredites ou démenties, ne pouvaient éclairer la justice. On implora la bonne foi; on interrogea la con-

science des témoins et des parties; mais trop souvent c'était le parjure qui répondait, et qui commandait les décisions des juges. A la fin, on crut trouver un moyen infaillible pour découvrir le mensonge et la fraude : on en appela de la conscience des hommes à la justice du Ciel. Celui qu'on accusait, celui, dont on démentait le témoignage, se soumettait aux épreuves du feu, de l'eau bouillante, du fer rouge. On se persuadait que le Ciel ne pourrait souffrir une injustice, et qu'il suspendrait les lois de la nature plutôt que celles de la société.

Cependant ces épreuves furent abandonnées au vulgaire : on adopta le combat judiciaire pour les nobles et les hommes libres. Cette espèce de justice, dans laquelle chaque guerrier n'avait que sa propre valeur pour arbitre de sa destinée, convenait fort bien à l'esprit militaire du siècle.

Un usage aussi barbare fut généralement adopté : non-seulement on ordonnait le combat judiciaire dans les causes criminelles, on l'ordonnait encore dans les causes civiles. Non-seulement un gentilhomme pouvait défier son adversaire, il pouvait aussi appeler au combat les témoins eux-mêmes, et forcer quelquefois les juges à descendre avec lui dans l'arêne. On ne voyait alors la justice que dans la victoire,

ou plutôt la victoire était toute la justice. Auss
les Francs, dans les croisades, s'étonnaient-i
que Dieu permît quelquefois que les Musu
mans fussent vainqueurs des chrétiens.

Le glaive décida de tout; les lieux où la ju
tice rendait ses arrêts retentissaient des cris
la fureur et de la haine. Ils étaient souillés tou
à tour du sang des innocens ou du sang d
coupables, selon que l'adresse, la force ou
fortune favorisait les armes des combattans. E
présence de ces combats, comment pouvait-
conserver l'idée du juste et de l'injuste? La f
rocité des mœurs ne devait-elle pas s'accroîtr
et l'éducation se dénaturer?

Nous devons cependant rappeler les circon
tances qui avaient amené cet usage, et qui pou
raient le rendre excusable aux yeux d'une ph
losophie éclairée. Dans l'impossibilité où
trouvaient souvent les juges de connaître la v
rité et de prononcer avec certitude, la fraud
le parjure, le mensonge triomphaient des loi
et menaçaient d'envahir la société toute entièr
On ne trouva point d'autre moyen de préven
ce malheur, que d'effrayer l'imposture et la pe
fidie par l'appareil d'un combat. La justice,
pouvant se retrouver elle-même au milieu d
ténèbres de la barbarie, s'environna d'imag
terribles, et voulut qu'on n'approchât de so

anctuaire qu'avec défiance et avec effroi. La crainte qu'inspirait la seule idée d'un combat udiciaire, l'incertitude d'un pareil jugement levait prévenir beaucoup de contestations, et 'était déjà un grand avantage. On n'avait point l'ailleurs un moyen plus sûr d'apaiser des querelles, qui ne pouvaient se prolonger sans mettre oute la société en péril. Dans un siècle où les passions se mêlaient à tout, il importait, sans loute, à la société, que la justice terminât les lébats d'une manière équitable; mais il lui importait aussi que ces débats fussent promptement erminés.

Au premier aspect, on ne peut voir, dans et usage, qu'un privilége, qu'un emploi monsrueux de la force. Mais, sans cet emploi de la orce, le monde devenait peut-être la proie des parjures et des hommes sans foi. Nous devons lonc moins gémir sur cet abus révoltant, que ur l'état d'une société où il semblait nécessaire pour prévenir des abus plus révoltans encore. On eut beaucoup de peine dans la suite à réformer le combat judiciaire. Les préjugés les plus lifficiles à détruire sont ceux où la bravoure et e point d'honneur peuvent se croire intéressés. La puissance des rois, la religion et la philosophie n'ont pu abolir le duel chez les peuples modernes; et le duel, sous quelques rapports,

n'est autre chose que cette justice qui se ren
dait par le glaive, dans le moyen âge.

Nous n'avons point fait connaître encore tou
les obstacles que le triomphe de la justice trou
vait dans les mœurs et les coutumes de ces temp
reculés. L'absence des lois causait de grands dé
ordres; mais le joug des lois était plus insuppo
table aux barons que l'anarchie elle-même. L
confiance que les seigneurs avaient dans leu
armes, les rendait au moins indifférens à tou
espèce de législation. Dans une société quelcon
que, les hommes qui ont en main la force son
rarement les premiers à solliciter des lois, parc
qu'on ne peut impunément être injuste enver
eux et qu'ils ont toujours les moyens de se fair
justice.

L'ordre judiciaire, tel que nous l'entendon
aujourd'hui, ne pouvait être, au douzième si
cle, qu'une abstraction qui n'entrait point dan
les esprits. La noblesse belliqueuse de l'Europ
n'aurait point voulu surtout d'une justice q
n'eût pas présenté une image de la guerre. Le
barons ne pouvaient se faire à l'idée que la lé
gislation fût une sauve-garde pour la sociét
comme pour eux-mêmes. Ils ne sentaient un
injustice que comme on sent une blessure su
le champ de bataille, et le ressentiment person
nel était le seul motif qui pût les animer à

oursuite des coupables. L'équité passait à peine
ors pour une vertu, mais la vengeance était
i devoir. Il n'y avait point de lois contre ceux
ui se montraient injustes, mais il y avait des
is contre ceux qui ne se vengeaient point.

Avec ces mœurs et ce caractère, les barons
pouvaient renoncer à l'usage des guerres
ivées que les Francs et les autres Barbares
aient apportées avec eux en Europe. Chaque
gneur, qui se croyait attaqué dans son hon-
ur ou dans ses biens, prenait les armes pour
fendre ses droits ou venger sa querelle. Tous
parens et les vassaux des deux parties belli-
rantes étaient obligés de prendre part à la
erre. On ravageait les campagnes, on brûlait
bourgs et les villages, et c'est ainsi qu'on
mandait ou qu'on se faisait justice. Pendant
usieurs siècles, l'Europe fut désolée par ces
erres intestines. Les sanglantes discordes,
'on se transmettait de génération en généra-
n, devinrent comme un état habituel pour
quel on invoquait des coutumes, des régle-
ens ; et tandis que la société était sans lois, la
erre civile avait sa jurisprudence.

Il n'était pas facile de remédier à de si grands
sordres. Comment désarmer la force et la dé-
uiller d'une prérogative qu'elle semblait pré-
er à tous les autres priviléges? La société,

telle qu'elle était alors, n'avait qu'une seu
puissance capable de contre-balancer celle
passions guerrières qui désolaient l'Europ
c'était la force des idées religieuses et l'asce
dant du christianisme. On invoqua contre
guerres privées l'autorité des conciles; on
parler les saints; on employa la superstition e
même; on eut recours à des visions, à des ré
lations, à des prodiges. L'Église déploya tou
ses menaces, et lança toutes ses foudres.
moyens suspendirent quelquefois les progrès
mal, mais le principe de la discorde subsis
toujours. On obtint, non qu'on renoncerait a
guerres privées, mais qu'elles seraient interro
pues pendant quelques jours de la semaine;
tout le bien que pût opérer la religion si pu
sante fût de faire adopter la trêve de Dieu. C
ici que les croisades secondèrent merveilleu
ment le zèle du clergé. Toutes les fois qu'on
clarait la guerre aux Sarrasins, les discor
s'apaisaient, tout à coup, comme par mirac
et l'Europe restait dans un profond silence
vant l'étendard de la croix.

Cependant les efforts du clergé, réunis à q
ques circonstances favorables, devaient à la
faire triompher les lois de la justice et de l'H
manité. Avant que la justice civile fût établ
l'Église avait une juridiction sainte qui juge

fidèles. Cette justice n'avait pas besoin de
rsuivre les coupables; les coupables venaient
vrer à ses jugemens : elle n'était point aveu-
comme la justice humaine; les replis les plus
ets de la conscience se découvraient devant
: elle ne rencontrait point de résistance,
citait point de murmures; ceux qu'elle con-
nait, se condamnaient eux-mêmes. Pour
e exécuter ses lois et sanctionner ses déci-
s, elle avait la puissance du remords, la
nte d'un dieu vengeur, les promesses du
, les menaces de l'enfer. Tel était le tribu-
de la pénitence, qui, dans l'absence des lois
les, tint lieu quelquefois des autres tribu-
x, et veillait à l'ordre public, comme au
nphe de la religion. Un tribunal si redou-
e dut accroître l'influence du clergé et con-
na, sans doute, à étendre sa juridiction jus-
dans les affaires où la morale évangélique
it point intéressée. Les peuples, persuadés
toute justice vient de Dieu, durent être
és à croire que Dieu prononçait ses moin-
jugemens par l'organe de ses ministres sur
rre. Lorsqu'on reprochait aux papes de se
er de la politique des princes, ils répon-
nt que les actes de cette politique pouvaient
des péchés, et que par là même ces actes
rtenaient à la juridiction pontificale. Le

clergé usurpa l'autorité judiciaire dans les
faires civiles, comme les souverains ponti
avaient usurpé l'autorité temporelle (1). D

---

(1) On n'a rien décrit de mieux sur l'influence
clergé et de la religion, au moyen âge, que ce que n
lisons dans un ouvrage intitulé : *Des Intérêts et des C
nions*, par M. Fiévée.

« Dans un temps où l'Eglise imposait des péniten
» publiques, tandis que les tribunaux n'ordonnaient
» des jugemens par les armes, on ne voit pas comm
» la haute police ne serait point tombée entre les m
» des ecclésiastiques ; et c'est parce que seuls ils l'ex
» çaient, que, dans les guerres civiles, les princes h
» reux confiaient aux moines la garde des princes, a
» quels le sort des combats ou la trahison enlevait
» droits qu'ils avaient à partager le royaume. Il faut
» le vide, laissé par les lois, soit rempli, ou que l'
» périsse ; et les prêtres seuls jouissaient d'une auto
» morale assez grande pour suppléer à la faiblesse d
» législation ; des passions exaltées, des vertus plus p
» santes, de grands crimes, de grands remords ; une
» dépendance orgueilleuse, des terreurs salutaires ;
» excès de force et nulle règle ; du courage partout
» était, à cette époque, l'état de la société ; il est facile
» voir que la religion seule combattait contre la bar
» rie. »

Nous regrettons de ne pouvoir citer qu'un fragm
d'un ouvrage rempli d'aperçus ingénieux, de vues p
fondes, sur la marche de la civilisation au moyen â

noyen âge le clergé se déclara l'arbitre du
e et de l'injuste, et comme sa juridiction
t beaucoup plus favorable à l'humanité,
s conforme à la raison que celle des sei-
urs, elle fit de rapides progrès. Parmi les
vilèges que les papes accordaient aux croisés,
mettait au premier rang celui d'être jugé
rès les lois ecclésiastiques. Le clergé profita
'absence, de la mort ou de la ruine des sei-
urs, partis pour la croisade, pour étendre
uridiction, comme les communes en profi-
nt pour conquérir leur liberté, et les rois,
r accroître leur puissance; enfin cette ju-
ction devint si puissante, qu'elle éveilla la
usie de la noblesse féodale. Vers le milieu
treizième siècle, les seigneurs formèrent
ligue contre le clergé, et dans un mani-
e qui nous est resté, ils demandèrent qu'on
*dît enfin à César ce qui appartenait à César.*
léfendirent à leurs vassaux d'en appeler aux
unaux ecclésiastiques, sinon pour cause
érésie, de mariage, d'usure, et menacèrent
délinquans de la confiscation de leurs biens
le la mutilation d'un membre. *Les clercs,*
utaient-ils, *enrichis à nos dépens, seront ra-*
*nés à l'état de la primitive église et à la vie*
*templative, nous laissant l'action qui nous*

*convient, et nous offrant les miracles qu'o*
*pas vus depuis long-temps.*

Comme l'influence du clergé venait du c
tianisme, les seigneurs, dans leur manif
voulurent se donner l'avantage d'avoir seuls
verti les Gaules par leurs armes. Tout ce q
dirent à l'appui de cette assertion faisait p
ger d'avance qu'ils ne triompheraient point
une lutte où la victoire devait se ranger du
du savoir et des lumières.

Ce n'était plus ici une guerre ordinaire;
une véritable guerre d'opinion; et, comm
seigneurs n'avaient, pour la soutenir, que
épée, ils furent enfin obligés de renonc
leurs prétentions.

Cependant la société en Europe arriv
cette époque funeste pour les peuples, à
crise presque toujours sanglante, où des
nions nouvelles et des opinions anciennes s
clarent une guerre opiniâtre; où tout ce q
nouveau, fermente et s'agite avec violence
tout ce qui est ancien résiste et s'écroule
fracas. Depuis long-temps, les vieilles lois é
sans force; les lois qu'on essayait d'accréd
n'avaient, dans leur exécution, ni la force
donne l'habitude, ni celle que donne l'e
rience. Une crise universelle se fit sentir en

rope; et l'Occident, troublé par les révolutions et les guerres civiles, fut un moment sur le point de reculer vers les ténèbres et le cahos du dixième siècle.

C'est alors que s'établit en Allemagne la chambre impériale instituée pour appaiser les discordes et réprimer les brigandages. En Arragon, on créa l'autorité tutélaire du *Justiza*, qui fut armé, contre la licence, de tout le pouvoir d'un dictateur. Dans tous les pays, il se forma des confréries, des associations contre les excès de l'anarchie. Ce fut en France surtout qu'on sentit davantage le besoin d'appeler la justice au secours de l'ordre social ébranlé, et de le placer sous la sauve-garde de la royauté. Le pouvoir royal naquit, en quelque sorte, des périls et des craintes de la société. Il y a un instinct qui, dans des momens de crise, porte les peuples vers l'autorité qui doit les protéger; et cette autorité devient toute-puissante, par cela même qu'on implore son secours, et qu'elle fixe toutes les espérances.

La juridiction ecclésiastique avait déjà porté un coup mortel à la justice féodale. L'étude du droit romain fit revivre pour les peuples, à peine sortis de la barbarie, quelque chose de l'expérience des anciens. Un nouvel ordre judiciaire naquit pour l'Europe et surtout pour la

France (1). Cet ordre judiciaire fut d'abord tr
compliqué, par une suite de cette dispositi
naturelle des gens de plume et des gens de ro
à multiplier les formes dans les affaires. Po
suivre le dédale des lois nouvelles, les baro
manquèrent de savoir et surtout de patien
S'il est vrai que les légistes compliquèrent
législation pour en rester les seuls interprèt
leurs espérances ne furent point trompées;
ils remplacèrent à la fin les seigneurs féoda
dans les fonctions judiciaires.

On n'abolit point, il est vrai, les justices s
gneuriales; mais il fut permis d'appeler de le
décisions au jugement de la couronne. Il y av
en outre des cas où la justice des barons se tro
vait incompétente, et comme cette incom

(1) L'auteur d'un *Mémoire pour servir à une nouv*
*Histoire de Louis XII*, fait remonter au règne de
monarque, les premiers progrès de la réforme judicia
en France. Il s'est livré sur cette matière à de sava
recherches, et son ouvrage nous a donné de vérital
lumières sur l'esprit et la marche de notre législation
moyen âge. Quoique nous ne partagions pas toujours
conséquences des principes qu'il développe, surtout d
leur application à ce qui se passe aujourd'hui, nous n
plaisons à rendre justice à la rare sagacité avec laqu
il a éclairci des questions qui ont été à peine aperç
par nos meilleurs historiens.

tence était presque toujours jugée par la juridiction du roi, celle-ci finit par attirer à elle la plupart des causes qui avaient quelque gravité et quelque importance. Comme il importe d'ailleurs que la justice soit protégée par une force qui la fasse respecter, comme la puissance des barons déclinait, et que celle des monarques s'accroisait chaque jour, la juridiction royale prévalut, et l'usage accrédita la maxime que toute justice émane du roi. Une fois que cette maxime eut été reconnue et proclamée dans toutes les provinces, Beaumanoir eut raison de dire que le roi *était souverain par-dessus tout, et qu'il avait de droit la garde générale du royaume.*

Ce fut à cette époque que s'éleva cette magistrature française qui jeta tant d'éclat dans la suite. Les parlemens montrèrent la franchise et la loyauté des vieux temps, réunies aux lumières des temps modernes. Ils défendirent quelquefois les droits du peuple contre la couronne, et furent souvent pour la couronne un bouclier contre les factions. Peut-être n'avaient-ils pas des racines assez profondes dans la société dont ils défendaient les intérêts. Les lois fondamentales du royaume n'avaient ni réglé leurs droits, ni fixé avec précision les limites de leur pouvoir. Leur autorité tenait moins à des constitutions écrites qu'à ce besoin de la justice qui se fait sentir,

parmi les peuples civilisés, qu'à ce suprême ascendant qu'obtiennent presque toujours ceux dont la fonction est de faire parler les lois. Nous avons vu périr les parlemens au milieu des désordres publics dont ils avaient eux-mêmes donné le signal imprudent. Ils virent les fautes de l'administration; mais ils manquèrent de connaissances positives pour indiquer le véritable remède: ils en appelèrent à l'opinion des peuples, et les factions répondirent; ils invoquèrent la liberté, et la révolution éclata. Aujourd'hui que cette magistrature n'existe plus parmi nous, et qu'elle ne peut retrouver sa place dans l'ordre de choses que les événemens ont fait naître, il nous semble que le moment est venu, pour tout le monde, d'être juste envers elle, et de louer ce noble désintéressement, cette fermeté éclairée, cette probité inflexible, qui formaient son principal caractère. «C'est à l'observateur de l'époque présente, dit un écrivain anglais, et non à l'historien des temps passés, à décider si ces vertus qui distinguèrent l'ancienne magistrature française, sont assez communes aujourd'hui pour ne pas être rappelées avec de grands éloges, et présentées aux contemporains comme d'utiles exemples.

Dans la révolution qui s'opérait, on s'étonne que les barons aient montré si peu de pré-

voyance ; ils réclamaient les priviléges d'un ordre de choses qui n'était plus, lorsque, sans leur intervention et leur concours, il s'établissait un ordre de choses nouveau ; plus ils avaient besoin d'union pour se défendre, plus ils mettaient d'obstination à jouir du trop funeste privilége de se faire la guerre entre eux. L'habitude des mœurs guerrières et féodales leur fit préférer à toutes les autres fonctions le métier des armes, qu'on regardait avec raison comme la carrière la plus glorieuse, mais qui les ruinait, les maintenait dans leur ignorance, et les écartait des affaires, tandis que d'autres s'enrichissaient dans des emplois paisibles, exerçaient utilement leurs facultés, et s'occupaient exclusivement du pouvoir. A la fin, la noblesse, après les plus généreux sacrifices, ne présenta plus qu'une aristocratie sans action dans le gouvernement, tandis que ceux qui mirent la main à l'administration, devinrent réellement les maîtres.

Les révolutions que nous venons de décrire, nous ont un moment fait oublier les croisades : on peut cependant compter les guerres saintes parmi les causes qui ont amélioré la législation. Le départ des croisés donna lieu à une foule d'actes ; on multiplia les précautions contre la fraude ; on appela les notaires publics ; on adopta, ou plutôt on renouvela l'u-

sage des chartres, appelées chirographes ou chartres parties. Nous avons déjà dit qu'on fit plusieurs réglemens, pour contenir la multitude des croisés; et ces réglemens étaient autant de lois ajoutées à celles qui existaient. Les croisés, en parcourant les pays lointains, purent remarquer de sages coutumes qu'ils rapportèrent dans leur patrie. *Ville-Hardouin* nous apprend quel fut l'étonnement des seigneurs français lorsque, arrivés à Venise, ils virent le sénat, le doge et le peuple, délibérant en leur présence. Ce spectacle ne pouvait manquer de les éclairer. Lorsque les Latins furent maîtres de Constantinople, ils y connurent la législation des Grecs: dans la Palestine, les assises de Jérusalem leur donnèrent l'idée d'une législation moins imparfaite que la leur; le code qui régit long-temps les colonies chrétiennes, donna à Louis IX la pensée de faire un recueil de lois, qui ne fut point mis, il est vrai, en pratique, mais qui répandit de véritables lumières. L'exemple de Saint-Louis, les encouragemens qu'avaient reçu de lui les jurisconsultes à son retour d'Égypte, contribuèrent à répandre parmi les peuples l'amour de la justice, et cet amour de la justice qui se faisait sentir dans toutes les classes, était la meilleure garantie d'une civilisation naissante.

D'habiles écrivains ont parcouru avant nous cette époque si féconde en grands événemens, si féconde en leçons politiques. Ils ont montré comment la royauté était sortie du sein du désordre; comment la législation avait successivement prévalu sur l'anarchie; comment plusieurs États de l'Europe, et surtout la France, étaient parvenus à ce degré de force et de splendeur où nous les avons vus au dix-huitième siècle. Il nous resterait peu de chose à dire après les grands publicistes qui nous ont précédés, si des révolutions récentes n'étaient venues nous éclairer. L'expérience des temps présens a jeté sur les âges passés une lumière nouvelle; et nous connaissons mieux la nature et l'origine des vieilles institutions, depuis que nous les avons vues tomber en ruine. L'arbre de notre antique monarchie n'a pu résister aux secousses qui ont ébranlé la société; ses rameaux ont jonché la terre, et ses racines se sont montrées à découvert. C'est alors qu'il nous a été facile de voir par quels conduits secrets se répandaient la force et la vie; comment s'était élevé et comment est tombé

Cet arbre dont la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Après avoir parcouru les différentes classes de

la société, et montré l'origine de nos institutions pendant les siècles des croisades, nous allons voir quels furent, à la même époque, les progrès de la navigation, du commerce, de l'industrie, des sciences, des lettres, des arts et des lumières.

Avant le douzième siècle, les mers de l'Europe et de l'Asie, à l'exception de la Méditerranée, étaient à peine fréquentées par les peuples qui habitaient leurs rivages. A l'époque des premières expéditions en Orient, ce qui formait le royaume de France n'avait que deux ou trois ports sur les côtes de la Normandie, et n'en avait pas un seul ni sur l'Océan, ni sur la Méditerranée, lorsque, dans la septième croisade, Louis IX fit creuser celui d'Aigues-Mortes. L'Angleterre n'était guère plus avancée; ce royaume abandonnait la navigation des mers qui l'entourent à des pirates. Il semblait que le monde ne fût point encore assez grand pour l'ambition et le génie de la nation anglaise, qui domine aujourd'hui sur toutes les mers connues. Quelques villes des côtes de la Baltique, de la Hollande, de la Flandre, de l'Espagne, se livraient à des expéditions maritimes qui méritent à peine d'être rapportées dans l'histoire de la navigation.

Quand les croisades eurent commencé, l'esprit de dévotion, réuni à celui du commerce,

donna une direction nouvelle et plus étendue aux courses et aux travaux des navigateurs. Les habitans du Dannemarck parurent dans les mers de Syrie, et des Norvégiens, arrivés par la mer, assistèrent à la prise de Sidon. On vit au siége de Ptolémaïs des citoyens de Lübeck et de Brême. De toutes les côtes de l'Occident il partait alors des vaisseaux et des flottes qui transportaient des pèlerins, des vivres, des armes dans le royaume de Jérusalem et dans les autres principautés chrétiennes établies en Asie par les victoires des croisés.

Ainsi les navigateurs de tous les pays se rencontrèrent dans les mers d'Orient. Ce fut, en quelque sorte, sous les auspices de la croix que commencèrent à s'établir d'utiles relations entre les peuples maritimes de l'Europe. Dans le commencement du douzième siècle, une flotte de Pisans, réunis à quelques autres Italiens, vint aider les Arragonais à conquérir les îles Baléares. Les navigateurs d'Italie connaissaient si peu les parages de l'Espagne, qu'ils prirent les côtes d'Arragon pour le pays des Maures. Cette première alliance entre des peuples éloignés, fut l'ouvrage d'une croisade prêchée par le pape Pascal II, et secondée par un grand nombre de seigneurs et de chevaliers de la Provence et du Languedoc.

Les navigateurs de Lübeck, de Brême et du Dannemarck, après avoir essayé leurs forces dans des voyages lointains, profitèrent de l'expérience qu'ils avaient acquise, pour visiter les parages inconnus de la Baltique. Ces nouvelles entreprises présentèrent à leur zèle pieux et à leur ambition, une mer plus voisine, et des nations sauvages qu'ils pouvaient soumettre à la religion et à leur empire commercial. Des expéditions maritimes se mêlèrent aux croisades prêchées contre les peuples livrés encore au paganisme. A l'aspect de la croix et du pavillon des navigateurs, de riches cités s'élevèrent, et des régions barbares commencèrent à connaître les bienfaits de la civilisation.

Ce fut à cette époque que la navigation s'ouvrit une carrière nouvelle, et vit s'agrandir le théâtre de ses utiles travaux. Rien ne pouvait favoriser ses progrès comme la communication qui s'établit alors entre la Baltique, la Méditerranée, l'Océan espagnol et les mers du Nord. En réunissant les peuples dans la poursuite des mêmes avantages, elle multiplia leurs rapports, leurs liens, leurs intérêts, et redoubla leur émulation. Dans cette carrière ouverte à toutes les nations de l'Europe, les connaissances pratiques se rectifiaient, s'accumulaient et se répandaient partout : on détermina la configuration des

tes, la position des caps, des ports, des baies, s îles, etc. On explora le fond de la mer; on serva la direction des vents, des courans, des arées; on s'éclaira sur tous les points de l'hy- ographie, et bientôt se dissipa l'ignorance des zième et douzième siècles; cette ignorance i avait occasioné tant de naufrages que les roniqueurs du temps des premières croisades content en frémissant, et dont ils ne trouvent cause que dans la colère céleste.

Nous parlerions ici de l'invention de la bous- le, si l'époque de cette invention pouvait être diquée d'une manière précise. Un passage de cques de Vitry, que nous avons fait connaître ns les extraits des anciennes chroniques, ne rmet pas de douter qu'on ne connût, au mps des croisades, les propriétés de l'aimant, que, dès ce temps là même, les navigateurs n'en tirassent un grand avantage dans leurs urses lointaines; mais d'un autre côté, rien prouve qu'alors l'usage de la boussole fût néral. On peut croire qu'une si précieuse couverte était encore un secret pour le vul- ire, et que ceux qui se trouvaient en posses- on de ce secret, ne cherchaient qu'à en pro- er pour leur intérêt, sans songer aux avan- ges qu'on pouvait en tirer pour les progrès de navigation. Nous ajouterons que ce qui est

arrivé pour la boussole, est arrivé aussi pour la plupart des inventions de l'industrie, dont l'histoire peut rarement assigner l'époque, parce que leurs auteurs, par esprit de cupidité ou de jalousie, ne les ont point divulguées, les ont même quelquefois dérobées à la connaissance de leurs contemporains.

L'architecture navale se perfectionna pendant les croisades. On agrandit la forme des vaisseaux pour transporter la multitude des pélerins. Les dangers attachés à des courses lointaines firent donner une construction plus solide aux navires destinés pour l'Orient. L'art de dresser plusieurs mâts dans un même vaisseau, l'art de multiplier les voiles et de les disposer de manière à pouvoir marcher contre le vent, furent l'heureux fruit de l'émulation qui animait alors les navigateurs.

Ainsi l'activité et le génie de l'homme triomphaient de tous les obstacles, commandaient aux élémens, et prenaient possession de l'empire de la mer. Mais cet empire, comme celui de la terre, au moyen âge, était en proie au brigandage et à la violence; les tempêtes, les vents contraires, les naufrages n'étaient pas les seuls maux qu'on eût à redouter dans des voyages lointains. On ne connaissait, sur toutes les mers, que le droit du plus fort, et l'absence d'un code

ritime ajoutait à tous les périls d'une longue
vigation.

On sentit la nécessité d'une législation qui
urât les intérêts et la liberté des navigateurs.
fut l'Espagne qui en fournit le premier mo-
le. Dans le commencement du douzième siè-
, un code de droit maritime fut rédigé par
anciens prudhommes de la mer de Barce-
ne. Les Vénitiens l'adoptèrent dans une as-
nblée tenue à Sainte-Sophie en 1255. Ce
le fut adopté ensuite par les Pisans, les Gé-
is, et, sous le nom de *Consulat de la Mer*,
vint le droit commun des mers d'Orient.
autre code, publié d'abord par Éléonore
Guyenne, ensuite par Richard Cœur-de-
on, sous le titre de *Roles d'Oleron*, obtint
sentiment de plusieurs peuples maritimes,
s'accrédita enfin dans toutes les mers d'Occi-
nt.

Protégés par cette législation, les navigateurs
rent recueillir le fruit de leurs longs travaux,
bientôt ils disputèrent avec avantage l'empire
la Méditerranée aux infidèles. Si l'Italie et
isieurs autres contrées de l'Occident ne fu-
nt point subjuguées par les Sarrasins, elles
rent leur salut plus encore à la supériorité de
urs flottes qu'à celle de leurs armées.

J'ai parlé dans le livre précédent de la décou-

verte de l'Amérique, et du passage aux Indes par le Cap-de-Bonne-Espérance. Il est probable que, sans les croisades, le génie des navigateurs n'aurait pu franchir que beaucoup plus tard l'espace immense et les écueils sans nombre qui séparaient la Baltique et la Méditerranée de l'Océan indien, et l'ancien monde du nouveau. On peut dire au moins que les expéditions lointaines et les entreprises périlleuses, tentées sous les bannières de la croix, préparèrent les derniers prodiges de la navigation, en ouvrant partout des routes nouvelles à l'industrie, et, surtout en favorisant les progrès du commerce, lien naturel et nécessaire entre les diverses nations et les différens pays du globe.

Chaque climat a ses productions; et cette diversité de richesses fait aux hommes une obligation des échanges. Cette obligation des échanges entraîne la communication entre tous les peuples, de telle sorte qu'à la longue les régions les plus éloignées ne sauraient rester inconnues. On pourrait dire que la Providence a jeté ainsi dans plusieurs climats des productions différentes, qu'elle a refusé à certaines contrées ce qu'elle a donné à d'autres, pour mettre les hommes dispersés sur la terre dans la nécessité de se chercher réciproquement, de commercer entre eux pour leurs besoins, de se

mmuniquer leurs lumières, et de marcher semble à la civilisation.

Dans le moyen âge, les Grecs indolens et ollis négligeaient d'apporter en Occident les rchandises de l'Asie. Les Sarrasins n'abor-ent sur les côtes d'Europe, que pour y ré-ndre les fléaux de la guerre. Le commerce de ccident alla chercher ce qu'on ne lui appor-t pas; et les fréquens voyages en Orient furent it au profit des Occidentaux.

Long-temps avant les croisades, les marchan-es de l'Inde et de l'Asie arrivaient en Eu-pe, quelquefois par la route de terre, en tra-sant l'empire grec, la Hongrie et le pays Bulgares; le plus souvent par la Méditer-née, qui aboutissait à tous les ports de l'Ita-. Ces deux routes furent rendues faciles par guerres saintes, et dès lors rien ne put arrê- le rapide essor du commerce, protégé dans marche par l'étendard de la croix.

La plupart des villes maritimes de l'Occident, n-seulement s'enrichirent, en fournissant à urope les productions de l'Orient; mais elles uvèrent encore un avantage considérable dans transport des pélerins et des armées chré-nnes. Des flottes suivaient les côtes des pays combattaient les croisés, et leur vendaient munitions de guerre et des vivres dont ils

avaient toujours besoin. Ainsi le commerce r
portait en Europe une partie des trésors qu
vaient emportés, en Asie, les princes et les
rons qui se ruinaient pour aller combattre
infidèles.

Toutes les richesses des villes maritimes
Syrie et même de la Grèce appartenaient à
marchands d'Occident. Ils étaient les maît
d'une grande partie des cités chrétiennes
Asie; on sait quel fut le partage des Vénit
après la prise de Constantinople. Ils possédai
toutes les îles de l'Archipel, la moitié de
sance. L'empire grec fut comme une autre V
nise avec ses lois, ses flottes et ses armées.

Les Latins ne tardèrent pas à perdre Const
tinople, Jérusalem et la plupart des pays s
mis à leurs armes. Le commerce, plus heureu
conserva ses conquêtes, après les croisades.
ville de Tana, bâtie à l'embouchure du Tana
devint pour Venise une colonie qui lui ouv
d'utiles relations avec la Perse, la Tartarie,
qui domina dans les marchés de Tauris,
Trébizonde, de Bagdad et de Bassora. Des G
nois, réunis dans une petite ville de Crimé
Caffa, au temps même où les Turcs menaçaie
l'Europe, s'occupèrent d'exploiter les mines
Caucase, et reçurent les trésors de l'Inde p
Astracan. Le commerce européen avait établi d

omptoirs jusque chez les peuples qui faisaient
ne guerre cruelle aux chrétiens. La terreur
u'inspiraient les Mamelucks n'avait point em-
êché des peuplades de marchands de s'établir
n Égypte. L'Afrique, sur toutes les côtes de la
léditerranée, fut soumise à leur ambition mer-
antile, et les lieux que Saint-Louis n'avait pu
onquérir devinrent les tributaires de leur in-
ustrie.

Tandis que le commerce de toutes les parties
u monde se trouvait ainsi entre les mains de
uelques villes maritimes, plusieurs grands
oyaumes de l'Europe y restaient encore étran-
ers. L'Angleterre, qui n'avait d'autre richesse
ue ses laines, recevait avec reconnaissance,
ans sa capitale, les marchandises de l'Asie qui
ui étaient apportées par des marchands italiens
t espagnols. Les villes de France prirent peu
e part au commerce d'Orient. Les croisades
taient l'ouvrage des Français; d'autres en re-
ueillaient alors les fruits. Marseille, fut au
noyen âge, la seule ville française qui entre-
înt quelques rapports avec des peuples loin-
ains. Cette ville, fondée par les Phocéens pour
e commerce des Gaules, n'avait jamais cessé
e porter ses regards vers les lieux de son ori-
gine et d'avoir des relations commerciales avec
a Syrie et la Grèce. L'Espagne, dont l'indus-

trie s'était développée de bonne heure, profit
mieux des croisades, et, vers la fin des guerre
saintes, les Espagnols avaient des comptoirs su
toutes les côtes de l'Asie.

Aucun pays cependant ne tira plus d'avantag
que l'Italie du commerce d'Orient. Cette con
trée qui dominait sur la Méditerranée et qu
aboutissait à toutes les parties de l'univers connu
se trouvait placée de la manière la plus favora
ble. Cette position qui avait autrefois facilité le
conquêtes des Romains, seconda les peuples d
l'Italie dans leurs nouvelles entreprises, et sou
mit le monde à leurs spéculations, comme ell
l'avait soumis à leurs armes. Tandis que leur
flottes partaient pour l'Orient, ils envoyaien
dans toutes les parties de l'Europe, non des lé
gions et des proconsuls comme Rome, mais de
caravannes de marchands qui soumettaient le
provinces qu'elles parcouraient aux calculs e
aux besoins du commerce. Ces marchands dis
posaient, par leur industrieux négoce, de tou
l'argent qui circulait alors en Occident. Dan
tous les pays ils avaient des colonies nombreuses
des établissemens considérables. L'Europe n'
point de grandes cités où le nom des Lombards
donné à une rue, à un quartier, n'atteste en
core aujourd'hui le long séjour des marchand
italiens.

On ne peut s'empêcher d'admirer cette puissance du commerce ; mais elle avait aussi son principe de destruction. Que de rivalités ! Que de passions jalouses devaient naître chaque jour ! On se disputait sans cesse, les armes à la main, les conquêtes pacifiques. Dans cette lutte, plusieurs villes succombèrent ; Pise fut détruite par Gênes ; Gênes à son tour ne put soutenir la rivalité de Venise. Un autre écueil de ces puissances commerciales, c'était la mobilité du commerce qui les avait élevées, et qui portait sans cesse ses faveurs et ses dons d'un lieu à un autre. Souvent il suffisait que le commerce changeât de route ou de direction, pour faire prospérer une cité ou la précipiter vers sa décadence. Dès le moyen âge, une foule de villes disparurent sans que la discorde ou la guerre eussent contribué à leur ruine. Il semblait que la fortune se plût à détruire son propre ouvrage, et qu'elle dédaignât pour cela de s'associer aux passions humaines.

On ne peut séparer les progrès de l'industrie et même de l'agriculture de ceux du commerce. Pour connaître ce que purent gagner l'industrie et l'agriculture aux relations avec l'Orient, il suffirait, peut-être, de savoir en quel état ces deux sources de prospérité se trouvaient alors chez les Orientaux. Parmi tant de voyageurs, il y en

avait, sans doute, qui avaient intérêt à observe
les usages et les pratiques des contrées lointain
qu'ils visitaient. On sait que dans les expéditio
des croisés, on enrôlait de préférence ceux qu
avaient un métier ou qui exerçaient une profe
sion mécanique. Ces industrieux pélerins ne fa
saient pas toujours un voyage inutile pour leu
pays; et, dans ces guerres saintes où les cheva
liers de la croix ne cherchaient que la victoi
et la renommée, l'industrie, si j'ose parler ains
avait aussi sa croisade dont les paisibles trophé
consistaient dans de précieuses découvertes, d
robées aux Grecs et aux Sarrasins, et dans l'heu
reuse imitation de ce qu'on avait admiré da
les arts de l'Orient.

Les Sarrasins avaient des manufactures d'é
toffes avant les croisades. A Damas et dans l
villes d'Égypte, on travaillait les métaux av
plus de perfection que dans l'Occident. L
vieilles chroniques nous apprennent que l
chrétiens de la Palestine allaient quelquefois
Damas pour y acheter des armes. Joinville ra
porte, qu'étant allé en pélerinage à Notre-Dan
de Tortose, il acheta à Tripoli des camelo
qu'on fabriquait dans cette ville. Il en envoy
quelques pièces à la reine Marguerite, laquelle
nous dit-il, les prit d'abord pour des reliques
se mit à genoux pour les recevoir, et se rele

en disant : *Maujour soit au Sénéchal qui m'a fait agenouiller devant ses camelots*. Joinville avait été chargé par Louis IX, d'acheter une certaine quantité de cette étoffe, ce qui prouve que la manufacture où elle était fabriquée, avait quelque réputation.

Il y avait, à cette époque, dans la même ville de Tripoli, et dans plusieurs villes de la Grèce, un grand nombre de métiers de soie, dont les produits devaient attirer l'attention des marchands et des pélerins qui visitaient l'Orient. Vers le milieu du douzième siècle, Roger II, roi de Sicile, fit transporter à Palerme plusieurs de ces métiers; ce fut le fruit d'une expédition sur les côtes de la Grèce. Le murier se multiplia sous le beau ciel d'Italie, comme sous celui de la Morée, et cette utile conquête donna aux Siciliens la facilité de surpasser bientôt l'industrie des Grecs. Le principal atelier fut placé dans le palais des rois comme pour montrer la richesse et la magnificence de cet art nouveau.

Plusieurs inventions utiles nous vinrent à cette époque des contrées d'Orient. Quelques écrivains ont affirmé que les moulins à vent étaient connus en Europe avant les croisades; mais il faut considérer que cette invention a pu venir par les premiers pélerinages en Asie,

qu'on (1) ne peut séparer des guerres saintes
Tyr était renommée alors pour ses verreries
Le sable qu'on trouvait dans son voisinage don
nait à la fabrication du verre une perfectio
qu'on ne connaissait point dans d'autres pays
L'usage du verre était beaucoup plus commu
en Palestine qu'en Occident. Les Vénitiens du
rent prendre à Tyr l'idée de leurs belles verre
ries, si célèbres au moyen âge.

Les croisés, comme on l'a vu dans cette his
toire, témoignèrent toujours une grande sur
prise en voyant l'explosion du feu grégeois. Mais
ce qui doit nous étonner, ils ne parurent poin
envier un si grand avantage aux Sarrasins. Le
guerriers francs préférèrent sur le champ de ba
taille l'épée et la lance à un moyen de combatt
qui semblait ôter quelque chose à la bravour
personnelle. Il est probable cependant que l
feu grégeois dut à la fin donner l'idée de la pou
dre; invention funeste à l'humanité, mais qu
mit une arme redoutable entre les mains de l
société européenne menacée par les Turcs et pa
les Tartares.

---

(1) M. de Choiseul-d'Aillecourt donne dans son *Mé-
moire*, une nomenclature fort-étendue des invention
apportées d'Orient en Europe par les croisades.

Nous avons déjà parlé du maïs ou blé de
irquie envoyé en Italie par Boniface de Mont-
rat, pendant la quatrième croisade. La prune
Damas fut apportée dans le même temps en
rope par un duc d'Anjou qui avait visité Jé-
salem. Nos jardins doivent aux guerres saintes
renoncule si chère aux Orientaux et les écha-
tes qui tirent leur nom d'Ascalon; la connais-
ice ou plutôt l'usage du saffran, de l'alun, de
idigo remonte pour l'Europe au temps des
oisades.

On sait quels furent les transports des croisés,
rsqu'ils virent, pour la première fois, des can-
s à sucre dans le territoire de Tripoli. La plante
fut transportée en Sicile, dès le milieu du
uzième siècle. Il n'est pas exact cependant de
e qu'elle passa de là dans le Nouveau-Monde.
les Espagnols transportèrent, dans la suite, la
nne à sucre dans l'île de Madère, on doit croire
'ils la trouvèrent dans le royaume de Grenade
les Maures l'avaient apportée d'Afrique. Mais
est aussi probable qu'on ne s'occupa de cette
ante que parce que le goût du sucre s'était
pandu, et que cette substance qu'on tirait
Égypte devenait une branche importante du
mmerce. C'est ainsi qu'on peut en faire hon-
eur aux croisades.

L'histoire naturelle qui se lie aux progrès de

l'industrie et de l'agriculture, s'enrichit alor
de quelques notions utiles. Non-seulement le
climats éloignés échangèrent leurs production
végétales, mais les circonstances des croisade
procurèrent à l'Europe la connaissance de plu
sieurs animaux de l'Afrique et de l'Asie. Nou
avons dit que les Mamelucks d'Égypte envoyè
rent à Saint-Louis un éléphant dont le monarqu
français fit présent au roi d'Angleterre. Peu d
temps après la première expédition de Louis IX
Bibars envoya à Maïnfroi, fils de Frédéric II
plusieurs prisonniers Mogols avec leurs chevau
qui étaient de race tartare. Parmi les produc
tions orientales, que les ambassadeurs égyptien
étaient chargés d'offrir au roi de Sicile, on re
marquait une giraffe, animal qu'on n'avait ja
mais vu jusqu'alors en Occident.

Les faits curieux que nous pourrions citer en
core n'ajouteraient rien à l'opinion qu'on peu
avoir maintenant de l'heureuse influence de
croisades sur les progrès de l'agriculture et d
l'industrie. Les richesses de l'Asie, apportées e
Europe, firent bientôt naître le besoin de cu
tiver les arts qui embellissent la vie, et les science
qui doublent les facultés de l'homme.

Au dixième siècle, l'architecture consistait
construire des tours, des remparts et des fort
resses. Dans l'habitation des grands, tout éta

né au besoin de se défendre contre l'enne-
rien à la commodité ou à la magnificence.
habitations du peuple, même dans les
es, le préservaient à peine des injures de
et des intempéries des saisons. Les seuls
numens d'architecture étaient ceux qu'éle-
la dévotion de nos aïeux. Avant de songer
tir de magnifiques palais pour les princes, et
maisons commodes pour les riches, on cons-
sit des édifices consacrés à la religion. On
ourrait nombrer les églises et les monastères
s'élevèrent dans les onzième et douzième
les. D'après l'opinion du temps, la plus sûre
nière d'expier ses péchés était de bâtir un
nastère ou une église. Ainsi les monumens
l'architecture s'élevaient à la voix du repen-
et les inspirations religieuses renouvelaient,
quelque sorte, les prodiges que l'antiquité
uleuse attribuait à la lyre d'Amphion.

Dans chaque ville, dans chaque bourg, les
itans mettaient leur orgueil à orner leur ca-
édrale, et les autels où ils invoquaient le Saint
e la paroisse avait choisi pour son patron. On
it dire qu'il y avait quelque patriotisme dans
zèle pieux; car la basilique, ou l'église patro-
le, était alors la plus noble et la plus sensible
age de la patrie.

Au commencement des croisades, il existait

une confrérie religieuse composée d'hommes exercés aux travaux de construction : ils parcouraient le monde, offrant leurs services aux fidèles pour bâtir ou réparer les églises. Une autre confrérie s'était formée dans l'utile dessein de construire des ponts pour les pélerins et les voyageurs. Une chapelle ou un oratoire rappelait aux passans que le pont qu'ils traversaient était l'ouvrage de la charité.

Le clergé qui était riche, et ne pouvait montrer son opulence que dans les édifices, mit sa gloire à élever des églises. Pour achever son ouvrage, il appela les arts de la peinture et de la sculpture qui, comme l'architecture, durent leurs premiers encouragemens à la piété, et dont les premiers chefs-d'œuvre furent consacrés à orner les autels de la religion chrétienne.

Rien n'était plus commun que de voir des seigneurs croisés, à leur départ pour la Palestine, ou à leur retour en Occident, fonder un monastère ou une église. On cite plusieurs pélerins qui, en revenant de Jérusalem, employèrent leurs trésors à construire des églises dont la forme put leur offrir une image du Saint-Sépulcre qu'ils avaient visité. Souvent les trésors conquis sur les infidèles furent destinés à de semblables constructions. Avant la première croisade, quelques villes d'Italie avaient entrepris

une expédition en Afrique; et les dépouilles des Musulmans furent réservées pour l'ornement des autels. On lit dans une chronique d'Italie que les Pisans cédèrent à l'empereur grec Calo-Jean plusieurs villes qui leur appartenaient dans l'Asie mineure, à la condition que cet empereur fournirait aux frais nécessaires pour la construction de l'archevêché de Pise et l'ornement de la cathédrale de Palerme.

Pendant les croisades, la vue des monumens d'architecture qu'on admirait en Orient, dut réveiller l'émulation des Occidentaux. Rien n'égale la surprise des croisés, à l'aspect de la ville de Constantin. Foucher de Chartres s'écrie dans son enthousiasme : *Oh ! que Constantinople est une belle et vaste cité !* L'historien allemand Gunther exprime aussi son admiration, et dit qu'on ne peut croire à cette magnificence sans l'avoir vue. Le maréchal de Champagne rapporte que les chevaliers français, en voyant les belles tours, les superbes palais de Bysance, ne pouvaient se persuader que *si riche ville pust être en tout le monde.*

L'Italie, qui retira de si grands avantages de ses relations avec l'Orient, profita heureusement des chefs-d'œuvre de la Grèce. Les habitans de Rome et de plusieurs autres villes fondées et embellies par les Romains, avaient sous leurs

yeux des restes de l'antiquité qui pouvaient leur servir de modèles. Les richesses que leur donnait le commerce leur fournirent les moyens d'encourager l'industrie et les arts qui servent à l'ornement des cités. Les villes d'Italie, Venise surtout, avaient des palais et des édifices somptueux avant les croisades. Dans les treizième et quatorzième siècles, le goût de la belle architecture changea la face de l'Italie, et se répandit peu à peu dans le reste de l'Europe.

Nous devons dire cependant que les beaux-arts, à l'exception de l'architecture, durent peu de chose aux communications fréquentes avec l'Orient. La peinture était dédaignée chez les Musulmans, à qui le Koran défendait de reproduire les images de l'homme et des êtres animés: on se rappelle que les Latins, après la prise de Constantinople, brisèrent la plupart des monumens élevés par le génie de la sculpture, et qu'ils convertirent en pièces de monnaie les chefs-d'œuvre des Phidias et des Praxitèle.

Le caractère indolent et silencieux des Orientaux n'était guère propre à perfectionner la musique, qui suppose, chez un peuple, une imagination vive et animée; la Grèce avait, depuis long-temps, perdu le secret de ces chants mélodieux qui, au temps de Linus et d'Orphée, charmaient le Rhodope et les bois du Ménale.

L'histoire de la musique n'a donc que très-peu le rapport avec celle des guerres saintes. Lorsque l'Italie vit renaître les beaux-arts, ils y naquirent, en quelque sorte, comme une production du sol, comme une plante du climat; ils durent leur éclat à l'état prospère de la société, et vinrent à la suite de l'opulence et du luxe qu'avaient amenés le commerce et l'industrie.

La renaissance des beaux-arts annonçait celle des lumières. Mais s'il est vrai que les lumières durent en partie leurs progrès à l'influence des croisades, il faut avouer que les croisés ne se montrèrent pas toujours disposés à en profiter pour eux-mêmes; rien n'égale l'ignorance des croisés qui partaient alors pour l'Orient. L'histoire nous apprend qu'après la prise de Jérusalem, ils brûlèrent à Tripoli une bibliothèque qui renfermait les plus précieux monumens de la littérature orientale : à la prise de Constantinople, un incendie dévora les trésors littéraires de l'ancienne Grèce. Les croisés virent ce malheur avec tant d'indifférence, qu'aucune de leurs chroniques n'en fait mention, et la postérité ne l'aurait point appris, sans les plaintes éloquentes de Nicétas.

La science qui devait le plus gagner à des expéditions lointaines, c'était sans doute la géographie. Avant les croisades, cette science était

tout à fait inconnue. Les contrées les moins éloignées les unes des autres ne communiquaient point entre elles. A Paris, on connaissait à peine la Bourgogne : en Bourgogne, on regardait Paris comme un pays fort eloigné. Les croisés qui suivaient Pierre-l'Ermite ne connaissaient point les noms des villes d'Allemagne et de Hongrie qu'ils traversaient. Ils éprouvèrent une défaite à Mersbourg, et les chroniques contemporaines qui en ont parlé se contentent d'appeler cette cité hongroise *Malleville*, ou *la ville du malheur*.

Si les Francs connaissaient à peine leur propre pays, quelle devait être leur ignorance sur les contrées d'Orient? On en peut juger par la nécessité où ils étaient de prendre des guides parmi les Grecs dont ils se défiaient, et par leur embarras extrême, toutes les fois que ces guides les abandonnèrent. Plusieurs armées périrent faute de connaître les lieux où les conduisait la victoire. La plupart des chroniqueurs n'en savaient pas plus que les croisés, et c'est pour cela qu'il est si difficile de les suivre dans l'Asie mineure et dans la Syrie.

Une chose remarquable, c'est que, sur plus de deux cents chroniques qui parlent de l'Égypte, nous n'en avons trouvé qu'une seule qui fasse mention des Pyramides. Jacques de Vitry, qui

ait long-temps séjourné en Syrie, et qui pa-
t avoir eu toutes les connaissances qu'on avait
rs, répète, dans sa description de l'Orient,
fables d'Hérodote, telles que l'histoire des
nazones et celle du phénix. On ne peut s'em-
cher de rire de la naïve crédulité de Join-
le, qui nous dit gravement dans ses mémoires
e les arbres du paradis terrestre produisaient
canelle, le gingembre, le girofle, et qu'on
chait ces épiceries dans les eaux du Nil, où
es étaient portées par les vents.

Les croisés, toujours occupés de combattre,
vaient pas même la pensée d'étudier les pays
nquis par leurs armes. Cependant à leur suite
religion et le commerce, conduits l'une
l'envie de répandre l'Évangile, l'autre par
poir d'amasser des trésors, s'ouvrirent quel-
s routes nouvelles, et recueillirent d'utiles
ions sur l'Orient, pendant les croisades. Les
ssionnaires envoyés par la cour de Rome et par
nt-Louis, parcoururent les plus vastes régions
l'Asie; le commerce les suivit ou les devança
ns ces courses lointaines. Les relations de Ru-
quis, d'Asselin, de Jean-Plan Carpin, de
rc-Paol, renferment des observations dont on
onnaît encore aujourd'hui la vérité et l'exac-
ude.

On doit ajouter que les croisés qui partaient

de toutes les contrées de l'Europe, apprirent à
connaître entre eux sous l'étendard de la cro
Les peuples ne furent plus étrangers les uns p
les autres, ce qui dissipa l'ignorance où ils étai
sur le nom des villes et des provinces de l'O
dent.

Les cartes géographiques de cette époque
donnent ni la configuration du globe, ni l'é
due des pays, ni la position et les limites des
pires : elles se bornent à retracer, par des d
gnations vagues, ce qui frappait le plus les vo
geurs, les curiosités de chaque contrée, des
maux, des édifices, des hommes diversem
vêtus. Nous avons eu sous les yeux une map
monde qui se trouve jointe à la chronique
Saint-Denis, et qui paraît avoir été faite dan
treizième siècle : comme dans les cartes mo
nes, on n'y trouve point marqués les qu
points cardinaux; mais, sur les quatre cô
sont écrits les noms des principaux vents
nombre de douze. Jérusalem, selon l'opinion
temps, est placée au centre des trois parties
monde connu : un grand édifice, surmonté d'
croix, figure la ville sainte. Autour de c
reine des cités, l'auteur de la carte a figuré,
d'autres édifices, les villes de la Palestine, d
Syrie, de l'Égypte, etc.; les distances sont m
quées sans exactitude; tout semble jeté p

nêle et comme au hasard : cet amas confus d'é-
lifices ou de maisons paraît moins être une re-
présentation de l'univers que l'image informe
l'une grande ville bâtie sans plan et sans régu-
arité.

On jugera par là combien la géographie était
encore dans l'enfance; mais au moins on s'en
occupait, ce qu'on n'avait point fait jusqu'alors.
Ainsi, on devait croire qu'on n'en resterait pas
à, et que les connaissances géographiques fe-
raient bientôt des progrès. Dans le quatorzième
siècle, on connaissait déjà beaucoup mieux les
contrées de l'Orient, si on en juge par la carte
que Sanuti présenta au Pape, et qu'on peut voir
dans le recueil des historiens des croisades par
Bongars.

Les sciences les plus utiles aux hommes, telles
que la médecine, auraient pu faire quelques
progrès pendant les croisades, si les croisés avaient
profité du savoir des Orientaux. Dans la méde-
cine surtout, les Arabes avaient plus de connais-
sances positives que les Latins. Au siége de Pto-
lémaïs, on voit Saladin envoyer ses médecins à
Richard; mais on ne voit point le roi d'Angle-
terre envoyer les siens à Saladin, qui était aussi
tombé malade. A la première croisade de Saint-
Louis, les médecins qui accompagnaient l'ar-
mée des croisés ne comprenaient rien aux ra-

vages que le scorbut et les maladies épidémiqu
les plus ordinaires exerçaient dans le camp d
chrétiens. Leur ignorance ne fut pas moins fu
neste que la contagion : lorsque Louis IX et s
guerriers furent prisonniers des Musulmans, l
maladies qui les désolaient cessèrent tout à cou
parce qu'on ne les soigna plus, ou qu'ils reç
rent les soins des médecins arabes.

L'Orient fournit alors à l'Europe quelqu
procédés et quelques remèdes dont la médeci
a long-temps tiré un grand avantage. La cas
et le séné venaient d'Asie, et furent connus
Occident à l'époque des croisades. La thériaqu
qui joua un si grand rôle dans la médecine d
moyen âge, fut apportée d'Antioche à Venis
Robert de Normandie, en revenant de la Terr
Sainte, après la prise de Jérusalem, obtint
l'école de Salerne un recueil de préceptes d'h
giène qui sont devenus des proverbes chez tout
les nations de l'Europe.

Cependant, ces découvertes et les connai
sances des Orientaux dans l'art de guérir n'écla
rèrent point l'Occident. Pour recevoir dans
genre les leçons de l'expérience, il faut avo
fait des études préliminaires, et les médecins d
l'Europe étaient alors trop ignorans pour prof
ter du savoir des Arabes. A cette époque, la ch
rité religieuse avait élevé un grand nombre d'a

siles ouverts à l'humanité souffrante. Mais cette charité si admirable, quand il ne s'agissait que de soigner les malades, de les consoler dans leurs souffrances, connaissait peu les symptômes et les caractères des innombrables maladies qui attaquent la vie de l'homme. On peut dire que, pendant les croisades, il nous vint d'Orient plus de maladies graves que de véritables lumières sur la médecine. On sait les nombreuses léproseries qui furent établies en Europe dans le temps des guerres saintes : mais on ne sait point quels remèdes on employait contre la lèpre. L'isolement paraît avoir été le seul moyen curatif ou préservatif qu'on connût pour cette maladie, ce que beaucoup de savans médecins regardent aujourd'hui comme un préjugé. L'esprit de dévotion avait doté richement les lépreux, sans rien faire pour leur guérison. La lèpre, à la fin, disparut sans le secours de la médecine, et les biens affectés aux léproseries furent donnés aux hôpitaux, ce qui tourna au profit de l'humanité, et ce qu'on doit signaler comme un des bienfaits des croisades.

Nous ne parlerons point des autres sciences qui durent encore moins aux guerres saintes que la géographie et la médecine.

Les Sarrasins de Syrie étaient très-peu éclairés dans le moyen âge. En Orient, l'état des lu-

mières, comme tout le reste, tenait au règne d'un grand prince : tant que ce prince régnait, les lumières florissaient par son influence. Après sa mort, tout rentrait dans les ténèbres (1), comme dans un état naturel aux pays gouvernés par l'Islamisme.

Les Francs gagnèrent plus au commerce des Grecs qu'à celui des Sarrasins. Les croisades établirent de continuelles relations entre les villes d'Italie et l'empire de Bysance. Quelques étincelles du génie des Grecs brillèrent en Italie avant la prise de Constantinople par les Turcs.

On établit un collége de jeunes Grecs à Paris, sous le règne de Philippe-Auguste. Dans le treizième siècle, on vit fleurir les universités de Bologne, de Paris, de Salamanque, où l'on enseigna la langue grecque, et plus tard, les langues orientales, d'après le décret du concile de Vienne.

Nous lisons dans une chronique de Saint-Denis ces paroles remarquables : *Cette année* 1257,

---

(1) On pourrait objecter contre cette opinion l'exemple des Maures en Espagne. Il est vrai que les Maures de Grenade cultivèrent long-temps, et avec succès, les sciences et les arts ; mais que sont-ils devenus, en retournant sur les côtes d'Afrique ?

*Guillaume, médecin, apporta des livres grecs de Constantinople*. Ainsi l'arrivée de quelques volumes venus de la Grèce était racontée comme un événement digne de mémoire, et l'importance qu'on y mettait annonçait déjà la disposition des esprits.

Quand les Turcs furent maîtres de Constantinople, les savans, exilés de leur patrie, vinrent s'établir en Italie où les muses grecques firent alliance avec les muses latines. Partout on accueillit avec empressement les vénérables interprètes de l'antiquité, et la communication de leur savoir paya les soins d'une hospitalité généreuse. Parmi les hommes distingués à qui les muses de l'ancienne Grèce durent une honorable protection, on ne peut oublier le pape Nicolas V, qui, comme chef des chrétiens de l'Occident, excommuniait l'église grecque, et comme savant, semblait avoir voué un culte au génie d'Homère et de Platon. L'imprimerie, qui venait d'être découverte, fut employée à conserver les trésors littéraires venus de l'Orient, et les mit pour jamais à l'abri de la faulx du temps, des fureurs de la guerre et de la main des barbares. L'Iliade et l'Odyssée trouvèrent des lecteurs dans les lieux qui avaient inspiré l'Énéide; on relut les discours de Démosthène, sur les débris du forum où les savans croyaient en-

tendre encore la voix de Cicéron. Le génie des Italiens, échauffé par les chefs-d'œuvre de l'ancienne Rome et de la vieille Athènes, produisit des chefs-d'œuvre nouveaux; et l'Italie offrit un phénomène que le monde ne reverra peut-être plus, celui d'une nation qui, dans l'espace de quelques siècles, obtint deux fois la palme de la littérature dans deux langues différentes.

C'est de Constantinople que nous vint la philosophie d'Aristote. On ne peut savoir à quel point les véritables amis des lumières durent s'en féliciter. Aristote eut des disciples, des partisans et des martyrs; peu s'en fallut qu'on ne préférât le philosophe de Stagyre à la Bible : on appelait les contempteurs d'Aristote *Biblici*. Il s'introduisit alors dans l'école une manie de subtilités qui déshonora l'enseignement de la philosophie. On n'étudia point la raison dans l'esprit de l'homme, mais dans un livre; on n'étudia point la nature dans l'univers, mais dans Aristote.

Les écoles étaient comme les combats d'escrime. Dans un siècle où tout se décidait par la violence, l'esprit même voulut avoir son espèce de guerre; de même que la victoire, dans la plupart des affaires, était toute la justice, elle fut, dans les écoles, toute la raison. On peut croire que cette philosophie ne favorisa point

l'essor des véritables connaissances; mais on doit dire néanmoins que si elle put égarer un moment l'esprit humain, elle n'arrêta point tout à fait sa marche. Elle exerça les facultés de l'homme, et, par cela même, elle servit à leur développement. Dans les commencemens des sociétés, c'est moins l'égarement de l'esprit que son inaction qui retient les peuples dans les ténèbres de la barbarie.

Jamais les universités n'avaient été plus suivies qu'à cette époque. On comptait par dix mille le nombre des étudians dans les écoles de Paris, de Bologne, d'Oxford. Les grands priviléges accordés aux universités montraient l'estime qu'on faisait alors du savoir. Les docteurs disputaient pour la préséance avec la chevalerie elle-même. Si on en croit Barthole, dix années d'enseignement du droit romain donnaient le titre de *chevalier*. On appelait cette dignité *chevalerie de lecture*, et ceux qui y parvenaient, *chevaliers-clercs*.

Parmi les productions de l'esprit, celles qui durent précéder toutes les autres, c'étaient celles qui avaient pour but de conserver la mémoire des événemens. Dans toutes les époques du moyen âge, il parut des chroniques où se trouvaient consignés les faits importans de l'histoire. Dans plusieurs monastères, il y avait des re-

gistres ou des journaux où l'on inscrivait ex
tement tout ce qui arrivait de remarquable d
les diverses parties du monde. Les moines, d
les assemblées générales, se communiquai
quelquefois ces registres, et cette communi
tion les aidait à rendre leurs chroniques p
complètes. Dans les siècles moins éloignés
nous, d'autres cénobites ont recueilli avec
soin laborieux ces mêmes chroniques cach
dans les solitudes des cloîtres, et les ont tra
mises à la postérité comme les monumens
plus précieux des vieux temps.

Les anciens chroniqueurs étaient des homi
simples et pieux; ils regardaient le moin
mensonge comme un péché mortel; ils se
saient toujours un scrupule de dire la véri
lorsqu'ils la savaient. La plupart d'entre eux
raient cru manquer au devoir d'historien,
n'étaient remontés à la création du monde,
tout au moins au déluge. Parmi les événem
qu'ils racontent, ils n'oublient pas ceux qui
vaient frapper le vulgaire, et qui les frappai
eux-mêmes, comme les révolutions de la natu
les disettes, les prodiges. D'après l'esprit de l
siècle, la fondation d'un monastère tient s
vent plus de place dans leurs récits que c
d'un royaume ou d'une république. La p
tique leur est tout à fait étrangère, et tout

ui les étonne, tout ce qu'ils ne peuvent comrendre, ils manquent rarement de l'expliquer ar un miracle.

Tel est le caractère de nos vieux chroniqueurs, rs même qu'ils ne nous apprennent point ce ue nous voulons savoir : leur simplicité nous uche, leur naïveté nous intéresse. Lorsqu'ils ous parlent de choses merveilleuses qu'on royait de leur temps, et dont ils paraissent peradés, ils ne font que se peindre eux-mêmes vec tout leur siècle.

Au reste, il faut bien se garder de croire que s chroniques orientales de la même époque ient plus parfaites que les nôtres. On y reouve le même esprit de superstition et de créilité réuni à cet esprit de fatalisme qui caracrise les Musulmans.

C'est en vain qu'on chercherait dans les hisriens arabes quelques-unes de ces pensées qui nt connaître les passions humaines et les réolutions de la politique. Ils négligent presque oujours les circonstances importantes des évéemens, pour raconter des particularités biarres et des détails insignifians; obéissant ainsi l'esprit du despotisme oriental, qui veut que homme soit toujours occupé de petites choses. orsqu'ils racontent la chute d'un empire, si a leur demande pourquoi il est tombé, ils

vous répondront; *Dieu le sait*, *Dieu l'a voulu*. Dans celles de leurs chroniques que nous avons parcourues, toutes les fois que les Musulmans triomphent des chrétiens, on ne trouve jamais d'autre réflexion que celle-ci : *Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète*. Lorsque les chrétiens remportent quelque victoire, les chroniques musulmanes gardent le silence, et se contentent de dire : *Que Dieu les maudisse !*

Il s'en faut de beaucoup que les productions historiques des Orientaux rachètent cette absence de toute critique par un autre mérite, tel que l'ordre, la clarté et l'élégance; la plupart de leurs récits ne sont qu'une nomenclature de faits arrangés confusément. Quelques citations du Koran, des vers faits à l'occasion d'un événement, quelques comparaisons qui appartiennent plus à la poésie qu'à l'histoire, voilà les seuls ornemens de leur narration.

On voit par là que nos chroniques du moyen âge n'ont rien à envier à celles d'Orient. La plupart, il est vrai, sont d'une extrême sécheresse, n'ont ni précision, ni méthode. Mais quelques-unes ne paraissent point indignes de fixer les regards des savans et des gens de goût. Comme leurs auteurs écrivaient en latin, on doit croire que les chefs-d'œuvre de l'antiquité ne leur étaient point inconnus, et dans plu-

sieurs de leurs récits, on s'aperçoit aisément qu'ils ont eu des modèles.

Le genre historique dut faire quelques progrès à l'époque des croisades. Ces longues guerres entre les chrétiens et les Musulmans furent comme un grand spectacle auquel assistaient l'Europe et l'Asie. L'importance des événemens, le vif intérêt qu'y mettait la chrétienté, inspirèrent à plusieurs écrivains la pensée d'en retracer l'histoire. L'Occident vit naître alors une foule de chroniqueurs dont quelques-uns méritent le nom d'historiens. Tout le monde connaît Guillaume de Tyr, qu'on pourrait appeler le Tite-Live des croisades, Albert d'Aix, Baudry, archevêque de Dol, Odon de Deuil, et surtout Jacques de Vitry, dans lequel on remarque des descriptions vives et animées, un style rapide et fleuri, une narration presque toujours élégante; enfin, Ville-Hardouin et Joinville qui ont écrit dans la langue française, et dont les mémoires sont les premiers monumens de notre littérature.

Cependant tous ces événemens qui offraient aux historiens tant de riches tableaux, la merveille des institutions naissantes, les prodiges du monde social sortant du chaos de la barbarie, ne devaient pas seulement éveiller la curiosité, mais frapper vivement l'esprit des générations

nouvelles. Ce grand spectacle contribua san doute au développement des facultés qui tiennen à l'imagination. Après avoir vu les relations sim ples et fidèles des événemens, on voulut que l génie des poëtes ajoutât quelque chose aux ta bleaux véridiques des chroniqueurs. Les troub dours qui florissaient pendant les croisades n durent point négliger les exploits des croisés. O entend sans cesse leur voix se mêler à celle de prédicateurs des guerres saintes, et leurs fiction poétiques se confondent partout avec les narra tions de l'histoire.

On distinguait parmi les guerriers qui avaien été en Orient combattre les infidèles, un gran nombre de troubadours et de trouvères. On con naît la romance de Raoul de Couci, les vers d Thibault, comte de Champagne. On peut ajoute à ces noms connus dans les fastes des muse françaises, ceux du comte de Poitiers, du comt d'Anjou, du duc de Bretagne, de Frédéric II de Richard-Cœur-de-Lion. Souvent ces prince et ces seigneurs croisés charmaient les ennui d'un long pélerinage par des souvenirs et de délassemens poétiques. Le comte de Soissons prisonnier avec Saint-Louis, chantait les dame de France, en présence et sous le glaive des Sar rasins. Une chronique rapporte qu'à la fin d la troisième croisade le duc de Bourgogne avai

une satyre contre Richard et que Richard
ondit par un poème. L'exemple de ces princes
t propre à réveiller l'émulation des poëtes;
omme ils composaient des vers dans la langue
çaise, cette langue qu'on parlait alors à Jé-
lem, à Constantinople, dans plusieurs con-
s de l'Orient, dut l'emporter sur tous les
mes contemporains.

a muse des troubadours célébrait la chevale-
l'amour et la beauté; celle des trouvères, qui
itaient les rives de la Loire et les provinces
ées au-delà de ce fleuve, se plaisait à des
nts plus graves. Les trouvères eurent des ri-
x et des imitateurs en Angleterre et en Al-
agne. Ces poëtes s'étaient créé un monde hé-
que et nouveau qui inspirait leurs nobles ac-
s. Ils célébraient les hauts faits d'Arthur,
Renaud, les chevaliers de la table ronde,
arlemagne, Rolland, les douze Pairs de
nce. Ils ajoutèrent à ces noms ceux de Go-
roy, de Tancrède, de Richard, de Saladin,
t le souvenir intéressait vivement tous les
ples chrétiens du moyen âge.

Le merveilleux tient, chez une nation, aux ha-
udes du peuple, aux impressions du climat,
e grandes révolutions de la société. Par une
te du mélange et de la confusion des peuples

divers au moyen âge, les traditions merveilleuses du Nord se confondirent avec celles du midi, et produisirent une mythologie demi-barbare qui était loin de la mythologie riante de la Grèce. Mais les travaux, les périls, les exploits d'une guerre religieuse, d'une guerre lointaine, comme celle des croisades, durent donner une direction plus noble à l'imagination des poëtes, et les préserver de ce qu'il y avait de commun et de bizarre dans les conceptions romanesques d'un siècle grossier. Ce qui se passait alors sur le théâtre des événemens était plus extraordinaire que ce qu'inventait la poésie, et le merveilleux de cette époque, était d'autant plus facile à saisir qu'il se renfermait tout entier dans l'histoire.

Alors naquit une littérature conforme au génie d'une société nouvelle. Si cette littérature qui, pour nous servir de l'expression du savant Héren, portait un caractère d'originalité nationale et contemporaine, eût produit des chefs-d'œuvre comme l'*Iliade* et l'*Odysséc*, les muses se seraient ouvert une carrière inconnue aux anciens; la langue se serait dès lors enrichie, perfectionnée, fixée par ces chefs-d'œuvre mêmes; et l'histoire nous aurait parlé du siècle des croisades, comme elle nous parle du siècle d'Auguste et de celui de Périclès.

Malheureusement notre littérature du moyen

e ne produisit que des poèmes médiocres qui pouvaient faire oublier les chefs-d'œuvre de ntiquité. On ne vit alors que des productions manesques où l'intérêt du sujet n'était point evé par le talent; et des poésies dont les aurs, quoique spirituels et ingénieux, n'aient point cette autorité du génie qui entraîne opinions d'un siècle et même de la postérité.

Nous avons plus d'une raison pour regretter e l'esprit humain ne se soit pas ouvert une rrière nouvelle à l'époque des croisades. Sans ute que les anciens devaient nous offrir les us parfaits modèles du goût; mais à mesure 'on se passionna dans la suite pour les Grecs les Latins, les peuples modernes dédaignènt leurs propres antiquités pour celles d'Aènes et de Rome. A l'étude des chefs-d'œuvre i n'étaient pas notre propre gloire, ne se mêt point la pensée des aïeux; et les lumières 'ils nous ont données, n'ont rien ajouté à tre patriotisme. Quel intérêt et quel prix auient eu pour nous les souvenirs de la patrie, ls eussent été retracés par une littérature, rmée d'après les mœurs de la nation, et qui rait en quelque sorte commencé avec la naon elle-même!

La plupart des romanciers et même les poëtes e cette époque qui n'avaient point de modèles,

et qui manquaient de goût, ne trouvèrent d'au-tres moyens d'intéresser leurs lecteurs, qu d'exagérer les sentimens de la chevalerie. L'imi-tation, poussée à l'extrême, fut prise pour l réalité, et il se trouva des chevaliers qui vou-lurent faire ce qu'ils voyaient dans les roman et dans les poèmes. De là vint la chevalerie er-rante. Ainsi, dans tous les temps, on voit l'éta de la société agir d'abord sur la littérature, e la littérature, à son tour, réagir sur l'état de l société.

Les romans qui furent consacrés à la cheva-lerie et aux croisades, subirent les modification qu'avaient reçues les mœurs, les usages; et c genre est arrivé jusqu'à nous, exprimant tour tour les goûts, les sentimens et les opinion de chaque siècle. Il était inconnu à l'antiquite Il est né avec la langue romane dont il a pri le nom, et ceux dont il fait aujourd'hui les de-lices doivent en remercier le siècle des croisade

Ces sortes de productions qui attiraient la cu-riosité et l'attention du vulgaire, contribuèren à former le langage national, qui semblait alo dédaigné par les savans. La langue latine res toujours la langue des sciences et de l'éruditio Mais il arriva qu'elle perdit de sa correction de sa pureté. Le latin du quinzième siècle éta plus corrompu que celui du douzième. La la

e romane et la langue latine tendirent à se
rrompre l'une et l'autre par leur mélange et
ırs emprunts réciproques.

Cependant les lumières continuaient à se
pandre, et contribuaient à polir les mœurs des
uples de l'Europe. Une preuve que les croi-
les ne furent point étrangères à ces premiers
ogrès de la civilisation, c'est que les lumières
les lettres ont d'abord fleuri chez les peuples
richis par le commerce que favorisaient les
erres saintes, comme en Italie; et chez les
ıples qui avaient le plus de communication
ec les Orientaux, comme les Espagnols. Deux
couvertes devaient achever cette heureuse ré-
ution, et marquer le commencement et la fin
l'époque des croisades. La première fut l'in-
ntion du papier que l'on connut en Europe,
nt la première expédition en Orient; la se-
nde, l'invention de l'imprimerie qui eut lieu
s la fin des guerres saintes.

Il nous reste peu de chose à dire sur les ré-
tats des croisades. Plusieurs écrivains distin-
és en ont parlé avant nous, et les lumières
'ils ont répandues sur ce sujet important,
t en facilitant notre travail, ne nous ont laissé
e l'avantage d'exprimer une opinion que leur
torité a consacrée, et qui n'a plus besoin d'être
fendue.

Pour faire mieux sentir tout le bien que devaient apporter, avec elles, les guerres saintes, nous avons examiné ailleurs ce qui serait arrivé, si elles avaient eu tout le succès qu'elles pouvaient avoir. Qu'on fasse maintenant une autre hypothèse; et que notre pensée s'arrête un moment sur l'état où se serait trouvée l'Europe, sans les expéditions que l'Occident renouvela tant de fois contre les nations de l'Asie et de l'Afrique. Dans le onzième siècle, plusieurs contrées européennes étaient envahies, les autres étaient menacées par les Sarrasins. Quels moyens de défense avait alors la république chrétienne, où la plupart des États se trouvaient livrés à la licence, troublés par la discorde, plongés dans la barbarie? Si la chrétienté, comme le remarque M. de Bonald, ne fût sortie alors par toutes ses portes, et à plusieurs reprises, pour attaquer un ennemi formidable, ne doit-on pas croire que cet ennemi eût profité de l'inaction des peuples chrétiens, qu'il les eût surpris au milieu de leurs divisions, et les eût subjugués les uns après les autres? Qui de nous ne frémit d'horreur en pensant que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie pouvaient éprouver le sort de la Grèce et de la Palestine?

Nous avons dit en commençant cette histoire que les croisades offraient le spectacle d'une lutte

sanglante et terrible entre deux religions qui se disputaient l'empire du monde. La victoire devait appartenir à celle de ces religions qui inspirerait à ses disciples et à ses défenseurs des sentimens plus généreux, et qui, favorisant parmi eux les progrès de la civilisation, leur donnerait plus de force et de puissance pour défendre leur territoire ou pour assurer leurs conquêtes.

Dans cette lutte formidable, les véritables moyens de défense consistaient dans la supériorité des lumières et des qualités sociales. Tant que l'ignorance de la barbarie régna sur les peuples de l'Occident, comme sur ceux de l'Asie, la victoire resta incertaine; peut-être même que la force se trouvait alors du côté du peuple le plus barbare, car il avait déjà toutes les conditions de son existence politique. Mais quand l'Europe vit naître pour elle l'aurore de la civilisation, elle connut enfin la sécurité, et ses ennemis commencèrent à connaître la crainte.

La religion musulmane, par sa doctrine du fatalisme, semblait interdire toute prévoyance à ses disciples, et dans les jours malheureux elle ne relevait point le courage des guerriers. Les chrétiens, au contraire, ne perdaient aucune de leurs facultés dans les revers : souvent même les revers doublaient leur énergie et leur activité. Ce qui étonne le plus dans l'histoire des

croisades, c'est de voir que les défaites des chrétiens, en Asie, excitaient bien plus que leurs victoires l'enthousiasme de la population belliqueuse de l'Europe. Les prédicateurs des guerres saintes, pour engager les guerriers chrétiens à prendre les armes contre les infidèles, ne parlaient point de la gloire et de la puissance de Jérusalem, mais ils s'efforçaient, dans leurs lamentations pathétiques, d'exagérer les périls, les malheurs et la décadence des colonies chrétiennes.

On voit par là quel avantage avait le christianisme sur le culte de Mahomet, dans la guerre élevée entre l'Orient et l'Occident.

Un autre vice du Coran, c'est qu'il tend à isoler les hommes; ce qui nuit au développement de leurs qualités sociales. Sous l'empire de l'Islamisme, il n'y a que le despotisme qui soit fort; mais la force du despotisme n'est presque jamais autre chose que la faiblesse des nations. La religion chrétienne a un autre but, quand elle dit à ses disciples, *aimez-vous comme des frères*. Un de ses caractères les plus admirables, c'est cet esprit de sociabilité qu'elle inspire aux hommes. Par toutes ses maximes, elle leur ordonne de se réunir, de s'aider, de s'éclairer les uns les autres. Elle double ainsi leur force, en les mettant sans cesse en communauté de tra-

aux et de dangers, de craintes et d'espérances, l'opinions et de sentimens. C'est cet esprit de ociabilité qui donna naissance aux croisades, t les soutint pendant deux siècles. S'il ne put en ssurer le succès, il prépara du moins la républiue chrétienne à se défendre plus tard avec avanage. Il fit des peuples de l'Europe comme un faiseau qu'on ne pouvait plus briser. Il créa, au milieu même des discordes, une force morale que ien ne pouvait vaincre; et la chrétienté, défenue par cette force morale, put dire enfin aux arbares, maîtres de Bysance ce que Dieu avait lit aux flots de la mer : *Vous n'irez pas plus oin.*

Ainsi, le christianisme et les vertus héoïques qu'il inspirait à ses disciples furent, ans le moyen âge, comme un bouclier invinible pour l'Europe chrétienne. Lorsque l'enhousiasme des croisades d'outre-mer comnença à s'affaiblir, les chefs de l'Église invouèrent encore l'esprit de l'Évangile, pour aniner les peuples contre les Musulmans, prêts à nvahir l'Allemagne et l'Italie, et, montrant toujours aux guerriers chrétiens la croix de Jésus-Christ, parvinrent quelquefois à réveiller, dans es cœurs, les sentimens d'un héroïsme religieux t patriotique. On ne peut donc nier que les roisades n'aient puissamment contribué à sau-

ver les sociétés européennes de l'invasion des barbares, et ce fut là sans doute le premier et le plus grand de tous les avantages qu'en ait retiré l'humanité.

Me voici arrivé au terme de mon travail. Pour résumer mon opinion et rendre un dernier hommage à la vérité, je dois dire que, parmi les résultats des croisades, il en est qui paraissent incontestables, d'autres qu'on ne peut déterminer avec précision. Je dois ajouter que plusieurs circonstances purent concourir avec les guerres saintes aux progrès des lumières et de la civilisation. Rien n'est plus compliqué que les ressorts qui font mouvoir les sociétés modernes et celui qui voudrait expliquer la marche des choses par une cause unique, tomberait dans une erreur grossière. Les mêmes événemens ne produisent pas toujours et partout les mêmes effets, comme on l'a pu voir dans le tableau que nous avons tracé de l'Europe, au moyen âge. Les guerres saintes concoururent, en France, à l'abaissement des grands vassaux, tandis que le pouvoir féodal ne reçut presqu'aucune atteinte en Allemagne et dans d'autres pays. Pendant cette époque, quelques États s'agrandirent, d'autres marchèrent à leur décadence ; chez plusieurs peuples, nous voyons la liberté jeter de profondes racines, et présider aux institutions nais-

santes. Chez d'autres nations, nous voyons la puissance des princes s'élever, tantôt s'affranchissant de toute entrave, tantôt limitée par de sages lois. Ici florissaient le commerce, les arts et les sciences; ailleurs l'industrie ne faisait aucun progrès, et l'esprit humain restait encore plongé dans les ténèbres. Les germes de la civilisation, au temps des croisades, ont été comme ces semences que l'orage emporte avec lui et qu'il jette, les unes dans les lieux incultes, où elles restent ignorées et stériles, les autres sur une terre propice, où l'action du soleil, une heureuse température, et la fécondité du sol favorisent leur développement, et leur font porter des fruits.

Chaque siècle a ses opinions dominantes; et lorsque ces opinions se rattachent à de grands événemens, elles laissent leur empreinte dans les institutions des sociétés. D'autres événemens, d'autres opinions viennent à leur tour donner une nouvelle direction aux affaires humaines, et modifier, améliorer ou corrompre les mœurs et les lois des peuples. Ainsi, le monde politique se renouvelle sans cesse, tour à tour ébranlé par de violentes secousses, et dominé par des vérités ou des erreurs généralement répandues. Si dans l'avenir les sociétés prennent encore une face nouvelle, sans doute qu'on ex-

pliquera un jour leurs institutions par l'influence des révolutions que nous avons vues, comme nous expliquons aujourdhui les institutions des temps passés, par l'influence des croisades. Puisse la postérité recueillir et conserver le fruit de nos malheurs, mieux que nous n'avons recueilli et conservé nous-mêmes le fruit de l'expérience et des malheurs de nos pères.

FIN DU XVIII[e] LIVRE.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° I.

(Les pièces suivantes qui n'ont jamais été imprimées, et dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque du roi, sous le n° 9873, sont les plus curieuses qu'on puisse lire pour l'histoire des croisades. Elles renferment des documens précieux, et qu'on ne trouve dans aucune chronique et dans aucune autre pièce historique du moyen âge, sur la manière dont on percevait les tributs pour les guerres saintes. Il est curieux surtout d'y voir les nombreuses précautions que prenait le gouvernement du roi pour éviter et prévenir les abus et les discordes religieuses qui troublaient l'Allemagne, et qui auraient pu de même troubler la France. Il n'est question ici que de Toulouse; mais il est probable qu'on avait aussi envoyé des lettres patentes dans d'autres provinces, et qu'on avait pris les mêmes précautions et les mêmes mesures pour tous les diocèses du royaume.)

*Lettres patentes du Roy notre sire données a Amboise, le* XVI^e^ *jour de décembre mil cinq cent et seize, par lesquelles appert ledit sieur avoir commis et député maistre Josse de la Garde, docteur en théologie, vicaire général de l'église cathédralle de Thoulose, commissaire touchant le faict de la croisade audit diocese de Thoulose, desquelles lettres patentes la teneure s'ensuit.*

COLLECTIO FACTA CUM LITTERIS ORIGINALIBUS HIC REDDITIS.

*Franciscus dei gracia* Francorum rex, mediolani dux, et genue dominus, charissimo et dilecto nostro magistro

Judoco de la Garde doctore in theologia canonica et vicario generali in ecclesia cathedrali et diocesi Tholosae salutem : cum sanctissimus dominus noster papa Leo decimus, verus christi in terris vicarius ac sancti Petri apostoli successor et universi gregis dominici pastor vigilantissimus, omnes sibi commissos, nec non spirituali cibo reficere cupiat, sed a lupis rapacibus, fidei christianae hostibus, materiali gladio defendere suis viribus conetur, et immanissimas Thurcarum gentes, Mahumeti que sectem sequentes, ab eorum damnabili errore revocare et ad orthodoxae fidei observanciam convertere intimo cordis affectu desideret, nos que predecessorum nostrorum vestigia imitando, gracia nobis divina assitante, ad Constantinopolitanam ac calias provincias ultra marinas ab infidelibus occupatas, etiam proprium sanguinem effundendo, transferre et ab eisdem locis gentem infidelem omnino extirpare decrevisse certior effectus fuerit, idem sanctissimus dominus in animo revolvens sincerae devotionis nostrae affectum, et quam sit dignum et laudabile ac omnibus Christi fidelibus utile nec non ad exaltationem Christi nominis necessarium, sanctissimum ac pium institutum ut hoc nostrum sanctum et laudabile propositum favente Altissimo ad effectumperducere valeremus, suis litteris apostolicis omnibus Christi fidelibus in regno, terris dominicis, et aliis locis nobis subjectis commorantibus qui aut ad hanc sanctissimam expeditionem nobiscum profecti fuerint, et tempore constituto permanserint, aut de bonis suis tantum quantum eis juxta formam et tenorem dictarum litterarum apostolicarum fuerit ordinatum, largiti fuerint plenariam omnibus peccatorum suorum indulgentiam et remissionem concesserit, cumque pro adimplendis omnibus et singulis in dictis litte-

ris apostolicis contentis, reverendum in christo patrem Ludovicum de Canossa episcopum Tricariensem suum apud nos oratorem et alium a nobis deputatum commiserit, notum igitur facimus quod nos juxta facultatem nobis concessam de vestra probitate, fide, integritate et provida circumspectione plenè confidentes, vos ad omnia et singula in prefatis litteris apostolicis contenta implenda, expedienda et exequenda commisimus et deputamus, tenore que presentium committimus et deputamus in quorum testimonium his presentibus sigillum nostrum duximus apponendum : Datum Ambasie die 17° mensis decembris anno domini millessimo quingentesimo decimo sexto et regni nostri secundo : sic signatum et per regem.

DE NEUFVILLE.

---

*Instructions envoiées par le Roy à messisre Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, commis et député par le Roy notre sire, et par révérend pere en Dieu monseigneur l'evesque de Tricari, ambassadeur devers icelui sire pour notre Sainct-Pere le Pape, touchant le faict et exécution de la bulle, octroiée et décernée par lui, du jubilé et croisade en ce royaume durant deulx ans, finis en* MDXVII *et* XVIII, *desquelles instructions cy rendues la teneure s'ensuit:*

*Instructions* à messire Josse de la Garde vicaire de Thoulose commis et député par le Roy et révérend pere en Dieu monseigneur l'evesque de Tricari ambassadeur devers ledit seigneur, pour notre sainct pere le Pape touchant le faict et exécution de la bulle, octroyée et

decernée par lui du jubilé et croisade, ordonné et es bli en ce royaume, pays, terres et seigneuries de l'ob sance du Roy, durant deulx ans, pour faire la guerre a infidelles, de ce que ledit commissaire aura affaire p le faict de ladite commission.

Premièrement verra et entendra ledit commissaire lettres que le Roy lui escript et le *vidimus* de la bulle qui lui envoye ensemble toutes les facultés et p sances qui lui sont données par icelle tant des abso tions, compositions, dispenses, confessionaulx que a tres facultés contenues en ladite bulle.

*Item.* Parlera ledit commissaire a quelques nota personnages religieulx ou lais de la ville principale aultres villes dudit diocese qui ont acoustumé de pr cher, et par especiale a ceulx qui preschent esd villes l'advent et qui y prescheront le caresme et fe solemnelles, pour prescher ladite croisade, pard jubilé, et aussi toutes les facultés et dispenses qui y contenues, et les justes et sainctes causes et raisons p lesquelles il est ordonné, et que durant deulx ans t aultres pardons et indulgences et généraulx et parti liers sont suspendus et revocquez, et pour mieulx don a entendre audit prédicateur, lui sera baillé ung dou et taxer de ladite bulle en latin et l'autre en françoys lui sera promis quelque proeme et bienfait pour la pe qu'il aura de prescher ladite bulle.

*Item.* Faira ledit commissaire poser et attacher a portes des églises desdites villes et des grosses parois et bourgades audit diocese les sommaires desdites facul qu'on lui envoye, afin que chacun les entende, lesqu

ommaires qui sont imprimés le Roy fait reffaire pour
e qu'ils sont restraints, et que en iceulx tous les cha-
itres de ladite bulle en sont contenus, et les donnera
udit député.

*Item.* Ledit sieur faira faire une bonne quantité de
onfessionaulx qui seront signés par un notaire et y
era laisser espace en blanc pour y mettre le nom de
elluy ou celle qui vouldra avoir lesdits confessionaulx
seront envoyés audit député pour les sceller du scel
ue le Roy lui envoie lequel servira a ce et a toutes
ultres dépesches qu'il fauldra faire pour le faict de la
ite croisade, pardon et jubilé.

*Item.* Seront choisis et eslus par ledit commissaire
l nombre de bons confesseurs suffisans et idoines
u'il advisera, en chacune eglise dudit diocese ou sont
s troncqs et quesces dudit jubilé, pour confesser ceulx
ui le vouldront gaingner et auront faculté de ab-
uldre selon la forme de la dite bulle. Entre lesquels
l'eglise cathedrale dudit diocese y en aura six, gens
bonne conscience, hors de suspicion qui auront
issance, et non aultres, de faire les compositions des
stitutions et bailler les solutions d'icelles et sera expres-
ment enjoinct aulx aultres confesseurs que si aucun
dresse à eulx pour lesdites restitutions qu'ils les ren-
yent et remettent aulx six a ce ordonnés lesquels ny
cepvront, ne auront aucuns deniers desdites compo-
tions, sur peine d'excommuniment, ains enjoindront
ceulx qui fairont lesdites restitutions de mettre eux
esmes leurs deniers aulx tronqcs et au registre des
spenses : elles se bailleront par ledit commissaire et
on par aultre.

*Item*. Le Roy faira taxer toutes les facultés qui sont contenues en ladite bulle et faira imprimer lesdites taxes qu'il enveyra audit commissaire.

*Item*. Faira faire ledit commissaire lesdites quesces et troncqs de bois en la principalle eglise de chacune desdites villes dudit diocese esquels ceulx qui viendront gaingner ledit jubilé mettront ce qu'ils donneront pour le gaingner; et au troncq de l'eglise cathédralle y aura deulx estaiges l'une pour mettre les deniers du pardon, l'aultre pour mettre les deniers qui proviendront desdites compositions que ledit commissaire et six confesseurs députés par lui fairont, et aussy l'argent des despenses et confessionaulx et aultres graces qu'il donnera.

*Item*. En chacun desdits troncqs y aura trois serrures et trois clefs dont l'une sera es-mains dudit commissaire l'aultre du recepveur et l'aultre du contrerolleur.

*Item*. Ledit advent, festes et caresme passés, ou quand ledit commissaire verra estre nécessaire il appellera ledit recepveur et contrerolleur et des principaux chanoines recteurs ou bénéficiers de l'glise ou seront lesdits troncqs, et les ouvriront compteront mettront par inventoire les pieces tant d'or, d'argent, bagues, que aultres choses qui se trouveront esdits tronqcs et les laissera et baillera ledit commissaire es-mains dudit recepveur qui en baillera son récépicé et de ce le contrerolleur faira registre, par lesquels récépicé et registre ledit recepveur sera comptable.

*Item*. Et pour ce faire est besoing que lesdits commissaires recepveur et contrerolleur se transporteront esdites villes dudit diocese, et en tout et partout fassent en sorte

e Dieu, notre sainct-pere le Pape, et le Roy y soïent
n et loyalement servis et ils seront, comme la raison,
yez et sallariez de leurs peines et vaccations.

*Item.* A ordonné ledit Roy audit recepveur payer les
is qu'il fault faire en ceste maniere, par ordonnance
dit commissaire et certification du contrerolleur, et
a ordonné ausdits six confesseurs délégués par ledit
nmissaire sallaire compertant afin qu'ils ne exigent
prennent aucune chose desdites compositions qu'ils
ont. ainsy signé

FRANÇOYS DE NEUFVILLE.

---

*moires signés de la main du Roy, envoyés audit
ommissaire pour le faict de ladite croisade dont la
eneure s'ensuit.*

Mémoires de ce qui est affaire touchant le faict de la
isade.

Premierement, fault envoyer plusieurs placars des
cles de la bulle de ladite croisade, translatée de latin
françoys, et en bien gros nombre, car il en fault atta-
r es portes principalles et carreffours de toutes les
s et villes principalles de ce royaume, et eglises prin-
lles d'icelles villes et cités.

*Item.* Fault envoyer autre gros nombre de confessio-
lx selon la forme composée sur ladite bulle; car il
a aura gueres de gens qui n'en prennent, et fauldra
lesdits confessionaulx soient scellés du sceau de

ladite croisade signées et soubscripts du notaire deputé par lesdits sieurs commissaires.

*Item.* Est a noter qu'il fauldra bailler a ung chacun confesseur deputé et ordonné pour ouyr les confessions une bulle en latin et une en françoys aveeque ung confessional et une taxe des réabilitations, absolutions, dispenses et compositions, et pourra ledit commissaire deputer tel nombre de confesseurs qu'il verra estre affaire.

*Item.* Seront deputés par ung chacun desdits commissaires six des plus notables doctes et sçavans confesseurs, qui seront gens de bonne conscience, auxquels seront baillés bulle en latin et en françoys et celle dudit avec plusieurs confessionaulx taxes et ordonnances en forme d'absolution, et leur sera baillé la surintendance et autres facultés d'absoudre, dispenser et réabiliter ung chacun pénitent, icelon l'exigence du cas, en ensuyvant la forme d'absolution, et pour remonstrer aulx aultres confesseurs comme il se debvront conduire et gouverner, touchant les matieres de dispenses, compositions et aultres cas contenus en ladite tierce forme, ausquels six confesseurs seront baillés plusieurs formes de ladite tierce forme d'absolution, afin que selon ladite forme, lesdits six confesseurs puissent absoudre et dispenser lesdits pauvres penitens, des cas contenus en ladite tierce forme, et ce faict, c'est a dire apres ce que lesdits six confesseurs ou l'un d'euix auront absoult lesdits pénitens, leur enjoindront aller vers ledit commissaire, et devant luy mettra, dans le troncq, la composition ordonnée; et si d'adventure sy le pénitent voulloit avoir lettres d'absolution, dispense ou réabilitation, pour seureté de son cas, ledit

sieur commissaire lui pourra bailler *in foro conscientiæ duntaxat*, soubs le sceau de ladite croisade, en ensuivant le teste de ladite tierce forme d'absolution.

*Item*. Fault à ung chacun desdits sieurs commissaires en son endroit se préparer pour faire publier et intimer ladite croisade, et ouvrir les trésors de l'eglise, le dimanche de la septuagésime, et que ledit sieur commissaire, le samedy de ladite septuagésime, fasse bien et honnestement acoustre son troncq, au milieu duquel sera une belle et grande croix en laquelle seront escripts ces mots en bien et grosse belle lettre *In hoc signo vinces*, et semblablement qu'ils y seront bien requis que ung chacun commissaire fist faire une belle bannière en laquelle le Pape fust painct en son grand pontificat, acompaigné de plusieurs cardinaulx et aultres prelats estant en pontificat et myttrez de myttres blanches a destre, et le Roy a la sénestre, armé tout en blanc, excepté le harnoys de teste que porteroit son grand escuyer acompaigné de plusieurs princes et aultres seigneurs, tous armés; et de l'aultre costé de ladite banniere, des fustes et aultres banaieres plaines de Turcs et aultres infidelles, et que ledit dimanche de la septuagésisme ledit sieur, fist faire procession solemnelle; et que ladite banniere de ladite croisade marchist devant la croix, et faire ung beau et dévot sermon au peuple : et pourra estre déployée ladite banniere tous les dimanches et festes aupres du troncq.

*Item*. Fauldra que ledit sieur commissaire fasse appeller par devant lui tous les plus grands prescheurs des cités et villes de sa charge, afin de aller exorter de prescher ladite croisade, et vertueusement exorter le peuple

à icelle, en leur promettant quelques sallaires honneste
selon leur mérite, ainsy signé

FRANÇOYS DE NEUFVILLE.

---

*Lettres de tres reverend pere Anthoine Bohier, car dinal de Bourges, et de reverend pere en Dieu Loys de Canossa evesque de Bayeulx et de Tricar commissaires en ceste partie députés par notre sain pere, le Pape, par lesquelles usant du pouvoir a eul sur ce donné ils ont permis et octroyé aulx pres cheurs de la croisade et jubilé* LE QUINTON *de denie et oblations qui y seront donnés par ceulx qui dévot ment y donneront de leurs biens desquelles lettres teneure s'ensuit.*

Antonius Bohier, miseratione divina, sanctae romana ecclesiae presbiter, cardinalis Bituricensis, nuncupat a serenissimo et invictissimo principe et domino domi Francorum rege christianissimo, Mediolani que duce, Genue domino, ac Ludovicus de Canossa Dei et aposto licae sedis gracia Baiocensis et Turcaricensis ecclesiaru episcopus per sanctum in christo patrem, et dominum d minum Leonem, divina providentia Papam, decimu super publicatione et expeditione litterarum apostolica rum sanctissimae cruciatae, seu expeditione in Turcas, alios christi nominis inimicos, commissarii specialiter d putati, dilecto nobis in christo ejusdem sanctissimae exp ditionis in civitate et diocesi Tholosanae moderno et pa ticulari commissario salutem in domino : cùm nos su perioribus mensibus per litteras nostras vobis directa

concesserimus, facultatem que dederimus, ut presbiteris secularibus, et quorumvis ordinum et mendicantium regularibus, et verbi Dei predicatoribus, pro dictae sanctissimae expeditionis publicatione et predicatione in ecclesiis et locis aliis addeputatis et deputandis in eisdem civitate et diocesi quintam partem omnium et singularum oblationum et pecuniarum ab eisdem, sanctissimo operi per christi fideles, pro tempore, oblatarum promittendi et decimum assignandi et assignari faciendi cum effectu, usque ad festum sancti Martini hyemalis proxime elapsum, intellexerimus que, fide dignorum relatione diligentia ac labore, eorumdem predicantium confectum, et ut christi fidelium ardor ac devotio magis ac magis excreverit, actuque indè sint eorumdem christi fidelium oblationes, quò res cedit in non mediocrem usum atque utilitatem ejusdem sanctissimae expeditionis; hinc est quod nos pro viribus cupientes, omnibus quibus possumus remediis juvare eamdem sanctissimam expeditionem, ac de vestris scientia et fidelitate plurimum in domino confidentes, plenam et liberam facultatem insuper concedimus, tenore presentium, eisdem presbyteris secularibus et quorumvis ordinum et mendicantium regularibus et verbi Dei predicatoribus jam per vos deputatis, seu aliis quibuscumque per vos deputandis in ecclesiis et locis aliis ad id, ut presentes, deputatis in eisdem civitate et diocesi quintam partem omnium et singularum oblationum et pecuniarum, eidem sanctissimo operi per eosdem christi fideles pro tempore oblatarum promittendi et decimum assignandi cum effectu a predicto festo sancti Martini hyemalis proxime elapsi, usque ad octavas solemnitatis corporis domini nostri christi Jesu proxime futuras inclusive, in

quorum premissorum presentes litteras fidei et per nota
rios et secretarios nostros, infrà scriptos, subscribi man
damus, et fecimus sigillum nostrum appensione muniri
Datum Rothomagi die sexta decima mensis decembris
et Baioniæ die vigesima ejusdem mensis, anno Domin
millesimo quingentesimo decimo septimo, sic signatum
de mandato reverendissimi domini et ducatus.

*Visa* DE VARIOLTUS *per regem*,
*et zanocensis* ZERSELLUS.

---

*Lettres missives du Roy notre sire adressées a Jehan Clucker, receveur de ladite croisade, a messire Raymond Raffin, contrerolleur, et a messire Josse de la Garde, vicaire général, commissaire subdelegué par lesquelles le Roy notredit sire leur mande vacquer et entendre chacun en son ressort au faict et exécution de sa commission desquelles lettres missives subscriptes les teneurs s'ensuivent.*

DE PAR LE ROY, CHER ET BIEN AMÉ, il a pleu a notre Sainct-Pere le Pape octroyer ung jubilé et pleniere rémission, durant deulx ans, a tous vrays chrétiens de notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, et subjection, qui donneront et eslargiront de leurs biens pour employer a faire la guerre aulx infidelles et conquérir la Terre-Saincte, et empire de Grece, détenus et usurpés par lesdits infidelles, ainsi quil est contenu par les bulles que sur ce notredit Sainct-Pere a octroyées et envoyées, par lesquelles aussi il donne et concede plusieurs autres graces e

indults déclarés en icelles; et donne puissance à nous et a son ambassadeur devers nous, l'evesque de Tricary, de commettre gens et personnages pour mettre a exécution lesdites bulles : A ceste cause nous avons, pour ce faire, commis notre cher et bien aimé messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, et vous, pour faire la recepte des deniers, au diocese de Thoulose, par le contrerolle et certification de messire Raymond Raffin, si vous mandons et commandons tres expressement que vous vacquiés et entendiés a faire ladite recepte, tant en l'eglise cathedralle dudit diocese, que des aultres eglises et paroisses des villes d'icelui, ou les capses et troncqs seront poses et establis, selon les instructions que sur ce en envoyons audit messire Josse de la Garde, dont vous prendres ung double, pour selon cela vous y gouverner; et vous trouver toujours ensemble ledit contrerolleur et vous, a l'ouverture desdits troncqs, desquelles vous aures chacun une clef : et les deniers que vous en recepvrez, et qui viendront desdits troncqs bailles et délivrez, ainsi qu'il vous sera par nous mandé et ordonné, et nous y serves, comme en vous avons confiance, et au registre des frais qu'il conviendra pour ce faire, faictes les, et payes par ordonnance dudit de la Garde, et vous seront alloués. Donné à Amboise, le XVII$^{me}$ jour de décembre l'an mil cinq cent seize. Ainsi signé Françoys de Neufville, et dessus lesdites lettres est escript ce qui s'ensuit : A notre cher et bien amé maistre Jehan Cincher, notaire de Thoulose.

De par le Roy cher et bien amé, il a pleu a nostre Sainct-Pere le Pape octroyer un jubilé de pleiniere rémission, durant deulx ans, a tous vrais chrétiens de notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre

obeissance, et subjection, qui donneront et eslargiront de leurs biens pour employer a faire la guerre aulx infidelles et conquerir la Terre-Saincte et empire de Grece, détenus et usurpés par lesdits infidelles : ainsi qu'il est conteau par les bulles que sur ce notre Sainct-Pere a octroyées et envoyées, par lesquelles aussi il donne et concede plusieurs aultres graces et indults déclarés en icelle, et donne puissance à nous et à son ambassadeur devers nous, l'évesque de Tricary, de commettre gens et personnages, pour mettre à exécution lesdites bulles, à ceste cause nous avons, pour ce faire, commis notre cher et bien amé messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose et vous, pour faire le contrerolle de la recepte des deniers aux diocese et ville dudit Thoulose, qui se fera par notre cher et bien amé Jehan Clucher, lequel aussi nous y avons commis ; si vous mandons et commandons très expressement que vous vacquiés et entendiés à faire ledit contrerolle tant en l'église cathédralle dudit diocese, que es autres eglises et paroisses des villes d'icelle, où les capses et troncqs seront posez et establiz, selon les instructions que sur ce en envoyons audit messire Josse de la Garde dont vous prendrés ung double pour, selon cela, vous y gouverner et vous trouver toujours ensemble ledit recepveur et vous, à l'ouverture desdits troncqs, desquels vous aurez chacun une clef. Donné à Amboise, le XVII^e^ jour de décembre mil cinq cent et seize. Ainsi signé, Françoys de Neufville, et dessus lesdites lettres est escript : A notre cher et bien amé messire Raymond Raffin, chanoine de l'eglise métropolitaine de Thoulose, à Thoulose.

De par le Roi cher et bien amé : Nostre Sainct-Père le Pape vicaire de Dieu notre createur en terre et pasteur

de l'universelle chretienté, desirant par exortation divine augmenter notre saincte foy catholique et religion chretienne, extirper et destruire a la gloire et louange de Dieu notre créateur les infidelles et ennemys de notre foi, Turqs et Mahomestes, et leurs dampnées sectes et erreurs, pour les réduire et convertir a la loy de grace; considérant que pour y parvenir il est nécessité préalablement conquerir et mettre hors de leurs mains et subjection l'empire de Grece, Constantinople et aultres lieux, et pays oultre-marins qu'ils occupent et tyranniquement usurpent sur la chretienté, et que sommes le successeur et imitateur des très-louables preulx et vertueux roys tres-chrétiens qui ont défendu, conservé et gardé l'eglise militante, exaulcée et augmentée par l'expédition de leurs propres personnes, le nom de notre saulveur et redempteur Jésus; sachant aussi le grand zele et affection que nous avons en imitant nos dits predécesseurs de mettre a effect de notre povoir son sainct voulloir et entreprinse, nous a, comme premier fils de l'eglise, exorté, prié et requis de ce faire, ce que avons entrepris et délibéré, aidant notre divin Rédempteur, et par les secours et aides que nous espérons que les autres princes et tous bons chrétiens aymans de Dieu et desirant leur salut y feront tant de leurs personnes que de leurs biens : a ceste cause, et afin que ceste saincte et louable entreprinse sorte effect, notredit Sainct-Pere, par ses bulles à nous envoyées a de sa puissance et grace donné, concédé et octroyé a tous vrais chrétiens estans et demeurans en notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre subjection et obéissance, qui avec nous a cette saincte expédition et voiage seront et demeureront, durant le temps sur ce prefix, ou qui pour y subvenir donneront et eslar-

giront de leurs biens, selon la forme et teneur desdites bulles, pleniere remission et indulgence de touts leurs pechés, avec plusieurs autres graces, concessions et indults déclarées en icelles, pour lesquelles mettre a exécution nous et notre très-cher et grand amy l'evesque de Tricary, ambassadeur de notre dit Sainct-Pere devers nous, en vertu du povoir que avons par sa dite bulle, vous avons, comme personnage que sçavons estre vertueulx et de bonne conscience, ainsy qu'il est requis en tel cas, choisy et ordonné pour ce faire en la ville et diocese de Thoulose, et vous envoyons sur ce nos lettres de nomination et commission. Et pareillement ledit evesque de Tricary, les siennes qui sont attachez avec le double de ladite bulle, et aussy vous envoyons instructions de la forme que y aurez a tenir, si vous prions instamment que faire povons que vous y vacquez et entendez songneusement et vertueusement et en faictes votre debvoir, comme a vous avons confiance en manière que aucuns abus ne faultes n'y soient faictes, et en ce faisant vous serez ferme a Dieu, notre dit Sainct-Père; et avons très-grant, et aussi vous advertissons pour le faire sçavoir et prescher, que puis naguères les Mores et Barbares infidelles et ennemys de notre divine foy ont couru et sont venus a grosse puissance jusques es isles de notre conté de Prouvence où ils ont prins, ravy et emmené plusieurs chretiens pour les tourmenter et livrer a martyre, pour a quoi obvier notre dit Sainct-Pere, nous, et les Génevois nos subjects avons mys sur et dressé une grosse armée de mer qui incontinant est partie pour les aller trouver et en a défaict une partie et ramené desdits prisonniers chretiens, et encorres avons sur mer, pour ceste cause, deulx de nos principaulx ca-

pitaines, le conte Peter de Navarre et frere Bernardin de Vaulx, avecques force navires, fustes et gallères, pour endommager lesdits ennemys, ou il a convenu et convient faire de grans frais qui se remonstrent au peuple par lesdits prédicateurs, afin de plus les inviter a y aider et subvenir; pareillement nous escripvons a votre evesque ce chapitre que pour plus esmouvoir ledit peuple a devotion, ils facent le jour de l'ouverture dudit jubilé et pardon, procession generalle pour remercier et rendre graces a Dieu notre rédempteur, de ce qu'il a pleu a notre Sainct-Pere ouvrir les tresors de l'eglise pour ung tel bien, et aussy pour supplier notre divin redempteur, que pour l'augmentation et exaltation de sa foy il nous donne grace de parvenir a avoir victoire de ses dits ennemys. Donné à Amboise le XVII<sup>e</sup> jour de décembre, l'an mil cinq cent et seize. Ainsi, signé Françoys de Neufville, et dessus lesdites lettres est escript a notre cher et bien amé messire Josse de la Garde, vicaire-général de notre amé et féal conseiller l'arcevesque de Tholose.

---

### COMPUTUS PARTICULARIS JOHANNIS CLUCHER, RECEPTORIS CRUCIATAE, etc.

*Compte de maistre Jehan Clucher*, notaire royal bourgeois de Thoulose, commis par le Roi, notre sire, et ses lettres missives données à Amboise le XVII[e] jour de décembre, l'an mil cinq cent et seize, a faire la recepte au diocèse de Thoulose des deniers provenans et yssans du jubillé et pardon genéral de pleniere rémission, donné et concédé par notre Sainct-Pere le pape durant deulx ans à tous vrais chrétiens de ce royaume, pays, terres

et seigneuries de l'obéissance et subjection du Roy, notr
dit seigneur, lesquels donneroient et eslargiroient d
leurs biens pour employer à faire la guerre aux infidelle
et conquérir la Terre-Saincte et empire de Grèce déten
et usurpés par lesdits infidelles, ainsi qu'il est conten
par les bulles que sur ce notre dit Sainct-Pere a en
voyées, par lesquelles aussy il donne et concede plu
sieurs autres graces et indults declarés en icelles,
donne puissance au Roy, notredit sire, et a l'evesque d
Tricary, son ambassadeur envoyé devers icelui sieur, d
commettre gens et personnages pour mettre a exécutio
lesdites bulles y ensuivant, lequel povoir le Roy, not
dit seigneur, a pour ce faire commis, ordonné et de
puté messire Josse de la Garde, vicaire-général de mo
seigneur l'arcevesque de Thoulose, commissaire au
dit diocese, sur le faict de l'exécution et publication de
dites bulles, pardons, indulgences, et pour contrerolle
lesdits deniers qui viendront et ystront comme dit est d
ceulx pardons et jubilés, le Roy, notre dit seigneur,
commis et ordonné messire Raymond Raffin, chanoi
de l'eglise métropolitaine dudit Thoulose, comme ap
pert par deulx aultres lettres missives du Roy, notred
sire, données comme les precedentes. Toutes lesquell
lettres missives sont transcriptes et rendues ci-devant,
semblablement y sont transcriptes et rendues les in
tructions et mémoires faictes et envoyées par le Roy a
dit maistre Josse de la Garde, commissaire, selon le
quelles instructions et mémoires lesdits commissair
recepveur et contrerolleur devoient exécuter et exerc
leurs charges et commissions, et mesmement poser
attacher aux portes des eglises, villes, bourgades
grosses paroisses dudit diocese, les sommaires desdit

facultés et en aucunes eglises dudit diocese les troncqs et capses pour mettre les deniers de ce venans et provenans et autres choses plus a plein spécifiées et déclarées èsdites instructions, mémoires, commissions, lettres patentes et missives du roy, notredit seigneur, de la recepte et despenses faictes par ledit maistre Jehan, recepveur a cause des deniers issus et provenus audit diocese de Thoulose, tant pour les confessionaulx que pour les deniers du jubilé, prins et trouvés ès troncqs estans, tant en ladite ville de Thoulose que dehors, spécifiés et déclarés en ung cayer de papier, signé et arresté de la main dudit messire Josse de la Garde, commissaire, et dudit messire Raymond Raffin, contrerolleur, cy rendu pour la vérification de la recepte de ce présent compte rendu a court, par Guillaume Voisin, procureur dudit maistre Jehan, fondé par lettres de procuration cy rendues comme il s'ensuit.

# RECEPTE

### ET PREMIEREMENT

## OUVERTURE DES TRONCQS

*Pour la premiere desdites deux années, finissant mil cinq cent et dix-sept.*

COLLECTIO TOTIUS RECEPTAE etc.

Le dimanche de quasimodo, XIX[e] jour d'avril, l'an mil cinq cent et dix-sept, heure de huit à neuf heures apres midy, fut levé et emporté le troncq de l'eglise métropolitaine de Sainct-Estienne de Thoulose, tout clos et fermé a trois clefs et scellé de deulx sceaulx, et mis en la maison archiepiscopalle dudit Thoulose par lesdits commissaire, trésorier ou recepveur et contrerolleur ès presence de messire Jehan de Verramino, chanoine et célerier de ladite eglise, Thomas le Franc, recteur en ladite eglise, Domengo Vaussonnet, bourgeoys, et plusieurs aultres; et le lendemain, ès presence que dessus, lesdits commissaire, recepveur, contrerolleur firent ouverture dudit troncq, ou ils prindrent et trouverent, pour les confessionaulx, la somme de six cent cinquante et une livres six sols six deniers tournois en toute monnoye, pour mille cent et quinze confessionaulx, qui ont esté distribués. Pour ceci. 6 c. 51 l. 6 s. 4 d.

Des aultres deniers trouvés audit tronq les jours et an lessus dits, venus du pardon et jubilé de la croisade, la omme de quatre cent quatre vingt dix-neuf livres uinze sols quatre deniers tournois, ci 499 l. 15 s. 4 d.

D'une aultre ouverture faicte du troncq de Thoulose a feste de Noël ensuivant, audit an MCCCCCXVII, la omme de vingt-sept livres trois sols neuf deniers tour-ois, pour ceci 27 l. 3 s 9 d.

D'une aultre ouverture dudit troncq de Thoulose faicte premier jour de may, mil cinq cent et dix huit, qui st pour la 2e année mille cinq cent dix-huit, ou il a esté rouvé, tant des deniers du jubilé que des confessio-aulx, la somme de deulx cent cinq livres dix sols six de-iers tournois, pour ceci, 205 l. 10 s. 6 d.

D'une aultre ouverture faicte le VIIe jour de juing en-ivant audit an, ou a esté trouvé, tant du jubilé que es confessionaulx, la somme de cent vingt-sept livres eulx sols tournois, pour ceci, 127 l. 2 s.

D'ume aultre ouverture dudit troncq de Thoulose faicte XXXe jour de décembre, l'an dessus dit, ou a esté ouvé, tant du jubilé que des confessionaulx, la somme trente-trois livres douze sols huit deniers tournois. our ceci, 33 l. 12 s. 8 d.

Plus a la derniere ouverture a esté trouvé, le IXe jour janvier, MVCXIX, tant du jubilé que aulx confessio-ulx, la somme de quarante-trois livres unze sols six eniers tournois. Pour ceci, 43 l. 11 s. 6 d.

---

*Ouverture des troncqs posés et assis ès villes et bou-gades, eglises et paroisses dudit diocese, estant ho- ladite ville de Thoulose.*

De l'ouverture du troncq estant au lieu de Castanne- tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trou- la somme de quatorze livres ung sol cinq deni- tournois, ci 14 l. 1 s. 5

De l'ouverture du troncq de Mongiscatt, tant des co- fessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somm- de trente-quatre livres treize sols cinq deniers tou- nois, ci 34 l. 13 s. 5

De l'ouverture du troncq de Montesquieu, tant d- confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somm- de dix livres douze sols unze deniers tournois, ci 10 l. 12 s. 11

De l'ouverture du troncq de Ville Franche, tant d- confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la som- de huit livres dix-neuf sols ung denier tournois, ci 8 l. 19 s. 1

De l'ouverture du troncq de Cessales, tant des co- fessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé le som- de vingt-six livres dix-huit sols trois deniers tournois, ci 26 l. 18 s. 3

De l'ouverture du troncq de Morville Haultes, t- des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé somme de unze livres dix-huit sols huit deniers tou- nois, ci 11 l. 18 s. 8

De l'ouverture du troncq de Sainct Phelix, tant

nfessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme
huit livres neuf sols trois deniers tournois,
8 l. 9 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq d'Auriac, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de cinquante-deulx livres quatorze sols six deniers tournois, ci 52 l. 14 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Carmain, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de vingt-cinq livres cinq sols cinq deniers tournois, pour ceci 25 l. 5 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Francarville, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de cent deulx sols unze deniers tournois, ci 5 l. 2 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq du lieu Sainct-Bernard, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de six livres six sols sept deniers tournois, ci 6 l. 6 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Versel, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de six livres, six sols, sept deniers tournois, ci 6 l. 6 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Montastruc, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de unze livres trois sols ung denier tournois, ci 11 l. 3 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Roquescours, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la

somme de six livres dix-huit sols neuf deniers tou
nois, ci 6 l. 18 s. 9

De l'ouverture du troncq de Bussec, tant des confe
sionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme
dix livres tournois, ci 10

De l'ouverture du troncq de Frontoin, tant des co
fessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme
vingt livres douze sols sept deniers tournois,
ci 20 l. 12 s. 7

De l'ouverture du troncq de Chateau-Neuf, d'estroic
font, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a es
trouvé la somme de dix livres quinze sols ung deni
tournois, ci 10 l. 15 s. 1

De l'ouverture du troncq de Boloc, tant des confe
sionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme
trente-six livres ung sol quatre deniers tournois,
ci 36 l. 1 s. 4

De l'ouverture du troncq de Castel-Genest, tant d
confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somn
de trente-cinq livres tournois, ci 35

De l'ouverture du troncq de Castel-Mauro, tant d
confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somm
de huit livres seize sols six deniers tournois,
ci 8 l. 16 s. 6 d

De l'ouverture du troncq de Totens, tant des confes
sionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme d
huit livres treize sols unze deniers tournois,
ci 8 l. 13 s. 11 d

De l'ouverture du troncq de Florent, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de de trente-six livres huit sols dix deniers tournois,
ci 36 l. 8 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de Lanta, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de six livres dix sols ung denier tournois,
ci 6 l. 10 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Taravel, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de vingt-cinq livres seize sols six deniers tournois,
ci 25 l. 16 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Forquevaulx, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de dix livres cinq sols sept deniers tournois,
ci 10 l. 5 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Vernecque, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de quarante-ung sols unze deniers tournois,
ci 41 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Miramont, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de quarante-ung sols, cinq deniers tournois,
ci 41 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Beaumont de Le Sades, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de huit livres dix-huit sols neuf deniers tournois, ci 8 l. 18 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de la Gardella, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de quatre livres trois sols cinq deniers tournois, ci 4 l. 3 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Saincte-Foy de Peyrol, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de neuf livres douze sols huit deniers tournois, ci 9 l. 12 s. 8 d.

De l'ouverture du troncq de l'Isle-en-Jourdain, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de seize livres neuf sols neuf deniers tournois, ci 16 l. 9 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Lévignac, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de unze livres sept sols deulx deniers tournois, ci 11 l. 7 s. 2 d.

De l'ouverture du troncq de Lyonnac, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de quatorze livres quatre sols cinq deniers tournois, ci 14 l. 4 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Granlet, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de quatorze livres quatre sols cinq deniers tournois, ci 14 l. 4 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Verdun, tant des confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de sept livres deulx sols tournois, ci 7 l. 2 s.

De l'ouverture du troncq d'Anconville, tant des con-

ssionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de
rois livres treize sols sept deniers tournois,
i 3 l. 13 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Grenade, tant des confes-
onaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de
oixante-trois livres deulx sols dix deniers tournois,
i 63 l. 2 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de Bégabin, tant des confes-
onaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de
inq livres sept sols unze deniers tournois,
i 5 l. 7 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq du Puy, tant des confessio-
aulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de
ingt-ung livres cinq sols sept deniers tournois,
i 21 l. 5 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Vieille-Thoulose, tant
es confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la
omme de vingt-ung livres trois sols six deniers tour-
ois, ci 21 l. 3 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Pourtel, tant des confes-
ionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de
ingt livres, sept sols, quatre deniers tournois,
i 20 l. 7 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Haulte-Rive, tant des
onfessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme
le sept livres trois sols ung denier tournois,
i 7 l. 3 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Fontanilles, tant des

confessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé l
somme de soixante sols, neuf deniers tournois,
ci 3 l. 9 d

De l'ouverture du troncq de Villenovelle, tant des con
fessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somme d
cinq livres treize sols sept deniers tournois,
ci 5 l. 13 s. 7 d

De l'ouverture du troncq de la Vallette, tant des con
fessionaulx que du jubilé, ou a esté trouvé la somm
de trois livres huit sols quatre deniers tournois,
ci 3 l. 8 s. 4

D'une aultre ouverture du troncq de l'Isle-en-Jourda
qui est pour la deuxième année, tant des confessionau
que du jubilé, ou a esté trouvé la somme de neuf vin
dix-huit livres trois sols sept deniers tournois,
ci 198 l. 3 s. 7

De l'ouverture du troncq de Grenade, tant au tron
du jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trou
la somme de cent trois livres trois sols quatre denie
tournois, ci 103 l. 3 s. 4

De l'ouverture du troncq de Lennaecq, tant des conf
sionaulx que du jubilé, ou il a esté trouvé la somme
quarante-ung livres trois sols quatre deniers tournoi
ci 41 l. 3 s. 4

De l'ouverture du troncq de Tilh, tant pour le tron
du jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trou
la somme de quinze livres deulx sols cinq deniers tou
nois, ci 15 l. 2 s. 5

De l'ouverture du troncq de Gaullet, tant pour le j

bilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de quatre livres neuf sols tournois, ci 4 l. 9 s.

De l'ouverture du troncq de Bolhac, tant du troncq du jubilé que des confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de cinq livres deulx sols ung denier tournois, ci 5 l. 2 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Castenet, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de sept livres douze sols tournois, ci 7 l. 12 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Aigne, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de six livres unze sols neuf deniers tournois, ci 6 l. 11 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Haulte-Rive, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de soixante-dix-huit livres dix sols quatre deniers tournois, ci 78 l. 10 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Miramont, pour le jubilé et confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de quatre vingt-deulx livres quinze sols cinq deniers tournois, ci 82 l. 15 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Forquevals, pour le jubilé et confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de cinquante livres ung sol trois deniers tournois, ci 50 l. 1 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq de la Bastide de Sainct-Sarin, tant pour les jubilés et confessionaulx, ou a esté trouvé

la somme de cinquante-neuf livres quinze sols tournois, ci 59 l. 15 s.

De l'ouverture du troncq de Frontem, pour le jubilé et confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de vingt-deulx livres tournois, ci 22 l.

De l'ouverture du troncq de Grisolles, pour le jubilé et confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de quatorze livres tournois, ci 14 l.

De l'ouverture du troncq de Castelnau d'Estroicte-Font, pour les jubilés et confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de vingt-quatre livres cinq sols tournois, ci 24 l. 5 s.

De l'ouverture du troncq de Feurilhet pour le jubilé et confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de trois livres seize sols six deniers tournois, ci 3 l. 16 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Quasquenils, tant pour le jubilé que confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de cinq livres huit sols tournois, ci 5 l. 8 s.

De l'ouverture du troncq de Verfeuil, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de deulx cent cinq livres quinze sols cinq deniers tournois, ci 205 l. 15 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq du bourg Sainct-Bernard, tant pour le jubilé que confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de vingt-neuf livres, dix-sept sols tournois, ci 29 l. 17 s.

De l'ouverture de troncq de Sainct-Sulpice et Lanta ou a esté trouvé, tant pour le jubilé que pour les con-

essionaulx, la somme de quarante-cinq livres seize sols tournois, ci 45 l. 16 s.

De l'ouverture du troncq de Vessière, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de vingt sols tournois, ci 20 s.

De l'ouverture du troncq de Montascom, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de cinq livres trois sols unze deniers tournois, ci 5 l. 3 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Buset, pour le jubilé et croisade, ou a esté trouvé la somme de cinq livres treize sols tournois, ci 5 l. 13 s.

De l'ouverture du troncq de Saincte-Foy de Peyrol, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de neuf livres dix-neuf sols cinq deniers tournois, ci 9 l. 19 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Lic, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de vingt-trois livres tournois, ci 23 l.

De l'ouverture du troncq de Plaisance, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de quarante-huit livres tournois, ci 48 l.

De l'ouverture du troncq de Montgiscard, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, on a esté trouvé la somme de quarante-huit livres tournois, ci 48 l.

De l'ouverture du troncq de Montgiard et Montesquieu, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, on a esté

trouvé la somme de quarante livres six sols tournois, ci 40 l. 6 s.

De l'ouverture du troncq de Ville-Franche, tant pour le jubilé que pour lesdits confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de quarante-quatre livres, douze sous tournois, ci 44 l. 12 s.

De l'ouverture du troncq de Ville Novelle, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de vingt-six livres tournois, pour ceci 26 l.

De l'ouverture du troncq de Gardoulx, pour le jubilé et confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de trois livres douze sols tournois, ci 3 l. 12 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Léon, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de vingt-six livres tournois, ci 26 l.

De l'ouverture du troncq de Montgaillard et la Bastide de Vilnese, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de vingt-ung livres treize sols tournois, ci 21 l. 13 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Phelix, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de quarante-huit livres quinze sols tournois, ci 48 l. 15 s.

De l'ouverture du troncq du Pin, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de quarante livres quatre deniers tournois, ci 40 l. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Carmain, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la

somme de dix livres unze sols neuf deniers tournois, ci 10 l. 11 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq d'Auriac, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de deulx livres neuf sols six deniers tournois, ci 2 l. 9 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Ferchedet-Murel, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de soixante livres dix-huit sols unze deniers tournois, ci 60 l. 18 l. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Azas-Paulhac et Garoidech, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de deulx livres dix-huit sols dix deniers tournois, ci 2 l. 18 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de la Vege, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de quatre livres six sols six deniers tournois, ci 4 l. 6 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Pierre de Lages, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de deulx livres douze sols dix deniers tournois, ci 2 l. 12 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de Bassiege, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la le somme de trente-ung sols tournois, ci 31 s.

De l'ouverture du troncq de Osmille, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, ou a esté trouvé la somme de cent dix sols trois deniers tournois, ci 110 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq d'Eurdille, ou a esté trou
tant en linge, robes, bassin et harnois, arbaleste
lances, bringandes, vin, argent rompu et billo
valant pour tout la somme de soixante quatorze livr
quatre sols six deniers tournois, ci 74 l. 4 s. 6

SUMMA TOTALIS *receptae presentis computi.*

3700 l. 88 s. 6

# DESPENSE

## DE CE PRÉSENT COMPTE,

ET PREMIÈREMENT

## DENIERS BAILLÉS

*A Gens qui en doivent compter.*

A maistre Jehan Grossier, notaire et secrétaire du Roi
notre sire, et par lui commis à tenir le compte et recep-
voir les deniers de la croisade octroyée par notre Sainct-
Père le Pape au Roi notredit seigneur, en son royaume
et aultres terres et seigneuries de son obéissance, la
somme de quinze cent trente-deux livres dix-sept sols
quatre deniers tournois sur ce que ce présent recepveur
peut debvoir à cause de ladite recepte qu'il a faicte des
deniers de ladite croisade audit diocèse de Thoulose,
laquelle somme a esté payée audit Grossier, en vertu
des lettres missives du Roy notredit sire, données à Am-
boise, le XXVᵉ jour de janvier cy rendues, comme par
la quittance signée de sa main, le XXVIᵉ jour de février
l'an mil cinq cent et dix-sept, aussi ci rendue, appert, et
pour ceci 1532 l. 17 s. 4 d.

Audit maistre Jehan Grossier, par sa quittance es-
cripte le Xᵉ jour de juing l'an mil cinq cent et dix-huit,
la somme de deulx cent quarante huit livres trois sols

tournois, sur ce que ledit recepveur peut debvoir à cau de sadite récepte à lui payée par vertu des lettres mi sives du roy notredit sire, données à Amboise, le de nier jour d'avril, comme par sadite quittance ci rendu appert, pour ceci 248 l. 3

A icelui maistre Jehan Grossier, par aultre quittan escripte le xx[e] jour de may l'an 1520, la somme de s cent vingt-cinq livres quatorze sols cinq deniers tou nois sur ce que ledit recepveur peut debvoir à cause sadite recepte à lui payée, comme par sadite quittance rendue, appert, pour ceci 625 l. 14 s. 5

---

*Aultre despense faicte par ledit maistre Jehan Cluche par l'ordonnance de messire Josse de la Garde, do teur en théologie, vicaire général de très-réverer Père en Dieu monseigneur l'arcevesque de Tho lose, commissaire ordonné par le Roy notredit sir sur le faict de la croisade, et ce en suivant les lettr missives et instructions signées de la main du Ro transcriptes et rendues au commencement de compte.*

Pour la despense des commissaires, recepveur, cor trerolleur et notaire pour avoir esté à sept chevaulx pa tant le XXII[e] jour d'avril l'an mil cinq cent et dix-sept, pa le diocèse de l'arcevesque de Thoulose, lever les tronc et capses où ils ont vacqué par l'espace de treize jours, somme de vingt livres neuf sols cinq deniers tournoi laquelle a été payée par ce présent recepveur par l'or

lonnance dudit commissaire, comme appert par un cayer de papier signé et certifié de sa main, et par mon sieur Raymond Raffin, chanoine en l'eglise métropolitaine de Thoulose, contrerolleur, député par le Roy notre sire, pour assister à lever les deniers de ladite croisade, contenant la despense de ce compte ci rendu, et contenant pareillement certification du payement de toute ladite despense, au lieu de quittance, pour ceci la somme de 20 l. 9 s. 5 d.

A Pierre Laugière, la somme de seize sols tournois, pour avoir collé quatre cents articles et en avoir posé et assis environ deulx cents aux portes et carrefours dudit Thoulose, par la feste de Pasques, pour ceci 16 s.

A messire Pierre Forestier, Anthoine Chassanhe, et Durant Veissière, pretres, pour avoir porté lesdits articles audit temps à Montastruc, Versveil et Carmaing, la somme de soixante sols tournois, ci 60 s.

A Georges Ruveres, pour avoir faict deulx capses de fer blanc à mettre sur le troncq, la somme de dix sols tournois, ci 10 s.

A Thomas Noël, pour avoir faict le troncq de ladite croisade, à Thoulose, la somme de soixante-trois sols, quatre deniers tournois, ci 63 s. 4 d.

A Jehan Demont, pour avoir ferré le coffre dudit troncq, et faict ledit cadenat, la somme de unze livres tournois, ci 11 l.

A maistre Estienne Fabry, et Jehan Galmart, pour avoir porté desdits articles en plusieurs lieux, et pour du papier à escrire et de la ficelle à lier les paquets, la

somme de quatre livres deulx sols neuf deniers tournois, ci 4 l. 2 s. 9 d.

A messire Arnaud Sammatier, pour avoir mis les troncqs à l'archiprêtre de Montastruc, la somme de deulx livres cinq sols tournois, ci 2 l. 5 s.

A Raymond de Long, pour avoir faict six douzaines et demye d'armes, pour mettre aux portes, la somme de trois livres tournois, ci 3 l.

A messire Pierre Forestier, Durand Veissiere et Anthoine de Chassanhe, pour leur parfaict payement d'avoir porté lesdits articles, la somme de soixante sols tournois, ci 60 s.

A Guillaume Périolle, pour avoir porté des confessionaulx à Auriac, la somme de douze sols tournois, ci 12 s.

A Léon de Veausclera, pour quatre cadenats pour lesdits troncqs, la somme de quarante sols tournois, ci 40 s.

A messire Anthoine Carrière, pour avoir porté des articles par la Gascoigne, la somme de six livres tournois, ci 6 l.

A messire Reniesi, pour quatre cadenats pour mettre auxdits troucqs la somme de quarante sols, ci 40 s.

Aux campaniers de Sainct-Estienne de Thoulose, sur ce qu'il leur peut estre deu pour avoir sonné le pardon et ladite feste de Pasques, la somme de soixante sols tournois, ci 60 s

A la Roussignolle, pour douze sacs de toille a mettre

argent, la somme de huit sols six deniers tournois, ci 8 s. 6 d.

A maistre Jehan Galmar, pour avoir esté asseoir les troncqs en plusieurs lieux, et avoir fourny des cloux pour les cadenats, la somme de vingt-sept sols six deniers tournois, ci 27 s. 6 d.

A Bertrand Boix, pour avoir servy au troncq de Sainct-Estienne de Thoulose, par l'espace de quinze jours, la somme de dix-sept sols six deniers tournois, ci 17 s. 6 d.

Pour le diner qui a esté faict à ceulx qui ont esté présents a voir compter l'argent du troncq dudit Sainct-Estienne de Thoulose, et pour le cuisinier, la somme de soixante-douze sols tournois, 72 s.

Aux Prescheurs de Thoulose, pour avoir presché lesdits pardons, la somme de dix-huit livres tournois, ci 18 l.

A maistre Jehan Bourlier, notaire, pour avoir vacqué a mettre et lever lesdits troncqs, au diocese dudit Thoulose, par l'espace de quinze jours, audit temps de Pasques, la somme de quinze livres tournois, ci 15 l.

A frère Pierre Servati, pour avoir presché ledit pardon au lieu d'Auriac, la somme de trente sols tournois, ci 30 s.

A messire Clinet Tasta, pour avoir vacqué à asseoir les troncqs, la somme de quarante-quatre sols sept deniers tournois, ci 44 s. 7 d.

A messire Jehan Terrein, de Thoulose, la somme

de cent sols tournois, pour avoir vacqué a bailler l
lettres, et garnir les noms et surnoms d'iceulx qui l
prenoient à l'eglise de Thoulose, au temps de Pasque
ci 100

Aux campaniers dudit Sainct-Estienne, pour avo
sonné les cloches, et avoir fait nettoyer l'eglise,
somme de quarante sols tournois, ci 40

A ceulx qui ont scellé les confessionaulx de ladi
croisade et jubilé, la somme de six livres tournoi
ci 6

A messire Jehan Bonissent, secretaire de monse
gneur de Thoulose, pour avoir faict huit mandemen
en parchemin, et avoir signé quatre cents articles po
les mettre par les portes des eglises, la somme de s
livres tournois, ci 6

A Jehan Grant, imprimeur, pour avoir imprin
mille petits articles, et cent confessionaulx en parch
min, la somme de cent dix sols tournois, ci 110

A Jehan Bodret, apoticquaire de Thoulose, po
trente-ung livres de cire rouge, et aussi pour quator
mains de papier, la somme de dix livres dix-sept so
six deniers tournois, ci 10 l. 17 s. 6

A maistre Guillaume de Villario, notaire, pour avo
signé et remply les confessionaulx et commissions,
avoir faict les actes aultres de ladite croisade, la somn
de dix livres tournois, ci 10

Au recepveur de ladite croisade, pour avoir esté asseo

les troncqs et lever l'argent pour sa peine de treize jours, la somme de vingt-huit livres tournois, ci 28 l.

A monsieur le contrerolleur de ladite croisade, pour semblable cause, la somme de vingt-huit livres tournois, ci 28 l.

A M. le commissaire d'icelle croisade, à trois chevaulx, pour semblable cause, la somme de quarante livres tournois, ci 40 l.

A maistre Jehan Bourlier, pour avoir faict deulx doubles de la recepte et mise de ladite croisade, la somme de trente sols tournois, ci 30 s.

---

*Autre despense pour et sur la feste de Noël.*

A Thomas Nouvel pour avoir faict ung bleme et aultre troncq meilleur pour mettre a l'eglise de Thoulose, la somme de douze livres tournois, ci 12 l.

A Raymond de Vlino, pour avoir faict trois cent cinquante armoiries au prix de douze deniers tournois pour piece, vallant la somme de dix-sept livres dix sols tournois, ci 17 l. 10 s.

A Mathieu Grant-Jehan, pour avoir faict deulx aultres capses de fer blanc, pour mettre au troncq neuf la somme de vingt sols tournois, ci 20 s.

A maistre Fratherin, marchant, pour avoir ferré le comptoir et coffre nouveau de ladite croisade, la somme de dix livres cinq sols tournois, ci 10 l. 5 s.

A messire Jehan Terrein, et aux campaniers, pour avoir gardé les troncqs et sonné a l'eglise de Sainct-Estienne, la somme de quarante-ung sols tournois, ci 41 s.

A Jehan Bodret, apoticquaire, pour avoir fourny dix-sept livres de cire et douze mains de papier, et ficelle pour lier les confessionaulx, pour toutes lesdites parties, la somme de six livres quatre sols dix deniers tournois, ci 6 l. 4 s. 10 d.

Au Cartère, pour avoir posé les armes et articles par la ville, la somme de trente-cinq sols tournois, ci 35 s.

A maistre Estienne Privat, sur et tant moins qu'il lui peut estre deu d'avoir presché ladite croisade aux lieux de Frontein, Bolot, Sirac et Villandrie, la somme de six livres tournois, ci 6 l.

A maistre Guillaume de Villario, notaire, pour avoir signé les lettres et articles de ladite expedition et commission, et aultres actes necessaires pour iceulx qui alloient et venaient pour lesdites affaires a ladite feste de Noël, la somme de six livres tournois, ci 6 l.

Pour ceulx qui ont scellé lesdits confessionaulx, tant en parchemin que en papier, et pour les avoir acoustré la somme de quatre livres tournois, ci 4 l.

*Aultre despense et mise faictes par cedit tresorier en la deulxième et derniere annee de ce compte, tant pour les frais de faire prescher et publier le jubilé et saincte croisade en et par toutes les eglises du diocese de Thoulose, comme pour retirer les deniers, lesquels frais et mises ont esté faicts en suivant l'ordonnance de messeigneurs generaulx de notre Sainct-Pere le Pape et du Roy notre sire, conformement a la teneure de la bulle originalle dudit jubilé, a esté baillé et délivré aux prescheurs qui ont presché ledit jubilé en la ville de Thoulose et audit diocese, la quinte partie de toutes et chacunes les oblations et argent qui a esté offert et baillé pour gaigner lesdits confessionaulx et indults en la maniere quil s'ensuit;*

Et premierement :

Aux prescheurs qui ont presché en la ville de Thoulose, pour la quinte part de quatre cent neuf livres seize sols, huit deniers tournois qui ont esté trouvés audit troncq qui a esté ouvert a plusieurs festes, leur a esté baillé la somme de quatre-vingt-ung livres dix-neuf sols quatre deniers tournois, ci 81 l. 19 s. 4 d.

Au prescheur de Lisle-en-Jourdain, pour sa quinte part de cent quatre-vingt-dix-huit livres trois sols sept deniers tournois, a esté payé la somme de trente-neuf livres trois sols sept deniers tournois, ci 39 l. 3 s. 7 d.

Au prescheur de Grenade, pour sa quinte partie de cent trois livres quatre sols six deniers tournois, a esté payé la somme de vingt livres douze sols unze deniers tournois, ci 20 l. 12 s. 11 d.

Au prescheur de Lemihac, pour sa quinte partie de quarante-ung livres trois sols quatre deniers tournois, a esté payé la somme de huit livres quatre sols sept deniers tournois, ci, ci 8 l. 4 s. 7 d.

Au prescheur du Tilh, pour sa quinte partie de quinze livres deulx sols six deniers tournois, a esté payé la somme de soixante sols six deniers tournois, ci 60 s. 6 d.

Au prescheur de la Greulet, pour sa quinte part de quatre livres neuf sols tournois, a esté payé la somme de dix-sept sols neuf deniers tournois, ci 17 s. 9 d.

Au prescheur de Boulhac, pour sa quinte partie de de cent deulx sols un denier tournois, a esté payé la somme de vingt sols cinq deniers tournois, ci 20 s. 5 d.

Au prescheur de Castenet, pour sa quinte part de sept livres, douze sols tournois, a esté payé la somme de trente sols quatre deniers tournois, ci 30 s. 4 d.

Au prescheur de Sainct-Aigne, pour sa quinte part de six livres unze sols neuf deniers tournois, a esté payé la somme de vingt-six sols trois deniers tournois, ci 26 s. 3 d.

Au prescheur de Haulte-Rive, pour sa quinte part de soixante-huit livres dix sols quatre deniers tournois, a esté payé la somme de quinze livres quatorze sols tournois, ci 15 l. 14 s.

Au prescheur de Miramont, pour sa quinte partie de quatre-vingt-deulx livres quinze sols cinq deniers tour-

nois, a esté payé la somme de seize livres unze sols ung denier tournois, ci 16 l. 11 s. 1 d.

Au prescheur de Forquevalx, pour sa quinte partie de cinquante livres ung sols trois deniers tournois, a esté payé la somme de dix livres trois deniers tournois, pour ceci 10 l. 3 d.

Au prédicateur de la Bastide-Sainct-Furny, pour sa quinte part de cinquante-neuf livres quinze sols tournois, a esté payé la somme de unze livres dix-neuf sols tournois, ci 11 l. 19 s.

Au prescheur de Sainct-Frontin, pour sa quinte part de vingt-deulx livres tournois, a esté payé la somme de quatre livres seize sols tournois, pour ceci 4 l. 16 s.

Au prédicateur de Grisolles, pour sa quinte part de quatorze livres tournois, a esté payé la somme de cinquante-six sols tournois, ci 56 s.

Au prescheur de Castelnau de la Ferté, pour sa quinte part de vingt-quatre livres cinq sols tournois, a esté payé la somme de quatre livres dix-sept sols tour-ci 4 l. 17 s.

Au prescheur de Feurilhet, pour sa quinte part de soixante-seize sols six deniers tournois, a esté payé la somme de quinze sols, trois deniers tournois, ci 15 s. 3 d.

Au prescheur de Squalquenis, pour sa quinte part de cent huit sols tournois, a esté payé la somme de vingt-ung sols sept deniers tournois, ci 21 s. 7 d.

Au prescheur de Versveil, pour sa quinte part de

deux cent cinq livres quinze sols cinq deniers tournois ; a esté payé la somme de quarante-ung livres trois sols ung denier tournois, ci 41 l. 3 s. 1 d.

Au prescheur du bourg Sainct-Bernard, pour sa quinte part de vingt-neuf livres dix-sept sols tournois a esté payé la somme de cent dix-neuf sols cinq deniers tournois, ci 119 s. 5 d.

Au prescheur de Sainct-Sulpice et Lauta, pour sa quinte part de quarante-cinq livres seize sols tournois, a esté payé la somme de neuf livres trois sols deulx deniers tournois, ci 9 l. 3 s. 2 d.

Au prescheur de Vessières, pour sa quinte part de vingt sols tournois, a esté payé la somme de quatre sols tonrnois, ci 4 s.

Au prescheur de Montastruc, pour sa quinte part de cent trois sols, unze deniers tournois, a esté payé la somme de vingt sols neuf deniers tournois, ci 20 s. 9 d.

Au prescheur de Buzet, pour sa quinte part de cent trente sols tournois, a esté payé la somme de vingt-deux sols sept deniers tournois, ci 22 s. 7 d.

Au prescheur de Saincte-Foy, de Périol, pour sa quinte part de neuf livres dix-neuf sols cinq deniers tournois, a esté payé la somme de trente-neuf sols dix deniers tournois, ci 39 s. 10 d.

Au prescheur de Sainct-Lis, pour sa quinte part de la somme de vingt-trois livres tournois, a esté payé la somme de quatre livres douze sols tournois, ci 4 l. 12 s.

Au prescheur de Plaisance, pour sa quinte part de dix-huit livres cinq sols tournois, a esté payé la somme de soixante-treize sols tournois, ci 73 s.

Au prescheur de Montgiscart, pour sa quinte part de quarante-huit livres qui ont esté trouvés audit Montgiscart des offertes pour le jubilé et indults, a esté payé la somme de neuf livres douze sols tournois, ci 9 l. 12 s.

Au prescheur de Montgiard et Montesquieu, pour sa quinte part de quarante livres qui ont esté trouvés au troncq dessus dit, a esté payé la somme de huit livres tournois, ci 8 l.

Au prédicateur de Ville-Franche, pour sa quinte part de quarante quatre livres douze sols tournois, a esté payé la somme de huit livres dix-huit sols quatre deniers tournois, ci 8 l. 18 s. 4 d.

Au prescheur de Ville-Novelle, pour sa cinquième partie de la somme de vingt-six livres tournois, a esté payé la somme de cent quatre sols tournois, ci 104 s.

Au prescheur de Gardoulx, pour sa quinte part de soixante-douze sols tournois, a esté payé la somme de quatorze sols quatre deniers tournois, ci 14 s. 4 d.

Au prescheur de Montgailhard et la Bastide de Belvese, pour sa quinte part de vingt-ung livres treize sols tournois, à cause que dessus, a esté payé la somme de quatre livres six sols sept deniers tournois pour ceci 4 l. 6 s. 7 d.

Au prescheur de Sainct-Léon, pour sa quinte part

de vingt-six livres tournois, lui a esté payé la somm
de cent quatre sols tournois, ci 104 s

Au prescheur de Sainct-Félix, pour sa quinte pa
de quarante-huit livres quinze sols tournois, a ce qu
dessus, lui a esté payé la somme de neuf livres quinz
sols tournois, 9 l. 15 s

Au prescheur du Pin, pour sa quinte part de quarant
livres tournois, lui a esté payé la somme de huit livre
tournois, ci 8

Au prescheur de Carmaing, pour sa quinte part d
dix livres unze sols neuf deniers tournois, lui a est
payé la somme de quarante-deux sols quatre denie
tournois, ci 42 s. 4. d

Au prescheur d'Auriac, pour sa quinte part de qua
rante-neuf sols six deniers tournois, a esté payé l
somme de neuf sols huit deniers tournois, ci 9 s. 8 d

Au prescheur de Saixes et Murel, pour sa quinte pa
de soixante livres dix-huit sols unze deniers tournois
à cause que dessus, a esté payé la somme de dou
livres trois sols neuf deniers tournois, ci 12 l. 3 s. 9 d

Au prescheur de Axas, Paulhac et Garoiduch, pou
sa quinte part de trente-huit sols dix deniers tournois
lui a esté payé la somme de sept sols neuf deniers tour
nois, pour ceci 7 s. 9

Au prescheur de la Vage, pour sa quinte part d
quatre livres six sols neuf deniers tournois, lui a es
payé la somme de dix-sept sols trois deniers tournois
pour ceci 17 s. 3 d

Au prescheur de Sainct-Pierre et Lages, pour sa quinte part de cinquante-deulx sols dix deniers tournois, lui a esté payé la somme de dix sols six deniers tournois, ci 10 s. 6 d.

Au prescheur de Basiege, pour sa quinte part de trente-ung sols tournois, a esté payé la somme de six sols deulx deniers tournois, ci 6 s. 2 d.

Au prescheur de Osmille, pour sa quinte part de cent dix sols trois deniers tournois a esté payé la somme de de vingt-deulx sols tournois, ci 22 s.

*Item*. Plus à messire Jehan Terrein, pour avoir gardé le troncq à Pasques, de l'année dernière, la somme de soixante sols tournois, pour ceci 60 s.

Aux campaniers de Sainct-Estienne, pour avoir sonné la grosse cloche, la somme de vingt-cinq sols tournois, pour ceci 25 s.

A ung enffant qui cryoit au troncq, la somme de quinze sols tournois, ci 15 s.

A ceulx qui ont scellé les confessionaulx, la somme de quatre livres tournois, ci 4 l.

A de Villario, notaire, pour avoir signé les confessionaulx, articles et sommaires, et a esté par lui retenu les actes, a esté payé la somme de quatre livres tournois, ci 4 l.

A Gervas Aigret, pour avoir assis et collé les grands articles et les attacher avec les armes aux portes et carrefours de Thoulose, la somme de vingt-sept sols six deniers tournois, ci 27 s. 6 d.

Plus a esté payé a maistres Jehan Grant, Jehan e Faures, imprimeurs, pour avoir imprimé sept rames de confessionaulx, une rame et trois cents sommaires, e cinquante grands escussons de croisade, la somme de dix-huit livres tournois, ci 18 l

Plus a Jehan Bodret, espicier, pour papier et cire rouge, gommée a sceller les confessionaulx, a esté pay la somme de six livres douze sols huit deniers tournois pour ceci 6 l. 12 s. 8 d

*Item* a André Thibault et Michel Mahault, pour avoi scellé tous les confessionaulx, pour la deulxieme anné du jubilé, a esté payé la somme de treize livres dix sol tournois, ci 13 l. 10 s

Plus payé au sieur Jehan Terrein, pour treize jour nées qu'il a vacquě, avec ung cheval, en allant par l le diocese, tant pour asseoir les troncqs, porter con fessionaulx, que retirer l'argent, lui a esté payé la somm neuf livres quinze sols tournois, qui est à raison d quinze sols par jour, vallant pour tout ladite somm de 9 l. 15 s

*Item* a ceulx qui ont porté les confessionaulx a l'Isle en-Jourdain, a Sainct-Felix, a Castelnau-d'Estroicte font, et Montgailhard, a esté payé la somme de cin quante sols tournois, pour ceci 50 s

*Item* à François Villassier, pour avoir porté l'esten dard de la croisade aux villes et lieux notables dud diocese, quant on faisoit les processions, la somme d treize livres tournois, ci 13 l

Au vicaire de Grenade, pour ses vaccations d'avoi

istribué les confessionaulx, a esté payé la somme de rente sols tournois, pour ceci 30 s.

Au vicaire de Miramont, pour ses vaccations d'avoir istribué les confessionaulx et gardé le troncq, lui a esté ayé la somme de quarante sols tournois, ci 40 s.

Au vicaire de Forcquevals, pour ses vaccations d'a-oir distribué les confessionaulx et gardé le troncq, lui esté payé la somme de trente sols tournois, ci 30 s.

Aux campaniers de Sainct-Etienne, qui ont sonné our ledit jubilé, aux jours solemnels comme Pasques, 'enthecoustes, Toussaincts et Noël, leur a esté payé la omme de quarante sols tournois, ci 40 s.

Au vicaire de Verdun, pour ses peines, la somme de ingt sols tournois, ci 20 s.

Au trésorier de la croisade, pour avoir vacqué lui et on homme avec deulx chevaulx, en l'année derniere e ladite croisade, par l'espace de quinze jours a recueil-r les deniers dudit jubilé et croisade, lui a esté payé a somme de trente livres tournois qui est aux frais de uarante sols par jour, pour ceci la somme de 30 l.

Au vicaire de Versveil, pour avoir distribué les con-essionaulx audit lieu, et au lieu du Bourg, lui a esté ayé la somme de dix livres tournois, ci 10 l.

Au notaire, pour faire dix-huit mandemens, et pour voir signé tous les articles sommaires et confessionaulx, esté payé la somme de vingt livres tournois, ci 20 l.

Au vicaire de Sainct-Lis, pour avoir distribué les

confessionaulx audit lieu, a esté payé la somme de di
sols tournois, pour ceci . 10 s

Payé pour ung coffre, avec la serrure et cloux
Haulte-Rive, pour faire le troncq, la somme de trente
neuf sols huit deniers tournois, ci 39 s. 8 d

Plus payé au clerc dudit lieu de Haulte-Rive, pou
avoir sonné les cloches et gardé le troncq dudit lieu,
somme de trois sols quatre deniers tournois, pour ce
ci 3 s. 4 d

A ung messager pour avoir esté querir dudit lieu d
Haulte-Rive a Thoulose des confessionaulx, a esté payé
somme de cinq sols tournois, ci 5 s

Au vicaire et bedel de l'Isle-en-Jourdain, pour leur
peines et salaires, d'avoir gardé le troncq, chacun un
jour, leur a esté payé la somme de vingt sols tournois
ci 20

Au notaire dudit lieu de l'Isle-en-Jourdain, qui a em
ply et distribué les confessionaulx, a esté payé la somm
de quarante cinq sols tournois, ci 45

Au campanier dudit lieu de l'Isle-en-Jourdain, pou
avoir sonné pour le pardon, a esté payé la somme d
cinq sols tournois, ci 5

Au serrurier de Versveil, pour deulx serrures, mises a
troncq de Versveil, a esté payé la somme de quaran
sols, tournois, ci 40

Au vicaire de Buset, pour avoir distribué les confes
sionaulx lui a esté payé la somme de cinq sols tournois
pour ceci 5

A messire Jehan-Terrein, pour avoir gardé le troncq en l'église métropolitaine de Thoulose, et pour avoir distribué et emply les confessionaulx, en quoy fesant il a vacqué par l'espace de huit jours au dernier troncq, lui a esté payé la somme de vingt-sept sols six deniers tournois, ci 27 s. 6 d.

A maistre Raymond-Raffin, contrerolleur de ladite saincte croisade ordonnée par le roy notre sire, pour avoir esté lui et son homme, avec deulx chevaulx, lever l'argent des troncqs aux lieulx de Murel, Senxez, Montgiscard, Ville Novelle, Montgaillard et Villefranche, en quoi faisant ils ont vacqué par l'espace de sept jours entiers, à raison de quarante sols tournois, pour chacun jour, leur a esté payé la somme de quatorze livres tournois, pour tout, pour ceci 14 l.

*Item*. Plus, à Gervais Certaire, pour avoir assis et collé les articles et armoiries, par les portes et carrefours, pour le dernier troncq de Noël et Pasques, lui a esté payé la somme de quarante sols tournois, ci 40 s.

Payé pour le port desdits ordilles, harnois et vin, la somme de cent cinq sols tournois, ci 105 s.

Pour avoir vendu à l'enquant publicq, par Anthoine Bacher, et pour porter au lieu publicq les ordilles et harnois, lui a esté payé la somme de cinquante-cinq sols tournois, ci 55 s.

Plus, payé a monsieur maistre Jehan, notaire et secretaire du roy, notre sire, et commis à tenir le compte et recepvoir lesdits deniers de la croisade, la somme de

quinze cent trente-deulx livres dix-sept sols quatre deniers tournois, ainsi qu'il appert par bullette datée du XXVI$^{e}$ jour de février, mil cinq cent et dix-sept, signée de la main dudit Grossier, pour ceci ladite somme de 1532 l. 17 s. 4 d.

*Item.* Plus payé audit Grossier, la somme de deulx cent quarante huit livres trois sols tournois, ainsi qu'il appert par bullette, datée du x$^{e}$ jour de juing 1518 et signée dudit Grossier, pour ceci 248 l. 3 s.

*Item.* Pour les gaiges de messire Josse de la Garde, docteur en théologie, et vicaire-general de tres-reverend pere en Dieu, monseigneur l'arcévesque de Thoulose, lequel a adressé toute affaire et ordonnance de ladite croisade, les sommaires, et aultres affaires nécessaires et utiles audit affaire, pour les deulx ans de ladite croisade, à raison de cent livres tournois par an, qui est pour lesdites deulx années, la somme de deulx cents livres tournois, pour ceci 200 l.

*Item.* Pour le contrerolleur deladite croisade messire Raymond-Raffin, chanoine de Sainct-Etienne de Thoulose, pour ledit temps, a raison de 50 livres par an, vallent pour lesdites deulx années la somme de cent livres tournois, pour ceci 100 l.

Plus, pour le recepveur de ladite croisade, pour ledit temps, a cent livres par an, vallent pour lesdites deulx années la somme de deulx cents livres tournois, pour ceci 200 l.

Plus pour la Grosse de deulx cahiers de papier, contenant vingt ung feuillets et demi de papier, esquels sont

ontenues les receptes et despenses de ce présent compte
a somme de vingt sols tournois, pour ceci 20 s.

A Jhérosme de Valmorin, sergent pour ung adjour-
nement qu'il a faict audit trésor, lui a esté payé la somme
le vingt sols tournois, pour ceci 20 s.

Summa fractionum 952 l. 14 s.

## DESPENSE COMMUNE

Pour la façon du compte rendu par ce présent recepveur a Montpellier, la somme de 46 s. 6 d

Pour le voyage de maistre Pierre de la Font, notair et procureur de ce présent recepveur, pour avoir rend ledit compte a Montpellier la somme de 6 l

Pour la façon et escripture de ce présent compte con tenant cinquante feuillets, aux frais de vingt deniers pou feuillet, vallent quatre livres trois sols quatre deniers, e pour la double semblable quantité, neuf deniers pou feuillet, vallent 40 s. 8 d., ci pour tout 6 l. 11 s. 4 d

Pour la vaccation de Guillaume Voisin, procureur d ce présent registre, d'avoir rendu ce présent compte, as sisté a la closture et pris les arrêts sur le double d'icelle la somme de 8 l. tournois. ci 8 l

SUMMA EXPENSAE COMMUNIS 22 l. 17 s. 10 d

SUMMA TOTALIS EXPENSAE PRESENTIS COMPUTI 3408 l. 5 d

P. ARCHIEPUS AQUEN.

DALBIAC. VINERON.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° II.

*Opinions de Martin Luther sur la guerre contre les Turcs.* (1527)

Nous avons déjà donné une légère idée des opinions de Luther sur les guerres contre les Turcs; mais comme ces opinions peuvent servir à faire connaître l'esprit du temps où il écrivait, et l'esprit de la réforme, par rapport aux croisades, nous avons cru devoir les faire connaître dans toute leur étendue. On trouve beaucoup de choses sur les Turcs, dans les propos de table de Luther; mais nous nous bornerons à extraire les écrits dont nous avons parlé au XVII[e] Livre de notre histoire. Le premier qui se présente, a pour titre : *Dissertation sur la Guerre contre les Turcs*. Il est dédié à S. A. le prince Philippe Landgrave de Hesse, et porte la date de 1528. Dans une courte préface Luther dit que plusieurs personnes l'avaient prié cinq ans auparavant d'écrire sur ce sujet; qu'aujourd'hui le Turc faisant des progrès, ses amis le forcent d'écrire enfin, d'autant qu'il se trouve parmi les Allemands quelques prédicateurs ineptes qui

persuadent au peuple qu'on ne doit pas faire la guerre aux Turcs, et qu'il en est même d'assez insensés pour enseigner qu'il ne convient à aucun chrétien de porter le glaive séculier ou de régner. Au surplus, ajoute Luther, notre peuple allemand est un peuple brutal et farouche, presque moitié diable, moitié homme. Il se plaint ensuite de ce qu'on l'accuse lui tout seul de cette méchanceté qu'il reproche au peuple allemand; de ce qu'on prétend qu'elle est le fruit de son évangile, et de ce qu'on lui attribue encore la sédition et tout le mal qui se fait dans l'univers entier.

Luther ayant à cœur de se justifier, pense qu'il est urgent d'écrire tant pour lui que pour l'amour de l'évangile et pour que les âmes innocentes ne soient pas trompées plus long-temps par les calomniateurs. Après ce préambule Luther entre ainsi en matière :

» Le pape Léon X dans les bulles par lesquelles il m'excommunie, condamne entre autres le passage où j'ai dit: *combattre le Turc, c'est résister à Dieu qui s'en sert comme d'une Verge pour nous punir de nos péchés.* »

C'est sans doute de ce passage que s'appuient ceux qui prétendent que j'empêche, par mes conseils, de faire la guerre au Turc. J'avoue franchement que cette thèse est de moi, et que je l'ai soutenue dans le temps. Je l'établirais et la soutiendrais encore aujourd'hui si les circonstances étaient encore les mêmes. Mais ce n'est pas bien d'oublier ainsi l'état des choses qui avait déterminé mon opinion, et de rappeler mes expressions pour y donner une fausse interprétation. Ne pourrait-on pas par le même procédé arguer l'évangile de mensonge ou l'accuser de se contredire lui-même.

Voici quel était l'état des choses. Personne n'avait encore enseigné ni appris ce que c'est que l'autorité civile. On en ignorait l'origine, les devoirs ou les fonctions. On ignorait aussi comment elle doit servir Dieu. Les plus savans envisageaient l'autorité civile comme humaine et profane, comme un état dangereux pour la béatitude... Les princes et les grands seigneurs à force de vouloir être dévots, regardaient leur rang et leurs fonctions comme rien. Ils supposaient encore moins que l'exercice de leur autorité pût être considéré comme un culte divin, et sauf la tonsure et le bonnet, ils devenaient comme autant de prêtres et de moines. Tous les grands seigneurs qui existaient alors m'en seront témoins; car feu mon grâcieux maître le duc Fréderic, lorsque j'écrivis pour la première fois sur l'autorité civile, en fut si enchanté qu'il fit copier et relier mon ouvrage avec élégance. Il l'aimait beaucoup parce qu'il lui faisait connaître quel était son état devant Dieu.

Le Pape et les ecclésiastiques étaient alors tout en tout, ils étaient au-dessus de tous; ils étaient partout comme un dieu sur la terre. L'autorité civile était cachée dans les ténèbres; elle était ignorée. Le Pape, malgré cela, voulut passer pour chrétien avec sa troupe et prétendit combattre les Turcs. La question roula sur ces deux points. Je traitais alors la doctrine relative aux chrétiens et à la conscience. Je n'avais encore rien écrit sur l'autorité civile. Les papistes m'accusèrent d'être un adulateur des princes, parce que je m'occupais seulement de l'ordre ecclésiastique pour lui enseigner comment il fallait être chrétien. Je ne disais rien de l'ordre civil. Ils me qualifient aujourd'hui d'homme séditieux depuis que, par la grâce de Dieu, j'ai écrit sur l'autorité civile

aussi supérieurement et aussi utilement qu'aucun instituteur ne l'avait fait, depuis les apôtres, excepté Saint-Augustin; peut-être, ce dont je puis me glorifier en bonne conscience et d'après le témoignage du monde.

Entre autres points de la doctrine chrétienne que je traitai, je discutai le précepte de Jésus-Christ qui dit : (St.-Math., chap. 5,) qu'un chrétien ne doit pas résister au mal, mais tout souffrir; qu'il doit laisser son manteau à celui qui lui ôte sa robe, et présenter l'autre joue à qui le frappe. Le Pape avec ses universités et couvents avait transformé ces points en objets du libre arbitre qui n'étaient point commandés rigoureusement aux chrétiens. Ils avaient ainsi perverti la parole de Jésus-Christ. Ils l'avaient enseignée à faux et avaient trompé les chrétiens.

Comme ils prétendaient être chrétiens, même les meilleurs chrétiens, et pourtant combattre le Turc, et n'endurer aucun mal, ne souffrir ni la violence ni l'injustice; je leur opposai le précepte de Jésus-Christ qui veut que les chrétiens ne résistent pas au mal, mais qu'ils se résignent à tout. C'est alors que j'établis la thèse condamnée par le pape Léon. Je l'établis surtout pour dévoiler la scélératesse romaine; car les papes n'ont jamais voulu sérieusement faire la guerre au Turc. Cette guerre leur servait seulement de cape pour jouer dessous et pour échanger aussi souvent qu'ils en auraient envie l'argent de l'Allemagne contre des dispenses. Tout le monde le savait très-bien, quoique maintenant on l'ait oublié.

Ils condamnèrent ma thèse, non parcequ'elle défendait la guerre contre les Turcs, mais parce qu'elle leur arrachait le masque et fermait à l'argent la route de Rome

ls eussent voulu sérieusement faire la guerre au Turc, Pape et les cardinaux auraient eu assez du produit des vestitures, des annates et d'autres rentrées infinies. Ils avaient pas besoin pour cela de pressurer et de voler provinces allemandes; s'il s'était agi d'une guerre anche et loyale, j'aurais su présenter ma thèse d'une tre manière.

Je n'étais pas content non plus de voir qu'on s'attaait tant à exciter les chrétiens et les princes contre le urc et qu'on voulait lui faire la guerre avant de s'être rrigé soi-même et de vivre en bon chrétien. Chacun ces motifs et tous deux ensemble suffisaient pour nous terdire toute hostilité. Car, provoquer une guerre dans s circonstances semblables, c'est desirer uniquement effusion du sang, sans qu'il en puisse jamais résulter aun bien; un méchant a toujours mauvaise grâce à vouir morigéner un autre méchant; il faut s'amender soiême auparavant.

Ce qui surtout détermina mon opinion, ce fut qu'on oulait s'armer contre le Turc en qualité de chrétiens, le combattre comme l'ennemi de Jésus-Christ; idée amétralement opposée à la doctrine et au nom de notre uveur, qui dit que les chrétiens ne doivent point résisr au mal, qu'ils ne doivent ni se mettre en colère, ni uereller, ni se venger, ni plaider.

La guerre ne serait pas au nom de Jésus-Christ, atndu qu'il y aurait à peine cinq chrétiens dans l'armée, peut-être même des gens pires, devant Dieu, que des urcs. Tous cependant voudraient porter le titre de hrétiens; ce qui est le plus grand des péchés qu'aucun urc ne commet; car c'est vilipender, avilir et déshoner le nom de Jésus-Christ, que de le faire servir à des

méfaits; et ce serait le cas, surtout si le Pape et les évêques allaient eux-mêmes à la guerre. Appelés à lutter contre le diable par la parole de Dieu et la prière, ils abdiqueraient leur vocation pour se battre le glaive à la main; ce qui ne leur est pas ordonné, mais bien défendu.

Oh, que Jésus-Christ m'accueillerait bien au jour du jugement dernier, si, engagé à des fonctions ecclésiastiques, pour exhorter et soigner les âmes, je les laissais là pour m'abandonner à la guerre et au maniement de l'épée! Comment Jésus-Christ, ou les siens, pourrait-il recourir au feu, faire la guerre ou tuer les corps, puisqu'il se glorifie d'être venu procurer le bonheur au monde? Sa fonction est d'agir par l'Évangile, de délivrer par son esprit l'homme du péché et de la mort, et de le conduire de ce monde à la vie éternelle: il s'est esquivé pour n'être pas fait roi; il a déclaré devant Pilate que son royaume n'était pas de ce monde; il a ordonné à Pierre de remettre son épée dans le fourreau.

Je ne dis point cela pour établir que les magistrats civils ne sont pas chrétiens, ou qu'un chrétien ne peut porter le glaive et servir Dieu dans une fonction civile. Plût à Dieu que les magistrats fussent tous chrétiens, ou qu'on ne dût être prince à moins d'être chrétien. Les affaires seraient en meilleur état; le Turc ne serait pas devenu si puissant: je veux seulement prévenir la confusion des fonctions et vocations.....

Combien croyez-vous qu'il y ait eu de guerres contre les Turcs où nous n'ayons pas éprouvé de grandes pertes, quand les évêques et les ecclésiastiques en ont été. Quelle a été à Warna la défaite du brave roi Ladislas, entouré de ses évêques? Les Hongrois eux-

êmes ont accusé de ce désastre le cardinal Julien et lui
it passé l'épée à travers le corps. Dernièrement encore
roi Louis aurait peut-être combattu avec un meilleur
ccès, s'il n'avait pas conduit contre les Turcs une ar-
ée de moines.

Si j'étais militaire, et que je visse dans les rangs un
être ou un étendard de croisade, fut-ce même un cru-
ix, je me mettrais à courir comme si le diable me
ursuivait : dussent-ils même remporter une victoire par
volonté secrète de Dieu, je ne voudrais avoir aucune
rt au butin et à la joie. Le pape Jules, ce mauvais fier-
bras, qui était presqu'un demi-diable, n'a jamais pu
ussir. Il s'est vu réduit à implorer l'assistance de l'em-
reur Maximilien et à lui abandonner la direction de
ffaire quoiqu'il eût plus d'argent, d'armes et de monde
e cet empereur.

Le pape Clément V a tant fait la guerre qu'après avoir
esque passé pour un dieu Mars, il a fini par perdre Rome
ec tous ses biens, en succombant sous un petit corps de
oupes mal armé. C'est une chose décidée; Jésus-Christ
ut leur apprendre à connaître la vérité de ma thèse;
ma thèse condamnée se venge ainsi elle-même.

Puisque les gens d'église possèdent des terres et des
ens dans ce monde, ils ont envers l'empereur, les rois
les princes les mêmes obligations, les mêmes devoirs
remplir que les autres citoyens. Il y a plus, les biens
l'église, comme on les appelle, doivent plus que les
tres être employés au soulagement et à la protection
s indigens et des gens du commun; car ils ont été
nnés pour cela et non pour que les évêques oublient
urs fonctions et se mettent à faire la guerre. Quand les
nnières de l'empereur Charles sont déployées, tout le

monde accourt et s'y rallie gaîment ; mais quand c'est la bannière d'un évêque, d'un cardinal ou du Pape, alors sauve-toi et dis : je ne connois pas cette monnaie.

Avant que j'exhorte et excite à la guerre contre les Turcs, écoute moi, pour l'amour de Dieu ; je t'apprendrai à combattre avec une bonne conscience. Si je cédais à la faiblesse humaine, je me tairais pour attendre que le Turc me vengeât des tyrans qui persécutent l'évangile et me font tout le mal possible. Je ne le ferai cependant pas. Je servirai des amis et des ennemis à la fois, afin que mon soleil se lève sur les méchans comme sur les bons, et fasse tomber la pluie sur les hommes reconnaissans comme sur les ingrats.

1° Puisqu'il est certain que le Turc n'a aucun droit de faire la guerre et d'envahir les pays qui ne lui appartiennent pas, ses guerres ne sont que des crimes et des brigandages par lesquels Dieu punit le monde. Il ne combat ni par nécessité, ni pour assurer la paix à son pays, comme les puissances régulières, mais uniquement pour troubler et voler ceux qui ne lui font aucun mal. Il est donc la verge de Dieu et le serviteur du diable. Nul doute à cela.

2° Il faut savoir quels sont les hommes qui doivent aller à la guerre contre le Turc, pour être sûr qu'ils y feront du bien et que vainqueurs ou vaincus, ils seront trouvés dans un état de béatitude ou dans l'exercice d'une fonction divine. Ces hommes sont au nombre de deux ; l'un s'appelle *Christianus*; l'autre empereur Charles.

*Christianus* doit être le premier avec son armée ; car puisque le Turc est la verge courroucée de notre Dieu et le valet du diable enragé, il faut avant tout battre le

able lui-même et enlever à Dieu la verge de la main, in que le Turc soit trouvé seul avec sa propre force. a société des pieux, saints et chers chrétiens, voilà les ens qui sont préparés pour cette guerre et qui savent faire; car à moins d'avoir battu auparavant le Dieu a Turc, c'est-à-dire le diable, il est à craindre qu'il ne oit pas si facile de battre le Turc.

Tu me demandes ici : qui sont donc les chrétiens et à les trouve-t-on ? Je réponds : ils sont en petit nombre; ais ils se rencontrent partout quoique clair-semés et à e grandes distances, sous de bons princes comme sous es princes impies; car il faut que la chrétienté subsiste usqu'à la fin, suivant l'article du *Credo : Je crois en ne sainte église chrétienne*. Il s'agit donc de les trouer. Pour cela les curés et les prédicateurs doivent exorter leurs ouailles à la pénitence et à la prière. Pour ue ces exhortations produisent plus d'effet, il faudra iter les exemples et les sentences de la bible concerant le déluge, Sodome et Gomorrhe, et faire voir comnent Dieu a quelquefois puni le monde d'une manière rrible; il faudra surtout insister sur ce qu'il n'y a rien 'étonnant que nous soyons punis encore plus fortenent, puisque nous sommes de plus grands pécheurs.

Il ne faut pas négliger de rapporter en même temps es sentences et les exemples où Dieu déclare qu'une énitence vraie et sincère le réconcilie, comme dans ancien testament celle des habitans de Ninive, des rois David, Achab, Manassé et autres; et dans le nouveau elle de Saint-Pierre, du bon larron, etc. (Après la pénitence et la contrition, Luther insiste beaucoup sur la rière. Il recommande aussi d'exhorter les tyrans et les vêques à cesser leurs fureurs, à ne plus persécuter la

parole de Dieu et à ne pas empêcher les prières des bons chrétiens. Il passe ensuite à l'analyse de l'alcoran qu'il compare avec les décrétales du Pape, puis il continue en ces termes) :

Je ne fais aucune difficulté de croire que les Turcs sont de bonne foi entre eux : je leur accorde même des vertus. Aucun homme n'est entièrement dépravé. Une femme publique possède quelquefois plus de bonnes qualités qu'on n'en trouve dans dix femmes honnêtes. C'est ainsi que le diable aussi porte un masque et se présente comme un ange de lumière. Les assassins et les brigands sont beaucoup plus fidèles et plus serviables entre eux que des voisins, et même plus que beaucoup de chrétiens. Car là où le diable obtient les principaux points tels que mensonge, le meurtre et l'abus du mariage, comme chez les Turcs, il aide lui-même à construire sur les bases d'enfer l'affection et la fidélité charnelles ; telles des pierres précieuses qui cependant ne sont que de la paille et du foin. Là où il y a au contraire une foi véritable, une autorité légitime et un mariage légal, le diable fait en sorte qu'il paraisse y avoir peu d'affection, et peu de fidélité afin de détruire et de vilipender les fondemens mêmes de l'union.

Les Turcs, en commençant le combat, ont pour seul mot d'ordre et pour cri de guerre *Allah! Allah!* qui veut dire Dieu. Car ils ont appris, dans leur alcoran, à dire toujours il n'y a de Dieu que Dieu. Ce qui n'est qu'une bonne ruse du diable qu'ils honorent aussi par ce cri. C'est ainsi que les soldats du Pape crient *ecclesia, ecclesia!* Oui, sans doute l'église du diable. C'est ce qui me fait croire que l'Allah des Turcs fait plus qu'eux

êmes; que c'est lui qui leur donne du courage et de audace, qui conduit leur sabre, leur bras, leurs chevaux et leurs guerriers.

Le Turc est papal, en ce qu'il croit se sanctifier par es œuvres, et ne voit aucun péché à persécuter le hrist, à renverser les magistrats et à détruire le mariagé : choses que le Pape fait aussi, seulement d'une utre manière, c'est-à-dire par l'hypocrisie, tandis que Turc le fait par la force et le sabre.

Voilà ce qu'il m'importait de dire au corps des chréens afin qu'ils sachent combien il est urgent de recour à la prière.

La seconde personne à qui il appartient de combattre ntre les Turcs, c'est l'empereur Charles; car les Turcs taquent ses sujets ou son empire, qu'il est de son deoir de défendre, comme autorité régulière établie par ieu. Mais encore une fois je répète que je ne prétends gager ni provoquer personne à faire la guerre au Turc, moins qu'on ne remplisse la première condition dont i parlé plus haut, en faisant pénitence, et se réconliant avec Dieu. Ensuite, si quelqu'un veut se battre, u'il tente l'aventure; il ne me convient pas d'en dire avantage.

Du reste, les rois et les princes se conduisent avec nt d'étourderie et de négligence à l'égard du Turc, ue je crains beaucoup qu'ils ne méprisent également op Dieu et le Turc. Ils ignorent apparemment comen le Turc est puissant et qu'aucun roi, aucun pays e saurait lui résister seul à moins que Dieu ne veuille ire des miracles. Mais il ne me paraît pas que Dieu acorde des faveurs particulières à l'Allemagne, à moins

qu'elle ne se corrige et qu'elle honore la parole de Die autrement qu'elle n'a fait jusqu'à ce jour.

Si l'on veut faire la guerre au Turc, il faut que c soit sous le commandement, sous les étendards, et a nom de l'empereur. Alors, toutes les consciences pou ront être tranquilles, attendu que l'empereur est not maître et chef légitime. Quiconque lui obéit, obéit Dieu, et qui lui désobéit, désobéit à Dieu: Celui q meurt dans cette obéissance, si d'ailleurs il a fait pén tence, et croit en Jésus-Christ, aura la béatitude éte nelle.....

Le glaive de l'empereur n'a rien à démêler avec la fo les affaires de ce monde sont seules de sa compétenc Ce qu'il importerait donc de faire, ce serait de ramen l'empereur et les princes à leur devoir pour qu'ils s'ap pliquassent sérieusement à maintenir leurs sujets en pa et en sûreté contre le Turc; plût à Dieu qu'ils fussent a moins chrétiens! Mais cela est incertain, au lieu qu est sûr qu'ils sont empereur et princes, c'est-à-dire, qu' ont reçu de Dieu l'ordre et le devoir de protéger leu peuples. Il faut négliger l'incertain pour s'en tenir au ce tain, en les prêchant, les exhortant, les poussant av persévérance à ne pas laisser périr ainsi misérableme leurs sujets. Il faut leur faire sentir combien est grave péché dont ils chargent leur conscience, s'ils n'aident ne guident pas mieux ceux qui leur ont prêté foi et hom mage.

Il doit arriver de Rome, à ce qu'on dit, un bavar oiseux, j'allais dire un légat, chargé d'exciter et de prov quer les états de l'Empire contre le Turc, et de leur di que l'ennemi de la foi ayant fait tant de mal à la chrétie

té, il est du devoir de l'empereur, en sa qualité de préfet de l'église et de protecteur de la foi, d'intervenir dans la guerre.

Un légat qui vient traiter à la diète avec les états de l'empire devrait leur représenter les préceptes de Dieu et dire : « chers seigneurs, empereur et princes, si vous prétendez être empereur et princes, agissez comme tels, ou le Turc vous l'apprendra par la colère et la disgrâce de Dieu : l'Allemagne et l'empire vous ont été donnés pour les protéger, les diriger et les secourir. Vous devez vous appliquer à ce soin, autrement vous perdrez votre âme et la faveur divine.

» Mais aucun de vous n'y pense ; vous regardez votre fonction comme une mascarade de carnaval. Aussi, vous laissez le Turc vexer, enlever, violer, piller, égorger et vendre misérablement les sujets qui vous ont été confiés par Dieu. Puisque Dieu vous a imposé ce devoir, et vous a donné de l'argent et du monde pour le bien remplir, ne croyez-vous pas qu'il vous demandera compte de tous vos sujets que vous avez si ignominieusement laissés dans l'abandon, pendant que vous vous amusiez à danser, à boire, à jouer, et à faire des festins somptueux.

» Si vous vous croyiez véritablement institués par Dieu, vous renonceriez en ce moment à vos banquets, à vos disputes, à votre luxe futile. Vous réfléchiriez aux moyens d'accomplir la volonté de Dieu et de délivrer votre conscience de tout le sang et de toute la désolation de vos sujets. Car, comment Dieu, ou un cœur pieux, peut-il s'empêcher de penser que vous êtes les ennemis de vos sujets, ou que vous avez une alliance secrète avec le Turc, ou que du moins vous ne vous regardez vous-mêmes ni comme des empereurs, ni comme des princes, mais

comme de simples poupées d'enfant. Il serait impo ble que votre conscience vous laissât en repos, si v vous considériez véritablement comme des souver établis par Dieu; en agissant comme vous faites, en m tant dans cette affaire toute l'insouciance que vous m trez, il doit être évident à vos propres yeux que v devenez vous-mêmes sans cesse des Turcs pour sujets.

Ah oui ! occupez-vous, en attendant, des affaire Luther, et délibérez au nom du diable, s'il est per de manger de la viande pendant le carême, et si nonnes peuvent prendre des maris, toutes choses qu sont point recommandées à vos méditations, et sur quelles Dieu n'a donné aucun précepte. Suspende croc, en attendant, le précepte grave et sévère de D par lequel il vous a constitués les protecteurs de la p vre Allemagne, et devenez les meurtriers et les ti de vos pieux et fidèles sujets, et jetez-les dans la gu du Turc, en récompense du sacrifice qu'ils vous fon leur corps, de leur argent, de leur bien et de leur h neur. »

Un bon orateur voit bien ce que je voudrais dir j'étais instruit dans l'art de parler, et ce qu'un légat vrait traiter à la diète, s'il voulait s'acquitter loyalem et fidèlement de son devoir.

Si l'empereur et les princes avouent que d'aprè précepte de Dieu, ils doivent protection à leurs suj il faut les exhorter à ne point se prévaloir témérai ment des droits que leur donne leur position : souvent l'orgueil les perd. Il ne suffit pas de savoir Dieu a commandé telle ou telle chose, il faut enc l'exécuter avec crainte et humilité.

Luther s'appuie sur les Pseaumes 44 et 60, pour prouver qu'on ne peut réussir à rien qu'à l'aide de Dieu. C'est une vérité, ajoute-t-il, démontrée par l'exemple d'une multitude de rois et de princes. Que l'empereur et les princes ne s'avisent donc pas de plaisanter sur cet article. Malgré la bonté de leur cause, les enfans d'Israël furent battus deux fois par les Benjamiñites. Il faut sans doute avoir des hommes, des chevaux, des armes et d'autres attirails de guerre pour ne pas tenter Dieu, mais il ne faut pas s'y fier ni dédaigner Dieu, qui seul donne la victoire.

Quand l'humilité se trouve réunie à l'ordre de Dieu, il n'y a point de danger; et lorsqu'on éprouve des malheurs, c'est toujours par l'absence de l'une de ces deux choses. Quelqu'un me dira peut-être: où trouvera-t-on des guerriers aussi sages, aussi pieux pour se conformer à ces exhortations? Je réponds: l'Evangile est prêché à l'Univers entier, et quoiqu'il y ait très-peu de croyans, la chrétienté croît et subsiste pourtant encore. J'écris cette instruction, non dans l'espoir que tout le monde la recevra: il y aura bien des personnes qui riront et se moqueront de moi, mais je serai content de pouvoir instruire par ce livre quelques princes et sujets. Fussent-ils en très-petit nombre, n'importe, il y aura assez de victoire et de bonheur. Plût à Dieu que j'eusse pénétré de ma doctrine l'empereur ou celui qui devra commander en son nom, j'aurais beaucoup d'espoir. Il est arrivé plus d'une fois, il arrive même habituellement que Dieu comble de bonheur et de prospérité, un royaume entier, pour un homme isolé; de même qu'un seul courtisan pervers devient souvent la cause de la

perte de tout un peuple. (Luther cite des exemples
l'appui de ce qu'il vient d'avancer, et il les tire to
de l'écriture sainte.) Puis il poursuit en ces termes :
n'importe pas essentiellement que le grand nombre s
bon, pourvu que le chef et quelques uns des principa
soient probes, quoiqu'il fut à souhaiter qu'ils fussent t
honnêtes ; mais cela n'est guère possible.

J'apprends qu'il se trouve en Allemagne des gens
desirent le Turc et son gouvernement, et qui aim
raient mieux être soumis au Turc qu'à l'empereur
aux princes. Il serait dangereux de conduire ces sor
de gens contre l'ennemi. Le meilleur conseil que
puisse donner à leur sujet, c'est d'engager les curés
les prédicateurs à faire des efforts en chaire pour in
truire ces personnes, et leur faire sentir le tort qu'el
ont, et l'énorme péché dont elles se chargent dev
Dieu, en caressant des opinions si pernicieuses.

D'abord elles se rendent coupables de parjure env
l'autorité légitime à laquelle elles ont prêté foi et hom
mage, ce qui est un grand péché que Dieu ne laisse
impuni. Ce fut pour n'avoir pas tenu le serment fai
l'empereur payen de Babylone que le bon roi Zedec
périt misérablement. Ces personnes s'imaginent peut-ê
qu'il dépend d'elles de passer d'un maître à un aut
Elles vont ainsi leur train comme si elles étaient lib
d'agir à cet égard, selon leur bon plaisir, sans réfléch
au précepte de Dieu ni à leur serment qui les lie et
oblige à l'obéissance, jusqu'à ce qu'une force majeure
empêche d'obéir, ou qu'ils soient tués fidèles.

Voilà ce que ces prédicateurs doivent inculquer
leurs paroissiens pour sauver leurs âmes. Car qui se c

tourne spontanément de son souverain et va joindre les Turcs, ne saurait jamais rester en paix avec sa conscience, au milieu d'eux.

On m'objecte que le Pape est aussi mauvais que le Turc, et que je l'appelle moi-même l'ante-christ avec ses ecclésiastiques et ses affidés; que, sous un autre rapport, le Turc est aussi bon que le Pape, puisqu'il reconnaît les quatre évangiles et Moïse avec les prophètes; qu'ainsi si l'on voulait armer contre le Turc, il faudrait tout aussi bien, et même à plus forte raison, armer contre le Pape.

Je ne saurais disconvenir que le Turc regarde comme divins et bons les quatre évangiles de même que les prophètes; qu'il préconise aussi Jésus Christ et sa mère. Mais il croit de plus que son Mahomet est au-dessus du Christ, et que Jésus-Christ n'est pas Dieu; de même que les chrétiens, reconnaissant l'ancien testament pour un écrit divin, disent qu'il est maintenant accompli, de même Mahomet prononce à l'égard de l'évangile qu'il est maintenant usé, aboli et trop difficile à observer.

D'un autre côté le Pape n'est pas beaucoup plus religieux, et ressemble singulièrement à Mahomet; car il préconise aussi de bouche les évangiles et toute la sainte écriture, mais il pense que plusieurs parties, précisément les mêmes que Mahomet réprouve, sont trop difficiles et impraticables, comme par exemple le chap. 5 de Saint-Mathieu, sur la résignation, et c'est pour cela que le Pape les interprête et les transforme en conseils qu'on n'est tenu de suivre qu'autant qu'on le veut bien; c'est pour cela aussi qu'il ne règne pas par l'évangile ou la parole de Dieu. Il a fait une nouvelle loi, un alcoran, savoir ses décrétales qu'il fait va-

loir au moyen de l'excommunication, comme le Turc son alcoran au moyen du glaive. Il appelle aussi l'excommunication, son glaive spirituel qui ne devrait être que la parole de Dieu. Néanmoins, quand il le peut, il emploie le glaive mondain, ou du moins il l'invoque et excite les autres à le prendre. Je suis très-persuadé que si le Pape pouvait manier le glaive mondain comme le Turc, il y serait peut-être plus disposé que lui. Il l'a d'ailleurs souvent tenté.

Aussi Dieu les afflige tous deux du même fléau, et les frappe de cécité, de sorte qu'il leur arrive la même chose que Saint-Paul dit du vice infâme du péché muet. Dieu les a livrés à leurs affections perverses, parce qu'ils méconnaissent la parole de Dieu. Comme ils n'estiment pas le mariage, ils n'ont que de simples noces de chiens, des noces italiennes et des fiançailles florentines.

J'apprends des choses horribles et plus qu'horribles de la Sodome publique que la Turquie représente, et ceux qui ont tant soit peu examiné Rome et l'Italie, savent par quelle affliction Dieu y venge et punit le mariage défendu. Sodome et Gomorrhe abîmées jadis par le feu et par le soufre, ne sont rien en comparaison de ce qui se passe. . . . . . . . . .

Que faire donc? Devons-nous faire la guerre au papisme comme au Turc, puisque l'un vaut autant que l'autre? Je réponds : à l'un comme à l'autre. Personne alors n'éprouvera d'injustice; car le même péché doit recevoir la même punition. Je m'explique : si le Pape voulait avec les siens attaquer aussi l'empire avec le fer, à l'exemple du Turc, il devrait être traité comme lui, ainsi que cela lui est arrivé récemment à Pavie, par l'armée de l'empereur Charles. La sentence de Dieu

porte, que qui prend l'épée, périra par l'épée. Je ne conseille pas de faire la guerre au Turc ou au Pape, à cause de sa fausse croyance et de sa manière d'être, mais à cause de ses meurtres et de ses ravages. Mais dit-on encore comment l'empereur Charles peut-il faire la guerre au Turc dans ce moment où il est empêché par tant d'obstacles, et par des trahisons, de la part des rois, des princes, des Vénitiens et presque de tout le monde? Je réponds que ce qu'on ne peut entreprendre il faut le laisser. Si nous n'en pouvons plus, il faut attendre conseil et secours de notre Seigneur Jésus-Christ qui ne peut tarder à venir; car le monde tire à sa fin. L'empire romain est presque anéanti. Il est à peu près dans le même état où se trouvait le royaume des juifs, vers la naissance du Christ. Les juifs n'avaient alors presque plus rien de leur royaume. Hérode fit la clôture. Il me semble donc aussi maintenant que l'empire romain est anéanti, que la venue du Christ est proche, et que le Turc fera la clôture de cet empire. Et de même qu'Hérode et les Juifs, quoique reciproquement ennemis, se montrèrent unis contre Jésus-Christ, de même les Turcs et la papauté, ennemis l'un de l'autre sont pourtant unis contre Jésus-Christ et son royaume.

Quoiqu'il en soit, l'empereur doit faire ce qu'il peut en faveur des siens contre le Turc. S'il ne peut entièrement arrêter le mal qu'il tâche du moins de protéger et de sauver ses sujets L'empereur y est engagé non seulement par son devoir et par le précepte de Dieu, non seulement par le régime barbare et contraire à la religion chrétienne que le Turc introduit dans les pays qu'il occupe, mais encore par la désolation et la misère où sont plongés ses sujets que le Turc enlève et traîne

comme des animaux, en massacrant tous ceux qui ne peuvent marcher, jeunes ou vieux. . . . .

Ces excès devraient émouvoir les entrailles des princes et de tout l'empire, et les déterminer à oublier, ou négliger un moment leurs propres querelles, pour y porter remède tous ensemble. Car il est à craindre qu'à la fin nous n'éprouvions le sort des peuples de Constantinople et de la Grèce, qui se sont aussi livrés à de vaines disputes et querellés jusqu'à ce que le Turc les ait tous subjugués. S'il n'y a pas possibilité, si notre vie déréglée et impénitente, nous rend indignes de toute grâce, avis et consolation, il faudra bien nous résigner et subir le joug du diable. . . . . . . . . . . . .

Si l'on veut faire la guerre au Turc, je donne le conseil de ne pas trop le mépriser, et de ne pas faire comme nous autres Allemands qui avons coutume de marcher avec vingt ou trente mille hommes, mais qui, après quelque succès, nous arrêtons et faisons bombance jusqu'à ce que nous nous trouvions de nouveau dans l'embarras. . . . . . . . . . .

Quoique je n'aye pas les connaissances nécessaires pour donner des leçons sur cette matière, pourtant quand je vois qu'on s'y prend si maladroitement, je dois penser ou que les princes et nos Allemands ne connaissent pas le Turc et ne croient pas à sa force et à sa puissance, ou qu'ils n'ont pas véritablement envie de le combattre, et que peut-être, à l'exemple du Pape qui, jusqu'à présent, sous le prétexte de la guerre turque et avec ses dispenses a volé l'argent en Allemagne : ils veulent uniquement nous berner pour nous enlever tous nos biens. . . . . . . . . . . .

Je conseille donc de ne pas faire des armemens trop

faibles et de ne pas conduire nos pauvres Allemands à la boucherie. Si l'on ne veut pas faire bonne contenance et donner suite à l'entreprise, il vaudrait beaucoup mieux ne point commencer du tout; et, sans effusion de sang, céder à temps, au Turc, les pays et les habitans, plutôt que de les lui laisser gagner si ignominieusement par des batailles si faiblement disputées et des carnages honteux; comme cela est arrivé en Hongrie sous le roi Louis.

Ce n'est pas la même chose de faire la guerre au Turc, ou de la faire au roi de France, aux Vénitiens ou au Pape. Le Turc est un autre guerrier. Il a du monde et de l'argent en abondance; Ses sujets sont toujours armés. Il peut réunir aisément trois à quatre cent mille hommes. Si on lui en défait cent mille, il ne tarde pas à revenir avec un pareil nombre et à reprendre ses avantages.

Il serait donc inutile de lui opposer cinquante à soixante mille hommes, si l'on n'en a pas autant ou davantage en réserve. Car examinons son territoire. Il a toute la Grèce, l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte, l'Arabie, etc.; et quand on réunirait ensemble l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Bohème, la Hongrie, la Pologne, le Danemarck; son territoire excéderait encore en étendue cette masse de pays. Outre cela, les peuples soumis à son empire lui sont entièrement dévoués et prêts à marcher au premier appel.

Je n'ai pas l'intention, en insistant sur ces particularités, d'épouvanter les rois et les princes, mais je veux seulement les engager à faire leurs préparatifs avec réflexion et sagesse. Je veux par là empêcher une effusion de sang inutile et des guerres désastreuses.

Ainsi, pour bien procéder, il serait à desirer que nos rois et princes fissent trève à leurs dissensions; qu'ils concourussent à l'œuvre de la tête, aussi bien que du cœur, des mains aussi bien que des pieds; afin qu'il n'y eût qu'un seul corps d'une armée puissante, et qu'on pût remplir sur-le-champ le vide occasionné par la perte d'une bataille. Il ne faudrait pas, comme on l'a fait jusqu'à présent, laisser se mettre en avant des rois et princes isolés, tantôt le roi de Hongrie, tantôt celui de Pologne, tantôt celui de Bohême, que le Turc dévorera les uns après les autres. C'est trahir notre peuple; c'est l'immoler en pure perte, et répandre inutilement du sang.

Si nos rois et princes s'assistaient et s'aidaient de bon accord, surtout l'homme des chrétiens priant pour eux, le Turc, à n'en pas douter, cesserait ses fureurs; car alors l'empereur serait en état de lui tenir tête; mais si les choses vont toujours de même, si elles restent sur le pied où elles sont maintenant, s'il n'y a aucun accord, aucune bonne foi, si, aveuglé par un fol orgueil chacun se croit seul une puissance on entre en campagne avec quelques misérables cavaliers, je n'y pourrai rien, et je me contenterai de joindre ma prière à celles des autres : mais ce sera une faible prière, et j'ai peu d'espoir qu'elle puisse être exaucée; car c'est tenter Dieu que d'entreprendre si étourdiment, si témérairement, si imprudemmment d'aussi grandes choses.

Pour moi je prétends avoir garanti ma conscience : car ce petit livre attestera de quelle manière je conseille la guerre turcque. Si quelqu'un choisit une autre route, je l'y laisse, s'il plaît à Dieu, soit qu'il remporte la victoire, soit qu'il succombe, je ne veux point jouir de son

succès, ni souffrir par sa défaite. Mais je demande à être disculpé de tout le sang inutilement versé. Je sais que ce livre ne me gagnera pas les bonnes grâces du Turc, s'il parvient à sa connaissance : et néanmoins, j'ai voulu indiquer à mes Allemands la verité autant que je la sais, et conseiller et servir fidèlement les hommes reconnaissans aussi bien que les ingrats.

S'il produit un bon effet, tant mieux ; si non que notre cher seigneur Jésus-Christ nous soit en aide, et descende du ciel avec le dernier jugement, et terrasse le Turc, et le Pape avec tous les tyrans et les impies et qu'il nous délivre de tous péchés et de tout mal. Ainsi soit-il.

---

*Discours militaire contre le Turc, par Martin Luther* (1529.)

Luther commence par se plaindre qu'on ne l'ait point écouté dans son traité sur la guerre turque et qu'on ait fait à son égard comme le peuple d'Israël à l'égard des prophètes, et il s'ecrie : Quelle est maintenant notre désolation ! Dans un petit nombre de jours, nous avons vu égorger et emmener des milliers d'hommes par notre faute, et si Dieu ne nous avait pas porté tout à coup un secours miraculeux, nous serions encore loin du terme de nos maux.

Si je connais bien mes chers Allemands, ces pores avides, ils iront de nouveau se reposer, et selon leur coutume, ils mangeront, boiront, se divertiront, sans

souci comme sans inquiétude ; et pleins d'ingratitude pour la grâce signalée qu'ils ont reçue, ils diront : Ah ! le Turc est encore loin de nous.

Quand je parlais du danger qui nous menaçait, on se moquait de mes discours, on prétendait qu'il y avait beaucoup de princes plus puissans que le Turc, et que je ne devais pas effrayer ni décourager ainsi les princes Allemands. Qu'ils viennent maintenant ces railleurs consoler les princes, et leur inspirer du mépris pour la puissance du Turc. Il les a, ce me semble, assez bien convaincus de mensonge, et il a rendu vrais mes discours.

Cependant, comme il ne faut rien entreprendre pour l'amour des impies et des blasphémateurs du Christ, il ne faut rien négliger non plus à cause d'eux. Les rois et les princes, les évêques et les prêtres ont jusqu'à présent rejeté et persécuté l'Evangile ; ils ont versé beaucoup de sang et fait souffrir, aux serviteurs de Jésus-Christ, tous les maux possibles. Ils ont tellement calomnié la vérité publiquement reconnue ; le peuple d'ailleurs est si méchant et si pervers que je n'ai pu m'empêcher de prédire que l'Allemagne ferait prochainement une folie. C'est ce qui arrive aujourd'hui.

Car ils sont si fortement courroucés contre le Christ, que c'est à qui se montrera le plus méchant contre sa parole et ses serviteurs ; et c'est au point que le Christ est obligé de souffrir et de paraître faible en comparaison d'eux. Pour faire voir la vérité du proverbe qui dit : Il n'est pas de si méchant qui ne rencontre un plus méchant encore ; en envoyant contre ces messieurs si méchans et si colères, un plus méchant qu'eux, le Turc. Je suis curieux, puisqu'ils veulent tant faire les

méchans de voir lequel l'emportera sur l'autre. C'est à qui mieux mieux aujourd'hui.

Cependant, comme il y a en Allemagne beaucoup de personnes qui aiment la parole du Christ, je vais publier pour l'amour d'eux ce discours militaire, afin de les consoler et de les exhorter dans ces conjonctures horribles et périlleuses. Car le diable cherche, par le moyen du Turc, son instrument, non-seulement à renverser la domination terrestre, mais à détruire en même temps le royaume de Jesus-Christ, et à repousser ses saints et ses membres de la foi.

Je diviserai ce discours en deux parties. D'abord, j'instruirai les consciences; ensuite, j'exciterai aussi le poing et les bras.

Pour instruire la conscience, il importe de savoir au juste ce que c'est que le Turc, et comment on doit l'envisager d'après l'Écriture. Selon l'Écriture sainte, deux tyrans cruels doivent, avant le jugement dernier, venir ravager et détruire la chrétienté, l'un d'une manière spirituelle, par ruse, au moyen d'un culte faux et de mauvaises doctrines opposées à la véritable foi chrétienne, et à l'Evangile. C'est le tyran que Daniel dit, dans son chapitre 12, devoir s'élever au-dessus de tous les dieux et au-dessus de tous les cultes, et que saint Paul appelle aussi l'ante-Christ; c'est le Pape, avec son papisme.

L'autre tyran vient avec le glaive, et s'annonce de la manière la plus cruelle. Daniel le prophétise dans son chapitre 7, et Jésus-Christ, dans saint Mathieu, chapitre 24, en parlant d'une affliction telle qu'il n'y en a jamais eu de pareille sur terre; c'est le Turc. Ainsi, le diable, puisque la fin du monde approche, doit, avec ces

forces réunies, attaquer la chrétienté d'une manière ter-rible, et nous porter le dernier coup, avant que nou montions au ciel.

Or, qui veut être chrétien, dans ce temps, do prendre courage, et ne plus songer désormais à l paix ni au plaisir. L'époque d'une telle affliction e arrivée.

L'appui et la consolation que nous promet l'avénemen futur du Christ, de même que notre délivrance ne son pas éloignés non plus. Mais ils se succéderont l'un aprè l'autre, comme nous l'allons voir.

C'est pourquoi tenez bon et soyez sûrs que le Turc es certainement le dernier et le plus violent courroux d diable contre le Christ: c'est en même-temps la plu grande punition dont Dieu frappe sur terre les ingrat et les impies, les contempteurs et les persécuteurs d Jésus-Christ et de sa parole; c'est sans aucun dout l'avant-coureur de l'enfer et d'une peine éternelle, ca Daniel dit qu'après le Turc, doivent suivre immédiate-ment le jugement et l'enfer. On voit en effet commen le Turc égorge, empale, massacre, dépèce tout l monde, enfans, femmes, jeunes et vieux, qui pourtan ne lui ont rien fait. Jamais peuple n'a montré autant d rage en tuant et saccageant. Eh bien! le prophète Danie va nous expliquer tout cela.

Ici, Luther donne une analyse étendue du chapitre de Daniel. Suivant lui, les quatre empires dont il y es question, sont: 1° celui d'Assyrie et de Babylone 2° celui des Perses et des Mèdes; 3° celui du gran Alexandre et des Grecs; 4° celui des Romains, leque est le plus grand, le plus puissant et le plus cruel, mai aussi le dernier. Car Daniel montre clairement qu'aprè

la quatrième bête ou empire viendra le jugement, et non quelqu'autre empire, mais bien la domination des saints qui est éternelle.

Puisqu'il n'y a pas de doute, poursuit Luther, que 'empire romain doit être le dernier, comme Daniel le ait voir dans son deuxième chapitre, il s'ensuit nécessairement que le Turc sera dans le quatrième empire, et compris dans la quatrième bête. L'empire romain étant le dernier, le Turc ne deviendra et ne pourra jamais devenir aussi puissant que l'a été l'empire romain.

Autrement, il ne se trouverait pas quatre, mais cinq empires sur terre. Ainsi, le Turc ne doit pas devenir empereur ni former un empire nouveau, quoiqu'il en en ait le projet, il y échouera nécessairement, ou Daniel aurait menti, ce qui n'est point dans les choses possibles.

Néanmoins, comme le Turc est si grand et si puissant, et qu'il doit siéger dans l'empire romain, il faut que nous l'y cherchions, et que nous le trouvions dans les cornes de la quatrième bête; car un objet aussi puissant doit être prédit dans l'Ecriture.

Eh bien, corne, dans l'Ecriture, veut dire royaume, et Daniel lui-même dit que les dix cornes sont dix royaumes appartenant au quatrième empire, à l'époque de son plus grand éclat. Le Turc étant venu postérieurement, doit être la petite corne qui en fait tomber trois grandes. L'Histoire nous apprend qu'il a commencé petitement, mais qu'après avoir pris de la croissance, il s'est emparé de trois cornes de l'empire romain, qui sont l'Egypte, la Grèce et l'Asie (mineure).

Puisque nous savons que la petite corne est positive-

ment Mahomet et sa domination, nous pouvons savoi
de même de Daniel, quelle opinion on doit se forme
du Turc et de sa domination, et ce que cette domina
tion est, relativement à Dieu.

Le Turc qui a enlevé à l'empire romain, et gardé tro
des meilleurs royaumes, est sans doute un seigneu
puissant, et peut devenir plus puissant qu'aucune des di
cornes; non seulement il siége au milieu de l'empire ro
main, mais dans le palais même de l'empereur romai
à Constantinople.

De plus, la corne a des yeux d'homme, ce qui sign
fie l'Alcoran, ou la loi de Mahomet; il n'y a dans cett
loi aucun œil divin, il n'y a que de la raison humaine
sans parole ou esprit de Dieu, cette loi n'enseigne qu
ce qui est à la portée de la sagacité et de la raison d
l'homme. Ce que Mahomet a rencontré dans l'Évangil
de trop difficile à croire ou de trop élevé, il l'a omis; il
écarté notamment la divinité de Jésus-Christ, notre ré
demption par sa mort, etc. C'est ce qu'indique Daniel
en interprétant l'œil de la corne, et en disant : il oser
changer la loi et l'ordre de Dieu, c'est-à-dire l'Évangil
et la doctrine chrétienne.

La corne a une grande bouche, et profère des chose
horribles. Ce sont les blasphêmes atroces par lesquel
Mahomet, non seulement renie le Christ, mais l'anéan-
tit entièrement, et se met au-dessus de lui, prétend êtr
plus haut et plus digne devant Dieu que tous les anges
que tous les saints et toutes les créatures.

La corne fait la guerre aux saints du Très-Haut : cel
n'a pas besoin de commentaire; il n'y a aucun peupl
sur terre dont le Turc soit autant l'ennemi que des chré
tiens; il n'y en a aucun qu'il combatte avec la mêm

if de sang, pour accomplir cette prophétie de aniel.

Daniel appelle les chrétiens saints du Très-Haut, car uoiqu'il y ait beaucoup de faux chrétiens dans la foule, s'en trouve pourtant de vrais dans un pays où se conrvent l'Évangile et le sacrement ordonné par le Christ. uelque petit qu'en puisse être le nombre, ce pays, à ause de leur foi et de l'Évangile, est appelé pays chréen, et les habitans, véritables saints de Dieu.

Il y a d'ailleurs dans la Turquie beaucoup de chrétiens, peut-être plus qu'en aucun autre pays, tels, par cemple, que les prisonniers qui sont obligés de servir Turc, leur maître ; aussi Daniel dit-il que le Turc oit vaincre les saints, et régner sur eux.

Il en a été de même jusqu'à ce jour, sous la papauté ù tout était tellement perverti, par des doctrines et des euvres d'homme, qu'on ne voyait presque plus de chréens. Cependant, il en a dû exister quelques-uns, puisue le nom, le baptême, l'Évangile de Jésus-Christ, ont restés et ont fait donner au pays entier le nom de ays chrétien, et aux habitans celui de chrétienté ou de emple du Christ et de saints de Dieu. Car Saint-Paul it que l'ante-Christ, le Pape siégera dans le temple de Dieu; c'est la chrétienté ou les saints de Dieu, comme le it Daniel.

Il faut au surplus prendre et appliquer ce passage de Daniel, d'après l'opinion et l'intention du Turc, plutôt que d'après le nombre des chrétiens. Car le Turc les egarde tous l'un comme l'autre. Il ne fait aucune istinction entr'eux ; il est l'ennemi du nom chrétien, ue le diable voudrait bien éteindre par le feu de Maomet.

Il obtient des succès dans les guerres contre les chr
tiens, et remporte ordinairement la victoire. C'est au
ce qui rend les Turcs si orgueilleux, si indociles et si
têtés dans leur croyance. Ils sont très-persuadés q
leur religion est véritable, et celle des chrétiens faus
puisque Dieu leur accorde tant de victoires, et l
abandonne les chrétiens.

Mais ils ignorent que cela a été prédit par Daniel, q
les chrétiens reçoivent ici sur la terre la peine de le
péchés, et que les innocens deviennent martyrs; car
Christ veut avoir des martyrs. C'est pour cela qu'i
toujours laissé les siens succomber physiquement, et
ennemis triompher, afin d'épurer ses élus, et de visi
ensuite ses ennemis par le feu de l'enfer, lorsqu'ils s
au faîte de leur puissance.

L'empire et la fureur des Turcs, suivant la prophé
de Daniel, seront immédiatement suivis du jugem
dernier et du règne des saints. Les guerres et les vi
toires de la corne continueront jusqu'à ce que l'Anci
arrive pour prononcer le jugement. Les Turcs ne croi
rien de cette menace terrible et de ce jugement, p
lequel Dieu nous délivrera et les précipitera eux-mêm
dans l'enfer.

Luther pense, toujours d'après Daniel, que l'en
pire des Turcs doit être détruit par le ciel, et qu'il
viendra point de roi qui l'écrase et devienne plus pu
sant que lui.

Au surplus, ajoute-t-il, nous lisons dans l'Apocalyps
chap. 20, que Gog et Magog seront consumés par le f
du ciel. Ezéchiel écrit également que Dieu fera pleuv
du feu et du soufre sur Gog et Magog et sur leur armé
Or, il n'y a point de doute que Gog ne soit le Turc ve

lu pays de Gog ou des Tartars en Asie. Toujours on peut espérer que le Turc ne gagnera plus désormais aucun pays de l'empire romain, et que ce qu'il fait en Hongrie et en Allemagne, sera la dernière lutte engagée entre lui et les nôtres. Ainsi il pourra bien saccager la Hongrie et l'Allemagne, mais il ne les possédera pas tranquillement comme l'Asie et l'Égypte. Car Daniel lui donne trois cornes et pas davantage. S'il arrache quelque chose aux frontières et aux voisins, ce sera pour la bonne bouche; mais rien au delà. Ainsi tout se trouve accompli.

On a vu des rois persécuter passagèrement les chrétiens. Mais c'était fortuitement et par abus. Ce n'était pas le royaume ou le gouvernement en lui-même qui en voulait au Christ, c'était la personne qui exerçait le pouvoir. Mais le glaive et la domination de Mahomet sont entièrement dirigés contre le Christ, comme s'ils n'avaient autre chose à faire, et ne pouvaient être mieux occupés qu'à blasphèmer et à combattre le Christ.

D'après cela tout homme doit savoir, lorsqu'il est appelé à combattre le Turc, comment il doit agir. Il ne peut douter qu'il combat l'ennemi de Dieu, le détracteur de Jésus-Christ, le diable lui-même. Lorsqu'il tue un Turc, il ne craint pas de tuer un innocent. Il tue bien certainement un ennemi de Dieu, que Dieu luimême a condamné au feu, comme un ennemi du Christ et de ses Saints.

Aussi aucun chrétien ni ami de Dieu ne peut-il être dans l'armée du Turc, à moins de renier Jésus-Christ, et de se faire l'ennemi de Dieu et de ses Saints; il faut bien saisir les paroles de Daniel, quand il attribue à la petite corne la bouche du blasphême contre Dieu et la

lutte contre les Saints de Dieu. Ces paroles n'attes rien de bon du Turc ou de Mahomet, mais tout ce est mauvais et toute méchanceté possible.

C'est pour cela que, dans mon livre précédent, conseillé de ne pas faire la guerre au Turc en qualit chrétiens, ni de l'attaquer comme un ennemi des ch tiens. Car tu l'entends, la victoire contre les chrét et les Saints, est promise à Mahomet ou au Turc; e prédiction est vérifiée par les trois cornes qu'il a tomber; savoir : la Grèce, l'Asie et l'Égypte. Le Ch veut être faible et pâtir sur terre pour déjouer les p jets des puissans, et se servir de leur rage, afin leur insçu ils remplissent le ciel de chrétiens et Saints, et que son royaume soit plutôt complet.

Mais j'ai conseillé et je conseille encore de s'appliq tous à être des chrétiens, à endurer volontiers le de la part du Turc et de tout le monde, et non à combattre, en qualité de chrétiens; mais de laisser souverain faire la guerre. C'est sous ses drapeaux et son nom que tu dois marcher, comme un sujet sou qui a prêté serment de fidélité, voilà ce que Dieu te mande. Il te demande surtout lorsqu'une telle guerre rive de ne point y prendre part comme un aventu pour acquérir du bien et des honneurs, mais pour p téger et défendre ton pays et tes compatriotes, femmes, les enfans, etc.

Luther cite pour exemple Saint-Moritz et ses co pagnons, et beaucoup d'autres Saints qui allèrent à guerre, non en qualité de chrétiens, ni contre des chr tiens, mais comme des citoyens ou chevaliers soum obéissans, engagés et appelés par leur empereur.

De cette manière, ta conscience est tranquille, et ce

ssurance doit fortifier ton corps et ton cheval. Tu es ertain de marcher et de combattre pour obeir à ton ouverain et suivant la volonté de Dieu. Tu n'as pas non lus à craindre de verser du sang innocent, puisque les 'ures sont condamnés là à mort et à l'enfer ; que Dieu 'ordonne par ton souverain, d'exécuter son jugement; ar ton bras et ta lance sont le bras et la lance de Dieu. 'u es comme l'exécuteur de Dieu qui est le plus grand es souverains contre son plus grand ennemi condamné. Comment pourrais-tu combattre d'une manière plus onnête et plus louable. Si tu es frappé et que tu meures ous sa main, quelle mort plus glorieuse pour un chré-ien? Dans cette guerre le danger est du côté du Turc et u diable. Le Turc est un meurtrier qui ne verse que du ang innocent et saint. Il fait autant de saints martyrs u'il en tue de notre côté : certes le Turc ne verse que du ang innocent, puisqu'il attaque sans raison ou motif, et u'il entreprend de tels massacres sans ordre et sans né-essité. Le Turc fait à ton égard ce que dit Daniel lors-u'il l'appelle un meurtrier des Saints, un faiseur de nartyrs ; et puis ta conscience est en sûreté quand tu es ué par ordre de Dieu et par suite de ton obéissance en-vers ton souverain. Quand même tu en aurais le choix, u devrais aimer mille fois mieux être tué par le Turc en chrétien, en citoyen ou chevalier obéissant, que d'a-voir la victoire de l'empereur turc avec tout son bien et tout son honneur ; car comme je l'ai déjà dit, tu es bien certainement un Saint, en agissant ainsi en chrétien et en combattant par obéissance. Le ciel est à toi, sans au-cun doute. Mais qu'est-ce que la victoire et l'honneur du Turc ; qu'est-ce que la gloire du monde, en compa-raison du ciel et de la vie éternelle?

Réfléchis à ce que tu serais si tu avais vécu du temps des martyrs, et que les méchans empereurs ou tyrans t'eussent égorgé; ou bien pense à ce que tu ferais maintenant, si le Pape, les évêques, notre empereur ou nos tyrans t'égorgeaient pour l'Évangile, comme cela arrive à bien du monde? Tu devrais croire qu'ils font de toi un saint et un martyr, et être sûr que tu meures en bonne disposition et dans l'obéissance.

Or, qu'est-ce que le Turc avec ses guerres, qu'un de ces méchans tyrans qui tuent les saints de Dieu avec cette différence qu'il fait des martyrs sans relâche, et en employant toute sa puissance, pour donner à notre Seigneur Jésus-Christ un plus grand nombre de saints. C'est en effet une grande, une excellente parole que celle de Daniel quand il dit que le Turc ne martyrisera pas quelques saints isolés, comme d'autres empereurs ont fait, mais qu'il les attaquera et les surmontera de toute sa puissance.

Tu sais d'ailleurs que tu dois mourir une fois, et que tu n'es dans aucun jour, à aucune heure à l'abri de la mort. Or, si ton heure était fixée dans ce combat contre le Turc, n'aimerais-tu pas mieux te résigner avec joie à la volonté de Dieu, et mourir d'une mort si honnête et si sainte, que d'être étendu sur ton lit, et te débattre longtemps avec tes péchés et le diable? Ici tu meurs à toi, enlevé par la maladie ou la contagion. Là, dit Daniel, beaucoup de saints meurent avec toi, et tu pars avec des compagnies agréables, saintes et divines.

Luther récapitule tous les genres de mort, auxquels l'homme est chaque jour exposé, et il continue ainsi:

» Devrions-nous donc nous montrer lâches et indécis quand nous avons l'ordre positif de Dieu, d'obéir et de

sacrifier tout ce que nous avons à notre souverain, surtout lorsque étant chrétiens, nous sommes assurés de la vie éternelle avec les Saints. Il faudrait souhaiter à celui qui hésiterait à chercher une pareille mort, qu'il allât joindre le Turc, qu'il se fit Turc, et devint la propriété du diable comme l'est le Turc, condamné par Dieu à la mort et à l'enfer. »

Je dis tout cela pour les chrétiens ou ceux qui voudraient l'être, afin qu'ils sachent se conduire et se consoler dans cette circonstance et qu'ils ne s'effrayent pas trop du Turc ni du diable, son Dieu. Quand même le Turc dévorerait, si cela était possible, tous les chrétiens à la fois, il n'y gagnerait rien, il aggraverait seulement son affaire, et accélererait sa condamnation, en faisant monter plutôt au ciel tous les chrétiens. Il a beau sévir et enrager tant qu'il voudra avec tous les diables à la fois, il n'en sera pas moins le valet et le serviteur des chrétiens; il les conduira au salut même en croyant les perdre; car Daniel dit que ce sont des Saints qu'il frappe et égórge.

Qui pourrait vous nuire quand vous tendez au bien, dit Saint-Pierre. Oh! combien la mort de ses Saints est précieuse au Seigneur, dit aussi David; leur sang en est plus cher à ses yeux. Ces passages consolans et délicieux prouvent que le Turc est un meurtrier de Saints, et qu'il se fait à lui-même le plus grand mal en toute éternité. Il en résulte que sa rage et ses massacres doivent tourner à l'avantage des chrétiens, et les conduire à une félicité éternelle malgré le Turc, et à son insçu.

Quel est ici celui qui tue le mieux son ennemi? Le Turc tue les chrétiens physiquement, et leur procure la vie éternelle. Mais il se tue en même temps lui-même et

se précipite dans le feu éternel de l'enfer avec tous les diables. Mahomet venge ainsi les chrétiens sur lui-même.

Quand pour effrayer les chrétiens, le Turc perce de coups leurs enfans, les dépèce, les empale; quand il égorge tout ce qui ne peut s'évader, c'est un acte de grosse folie, même aux yeux du monde, car un homme pieux voyant massacrer son enfant et sa femme, n'en sera que plus enflammé d'une sainte colère, et risquera volontiers tout ce qui lui reste.

Ces actes de barbarie n'ont rien d'effrayant pour des chrétiens qui savent que ces pauvres petits enfans massacrés ou empalés de même que tous ceux qui tombent sous les coups du Turc, sont tous des Saints; et que le Turc ne leur ferait pas autant de bien en élevant chacune de ces victimes sur le trône ottoman qu'il ne leur en fait en les traitant si cruellement dans son emportement diabolique; car il les envoie auprès de Dieu dans le ciel, et il se précipite lui-même dans l'abîme de l'enfer.

Mais, dis-tu, le Turc en rit avec tous les siens. Eh bien, il peut en rire, mais le Christ lui fera passer son rire, et lui apprendra fort bien tout cela, car je l'écris comme j'ai dit, pour la consolation des chrétiens, et non pour l'amusement des Turcs ou celui de leurs suppôts. Daniel lui en a dit assez avant nous. Si l'écrit de Daniel est méprisé, qu'importe que le nôtre soit dédaigné de même? Nous avons le texte de la Bible qui ne ment ni ne trompe, et qui déclare que ce sont les Saints de Dieu que le Turc combat.....

Il ne faut pas conclure de tout cela, que les chrétiens doivent jeter leurs armes, et se laisser tuer sans défense par les Turcs, comme l'ont fait les martyrs quand il n'y avait point de guerre, comme ils le font et doivent

même le faire encore. Mais les chrétiens étant soumis avec tout ce qu'ils ont à leurs souverains, et appelés tous ensemble par eux à combattre le Turc, doivent agir en sujets fidèles et obéissans, lever le bras avec joie et bien frapper, tuer, piller et faire tout le mal possible tant qu'ils ont un soufle de vie; car c'est ce que leur ordonne leur souverain auquel ils doivent obéissance jusqu'à la mort. (Luther cite de nouveau pour exemple Saint-Moritz et ses compagnons, et il ajoute) :

Voilà comment les chrétiens doivent aussi faire maintenant; car le Turc est un ennemi et un tyran, non seulement contre le Christ, mais encore contre l'empereur et nos magistrats. Lors donc que leurs magistrats les appellent, ils doivent marcher et frapper bravement comme des sujets obéissans. S'ils périssent, eh bien! ils ont été non seulement chrétiens, mais encore sujets, obéissans et fidèles. Par leur obéissance envers Dieu, ils ont sacrifié à leurs magistrats leur fortune et leur vie. Ils sont bien heureux et saints en toute éternité, comme le pieux Urias.

Mais attendu que le Turc est à la fois la verge de Dieu et une punition des péchés des chrétiens, vrais et faux, tout homme ne doit pas s'arroger cette consolation, et dire je suis chrétien, je vais courir l'aventure. Il faut auparavant se convertir, amender sa vie et arriver à cette consolation par la contrition et par une ardente prière. Car j'ai dit plus haut que l'Allemagne était pleine de méchancetés et de blasphêmes. Si nous ne nous corrigeons pas, si nous ne cessons de persécuter et de vilipender l'évangile, il faut que nous recevions le châtiment mérité. Si ce n'est de la part du Turc, ce sera de la part d'un autre.

A moins que le jugement dernier même n'arrive, mais soit qu'il arrive châtiment ou jugement dernier, quiconque est chrétien et s'est amendé, pourra l'endurer et être sauvé. Les autres doivent être punis et perdus.

La première partie de ce discours ayant pour objet de rassurer et de tranquilliser les consciences, nous allons maintenant, dit Luther, entreprendre d'exhorter le bras, c'est-à-dire prouver que l'on doit y risquer sa vie et son bien, et les donner de bon cœur. Si les autorités demandent des contributions pour cette lutte, on doit les fournir; d'après ses obligations, comme quand elles réclament la personne ou le corps, on doit également accourir; car en cela Dieu a commandé l'obéissance.

Jusqu'à présent nos jeunes gens de la noblesse se sont assez livrés au luxe, au libertinage et à l'orgueil. Ils ont assez couru, se sont assez pavanés à table et dans des vêtemens superflus. Ils ont assez fait sortir d'argent d'Allemagne, en se ruinant et se perdant. Je ne parle point des péchés qu'ils commettaient ainsi envers Dieu. Il est temps qu'ils prouvent quel est leur rang, quelle est leur qualité, et qu'ils fassent voir une fois qu'ils sont nobles.

Les bourgeois et les marchands ont de même assez long-temps joui, en s'adonnant à une parure excessive, à une usure infinie, à l'avarice et à la cupidité. Après avoir si long-temps dépensé tant de millions de florins en habits et pour le plaisir, il convient qu'ils payent une fois une amende pour leurs grands airs, laquelle sera plus forte à raison de ce qu'ils ont vécu plus long-temps dans une si belle paix et qu'ils en ont plus abusé.

Les ouvriers et les paysans n'ont pas moins bien mérité une bonne pénitence en surfaisant et écorchant depuis long-temps le monde, en volant et pillant; sans

parler de leurs autres grands excès et de leur désobéissance ; excès plus condamnables depuis surtout que l'évangile a paru au jour, que par lui ils sont devenus libres et riches, et ont été délivrés de toutes les sangsues ; ce qui fait qu'ils imaginent n'avoir plus besoin de rien donner à Dieu ni à ses serviteurs, et pouvoir envahir et tirer à eux seuls, surfaire au marché et voler, pour ainsi dire dans la poche : aussi ont-ils joui dans une grande paix, buvant, dansant et chantant en toute sûreté.

Eh bien, ce qu'ils ont gagné, volé, amassé, ce qu'ils ont soustrait à leurs prédicateurs et curés, ils l'auront entassé pour les percepteurs, sans qu'on leur en ait su gré. Les princes le leur enleveront sans miséricorde pour l'entretien des soldats. *Quod non tollit Christus, tollit fiscus.* Tel est le cours des choses. N'ayant pas voulu donner un florin dans la paix pour l'amour et le service de Dieu, tu en donneras maintenant dix ou vingt pour la guerre, comme une amende et une punition de Dieu. Si nous avons reçu des biens du Seigneur, dit Job, pourquoi ne souffririons-nous pas aussi les maux qu'il nous envoie ?

Chaque chose a son temps, dit Salomon ; jusqu'à présent nous avons eu la paix, aujourd'hui nous avons la guerre. Nous avons vécu dans le luxe et dans le faste ; enfin vient l'époque du souci et du travail. Après avoir à loisir mangé, bu, dansé, joui, vient l'époque du deuil, des frayeurs, de la crainte, des pleurs. Si nous nous sommes réjouis du bon temps, sans en montrer aucune reconnaissance à Dieu, supportons aussi le mauvais temps, et apprenons à le remercier du temps passé.

Toi qui refusais d'entendre la parole de Dieu, écoute

maintenant le diable dans le Turc, puisque tu n'as pas voulu écouter Dieu dans Jésus-Christ. Si tu hésites, si tu ne veux ni donner, ni marcher, le Turc te l'apprendra, lorsqu'il viendra dans le pays. Il fera ce qu'il a fait devant Vienne. Il n'exigera ni contribution, ni service militaire, mais il incendiera ta maison et ta grange; il enlevera ton bétail, tes fourrages, ton argent et ton avoir; il te passera le sabre à travers le corps, il violera ou égorgera ta femme et tes filles sous tes yeux; il mettra en pièces tes enfans, il les empalera sur les pieux de ta propre haie.

Ce qu'il y aura de pis, c'est que tu éprouveras tout cela avec le tourment d'une mauvaise conscience, puisque tu auras désobéi à Dieu et à ton souverain. Peut-être même que tu seras emmené en Turquie, et que tu y seras vendu comme un chien. Là tu n'entendras aucun mot de l'évangile, tu n'apprendras rien de Jésus-Christ, ni du salut de ton âme.

Tu donnerais alors volontiers une de tes deux vaches en forme de contribution; tu offrirais volontiers la moitié de tes biens; tu marcherais volontiers sous les ordres de ton prince; tu nourrirais toi-même ton prédicateur qui te prêchait quatre fois l'année. Mais tout cela sera en vain. Le Turc t'apprendra quel bon temps tu as maintenant, et combien tu en as abusé misérablement, méchamment contre ton Dieu, ses serviteurs et ton prochain. Le Turc sait passer en revue et humilier la noblesse, châtier et rendre dociles les bourgeois, dompter et réduire les paysans. Rentres donc en toi-même et pries Dieu que le Turc ne devienne pas ton maître d'école.

Je souhaiterais que tous les Allemands fussent animés d'un sentiment tel qu'aucun petit bourg ou village ne se

laissât piller par le Turc; que tout le monde se défendit, jeunes et vieux, hommes et femmes, valets et servantes jusqu'à la mort; qu'ils missent eux-mêmes le feu à leurs maisons et à leurs granges, et qu'ils dévastassent tout afin que les Turcs ne trouvassent que de petits enfans qu'ils empalent et massacrent sans que nous puissions les secourir. Il vaudrait mieux laisser au Turc un pays vide qu'un pays plein. Qui sait quel effet une telle exécution produirait sur les Turcs. Si nous sommes emmenés, nous sommes beaucoup plus malheureux que si nous étions égorgés; et il est très à craindre que dans la Turquie nous ne changions la foi chrétienne contre la croyance turque, et que nous ne tombions dans l'enfer au pouvoir du diable.

Luther rappelle l'exemple des anciennes femmes d'Allemagne qui marchaient aux combats comme les hommes, et il cite l'action de la fille du gardien de la porte de Lemnos, qui, dans la dernière invasion des Turcs, voyant son père mort, prit ses armes et résista à l'ennemi sous la porte jusqu'à ce que les bourgeois accourussent et repoussassent les Turcs.

Il n'y a pas de maison si petite, poursuit Luther, où les ennemis n'éprouvassent quelque perte si l'on voulait s'y défendre, l'auteur insiste sur la nécessité de se défendre plutôt que de se laisser emmener en servitude; car, dit-il, dans la Turquie, les chrétiens prisonniers sont vendus comme des bestiaux. On n'y a aucun égard à la qualité de père, de mère, d'enfant ou d'épouse. L'un est vendu à tel endroit, l'autre à un autre, selon que l'occasion se présente. En sorte qu'il vaut mieux se laisser égorger dans son pays pour l'amour de Dieu que de se livrer à une captivité si malheureuse et si honteuse.

A cette occasion, Luther adresse aux Allemands qui sont prisonniers en Turquie une exhortation et des consolations dans le genre de celles que le prophète Jérémie adressa aux Juifs pendant leur captivité à Babylone. Il cherche à les prémunir contre la religion des Turcs et à les fortifier dans la leur. Il veut mettre les chrétiens en garde contre les longues prières, les dévotions, les pélérinages et même les miracles que font les musulmans, et comparant les Turcs, les Babyloniens et les papistes ensemble, Luther poursuit ainsi :

Cette apparence extérieure n'est pas moins un aussi grand sujet de séduction pour des chrétiens inexpérimentés et faibles que les idoles d'or des Babyloniens pour les Juifs ou les couvens des Chartreux pour nous. A quoi servent d'aussi belles choses quand elles sont sans le Christ et contre lui? A tant de genres de séduction se joint le grand bonheur pour les Turcs d'être devenus si puissans, d'avoir remporté tant de victoires, d'avoir si souvent terrassé les chrétiens, enfin d'avoir tant prospéré qu'on pourrait supposer qu'ils doivent tout cela à leur sainteté, et que leur croyance plaît à Dieu. C'est ce qui les rend si entêtés, si endurcis, si intraitables qu'il paraît impossible de convertir un Turc. Ils se persuadent qu'il n'est pas de peuple pire que les chrétiens, ni de croyance plus infâme que la croyance chrétienne, c'est ce qui les porte à un excès d'orgueil qui les fait blasphémer le Christ, mépriser les chrétiens, et dire entre eux : les chrétiens sont des femmes, mais les Turcs sont les hommes qu'il faut; comme si les Turcs étaient seuls des héros et des géans, et que nous autres chrétiens ne fussions que des lâches. Ils ignorent la triste fin qui les attend.

Les Turcs sont des hommes de sang; il en répandent une quantité si monstrueuse, ils commettent tant de meurtres dans tant de pays qu'on n'en a jamais vu commettre autant sur terre. Avec cela ils exercent tant d'impudicités italiennes et sodomitiques qu'on ne peut le dire devant des oreilles chastes. Ce sont en outre les plus grands brigands et les plus grands dévastateurs du monde. . . . . . . . . . . . .

Mais tous leurs crimes sont présentés sous des apparences si décevantes que beaucoup de chrétiens apostasient et s'adonnent spontanément à leur croyance; cependant tous les vices doivent se trouver réunis en un as, là où se trouve une si fausse sainteté, comme nous e voyons chez nos ecclésiastiques dont le blasphême, orgueil, le meurtre, l'avarice, la luxure, le libertiage, tous les vices enfin n'ont pas de mesure.

Après avoir exhorté les captifs chrétiens, Luther essaye de les consoler en ces termes :

Remarque que si c'est l'arrêt de Dieu que tu sois ris, emmené et vendu par les Turcs, tu dois faire leur olonté et être leur esclave. Accepte patiemment, et de on cœur, cette misère et cet esclavage envoyés par Dieu : endure-les pour l'amour de lui. Sers fidèlement t avec application le maître auquel tu seras vendu. Garde-toi bien surtout de déserter comme le font quelques-uns qui croient bien faire, ou comme d'autres qui e noyent ou se tuent. Pense que tu as perdu ta liberté t que tu es devenu une propriété, qu'ainsi tu ne peux e dégager toi-même contre la volonté et à l'insçu de ton maître, sans te rendre coupable de péché et de désobéissance. Car tu enlèves et voles par là à ton maître on corps qu'il a acheté ou acquis d'une manière quel-

conque. Si tu es un véritable chrétien, ce service et cette misère ne te nuisent point. Il y a plus : si tu peux faire preuve de patience, cela te fera du bien et te conduira au salut. Ici Luther rappelle les exemples de Jacob chez Laban, de Joseph en Égypte, des Israëlites sous Pharaon, en Assyrie et à Babylone. Il y a eu là, sans doute aussi, continue Luther, des Juifs impatiens qui ont pleuré, se sont lamentés et ont murmuré. Quelques-uns même ont apostasié, ou sont devenus payens. Mais les hommes pieux ont eu patience; ils ont servi avec fidélité et application. Aussi ont-ils été exaucés et miraculeusement délivrés par Dieu.

Luther passant au nouveau Testament, rappelle tout ce que J.-C. a souffert, et les persécutions que les apôtres ont éprouvées, et il poursuit en ces termes : Prétendrais-tu à un meilleur sort que ton Seigneur lui-même et tous ses saints? Le disciple n'est pas au-dessus du maître; mais tout disciple accompli sera rendu conforme à son maître. Ta mauvaise volonté et ton impatience ne serviront qu'à irriter et rendre plus méchant celui dont tu es devenu l'esclave. Tu déshonores en même temps la doctrine et le nom du Christ, en faisant croire que les chrétiens sont des gens mauvais, infidèles, faux, qui ne veulent pas servir mais déserter, et se dérober comme des coquins et des voleurs. Si tu sers au contraire fidèlement et avec application, tu orneras et glorifieras l'évangile et le nom du Christ, de manière que ton maître, et peut-être beaucoup d'autres, seront forcés, quelque méchans qu'ils soient, de dire : Eh bien, les chrétiens sont pourtant des gens fidèles, obéissans, pieux, humbles, appliqués.

Quel mal peut-il y avoir à servir un Turc ou un

payen, si tu es et restes croyant et chrétien? Il faut souvent chez nous servir un homme vil, un tyran ou un méchant maître. Que ne faut-il pas faire au surplus sous la papauté, où nos tyrans nous sacrifient, nous contraignent, nous chassent, nous brûlent et nous traitent avec encore plus d'atrocité que ne font les Turcs avec toi? et pourtant il faut céder, patienter, souffrir, servir, aider, conseiller, prier, être bon et utile. Au surplus, le Turc ne force personne à renier le Christ, et à embrasser sa croyance. Il s'applique seulement, autant que cela dépend de lui, à remplir le ciel de saints; car ses blasphèmes contre le Christ et ses dehors religieux ne forcent personne, mais tentent et attirent. Le Pape, au contraire, par-là même qu'il ne veut pas être ennemi, ni Turc, mais le cher Père, mais le plus saint Père et le plus fidèle pasteur, remplit, autant que cela dépend de lui, l'enfer de chrétiens; car il arrache les nobles âmes du Christ par sa pernicieuse doctrine, et les conduit à leur perte, ce qui est le véritable meurtre selon l'esprit. Quand on ne veut pas lui permettre ses séductions infernales, diaboliques, il adopte aussi la manière du Turc, en tuant même selon la chair, et s'il le pouvait, il causerait sans doute de plus grands meurtres et massacres que le Turc.

De quelque côté que nous nous tournions, le diable y fait son ménage; si nous allons chez le Turc, nous allons au diable; si nous restons sous le Pape, nous tombons dans l'enfer; des deux côtés, et partout, rien que des diables. Ainsi va malheureusement aujourd'hui le monde; ainsi s'accomplissent les paroles de Jésus-Christ et de Saint-Paul, annonçant que dans les derniers jours il y aura des temps dangereux et cruels, où le diable étant

détaché séduira tout le monde, et occasionnera tant de désolation et de peine qu'aucun homme ne pourrait être sauvé, si Dieu n'abrégeait pas ces jours pour l'amour de ses élus.

Veillons donc, et soyons fermes dans notre foi en Jésus-Christ; que tout le monde se range sous ses magistrats, soit obéissant, et attende ce que Dieu fera. Il n'y a plus désormais rien de bon à espérer. Le pot est cassé, et la soupe répandue. Nous pouvons finalement très-bien encore risquer les leçons, et autant que possible être de bonne humeur, suivant ce que le Christ nous enseigne à ce sujet:

Que Dieu, le père de toute grâce et de toute sagesse, veuille donc dans sa clémence nous abréger ce temps, et nous donner assez de force pour nous conduire bravement dans l'intervalle, et attendre gaîment l'avénement de notre cher seigneur Jésus-Christ; nous quitterons alors cette vallée de larmes pour entrer dans son royaume céleste, auquel soit louange et gratitude, honneur et éloge en toute éternité. Amen.

*P.-S.* Il nous reste un troisième écrit de Luther sur le même sujet, et portant pour titre : *Exhortation à la prière contre le Turc*. Ce troisième écrit roule sur les mêmes idées que les précédens, ce qui nous dispense d'en donner une analyse.

Nous regrettons ici de ne pouvoir faire connaître en détail un ouvrage d'Érasme sur le même sujet, intitulé : *Utilissima Consultatio de bello Turcis inferendo*. Nous en dirons quelques mots, pour que les lecteurs puissent comparer les opinions et la manière d'écrire des deux auteurs.

Érasme adressa cette consultation à un célèbre juris-

consulte nommé Jean Rinkus. Elle est datée de Fribourg, en Brisgaw, le 17 mars de l'année 1530. Elle est par conséquent postérieure de deux ans à la dissertation que Luther dédia au landgrave de Hesse. Luther, comme nous l'avons vu, ne cesse pas d'employer un style violent, et de déclamer contre la cour de Rome et ses abus. Érasme, au contraire, ne sort jamais du ton de modération qui lui était naturel. Il se plaint, comme Luther, de la corruption de son siècle, et du débordement des mœurs publiques; mais il le fait en des termes toujours décens et mesurés. On trouve, dans son écrit, quelque chose de cette philosophie rêveuse et chagrine, qui était l'esprit de la réforme; mais il s'y abandonne avec moins de chaleur que les chefs des sectes nouvelles. Il attribue tous les malheurs et les fléaux dont le monde était affligé à cette corruption qui avait irrité la colère divine, et il regarde les progrès toujours croissans de la puissance des Turcs, comme le dernier châtiment que le ciel réservait aux chrétiens infidèles.

Érasme après avoir parlé de l'origine des Turcs, et présenté un tableau rapide de leurs commencemens et de leurs conquêtes, se fait cette question : *D'où leur sont donc venus tant de succès ?* « Si vous recherchez » l'origine de cette nation, répond-il aussitôt, vous trou- » vez la plus grande obscurité jointe à la plus grande bar- » barie. Si vous examinez les commencemens de son » empire, vous voyez des soldats mercenaires égorgeant, » avec une criminelle perfidie, les princes auxquels ils » ont juré fidélité. Si vous observez ses progrès, vous » apercevez des conquêtes acquises par la cruauté et aug- » mentées par le brigandage; vous voyez des mariages

» funestes, des frères égorgeant des frères, des pères » chassés du trône par leurs enfans, des exemples de » barbarie et de trahison. Je ne parle ni de la religion » ni des mœurs de cette nation. Elle règne par la colère » de Dieu; elle combat contre nous sans Dieu; elle a » pour défenseur Mahomet, et nous avons le Christ; et » cependant les faits disent assez combien elle a étendu » sa tyrannie. Chassés de tant d'empires, après avoir » perdu une grande partie de l'Europe, nous sommes en » danger de la perdre toute entière. Qui ne sait quel ac- » cès facile notre pays offre aux Turcs? »

Érasme fait alors le dénombrement de tous les envahissemens des empereurs ottomans; puis il combat tour à tour ceux qui prétendaient qu'il fallait, en tout état de cause, faire la guerre aux Turcs, et ceux qui ne voulaient pas qu'on la leur fît du tout. Érasme prouve aisément qu'il faut faire la guerre aux Turcs pour sa légitime défense, et non par pure ambition et par pure cupidité. Il prouve de même qu'il faut la faire, quoique la tyrannie des Turcs soit une punition dont le ciel nous afflige à cause de nos péchés; et répondant aux raisonnemens de Luther, qui avait dit que c'était résister à Dieu que de résister aux Turcs, il demande si, parce que Dieu nous envoye des maladies, il n'est pas permis aux chrétiens d'appeler aussi des médecins pour nous guérir.

Érasme veut comme Luther qu'on se prépare à la guerre contre les Turcs par la pénitence et par la réforme de ses mœurs, il veut que les princes chrétiens mettent fin à leurs divisions et se réunissent franchement contre l'ennemi commun. Il n'exclut pas le Pape de la

ligue, mais il exclut les ecclésiastiques de l'armée des confédérés. Il oppose aux évêques guerriers l'exemple du Christ qui ne fit jamais la guerre, « mais qui apporta » la philosophie céleste, montra le chemin de l'immor- » talité, instruisit ceux qui étaient dans l'erreur, répri- » manda les incrédules, consola les affligés, soutint les » faibles, s'attacha par des bienfaits ceux qui en étaient » dignes comme ceux qui ne l'étaient pas, et guérit toute » espèce de maladie. Cette fonction, poursuit Érasme, » est vraiment sublime et royale, et toutes les dignités » militaires ne sont auprès que des fonctions plébéïennes » et serviles, et cependant je ne sais comment il se fait » que la plupart des ecclésiastiques négligent ce qui est » plus honorable, et recherchent ce qui est plus bas, » quand personne n'est pourtant assez insensé pour re- » jeter les pierreries et l'or qu'il possède, et préférer le » fer et le plomb. Combien sonnent mal ensemble les » dénominations de *cardinal* général d'armée, *d'évêque* » *duc, d'abbé comte, de prêtre centurion ?* C'est comme » si vous montriez une statue composée de perles et de » boue, ou un centaure moitié homme et moitié che- » val. »

Érasme pense que les peuples, en voyant les princes s'unir franchement et cordialement contre les Turcs, seraient eux-mêmes plus disposés à les seconder, et apporteraient dans la guerre plus de zèle et plus d'ardeur. Il répond ensuite à l'objection que quelques-uns faisaient en disant qu'il n'appartenait pas à la chrétienté de faire la guerre aux Turcs, mais au royaume de Hongrie qui était plus immédiatement menacé par eux ; que d'ailleurs il eut mieux valu céder tout entier ce royaume que d'irriter contre les chrétiens une nation si puissante

et si cruelle. Érasme demande à ces politiques si prudens, s'il leur paraît juste que les chrétiens reçoivent, par la suite, des rois, et bientôt après des évêques de la main des Turcs? Il doute que quand même Dieu aurait permis que cette nation féroce eût acquis la Hongrie, sa rapacité eût été pour cela rassasiée. Pense-t-on, ajoute-t-il, qu'elle se reposerait quand même nous nous reposerions, elle qui n'a jamais cessé d'étendre les limites de sa domination?

Érasme s'élève avec indignation contre l'idée qu'on pût se soumettre volontiers à l'empire d'un peuple qui tue les enfans et les vieillards, qui force les jeunes gens et les vierges à céder à ses passions brutales et les disperse ensuite dans son empire. Quel est le chrétien assez lâche pour préférer une servitude aussi dure et aussi honteuse? Que dirai-je de la police de ce peuple? Quelle justice y a-t-il chez lui? Sa loi c'est la volonté du tyran. Quelle autorité du sénat y a-t-il chez cette nation? Quelle philosophie y est enseignée? Quelle école de théologie a-t-elle? Quels discours sacrés? Quelle sincérité dans sa religion? C'est une secte mêlée de judaïsme, de christianisme, de paganisme et de l'hérésie des Ariens, etc.

Érasme, au lieu des conseils que Luther a donnés dans son discours militaire aux chrétiens qui auraient le malheur de tomber dans la servitude des Turcs, les exhorte, au contraire, à imiter les Israélites qui, tout en servant Pharaon, élevaient leur cœur vers le seigneur de Loth qui, au milieu de Sodome, s'indignait chaque jour des abominations qui s'y commettaient, et des Hébreux qui pleuraient assis, sur les bords du fleuve de Babylone. Puis, revenant à sa première idée, il veut qu'on

ne fasse la guerre aux Turcs que par nécessité ; et comme il a prouvé que cette nécessité existait, il veut qu'on se rende Dieu favorable dans cette guerre inévitable par la pénitence et la réforme des mœurs. Car il pense que des mœurs dignes de l'Évangile, seraient des moyens aussi puissans pour triompher de l'aveuglement des Turcs que les armes pour arrêter leurs progrès.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° III.

*Précis historique de la prise de Malte, en 1797.*

A la fin de l'année 1797, une escadre française, sous les ordres de l'amiral Brueis, parut devant l'île. Son intention était de sonder les dispositions des habitans, que depuis quelque temps de sourdes menées avaient provoqués à la révolte. En protégeant une révolution, l'amiral français aurait voulu s'emparer de ce boulevard de la chrétienté : mais les principes révolutionnaires n'ayant pas assez germé dans les esprits, pour favoriser une semblable entreprise, cet amiral leva la croisière.

Le dix du mois de juin 1798, une nouvelle armée navale, sous les ordres du général Buonaparte, escortant un convoi de trois cents bâtimens marchands, qui transportaient une armée de terre de quarante mille hommes et une nombreuse artillerie, parut devant la cité Valette. Des émissaires, envoyés par le directoire, ayant précédé l'arrivée de l'escadre, avaient réuni de nombreux partisans, tout prêts à seconder les entreprises révolutionnaires.

Buonaparte fit demander au grand-maître Hompesch, par le consul de France, l'entrée du port pour son es-

cadre, sous le prétexte de la ravitailler, et d'y prendre de l'eau (1). Il demandait aussi qu'on lui fit la cession de quelques forts. Ce général s'attendait à un refus, et sa demande n'était qu'un prétexte hostile. Le grand-maître fit répondre qu'il ne pouvait admettre toute l'armée dans le port; mais que les chaloupes de chaque vaisseau pouvaient venir prendre l'eau qui leur serait nécessaire, ainsi que les provisions de bouche dont l'armée pouvait avoir besoin; et, quant à la remise des forts, que sûrement le consul avait mal compris les paroles du général.

Buonaparte se hâta de faire envisager cette réponse comme une insulte. Il assembla son conseil de guerre, et ordonna le débarquement de toute l'armée, pour aller, disait-il, prendre l'eau qu'on lui avait refusée.

Dans un instant quarante mille hommes envahirent le sol d'une terre amie; et dans le temps que les chaloupes recevaient des approvisionnemens, les ennemis enveloppaient quelques milices que le grand-maître avait envoyées pour éclairer leur marche. Les soldats furent renvoyés dans leurs villages, et les chevaliers qui les commandaient transportés prisonniers sur les vaisseaux de guerre.

Au premier bruit de l'invasion, tous les habitans de l'île étaient venus se réfugier dans la capitale : leur arrivée fut le premier signal des troubles et de la confusion.

---

(1) L'ordre se reposait avec bonne foi sur la neutralité de son port, réglée par le traité d'Utrecht, par lequel il avait été décidé qu'on ne pourrait y admettre plus de quatre vaisseaux de guerre appartenants aux puissances belligérantes.

Quatre mille révolutionnaires mirent en jeu tous les ressorts qui pouvaient opérer la désorganisation. Ils persuadèrent au peuple que les chevaliers le trahissaient (1). La force armée se mit en pleine révolte, et massacra ses officiers. Les chefs de plusieurs postes furent immolés dans cet aveuglement populaire. On voyait transporter dans la ville des chevaliers blessés ou mourans, qui avaient été frappés par leurs propres soldats.

La nuit qui suivit ces tristes événemens, fut encore plus affreuse. Des cris de mort retentissaient de toutes parts, du haut des fortifications de la ville appellées les Cavaliers. Le bruit du canon se faisait entendre à chaque instant; les boulets, tirés sans objet, planaient sur la ville pour redoubler l'effroi des habitans. Les ordres qui furent donnés pour faire cesser ce signal de désordre restèrent sans effet. Quelques patrouilles de soldats fidèles furent fusillées en parcourant les rues, où elles cherchaient à rétablir l'ordre (2).

---

(1) A l'époque où l'île fut attaquée, l'ordre avait perdu ses possessions en France, c'est-à-dire la moitié de son revenu; on donnait des secours aux émigrés qui venaient en foule y chercher un asile; le trésor de l'État était entièrement épuisé, et les préparatifs que l'on avait faits à l'arrivée de l'escadre française, avaient été payés par la caisse du grand-maître. Ce dénuement de fonds n'avait pas peu contribué à la défection des troupes.

(2) Le régiment des chasseurs fut un exemple de fidélité. Chaque soldat était propriétaire. Aucun d'eux ne quitta le poste qui lui avait été confié. Les chefs de ce corps étaient le bailly de Neveu, grand fauconnier, et le commandeur de Châteauneuf, commandant des arsenaux.

L'armée ennemie, qui environnait la ville, encourageait par sa présence les scènes sanglantes auxquelles la cité Valette était en proie.

Le grand-maître et ceux des membres du conseil qui n'avaient aucun poste à commander, étaient rassemblés en permanence dans le palais magistral. Une morne douleur était peinte sur leurs visages; ils considéraient avec effroi l'horreur d'une situation qui ne permettait pas même aux chevaliers de mourir avec gloire.

Une foule de factieux forcent les portes du palais, inondent la chambre du conseil, en criant qu'il fallait sauver la ville des horreurs d'un assaut; et l'on força le grand-maître d'envoyer une députation au général français, pour lui demander les raisons d'un pareil attentat au droit des gens. Sur-le-champ, le général envoya un de ses aides-de-camp pour parlementer; et dédaignant la réponse d'un ennemi révolutionné, il rédigea la capitulation qu'il signa, et fit signer à cinq habitans de l'île (1). Le grand-maître et le conseil, à qui elle fut présentée, repoussèrent avec horreur la moindre marque d'adhésion à cet acte d'iniquité.

L'armée ennemie inonda la ville; quelques forts voulurent résister. On leur présenta cette capitulation illu-

(1) Le commandeur Bosredon de Ransijat, déjà connu du général Buonaparte, signa le traité sans aucun pouvoir. Le chevalier Amat, ministre d'Espagne, s'en rendit garant. Arrivé dans sa patrie, il fut jeté dans un cachot où il termina sa carrière. Le bailly de Tecsari, ministre de Naples, protesta en faveur du droit de souveraineté de son maître sur l'île. On peut s'instruire de la vérité de ces faits en consultant le *Moniteur* qui rendit compte un mois après, de cette capitulation.

soire, et l'île entière tomba entre les mains du général Buonaparte (1).

Ainsi, après une possession de trois cents années, attaqué par une révolution inouie, et contre laquelle on ne pouvait opposer aucune résistance, l'ordre fut forcé d'abandonner le chef-lieu de sa résidence, et les chevaliers qui donnaient un asyle à l'honneur et aux malheureux, furent eux-mêmes forcés d'en chercher un autre; les soutiens de la religion et de la monarchie succombèrent, par la révolution, sous les efforts des ennemis de ces deux puissances.

Le grand-maître et une partie du conseil se retirèrent à Trieste. L'empereur Paul Ier concentra pendant quelque temps, à Pétersbourg, la résidence des chevaliers. Sous un nouveau grand-maître, ils s'établirent à Messine, ensuite à Cathane. Une commission, nommée à Paris par les chevaliers français, reçut ses pouvoirs par une bulle du pape Pie VII, et l'assentiment du lieutenant du magistère et du conseil de l'ordre. Elle eut l'honneur d'être présentée, en 1814, à Sa Majesté Louis XVIII, et son existence fut revêtue de toutes les formes légales.

L'ordre attend sa réorganisation de la justice et de la politique des souverains, puisqu'il a succombé en soutenant leur gloire. Déjà l'auguste empereur d'Allemagne a étendu vers lui une main protectrice et bienfaisante. Dans ces dernières circonstances, l'islamisme nécessite

---

(1) Lorsque Buonaparte prit les rênes du gouvernement, il se repentit de ne s'être emparé de cette île, la clef de la Méditerranée, que pour la faire passer aux mains de la puissance rivale de la France; le principal objet du traité d'Amiens, était de faire restituer à l'ordre, cette importante possession.

une barrière à la chrétienté, et la sainte alliance a besoin d'un corps d'élite pour garantir la protection qu'elle offre à l'Europe. Pourrait-on mieux choisir que dans la brillante milice de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, dès que ses cohortes nombreuses seraient réunies dans un chef-lieu, pour réaliser ces deux objets auxquels tiennent évidemment la sûreté des États et l'harmonie continentale.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° IV.

**(La pièce justificative qu'on va lire est un abrégé d'un excellent mémoire rédigé sur des correspondances très-volumineuses qui n'ont jamais été publiées, et qui sont conservées aux archives des affaires étrangères.)**

*Précis des négociations qui eurent lieu à Rome en 1661 et 1662 entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France, le Roi d'Espagne et la République de Venise pour la formation d'une ligue contre les Turcs.*

La prise de Gross-Waradin avait répandu l'alarme à Vienne, en Hongrie, et même dans toute l'Allemagne.

Le pape Alexandre VII cédant aux sollicitations de l'empereur et des Vénitiens, conçut l'idée d'une ligue contre les Turcs, plus générale que celle que le pape Pie V avait formée contre eux, en 1571, avec le roi d'Espagne et la république de Venise. En conséquence, il fit faire par son nonce à Paris, en 1660 et en avril 1661, de vives instances auprès de Louis XIV, pour que ce monarque entrât dans la ligue, et envoyât à

Rome une personne de confiance, afin de prendre part à la négociation. Le roi, pour répondre aux desirs du souverain pontife, fit partir, dans le mois de juin, M. d'Aubeville, gentilhomme de sa chambre, qu'il munit d'instructions et chargea de pleins pouvoirs, à l'effet d'intervenir aux négociations et au traité de la ligue avec le cardinal Antoine Barberin, qui était déjà à Rome en qualité de protecteur des églises de France.

M. d'Aubeville reçut ordre de remettre, sous les yeux du souverain pontife, toutes les considérations qui auraient pu détourner le roi d'embrasser les ouvertures qui lui étaient faites par le saint-siége; telles, par exemple, que la protection de la religion dans les possessions ottomanes, l'intérêt très-notable qu'avaient les sujets du roi de conserver le commerce du Levant, qui serait infailliblement ruiné par une rupture ouverte avec la Porte, et la manière dont l'empereur Léopold, depuis son élection, en avait agi avec le roi. Mais, Sa Majesté très-chrétienne s'élevant au-dessus de ces considérations et de ses griefs personnels, voulait, non seulement donner des preuves de dévouement pour une cause qui intéressait la chrétienté, mais encore faire auprès de ses alliés, les princes de l'empire tant protestans que catholiques, les instances nécessaires pour les déterminer à entrer dans la ligue. Comme on avait déjà objecté la lenteur des résolutions germaniques pour apporter des secours qui, trop tardifs deviendraient inefficaces, dans le cas probable où les Turcs fondraient prochainement sur la Hongrie et l'Autriche, M. d'Aubeville était chargé de répondre qu'il dépendait de l'empereur même de prévenir la lenteur des délibérations, en permettant que les séances de la diète, qui n'étaient que suspendues, fussent

reprises à Ratisbonne; suivant la demande des princes et États; ces princes et États promettant de leur côté, de n'y agiter d'autre question que celle des secours contre les Turcs.

L'ouverture de la diète répondait aux objections, et rendait inutile l'expédient que le nonce du Pape avait proposé, de la formation de trois corps d'armée pour agir en Hongrie; le premier, composé des troupes de l'empereur; le second, de celles du Pape, du roi et des princes d'Italie; le troisième, des troupes réunies des États de l'empire. Le nonce pensait qu'on pouvait diriger immédiatement le deuxième corps sur la Hongrie; mais le roi jugeait que ce corps ne pourrait être assez puissant en arrivant en Hongrie, pour s'y trouver d'une force convenable à la dignité des souverains qui l'auraient envoyé. D'ailleurs, Sa Majesté et ses alliés de l'empire s'étaient mutuellement engagés à ne prendre de pareilles résolutions que d'un commun accord, et à ne faire marcher et agir leurs forces que conjointement. Ce deuxième corps devant être composé des troupes du roi et des forces d'Italie, il aurait fallu, pour que celles de Sa Majesté se rendissent en Hongrie, qu'elles traversassent la plus grande partie de l'Allemagne isolément, et sans qu'on pût fixer au juste l'endroit où elles pourraient se joindre à celles d'Italie; ce que Sa Majesté ne jugeait praticable que dans le cas où les forces de ses alliés se trouveraient réunies dans le même temps que les siennes marcheraient dans l'empire. M. d'Aubeville devait, en outre, faire comprendre au Pape, que Sa Majesté n'entendait pas que le corps dans lequel seraient ses troupes se trouvât, par sa médiocrité, entièrement exposé à la discrétion de l'empereur, dont la conduite antérieure

pouvait faire craindre qu'il n'eût intention, avec le temps, de ruiner ou de réduire à rien les troupes françaises, par les fatigues de la guerre ou par d'autres moyens indirects, lorsqu'il en aurait tiré quelque service.

Il fut ajouté à ces instructions, et pour la direction particulière de M. d'Aubeville, qu'à l'égard de la qualité des secours qu'on pourrait promettre à l'empereur, ni le roi ni ses alliés ne consentiraient point, quelque ligue qui se fît, à lui donner jamais aucune assistance en argent, mais seulement en troupes.

M. d'Aubeville arriva à Rome le 12 juin 1661, et eut sa première audience du Pape le 5 juillet suivant. Une particularité remarquable, et en quelque sorte inexplicable de cette audience, c'est que le souverain pontife, après avoir loué la piété du roi, qui le portait dans la ligue contre le Turc, ajouta : « Que présentement il n'y avait rien à faire; que le roi d'Espagne avait de grandes affaires avec le roi de Portugal; que le roi de Pologne n'était pas en état d'entrer dans cette ligue; que l'empereur n'était pas pressé, et, qu'enfin, il fallait tenir les choses en suspens. » (*Le cose errano in suspenso*); ce fut l'expression de Sa Sainteté.

Ce peu d'empressement du Pape au début de la négociation, contrastait fort avec le vif desir qu'il avait témoigné de voir arriver le négociateur. Tenait-il au refus qu'avait fait le roi d'adopter les mesures provisoires proposées par le nonce? c'est ce qu'on ne sait pas. Il est probable que le Pape obéissait en cette circonstance aux craintes manifestées par l'empereur.

Cependant Louis XIV, fidèle au système qu'il avait adopté, avait dépêché à ses alliés d'Allemagne, le sieur de Gravelle, avec des instructions conformes à celles

dont M. d'Aubeville était porteur. Le succès de cette démarche fut prompt et complet. La délibération des princes et États catholiques et protestans fut unanime. Le roi en reçut la nouvelle de Francfort le 6 juillet ; il la donna au nonce, et M. de Lionne la manda à M. d'Aubeville le 9 du même mois.

« A présent, disait ce secrétaire-d'État, que le principal point est résolu, le ministre du roi à Francfort s'applique à faire prendre les autres résolutions touchant » le nombre et la qualité des troupes dont on pourra » former ce corps auxiliaire, leur marche, leur action » et les précautions qu'on doit demander à l'empereur » pour leur sûreté : en quoi il ne se perdra point de » temps.

» Cependant je puis vous dire que nous voyons assez » clair là dedans pour juger que l'alliance peut former » un corps de vingt à vingt-quatre mille hommes, à » quoi se joignant encore les troupes du Pape et des » autres princes d'Italie, il ne tiendra dorénavant qu'à » l'empereur de se prévaloir d'une assistance si considé» rable, qu'il se peut dire qu'elle doublera tout ce qu'il a » présentement de forces sur pied, et cela même par le » moyen et la bonne volonté d'une alliance de princes » contre laquelle ses ministres avaient tant déclamé.

Le Pape, qui avait reçu cette nouvelle par le courrier du nonce, la tint secrète pendant huit jours. Elle ne fut connue à Rome que par M. d'Aubeville, qui la publia aussitôt qu'il la connût. Ce silence, et la froideur qui avait régné dans la première audience, furent un sujet de peine et d'étonnement pour la cour de Versailles. « Le » roi, écrivait M. de Lionne à ce sujet, a été surpris » d'apprendre de quelle manière froide sa sainteté vous

» a parlé de la ligue des princes chrétiens contre l'ennemi
» commun, après la passion qu'il en avait fait témoigner
» à Sa Majesté par son nonce ; mais c'est encore plus
» l'affaire de sa sainteté que la nôtre, et il suffira à Sa
» Majesté, pour sa satisfaction et sa décharge envers
» Dieu, d'avoir fait toutes les avances, par rapport à
» cette ligue, qu'un roi, fils aîné de l'église et principal
» défenseur de la religion, pouvait faire dans un péril
» imminent des préjudices que la chrétienté peut appré-
» hender. Du reste, il faudra s'y conduire avec le
» phlegme que sa sainteté elle-même juge à propos. »

M. de Lionne écrivait le 20 août, au sujet de la délibération de Francfort : « Le roi a fort approuvé que
» vous ayez rendu public ce qu'il semble qu'on voulait
» tenir caché au palais. Après l'arrivée du courrier du
» nonce, et des délibérations que Sa Majesté a fait
» prendre, par son crédit et à son exemple, aux princes
» ses confédérés en Allemagne.

» Il faut une bien mauvaise disposition contre cette
» couronné, pour étouffer, de dessein formé, une nou-
» velle que le nonce avait envoyée par courrier exprès,
» et qui aurait obligé un autre Pape à en aller publique-
» ment rendre des actions de grâces solennelles dans l'é-
» glise de Saint-Pierre ou de Saint-Jean-de-Latran, et à
» écrire ensuite des brefs au roi, comme au seul défen-
» seur et protecteur de la chrétienté. »

Sur ces entrefaites, le Turc s'était présenté en Transylvanie avec une avant-garde de seize mille hommes, suivie d'un corps d'armée beaucoup plus considérable. Quand on sut cette nouvelle à Rome, le cardinal Chigi, neveu du Pape, demanda à M. d'Aubeville s'il avait pouvoir du roi de traiter des conditions de la ligue. M. d'Au-

beville répondit qu'il n'avait pas songé à se munir de pouvoirs, depuis que sa sainteté lui avait dit que *les choses devaient rester en suspens;* que quant à l'irruption des Turcs, le remède se trouvait dans l'offre faite par les alliés du roi, de mettre vingt-quatre mille hommes sur pied. Le cardinal Chigi dit encore que Sa Sainteté desirait que le roi lui fit délivrer les deux cent mille écus que le cardinal Mazarin avait légués pour être employés à la guerre contre les Turcs. M. d'Aubeville expédia en conséquence son courrier à Versailles, pour rendre compte de la conférence qu'il venait d'avoir avec le cardinal, et des vaines tentatives qu'il avait faites pour obtenir une audience de Sa Sainteté.

Voici ce que répondit M. de Lionne :

« Sa majesté est fort piquée, et avec raison, de ce qu'il » semble qu'on veuille vous réduire, ou à négocier seu- » lement avec M. le cardinal Chigi, sans être admis aux » audiences du Pape, ou à traiter par mémoriaux avec » Sa Sainteté. Vous ne devez vous accommoder ni à l'un » ni à l'autre, qui seraient contre l'honneur du roi, aussi » bien que contre son service, et il suffit de dire que ja- » mais aucun Pape n'a prétendu traiter si indignement » l'envoyé d'un grand roi. Si cette conduite avait à du- » rer, on en ferait ici sentir le contre-coup au nonce, » et déjà il se le tient pour dit; car depuis l'arrivée de son » courrier extraordinaire, il n'a pu voir Sa Majesté, » quoiqu'il ait tous les jours pressé l'audience, et qu'il » l'ait vu donner à tous les autres ministres. Nous comp- » tons ici qu'il y avait déjà cinquante jours depuis votre ar- » rivée à Rome que vous n'aviez pu être admis aux » pieds du Pape qu'une seule fois. Je me trouvai présent, » il y a trois jours, à la dernière instance que M. le

» nonce a fait faire au roi pour le voir. Sa Majesté ré-» pondit qu'elle attendrait les lettres de l'ordinaire pro-» chain, et que si elle apprenait par leur contenu que » vous eussiez vu le Pape, elle le verrait le jour suivant, » sinon qu'il pourrait attendre son retour de Bretagne. »

La conduite de la cour pontificale faisait sentir, à Rome même, que le crédit du roi avait besoin d'y être relevé, et les ennemis de la France étaient les premiers à condamner hautement les procédés du Pape, ou plutôt de son neveu, à l'égard de M. d'Aubeville. Le marquis Mathéi, ambassadeur de l'empereur, ne tarda pas à reconnaître tous les inconvéniens qui en résulteraient pour la négociation commencée. Il essaya de déterminer le souverain pontife à donner audience à cet envoyé.

Le Pape n'était pas en meilleure intelligence avec les Espagnols. L'ambassadeur de Madrid s'opposait à toutes les entreprises du Saint-Père, et Sa Sainteté, pour en exprimer son mécontentement, avait chargé une congrégation de cardinaux d'examiner si elle devait pourvoir aux églises de Portugal. L'ambassadeur se moquant de cette menace, le Pape avait déclaré que si le roi d'Espagne ne rappelait promptement cet ambassadeur, il ne le verrait plus.

Cet état de choses explique pourquoi le Pape parut un moment disposé à ne faire de ligue qu'avec l'empereur et les Vénitiens. Il l'annonça positivement à M. d'Aubeville au mois de septembre 1661, en donnant pour motif, qu'il voulait faire cette ligue de crainte que les Vénitiens ne lui échappassent, et en attendant les résolutions des deux rois. Le Pape nomma, en effet, D. Mario, le cardinal Chigi et le cardinal Rospigliosi, pour traiter et conclure cette ligue avec l'ambassadeur de Venise et le

marquis Mathéi. L'ambassadeur d'Espagne en l'apprenant fit grand bruit. Il dit que c'était faire trop de mépris des rois; que le sien n'entrerait jamais dans la ligue, et qu'elle serait la perte de l'empereur. Le marquis Mathéi et les ministres du Pape firent de vains efforts pour l'apaiser.

Quant à l'ambassadeur de Venise, il annonça qu'il ne consentirait à aucun traité que la réponse des couronnes ne fût venue, que cette ligue partielle serait la perte de la chrétienté, et le moyen infaillible de faire abandonner l'empereur et sa république de rois.

Le marquis Mathéi lui-même s'étant excusé de traiter isolément, et ayant dit qu'il lui semblait raisonnable d'attendre la réponse des deux rois, la politique romaine donna le change sur ses propres assertions. Elle prétendit que le Pape n'avait pas entendu faire *la ligue présentement*, mais bien faire connaître sa résolution de la vouloir faire tout aussitôt que le retour du courrier lui aurait apporté des éclaircissemens sur les intentions des rois. Dès lors il ne fut plus question de négociation partielle et séparée, mais seulement de presser l'envoi de pleins pouvoirs.

Ceux d'Espagne arrivèrent au commencement d'octobre, ceux du roi de France, vers le milieu de ce mois, le cardinal Antoine Barberin devait être autorisé à traiter au nom du roi, avec l'intervention de M. d'Aubeville. Quant aux deux cent mille écus légués par le cardinal Mazarin pour la guerre contre les Turcs, le roi de France n'avait pas jugé à propos de les accorder encore, les derniers avis reçus de la Hongrie portant que les affaires paraissaient en train de s'arranger par la déclaration qu'avait faite le grand seigneur, qu'il laisserait en

repos la Transylvanie, pourvu que les peuples fissent élection d'un autre prince qui reconnut tenir cet État de la Porte, et lui payât le tribut accoutumé.

A l'égard des craintes que l'empereur avait manifestées sur la trop grande force du corps qui lui était offert par le roi et les princes d'Allemagne, M. de Lionne avait écrit à M. d'Aubeville : « Que le roi procédait » avec une entière sincérité, et que si l'empereur con- » cevait des ombrages quoique injustes de la trop » grande force des corps qu'on lui offrait, croyant lui » faire plus de plaisir, il n'avait qu'à répondre qu'il » n'avait pas présentement besoin d'un si grand secours, » et que la moitié ou telle portion qu'il aurait jugé à » propos de dire lui suffirait, mais que ne l'ayant pas » fait, on devait en tirer deux conséquences; l'une, ou » qu'il n'avait nulle nécessité d'être secouru, ou qu'il » aimait mieux ne l'être pas que de l'être d'aucune » force de cette couronne et de ses amis. »

L'adjonction de M. d'Aubeville au cardinal Antoine Barberin dans les pouvoirs du roi, devint une nouvelle pierre d'achoppement. Le cardinal en fut offensé et expédia un courrier pour obtenir que le nom de cet envoyé fut retiré des pouvoirs. Il représentait qu'il y allait de son honneur vis-à-vis la cour de Rome qui n'approuvait pas le choix de M. d'Aubeville. M. de Lionne, dans une lettre au cardinal Albizzi réfuta complètement les allégations et les raisonnemens du cardinal Antoine.

« Si Votre Éminence, lui dit-il, eût été informée de » quelle manière s'étaient passées ici les choses quand » on prit la résolution d'envoyer à Rome M. d'Aube- » ville, je suis assuré qu'elle aurait déconseillé M. le

» cardinal Antoine de dépêcher un courrier exprès pour
» le sujet qui l'y a obligé.

» Le Pape, il y a six ou sept mois, fait dire au roi
» par M. le nonce qu'il a dessein de ménager et pro-
» mouvoir une ligue des princes chrétiens contre l'enne-
» mi commun. Sa Majesté loue le zèle de Sa Sainteté, et
» témoigne sa disposition à faire voir en cette rencontre
» qu'il est véritablement le fils aîné de l'Église. Le nonce
» représente là-dessus que, comme la négociation ne se
» peut bien traiter qu'à Rome même, Sa Sainteté desire-
» rait bien qu'il plût à Sa Majesté y envoyer quelque
» personne expresse, bien instruite de ses intentions; et
» pour entendre aussi les sentimens et les propositions
» de Sa Sainteté, avec pouvoir de traiter et conclure la-
» dite ligue, et sur cela le roi résout d'y envoyer
» M. d'Aubeville, et charge le nonce de le dire à Sa
» Sainteté. Il demande à Votre Excellence comment,
» après cela on peut exclure ledit sieur d'Aubeville d'être
» au moins nommé dans le pouvoir, à moins de vouloir
» tout-à-fait dégrader ce gentilhomme, ce que Sa Ma-
» jesté ne doit ni ne veut faire. On a eu même en cela
» égard, en dressant le pouvoir, de ne le mettre pas
» dans le même rang que ledit seigneur cardinal, mais
» seulement à la fin des patentes, comme pour interve-
» nir simplement et être présent aux négociations, et
» signer aussi le traité s'il se conclut. Il semble même
» que le sieur d'Aubeville aurait bien quelque sujet de
» trouver étrange qu'ayant été envoyé seul et expressé-
» ment pour cette affaire, il n'y soit plus que comme
» un simple intervenant.

» Nous avons un prince ferme en ses résolutions qui

» considère toutes choses en les faisant, et qui ne les
» change pas facilement sans de grandes raisons qu'il
» n'ait pas prévues d'abord.

» Pour l'inconvénient que M. l'ambassadeur d'Es-
» pagne ait déclaré qu'il ne voulait pas concourir avec
» M. d'Aubeville, c'est une raison qui obligerait plutôt
» Sa Majesté à le nommer dans cette commission,
» n'ayant pas accoutumé à recevoir la loi de personne,
» et bien moins des caprices d'un ambassadeur d'Es-
» pagne.

» Si Monseigneur le cardinal Antoine et ledit sieur
» d'Aubeville se trouvaient en choses importantes d'avis
» différens, ils pourront consulter Sa Majesté pour la
» décision, et cette raison même montre qu'il est bon
» pour son service qu'en matière de si grande consi-
» dération où il peut y avoir différentes opinions; il y
» ait aussi différentes personnes qui les examinent afin
» que son service en soit mieux fait.... »

On répondit dans le même sens au cardinal lui-même, et M. de Bourlemont chercha, mais vainement, à le ramener à des idées pacifiques. M. d'Aubeville voyant l'inefficacité des démarches de M. de Bourlemont prit sur lui d'en faire une directe auprès du cardinal. Il lui dit que déjà on avait répandu à Rome que la conduite de Son Éminence dans les affaires de la ligue était l'effet des ordres du roi et non de la susceptibilité d'esprit de Son Éminence; que Sa Majesté ne voulait point entrer dans la ligue; quelle n'avait point envoyé de pouvoir à Son Éminence qui faisait semblant d'en avoir reçu; et qu'enfin la conduite qu'elle tenait n'était qu'une comédie, paroles que M. d'Aubeville trouvait injurieuses à la réputation du roi, et auxquelles il croyait qu'il fallait

remédier. Le cardinal Antoine fit de grandes doléances sur le peu de considération qu'on avait pour lui en France, ajoutant qu'il avait servi le roi avec zèle et affection, et que néanmoins il se voyait exposé à de grandes rigueurs de la part de Sa Majesté. M. d'Aubeville opposa aux plaintes de Son Éminence les obligations infinies qu'elle avait à Sa Majesté, notamment celle d'avoir été protégé pendant les persécutions d'Innocent X, et d'avoir été promu aux deux plus belles dignités ecclésiastiques du royaume, celles de grand aumônier de France et d'archevêque de Rheims.

Le cardinal vaincu par les raisons de M. d'Aubeville ne céda pas sur le champ. Cependant il finit par déclarer à M. d'Aubeville qu'il voulait se sacrifier pour le roi, qu'il se trouverait à la congrégation indiquée pour le 20 décembre, mais qu'il ne desirait pas l'y mener. M. d'Aubeville n'insista pas pour l'accompagner.

A cette congrégation furent présens pour le Pape, les cardinaux Chigi, Barberini, Imperiali, Rospigliosi et Corrado. Le cardinal Antoine pour le roi, le marquis Pons de Léon, ambassadeur d'Espagne, pour Sa Majesté catholique, l'ambassadeur de Venise, pour la république et le marquis Mathéi, comme ambassadeur de l'empereur Léopold; tous les pouvoirs étant arrivés, il y fut résolu qu'ils seraient portés au cardinal Chigi. Le cardinal Antoine chargea M. d'Aubeville de porter ceux du roi au cardinal.

Le roi voyant le peu d'accord qui existait entre ses deux plénipotentiaires, et n'obtenant pas d'ailleurs du Saint-Siége satisfaction sur les diverses réclamations dont il les avait chargés, se décida à les rappeler et à renvoyer le duc de Créqui en qualité d'ambassadeur ex-

traordinaire. En attendant son arrivée, le cardinal Antoine et M. d'Aubeville reçurent ordre de continuer simultanément la négociation et d'assister aux assemblées qui se tiendraient pour cet objet.

M. d'Aubeville assista pour la première fois à celle qui eut lieu le 8 décembre avec le cardinal Antoine et les autres cardinaux et avec les ministres des princes; la question des pleins pouvoirs y fut traitée, quoique les cardinaux voulussent qu'on abordât immédiatement celle des moyens à employer pour s'opposer aux entreprises des Turcs. Le cardinal Antoine soutint qu'il fallait lever les difficultés qui se trouvaient dans les pouvoirs avant de traiter la question au fond, et que pour cela il fallait les envoyer au roi et attendre ses ordres. Les cardinaux s'étonnèrent qu'après que ces pouvoirs avaient été communiqués réciproquement depuis plus de six semaines, on eut tant tardé à relever ce qu'il y avoit à dire. Le cardinal Antoine prétendit avoir entretenu le cardinal Chigi et le Pape lui-même de ces difficultés, deux jours après la communication. On lui reprocha de n'en avoir point parlé dans les congrégations subséquentes auxquelles il avait assisté, et le cardinal Chigi fit entendre que les retards de la négociation étaient dûs au refus du cardinal Antoine de se trouver avec M. d'Aubeville. L'ambassadeur de l'empereur et celui de Venise se plaignirent de se trouver au commencement d'une affaire qu'ils avaient cru fort avancée. Quant à l'ambassadeur d'Espagne, lorsqu'on lui demanda son avis, il dit *qu'il fallait aller pas à pas dans cette affaire; qu'étant de très-grande conséquence, il fallait s'y conduire avec ordre, et que pour l'observer, il était d'avis qu'on s'ar-*

*rétât aux formalités, puisqu'il en était question* avant que d'entrer en matière.

M. d'Aubeville prit la parole et dit. « Qu'il y avait » effectivement deux mois que les pouvoirs avaient été » communiqués, et qu'y ayant trouvé des difficultés es- » sentielles, on avait été d'avis d'en parler à la première » congrégation, afin de ne point perdre de temps, et de » répondre en quelque façon au zèle de Sa Majesté pour » le bien de la chrétienté et pour la satisfaction de Sa » Sainteté; mais que comme il ne s'était pas trouvé aux » congrégations qui s'étaient tenues depuis qu'on avait » trouvé des difficultés dans les pouvoirs, il ne savait pas » pourquoi on les avait gardées si secrettes, vu qu'on » avait résolu d'en parler dès la première congrégation » qui se tiendrait. »

La congrégation se sépara sans rien conclure, après avoir prié le cardinal Antoine et M. d'Aubeville de faire connaître au Pape les difficultés qui arrêtaient la marche de la négociation.

Trois jours après M. d'Aubeville ayant été appelé seul à l'audience du Pape, Sa Sainteté entra en matière sur l'affaire de la ligue et interrogea cet envoyé sur les dispositions du roi à cet égard. M. d'Aubeville l'assura que Sa Majesté ne desirait rien tant que le bien de la chrétienté et la satisfaction de Sa Sainteté.

» Le Pape (écrivit M. d'Aubeville à M. de Lionne), » me répondit qu'il le croyait, et que puisque cela était, » il ne fallait pas que les ministres du roi fissent des dif- » ficultés. Je dis à Sa Sainteté que les difficultés ne pro- » cédaient point des serviteurs du roi, mais que les mi- » nistres de l'empereur et du roi d'Espagne les avaient

» mises dans les pouvoirs, et que les serviteurs de Sa » Majesté les avaient seulement observées; et que s'il y » avait quelque faute en cette rencontre, elle doit être » imputée aux ministres de l'empereur et du roi d'Es- » pagne, qu'ils auraient dû en user comme le roi qui » avait envoyé un pouvoir fait de telle manière que l'on » n'y pouvait trouver à redire et qui représentait bien la » pureté des intentions de Sa Majesté. . . . . .

» Le Pape après cela me demanda les difficultés que » l'on trouvait dans les pouvoirs; je commençai à parler » de celui de l'empereur, et dis à Sa Sainteté que l'empe- » reur prenait des qualités qui ne lui étaient point dues; » comme celles de duc de Bourgogne, de comté de Fé- » rette et de landgrave d'Alsace; le duché de Bour- » gogne, le comté de Férette, et l'Alsace appartenant au » roi. Je me plaignis aussi de cet endroit où l'empereur » dit : *Caput christiani populi*, qualité que le roi ne » souffrirait jamais qu'un autre put prendre que le Pape, » et que Sa Majesté s'en formaliserait autant pour la » gloire de Sa Sainteté que pour la sienne propre.

» Quant au pouvoir d'Espagne, que l'on trouvait à dire » que le roi d'Espagne prenait la qualité de roi de Navarre » et de duc de Bourgogne, et qu'en un autre endroit, » l'empereur ayant été nommé, le roi ne s'y voyait com- » pris que sous le nom de *alios reges*, et que Sa Majesté » méritait assurément plus d'honneur que celui qu'on lui » avait fait de le mettre, si l'on pouvait ainsi dire, avec » une populace de rois, el dont je me trouvais bien » scandalisé. Sa Sainteté me dit qu'il fallait y remédier, » et que cela ne devait pas empêcher un dessein si pieux » que celui de la ligue auquel elle me conviait encore

» une fois de contribuer, et qu'elle espérait beaucoup de » la piété du roi, etc. »

Les griefs des plénipotentiaires français contre les pouvoirs envoyés par la république de Venise, portaient sur ce qu'il n'était pas fait mention expresse du roi; Sa Majesté ne s'y trouvant désignée que sous le terme collectif *delle due corone*, dont on pouvait induire une égalité qui n'était pas entre Sa Majesté et le roi catholique.

Le Pape conjecturant que la réformation des pouvoirs entraînerait beaucoup de perte de temps, offrit au cardinal Antoine une déclaration écrite, par laquelle sa sainteté promit que l'empereur se relâcherait des titres de landgrave d'Alsace et de comte de Férette. Le cardinal Antoine promit qu'il examinerait cette proposition avec M. d'Aubeville, et en attendant il déclara que ni M. d'Aubeville ni lui ne pourraient se trouver aux assemblées de la congrégation, tant que les pouvoirs de l'empereur n'auraient pas été réformés, ou que le marquis Mathéi n'aurait pas donné lui-même la promesse écrite de s'en procurer d'autres.

L'avis émis par l'ambassadeur d'Espagne dans la congrégation à laquelle avait assisté M. d'Aubeville, sur la convenance de ne rien précipiter, et d'observer les formalités, n'avait point échappé à l'attention du roi et de son ministre. Ils en tirèrent deux conséquences; l'une, que l'ambassadeur, qui était mécontent du Pape au dernier point, avait voulu le témoigner aux dépens même du bien du service et des intérêts de l'empereur; l'autre, que le roi ne se souciait pas beaucoup de la conclusion de la ligue, ou pour le moins qu'il serait bien aise d'éviter d'y entrer, par la raison qu'il prévoyait qu'elle l'obli-

gerait à donner des secours d'hommes et d'argent qu'il aimait mieux employer à la réduction du Portugal.

Au reste les plus intéressés à la négociation n'y mettaient pas un grand empressement; depuis les observations sur les pouvoirs, communiquées par les plénipotentiaires français, il se passa beaucoup de temps sans que, ni l'envoyé de l'empereur, ni l'ambassadeur de Venise, fissent aucune ouverture pour lever les difficultés qui s'y rencontraient.

M. de Lionne ayant enfin reçu la dépêche où M. d'Aubeville rendait compte de l'offre faite par le Pape pour garantir l'envoi de nouveaux pouvoirs de la part de l'empereur, insista d'abord pour avoir, de préférence, une promesse positive du marquis Mathéi. Cependant le roi se détermina à admettre la garantie du souverain pontife, et fit demander que la réformation des pouvoirs se fît le plutôt possible. Quinze jours avant, sur la nouvelle que la cavalerie impériale aurait éprouvé un échec. Louis XIV avait ordonné qu'on payât au nonce les deux cents mille écus légués par le cardinal Mazarin, pour être employés suivant la disposition qu'en ferait le Pape à la guerre présente. Le nonce, qui ne s'y attendait pas, en témoigna une grande joie.

Ces actes de condescendance de Louis XIV pour le Pape, simplifiaient les difficultés de la question, du moins en ce qui concernait ce monarque, et semblaient devoir lever tout obstacle à la marche de la négociation. Cependant, lorsque M. d'Aubeville annonça au souverain pontife que le roi consentait, pour complaire à Sa Sainteté, à ce qu'on ne cessât pas de tenir des conférences et d'ébaucher la matière, le Pape ne fit aucune réponse.

On reçut enfin avis, en France, que l'empereur s'é-

tait résolu à reformer son plein pouvoir dans les termes desirés. Comme il avait long-temps hésité, on supposa que ce qui avait enfin décidé ce prince, était l'espoir de toucher les deux cents mille écus laissés par le cardinal Mazarin, et dont Louis XIV venait d'abandonner la disposition au Pape. Le roi, informé d'un autre côté des ouvertures faites par ordre de Léopold au grand visir pour un rapprochement, fit recommander au duc de Créqui de s'opposer vigoureusement à ce que la somme en question fût donnée à l'empereur, dont il blâmait la conduite en cette occasion, conduite qui, comme l'événement le prouva, devait amener la cession du royaume de Candie en faveur des Turcs.

Le duc de Créqui était arrivé à Rome dans les premiers jours de juin, muni de pleins pouvoirs pour la ligue, et d'instructions qui ne différaient de celles de M. d'Aubeville, que par l'exposé des circonstances de la négociation, et des incidens qui l'avaient retardée, et particulièrement des difficultés qu'avait fait naître la rédaction des pouvoirs de l'empereur et de ceux de la république de Venise. Elles contenaient la recommandation formelle d'interrompre le cours de toutes les conférences sur cette matière, si à son arrivée le duc ne trouvait pas les pouvoirs de ces deux puissances reformés, et corrigés selon les desirs du roi.

Cet ambassadeur n'ayant pas fait de visite aux parens séculiers du Pape, contre les usages même de ses prédécesseurs, ne tarda pas à éprouver, de la part d'Alexandre VII et de celle du cardinal Chigi, une froideur marquée, qui se manifesta en diverses occasions. Quelques minutieuses que soient les pointilleries auxquelles cette circonstance donna lieu, on ne peut s'empêcher de les

regarder comme le prélude de la rupture des négociations.

Les pleins pouvoirs réformés de l'empereur, quoique annoncés, n'arrivaient point. D'un autre côté, le Pape déclara qu'il ne voulait point se mêler de la réforme de ceux de Venise, quoiqu'il eût promis de les faire corriger. Outre cela, l'empereur continuait toujours de traiter avec le sultan; Louis XIV, qui le sut, chargea M. de Crequi de s'opposer à ce que le legs de Mazarin passât entre les mains de l'empereur, Sa Majesté préférant qu'il en fût disposé en faveur des Vénitiens.

Le duc de Crequi fit connaître au Pape, dans la seconde audience, qu'il en obtînt les intentions du roi. Sa Sainteté répondit que si l'empereur n'entrait pas en guerre ouverte avec les Turcs, il ne toucherait jamais rien de la somme léguée par le cardinal Mazarin; mais qu'elle ne la donnerait pas aux Vénitiens, ayant résolu de l'employer elle-même à lever des troupes pour les secourir, parce qu'elle jugeait que de cette manière ils en tireraient plus d'utilité. Mais Sa Sainteté se tut sur le changement de sa résolution à l'égard de la réformation des pleins pouvoirs de Venise. Le duc de Crequi exprimant, dans une réponse au roi, son opinion sur ce refus du Pape d'intervenir dans la réformation des pleins pouvoirs, en tira la conclusion, que *le roi ne devait pas attendre grand'chose de ce dessein de la ligue, et que ce n'était qu'un beau projet qui s'en irait en fumée.*

Toutefois, ces pleins pouvoirs avaient été réformés; mais les ambassadeurs de l'empereur et de la république ne les remirent point, ou le Pape crut devoir les garder sans les communiquer, à cause de ses dispositions peu

30..

favorables pour M. de Créqui, avec lequel probablement il ne voulait pas que la négociation fût continuée.

Sa Sainteté avait même fait insinuer au roi qu'elle se prêterait à lui accorder tout ce qu'il lui demanderait, si ce prince voulait rappeler M. de Créqui.

« Vous me connaissez assez, écrivit Louis XIV à son » ambassadeur, pour juger si c'est là un bon moyen de » venir à bout d'une pareille chose, quand même mes » plus grands intérêts seraient dans la cour de Rome, » comme je n'y en ai aucun qui ne soit de fort médiocre » considération, ou dans lequel je ne puisse me passer de » la faveur du Pape, sans en recevoir aucun préjudice ; » aussi puis-je dire que dans la permission que je vous » donnai de vous relâcher et de contenter le Pape si vous » le jugiez à propos, sur la visite de ses parens, je n'ai » eu autre motif ni objet que celui que je me propose » sur toutes sortes d'affaires, de faire la justice, et de » mettre la raison de mon côté.

Telles étaient les dispositions respectives, lorsqu'arriva l'attentat commis le 20 août par la garde corse, dans le voisinage du palais de France, sur plusieurs français, et même sur l'ambassadeur et son épouse. On sait quelles en furent les suites. Le duc de Créqui quitta Rome, et cet événement mit une fin absolue au projet de la ligue.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° V.

*Mémoire de Lebnitz adressé à Louis XIV.*

On croit généralement que le mémoire de Lebnitz sur l'expédition d'Égypte, avait été conservé jusqu'à l'époque de la révolution française, dans les archives de Versailles : il est probable que ce monument historique aura disparu dans les troubles politiques de la France. Nous en avons trouvé un extrait dans une brochure anglaise (1), publié en 1803, peu de temps après la paix d'Amiens, époque à laquelle le cabinet brittanique craignait ou paraissait craindre que Buonaparte ne reprit son expédition d'Égypte. Nous avons trouvé un autre extrait du mémoire de Lebnitz dans un *Voyage en Hanovre*,

(1) *A Summary account of Leibnitz's memoir adressed to Lewis the fourteenth, recommanding to that monarch the conquest of Egypt as conductive to the establishing a supreme authority over the governments of Europe.*

*London*, 1803. *Vol.* 8° *de* 89 *pages*, *dont* 9 *de préface*.

publié en 1805 (2). L'auteur de ce voyage, M. Mangourit a vu dans la bibliothèque de Hanovre, une copie du mémoire adressé à Louis XIV, écrite de la main même de Lebnitz; ce mémoire avait pour titre : *De expeditione Ægyptiacâ, epistola ad regem Franciæ scripta*. M. Mangourit nous apprend que le maréchal Mortier avait ordonné qu'on en fît une copie, pour l'envoyer à Paris, où elle a dû être déposée dans la bibliothèque du roi. L'auteur que nous avons cité joint à son extrait une lettre de Lebnitz, adressée à M. de Pompope, ministre des affaires étrangères de Louis XIV, et une réponse de ce ministre; il résulte des lettres et des négociations qui les suivirent, que le mémoire de Lebnitz fût rédigée et envoyée peu de temps avant le fameux passage du Rhin, et la guerre contre la Hollande. M. Mangourit paraît persuadé que Lebnitz qu'il nous représente comme l'instrument de quelque cabinet, n'avait d'autre but, en lui parlant de la conquête de l'Égypte, que de le détourner de son projet d'attaquer la république batave. Cette opinion paraît peu vraisemblable; l'auteur n'en donne surtout aucune preuve satisfaisante.

Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que dans l'analyse que nous donnons ici du mémoire de Lebnitz, nous avons suivi l'auteur anglais, dont l'extrait nous a paru plus circonstancié que celui de M. Mangourit.

---

(2) *Voyage en Hanovre* fait dans les années 1803 et 1804, contenant la description de ce pays sous les rapports politique, religieux, agricole, etc., par M. Mangourit, ancien agent diplomatique, etc.

Leibnitz commence son mémoire en déclarant que la renommée de la sagesse de Sa Majesté l'a déterminé à lui présenter quelques réflexions sur un sujet familier aux âges précédens, mais négligé récemment, et tombé dans l'oubli; il s'agissait d'une entreprise, « la plus grande qu'on pût tenter, et en même temps la plus facile de celles qui sont grandes. J'ose ajouter, poursuit-il, qu'elle est la plus sainte, la plus juste (*Addere audeo, sanctissimum justissimumque*), et qu'elle n'est accompagnée d'aucun danger, quand même on la tenterait en vain. Elle s'accorde d'ailleurs si bien avec le genre des préparatifs actuels qu'elle semblerait avoir été méditée depuis long-temps, et augmenterait ainsi l'admiration de ceux qui appellent à juste titre les conceptions de Votre Majesté *le miracle du secret*. Elle fera plus de tort aux Hollandais qu'on n'en pourrait espérer du plus brillant succès d'une guerre ouverte, et sans qu'ils puissent y mettre obstacle. Elle remplira parfaitement le but de l'armement actuel, en procurant à la France l'empire des mers et du commerce. Enfin, toutes les jalousies et toutes les haines étant ainsi éteintes d'un seul coup, Votre Majesté se trouvera élevée par là, de l'assentiment général, au rang d'arbitre suprême de la chrétienté, le plus haut qu'il soit possible de concevoir, et elle couvrira son nom d'une gloire immortelle pour avoir frayé, soit à elle-même, soit à ses descendans, la route d'exploits pareils à ceux d'Alexandre. (*Denique Majestatem vestram, deletis omnibus odiis et suspicionibus, publico applausu ad arbitrium rerum et generalatum christianorum, maxima eorum quæ ratione desiderari possunt, et gloriam immortalem evecturum, structâ vel sibi vel posteris ad Alexandreos ausus viâ.*

Après avoir ensuite exposé que le moment actuel était infiniment favorable, qu'il n'y avait aucun souverain plus puissant que le roi de France, ni plus chéri de ses sujets; « je suis persuadé, dit-il qu'il n'est, dans le monde connu, aucune contrée dont la conquête méritât autant d'être tentée, ni qui fût aussi propre à donner la suprématie, que l'Égypte que j'aime à appeler la Hollande de l'Orient, comme j'appelle la France la Chine de l'Occident. (*Contra nullam esse regionem in mundo cognito tentari digniorem, et si teneretur efficaciorem ad summam rerum quàm Ægyptum; quam ego Hollandiam Orientis, ubi ex adverso Franciam Occidentis Chinam appellare soleo.*)

Le mariage entre ce prince et ce pays, c'est-à-dire, entre le roi de France et l'Égypte, me semble intéresser également le genre humain et la religion chrétienne. (*Hunc principem, hanc terram, id est, regem Franciæ et Ægyptum inter se maritari, generis humani et christianæ religionis interesse putavi.*)

Lebnitz dit ensuite qu'en s'appliquant à scruter les motifs qui pouvaient avoir déterminé Saint-Louis à tenter la conquête de l'Égypte plutôt que celle de Jérusalem, il s'est convaincu qu'ils méritaient la plus grande attention.

Après la mort de l'empereur Fréderic Barberousse, Philippe, surnommé Auguste, et Richard, roi d'Angleterre, assiégèrent et prirent St.-Jean-d'Acre. Il y avait parmi les prisonniers, un Arabe, nommé *Carracous*, que l'histoire représente comme un prophète. Cet homme, entendant Philippe parler fréquemment du but que les puissances chrétiennes se proposaient dans cette guerre, déclarait qu'on ne pourrait jamais garder Jésusalem et

la souveraineté chrétienne en Asie, tant que la monarchie égyptienne ne serait pas renversée, et qu'à cet effet il faudrait avant tout s'emparer de Damiette. De là naquit une dissension entre Philippe et Richard, etc. Richard lui-même, après avoir échoué en Palestine, voulut entreprendre une expédition contre l'Égypte; mais la mort l'en empêcha.

Les puissances chrétiennes reconnurent à la longue leur erreur, et le pape Innocent III décreta contre l'Égypte une expédition dont l'issue fut malheureuse. Vint ensuite l'expédition de Saint-Louis qui échoua par l'imprudence et l'inhabileté des chefs. Louis exposa son armée dans l'intérieur du pays, entre les branches du Nil, laissant ses derrières et le cours du fleuve au pouvoir de l'ennemi. Au lieu de s'emparer des côtes et de s'assurer du Nil par une flotte, seuls moyens d'affermir sa conquête, d'assurer les vivres de son armée, et de se mettre à l'abri de toute attaque, il se laisse cerner; les Sarrasins interceptèrent ses subsistances, et finirent par détruire l'armée chrétienne.

Postérieurement, les guerres entre la France et l'Angleterre, ainsi que celles qui éclatèrent entre la France et la maison d'Autriche, ont entièrement fait perdre de vue l'Égypte, et l'on n'y a plus pensé jusqu'au temps du cardinal Ximenès, qui fut l'auteur d'une ligue formée pour la conquête de cette riche contrée, par Ferdinand de Castille, Emmanuel de Portugal et Henri VIII d'Angleterre. « Trois princes, dit Lebnitz, dont on peut dire avec raison que chacun d'eux a posé les fondemens de la puissance et du commerce de son peuple respectif; et c'est ce que la France attend maintenant de Louis. (*De quibus jure merito dici potest, eos, quod nunc de Ludo-*

*vico Francia expectat, suæ quemque gentis potentiam et commercium fundasse.*)

Ce projet manqua par la mort de Ferdinand qui fit passer la couronne d'Espagne à la maison d'Autriche.

Lebnitz donne ensuite un aperçu des révolutions d'Égypte depuis les premiers siècles jusqu'à ce qu'elle fut subjuguée par les Turcs; pour démontrer l'importance qu'on a mis en tout temps à la possession de l'Égypte, et pour prouver qu'elle n'a jamais opposé beaucoup de résistance à un conquérant habile. (*Hæc exponenda putavi; ut quantum in rebus humanis ab omni œvo Ægyptus habita sit appareret; atque illud quoque intelligeretur, nunquam recte aggredientibus difficilem fuisse.*)

L'Égypte, devenue une province de l'empire ottoman, n'en sera que plus facilement réduite, non-seulement à cause de la difficulté qu'éprouverait la Porte à lui porter secours, et du penchant qu'ont ses habitans à la révolte, mais encore parce qu'elle n'est plus le siége d'un empire. (*Quia desiit esse imperii sedes.*)

Après ce préambule, Lebnitz développant ultérieurement son plan, pose en thèse :

Que la conquête de l'Égypte est l'acheminement le plus sûr vers la suprématie en Europe, ou en d'autres termes, qu'elle assurera les plus chers intérêts de la France.

Que l'entreprise est très-aisée pour la grandeur de l'objet;

Qu'il n'y a rien à risquer;

Qu'elle s'accorde avec la politique;

Qu'elle ne comporte aucun délai;

Enfin, qu'elle est belle, juste, pieuse. (*Nunc ad ip-*

*sum propositionis corpus veniendum est, ubi mihi ostendere posse videor expeditionem Ægyptiacam;*

1° *Efficacissimam esse ad summam rerum, seu id quod Franciæ maxime interest;*

2° *Facilem esse, pro rei magnitudine et maximo christianissimo regi;*

3° *Periculi expertem;*

4° *Præsenti consiliorum lineæ consentaneam;*

5° *Diutius non differendam;*

6° *Eam suscipi de regno interesse generis humani, religionisque christianæ, et quod idem est, voluntati divinæ consentaneam, justam, piam esse, ac proinde felicem fore.*)

Cette suprématie qu'il importe à la France d'obtenir, consiste dans la possession d'autant de puissance que l'on peut raisonnablement espérer, car, il n'est point question d'une monarchie universelle, mais de la direction générale ou de l'arbitrage des affaires. (*Hunc aio non monarchiam universalem, nunc præsertim; inter christianos, sed directionem generalem seu arbitrium rerum esse.*)

La monarchie universelle est une absurdité; l'histoire de l'Europe le prouve. En faisant la guerre à des États chrétiens, on ne peut jamais obtenir que de faibles aggrandissemens, on ne peut acquérir qu'une petite portion de territoire. Ces moyens ne conviennent pas à un roi très-chrétien, à un grand monarque. Des mariages, élections et successions produisent davantage.

La guerre devrait être dirigée uniquement contre des nations barbares; et parmi celles-ci il est incontestable que par un seul coup heureux (et les Français sont particulièrement faits pour en frapper), des empires

peuvent être en un instant renversés et fondés. C'est là qu'on trouve les élémens d'un pouvoir éminent et d'une haute gloire; (*Rex christianissimus in christianorum generalem seu ducem, Gallia in scholam Europæ militarem, academiamque confluentium præclarorum ingeniorum, imperiumque Oceani simul et mediterranei maris erigetur; et si honorem, si indisputabilem prærogativæ plenæ locum quærimus, tituli ac jura imperatoris Orientalis à Turcis oppressi, à Francis* (*in quorum jam tum manu aliquamdiù sub Balduinis imperium Constantinopoli fuit restituti, denique arbitrium rerum universale, monarchiâ optabilius, apud prudentes acquirentur.*)

Il est certain que la puissance de la France doit s'accroître avec la paix de l'Europe, et qu'elle doit s'affaiblir par des guerres intempestives. Qu'on l'emploie donc contre les barbares et à la restauration de l'Égypte. En Amérique, les Espagnols, les Anglais et les Hollandais rendraient toute entreprise impossible; mais dirigée contre la Turquie, personne n'oserait s'y opposer; l'Égypte étant une fois envahie, la guerre que nous ferions alors, serait rendue *sacrée* par l'approbation universelle; et au lieu des contrées désertes de la Palestine uniquement célèbre par ses ruines, nous aurions pour prix de nos efforts, cet *œil des pays*, cette *mère des grains*, ce *siége du commerce*. (*Non deserta illa, ruinis tantùm nobilis Palæstina; sed oculus regionum, mater frugum, sedes commerciorum acquiretur.*)

De toutes les régions de la terre, l'Égypte doit être considérée après la Chine, comme la première. Elle réunit tant d'avantages que l'imagination ne saurait rien y ajouter. C'est le principal isthme du globe dont elle

divise les mers de manière qu'elle oblige à faire le tour de l'Afrique. Elle est tout à la fois la barrière et le passage entre l'Afrique et l'Asie. Elle est le point de communication et l'entrepôt général du commerce, d'un côté pour l'Inde, et de l'autre pour l'Europe. Elle est en quelque sorte l'œil des pays adjacents, riche par la fertilité de son sol, et par sa grande population au milieu des déserts qui l'environnent. Elle réunit les merveilles de la nature et de l'art qui, après tant de siècles, semblent fournir des sujets d'une admiration nouvelle.

Après s'être appuyé de nombreuses citations sur les ressources qu'offre l'Égypte, Leibnitz poursuit ainsi :

Supposons que l'Égypte soit occupée par une armée du roi très-chrétien, et nous verrons combien cet événement devra contribuer à la suprématie politique. (*Pars melior Franciæ cedet; hæc maris mediterranei domina, imperium Orientale ressuscitabit.*)

Il est évident que l'empire turc pourrait être renversé par les attaques des Allemands et des Polonais, si les germes de rébellion qui s'y forment actuellement partout se développaient; et il n'y a point de doute que la Moscovie et la Perse ne tirent parti de cette circonstance. Alors, la portion la plus précieuse de cette monarchie échoierait à la France qui, devenant ainsi la maîtresse de la Méditerranée, rétablirait l'empire d'Orient. De l'Égypte elle étendrait son empire sur l'Océan, et prendrait, sans aucune difficulté, possession de la Mer Rouge, des îles voisines et de Madagascar. Elle ne tarderait pas à posséder la mer d'Éthiopie, le golfe persique et l'île d'Ormuz qui le commande.

La conquête de l'Égypte serait encore suivie de grands et importans changemens en Europe. (*In Europâ mira*

*rerum conversio occupatam Egyptum sequetur.*) Le roi de France pourrait alors, par un droit incontestable, de l'assentiment du Pape, prendre le titre et jouir des prérogatives d'un empereur d'Orient; (*Imperatoris Orientalis titulo et prerogativâ rex Franciæ summo jure, nec dubio pontificis assensu utetur*); il pourrait ajouter de nouveau à son titre de *fils aîné*, celui de *patron* (advocatus) de *l'église*, et par les grands avantages procurés au Saint-Siége tenir les pontifes bien plus en son pouvoir que s'ils résidaient à Avignon. L'Italie et l'Allemagne seraient définitivement délivrées de la crainte des Turcs, et l'Espagne de celle des Maures. Le commerce du monde serait partagé entre la France et la maison d'Autriche; enfin, la réconciliation entre les plus puissantes familles se trouverait cimentée à la satisfaction de l'une et de l'autre, la France ayant pour son lot l'Orient et l'Espagne, l'Occident. (*Imperium orbis cum domo austriaca partietur; ea demum vera reconciliatio erit potentissimarum familiarum quâ utraque contenta erit, Franciæ Orientem, Hispaniæ Occidentem offerentibus fatis.*) Et si elles voulaient s'unir par le lien indissoluble de leur intérêt commun, elles arriveraient au but que les plus sages des ministres ont tâché d'atteindre dans les conférences des Pyrénées; elles deviendraient les arbitres des autres puissances; elles prépareraient le bonheur de l'espèce humaine, et elles feraient révérer à jamais la mémoire du roi très-chrétien, auquel on devrait tant de merveilles. (*Quod diù sapientissimis ministri in Pyrenæis congressibus agitabant, arbitrium cæterorum et humani generis felicitatem et sacram in omne ævum memoriam christianissimi authoris.*)

De l'Égypte on enleverait aux Hollandais, sans difficulté, le commerce de l'Inde, dont dépend aujourd'hui toute leur puissance, et on leur ferait directement et nécessairement par là beaucoup plus de mal que par le plus brillant succès dans une guerre ouverte (1). (*Hollandi ex Ægypto commerciis Indicis nullo negotio depellentur quibus omnis eorum potentia hodie nititur et longe certius, rectiusque affligentur quam possit maximo successu belli aperti.*) La religion chrétienne refleurira en Asie, le monde obéira aux mêmes lois, et toute l'espèce humaine se trouvera unie par les mêmes liens, de sorte qu'à l'exception de la pierre philosophale, je ne connais rien qu'on puisse imaginer de plus important que la *conquête de l'Egypte.*

Discutant la facilité de l'exécution, Lebnitz considère :

Les forces à employer,

Les moyens de transporter les troupes,

Le climat du pays,

Ses fortifications et force militaire,

La manière d'y faire la guerre,

Ses troubles intérieurs,

Les dispositions des nations voisines,

Enfin, les alliés et les auxiliaires tant des aggresseurs que du pays envahi.

Relativement aux forces de la France, Lebnitz s'en rapporte à Louis XIV, qui doit les connaître mieux que

(1) Ici, l'auteur anglais ajoute, en note, que, *mutato nomine*, les Anglais peuvent lire dans ce passage, leur propre destinée, et il cite à l'appui la proclamation de Buonaparte datée du 22 juin 1798.

lui; il croit cependant qu'il y a déjà sur pied une plus grande force qu'il n'en faudrait.

François, duc d'Urbin, demandait 50,000 hommes, pour renverser l'empire ottoman. Pour la conquête de l'Égypte, 30,000 hommes d'élite suffiraient. Emmanuel le Sage, roi de Portugal se flattait d'y réussir avec une force beaucoup inférieure. Il n'y a point de doute, ajoute Lebnitz, que notre nombre s'accroîtrait prodigieusement en peu de temps par le concours des Arabes et des Numidiens, tandis que les forces turques dans cette province ne peuvent être considérables.

Mais supposons, poursuit Lebnitz, qu'il fallût embarquer 50,000 hommes, c'est une force dont la France pourrait aisément disposer. Car quoique je sois persuadé que 20,000 suffiraient amplement pour occuper et garder les côtes d'Égypte, il serait prudent de tirer avantage des forces actuellement réunies, et d'effectuer d'un coup, par une opération vigoureuse la conquête de l'Égypte entière. Lebnitz conseille au surplus d'encourager les troupes par des discours, des indulgences, des secours, des honneurs, etc. Il pense qu'il importe moins d'employer un grand nombre de troupes que de les bien choisir.

Quelques personnes n'aiment pas qu'on transporte de grandes armées par mer; mais des personnes plus sages sont d'un avis contraire, et pensent que les faibles inconvéniens de ce moyen de transport sont compensés par de grands avantages. Les premières commodités auxquelles on se trouve sujet à bord, ne sont ni dangereuses, ni de longue durée; on peut même les envisager comme des évacuations profitables à la santé. Les affections scorbutiques ne proviennent que des longs voyages,

et les maladies aiguës sont occasionnées par l'intempérance que la discipline peut prévenir, ou par un changement de climat qui ne peut avoir lieu dans la Méditerranée. On ne doit y craindre aucune mutinerie, puisque les soldats se trouvent en quelque sorte au pouvoir des marins.

Le mémoire de Lebnitz, offre ici un précis historique d'armées embarquées à différentes époques depuis les guerres Puniques jusqu'aux dernières conquêtes faites en Asie et en Amérique, par les Espagnols, les Portugais, les Anglais, etc., en recommandant de ne pas trop encombrer les vaisseaux, il fait remarquer que la navigation dans la Méditerranée est depuis long-temps devenue familière aux marins français, et qu'on n'y a jamais couru aucun danger pour peu qu'on ait fait attention aux saisons. Les bâtimens français et vénitiens visitent habituellement Candie, et de cette île en Égypte, le trajet n'est point difficile. Ajoutons-y que *l'île de Malte* offrira à la flotte une station sûre, cette île se trouvant unie à la France par une infinité de liens, puisque *la majeure partie des chevaliers et le grand-maître de l'ordre sont Français*. (*Accedit quod Melitæ tuta navium statio est; quæ Franciæ multis modis devincta est; nam maxima equitum pars et ipse magnus ordinis magister ejus nationis est.*)

Après que le port d'Alexandrie aura été pris par un coup de main, (qui ne peut manquer de réussir) les côtes de la Syrie, ainsi que les îles de Chypre et de Candie devront nécessairement tomber, attendu que les Turcs ne pourront rien entreprendre par mer pour s'y opposer.

Le mémoire de Lebnitz repousse alors toute crainte d'insalubrité sur le climat d'Égypte; il s'étend sur les qualités salubres de l'eau du Nil, donne des règles diététiques, recommande de s'abstenir du vin, et fait connaître les variations du temps dans les différens mois de l'année.

Puis il parle du salpêtre que l'Égypte produit en abondance, et continue :

Les moyens de défense naturelle de l'Égypte sont les déserts et les mers qui la bordent, et le Nil; les moyens artificiels sont ses châteaux et ses villes. La mer et le Nil, loin de nuire, faciliteront l'emploi des forces navales; et les déserts rompront les communications avec les autres parties de l'empire ottoman, et s'opposeront à ce que les Turcs jettent des secours imposans sur le territoire égyptien.

Les places fortes sont ou sur la côte ou dans l'intérieur; les premières sont ou sur la Mer Rouge ou sur la Méditerranée. Ici Lebnitz décrit Alexandrie, Rosette et Damiette avec le Bogaz, en signalant la faiblesse de ces places. La côte de la Mer Rouge est encore plus négligée, et tomberait promptement au pouvoir d'une flotte portugaise, agissant de concert avec une force française de Madagascar, car Lebnitz suppose que les Portugais seraient plus disposés à seconder les vues de la France, qu'à les contrarier. (*Quantillæ Lusitaniæ vires? Ut taceam etiam nunc Lusitanos in mari rubro obsequentes fore.*)

Le mémoire décrit très en détail le golphe Arabique et le détroit de Bab-el-Mandel; il affirme que toutes les places situées sur les côtes manquent de fortifications;

il parle notamment de Suez, de Cosseir, de Souakim, et enfin du Caire qui n'offrirait également pas une forte résistance.

La résistance du Caire, dit Lebnitz, pourrait-elle seule empêcher la France de s'élever au-dessus de toute gloire passée et présente? Ce serait honteux pour une nation si puissante et engagée dans une si grande entreprise que d'avoir à douter un moment du succès final en présence de ce dernier obstacle. Car, on ne combattrait pas alors ni pour Dunkerque ou Gravelines, ni pour Maëstricht; mais pour la domination des mers, pour l'empire d'Orient, pour le renversement de la Porte, et pour la suprématie universelle, résultats qui tiennent à la conquête de l'Égypte. (*Neque enim hic de Gravelingâ vel Dunkerka, vel si malit aliquis, Mosæ trajecto capiendo; sed de dominio maris et imperio Orientis et ruinâ ottomanicâ, et arbitrio universali certatur, quæ ostensum est occupatæ Ægypto cohærere.*)

Suivent des détails géographiques sur la côte de Syrie, les ports et les villes de cette contrée, savoir: El-Arisch, Ascalon, Joppé, Acre, Tyr, Sidon, Berythe, Byblos, Tripoli, Alexandrette, Alep et Damas.

Alexandrette commande les défilés de la Cilicie. Par la possession de cette place on peut obliger une armée marchant de l'Asie mineure sur la Palestine, de faire un circuit fatiguant, pénible, à travers une contrée moitié déserte, et à travers des portions de la Cilicie, de l'Arménie et de la Mésopotamie.

Alep et Damas sont les seules villes capables de retarder momentanément nos progrès ultérieurs après la réduction du Caire. Quoiqu'elles soient éloignées de la mer, il faudra néanmoins s'en assurer, puisqu'alors

nous commanderons tout le pays en deçà du mont Amanus (1). (*Post Cairum nullam fore urbem Turcicam in Oriente præter Aleppum et Damascum quæ arma nostra, exiguo licet tempore, morari possit.*)

Les Turcs peuvent à la vérité, s'ils sont avertis, mettre des renforts en Egypte, et même fortifier Alexandrie et rendre l'Égypte à peu près inaccessible. Il sera donc essentiel de garder le plus profond secret sur le projet, et d'accélérer le départ de l'armement pour sa destination. Lorsque l'expédition aura été une fois faite, il ne sera plus au pouvoir des Turcs, de mettre obstacle à sa réussite, puisque le départ d'une flotte si formidable donnera des alarmes pour le siége du gouvernement même. Sous ce point de vue, il sera même utile de répandre le bruit qu'elle est effectivement destinée contre Constantinople, afin que la Porte réunisse et concentre pour la protection de la capitale, ses forces divisées, et affaiblisse d'autant les provinces éloignées. L'armée française étant ainsi soudainement jetée en Égypte, il faudra six mois aux Turcs pour assembler une force égale, et même un temps plus long si la Porte était en même temps impliquée dans une guerre hongroise ou polonaise. Au surplus, dès que l'expédition aurait réussi, la Perse, qui ne peut se déterminer uniquement sur nos promesses, ne manquerait pas de se lever également. Et si l'expédition avait lieu dans cette saison de l'année qui, d'après l'opinion de personnes expérimentées, me

---

(1) Nous voyons ici, dit l'auteur anglais, en note, le véritable motif de l'invasion de la Syrie, par Buonaparte, qui ne se doutait guères que sa carrière victorieuse se terminerait à Saint Jean-d'Acre, grâce aux opérations de Sidney-Smith.

parait la plus convenable, il serait absolument impossible au Turc d'accourir en temps utile, quand même ils auraient 100,000 hommes de disponibles, parce que l'Égypte se trouverait alors inondée par les eaux du Nil où notre flotte dominerait, et parce que l'armée turque ne pourrait se mettre en marche que l'hiver suivant, etc.

Supposons maintenant que l'Égypte soit en notre pouvoir, et, ce qui n'estpas invraisemblable, que les Turcs se trouvent en paix avec tous leurs voisins, qu'il n'y ait aucun trouble chez eux, et qu'ils soient en état d'avancer avec quelques 100,000 hommes d'élite; supposons d'un autre côté que nous ne puissions opposer à cette force que 30,000 hommes, puisqu'il faudrait laisser 20,000 hommes en arrière pour maintenir notre position en Égypte, et réduire les places non encore soumises: je soutiens que ces 30,000 hommes seraient plus que suffisans pour écarter les Turcs: ajoutons que, si les mesures sont bien prises, il n'est pas douteux que des renforts considérables n'arrivent d'Europe, et que les sujets chrétiens de la Porte, aussi bien que les naturels, n'accourent avec empressement se ranger sous nos étendards. Mais, supposé que notre force n'excédât pas 30,000 hommes, cette troupe serait parfaitement en état de résister aux Turcs par deux manœuvres différentes, soit en les attendant dans les plaines d'Égypte, entre Süez et le Caire; soit en se portant à leur rencontre dans l'Arabie Pétrée, entre Gaza et les montagnes, ou en Syrie entre Alexandrette et le mont Amanus, appelé maintenant Monte di Scanderona ou El Lucan.

Il y a dans l'Arabie Pétrée trois défilés étroits où passent les caravanes qui passent de l'Égypte en Asie. L'un

de ces passages se trouve à la droite quand on vient de l'Égypte, et conduit aux rives orientales de la mer Rouge; un autre passage est à gauche sur le bord de la Méditerranée : il conduit en Palestine et en Syrie; le troisième situé entre les deux précédens, aboutit au mont Horeb et au monastère de Sainte-Catherine. Les deux premiers passages conduisent en Arabie où aucune armée ne peut pénétrer sans grande difficulté. Il ne reste donc que la troisième route qui va de l'Égypte en Palestine, à travers l'Idumée. Mais ce passage est tellement rétréci d'un côté par la Méditerranée, et de l'autre, par le pied des montagnes de l'Arabie Pétrée, que le sultan d'Égypte aurait facilement écarté de son pays l'armée de Sélim, s'il avait pris soin de s'assurer du passage entre la Syrie et la Cilicie; c'est en négligeant cette précaution que Darius facilita beaucoup à Alexandre la conquête de l'Asie. Si le Sultan des Mamelucks abandonnant la Palestine, avait pris une position dans l'étroit défilé près de Gaza, ou près de Sihor (appelé dans la Sainte-Écriture la rivière d'Égypte) qui est une espèce de ravine creusée des montagnes à la mer, et s'il y avait attendu l'ennemi, il est certain que, dans cette position, 30,000 hommes auraient été en état de résister à quelques cent mille.

Supposé que les Turcs fussent capables de forcer non seulement le passage d'Alexandrette, mais encore celui de Gaza, ils ne pourraient encore pas recouvrer l'Égypte. Car, dans ce cas, notre armée conserverait sur ses derrières le Nil, et un pays extrêmement fertile, tandis que l'ennemi n'aurait derrière lui que les déserts d'Arabie. Et, si dans cette position, nous évitions de leur livrer bataille, ce qui serait facile d'après la

nature du pays, l'armée turque s'épuiserait nécessairement, et se verrait forcée, par le manque de provisions, de se retirer en Syrie, et de nous laisser jouir tranquillement de notre conquête.

Lebnitz rapporte plusieurs faits historiques à l'appui de son opinion; il démontre que les Turcs sont beaucoup moins redoutables, moins guerriers, moins nombreux qu'ils n'étaient autrefois; il entre dans des détails sur le sérail, les revenus, les établissemens militaires et maritimes de l'empereur ottoman.

L'auteur fait espérer ensuite qu'à la première nouvelle du succès de Louis XIV, il y aura des révoltes partielles, puis une insurrection générale des pachas, des fonctionnaires civils, des soldats, des chrétiens, et finalement de tout le peuple. J'ose affirmer, dit-il, que tous les sujets de l'empire ottoman sont malheureux, mécontens, avides de changement, et qu'en ce moment ils ne sont retenus que par le souvenir désespérant de leurs tentatives antérieures de secouer le joug. (*Subditos omnes ausim dicere miseros, malè contentos, ad res novàs pronos, nec nisi hactenùs desperatione successuum toties irritorum retentos esse.*)

Un auteur français, très au fait des affaires de la Turquie, et qui est surpris de ce qu'un empire ainsi constitué subsiste si long-temps, forme la conjecture que Dieu « qui fait toutes choses pour le mieux, avait » élevé et soutenu cette puissante nation pour le bien de » son église, et pour punir les chrétiens de leurs péchés » et de leurs vices : » mais moi, poursuit Lebnitz, je suis convaincu que le temps approche où le Tout-Puissant veut visiter son peuple, où la fureur des barbares, sera à son terme, où une époque plus heureuse com-

mencera pour le monde chrétien. On pourrait dire beaucoup de choses sur l'accord des prophéties ; sur les périodes des affaires humaines ; sur les inévitables catastrophes des empires ; même sur les propres traditions des Turcs qui leur font attendre leur destruction d'une contrée à deux mers : (*A regione bimari ruinam expectant.*) Cette prédiction a été communément appliquée à Constantinople, et quelquefois à la Morée ; mais personne ne paraît jusqu'à présent avoir songé à l'Égypte. (*Nemine hactenùs de Ægypto somniante.*)

Cependant, sans vouloir pénétrer les secrets du destin, tirons nos conclusions du cours ordinaire des affaires humaines. Il est notoire que le sultan a entièrement perdu, dans l'opinion de ses sujets, son caractère d'inviolabilité, et cette circonstance doit nécessairement faciliter sa défaite.

Tout ce qui suit n'est qu'un tableau du désordre qui règne dans l'organisation politique de l'empire turc. Aussi Lebnitz croit que la conquête de l'Égypte ébranlerait la Porte jusque dans ses fondemens ; il ajoute : *Audaciter dico, flagrabit Turcia seditionibus, si volumus ;* et si la Porte est en même temps impliquée dans une guerre avec la Pologne ou la Hongrie, *jam ruina ipsa*, dit-il, *et totius corporis paralysis universalis indubitata est.*

---

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° VI.

*Capitulations entre la France et la Porte Ottomane.*

François Ier a été le premier de nos rois qui a fait des traités avec la Porte. Il obtint en 1535, de Soliman le Canoniste, les premières capitulations en faveur du commerce et de la religion catholique dans les États du Grand-Seigneur; en 1604, Henri IV en obtint du Sultan Ahmed Ier le renouvellement avec quelques additions; en 1673 elles furent renouvelées et augmentées sous le règne du Sultan Mehemed IV, à la demande de Louis XIV; en 1740, Louis XV obtint du Sultan Mahmoud, le renouvellement des anciens traités avec des additions considérables.

La France a eu depuis cette époque d'autres négociations avec la Porte, mais ces négociations n'ont produit aucun traité dont les dispositions soient nouvelles et importantes. La chancellerie de l'ambassade française à Constantinople a toujours conservé fidèlement les documens nécessaires à l'histoire de la France avec l'empire ottoman. C'est là qu'on pourra puiser des notions exactes pour ajouter à tout ce que nous avons pu dire sur cette matière.

(Nous donnerons de ces capitulations ce qui concerne plus particulièrement le sujet de notre histoire, et ce qui sert à caractériser la politique ottomane.)

---

*L'empereur Sultan* MAHMOUD, *fils de Sultan* MOUSTAPHA, *toujours victorieux* (1).

Voici ce qu'ordonne ce signe glorieux et impérial, conquérant du monde, cette marque noble et sublime, dont l'efficacité procède de l'assistance divine.

Moi, qui par l'excellence des faveurs infinies du Très-Haut, et par l'éminence des miracles remplis de bénédiction du chef des prophètes (à qui soient les saluts les plus amples, de même qu'à sa famille et à ses compagnons), suis le sultan des glorieux sultans, l'empereur des puissans empereurs, le distributeur des couronnes aux Cosroés qui sont assis sur les trônes, l'ombre de Dieu sur la terre, le serviteur des deux illustres et nobles villes de la Mecque et de Médine, lieux augustes et sacrés où tous les musulmans adressent leurs vœux, le protecteur et le maître de la sainte Jérusalem; le souverain des trois grandes villes de Constantinople, Andrinople et Brousse, de même que de Damas odeur de Paradis, de Tripoli, de Syrie, de l'Égypte, la rareté du siècle et renommée pour ses délices; de toute l'Arabie; de l'Afrique, de Barca, de Cairovan, d'Alep, des Irak, Arab et Adgen; de Bassora, de Lahsa, de Dilem, et

---

(1) Mots entrelassés dans le chiffre du Grand-Seigneur.

particulièrement de Bagdad, capitale des Khalifes; de Rakka, de Mossoul, de Chehrezour, de Diarbekir, de Zulkadrie, d'Erzerum la délicieuse; de Sébaste, d'Adana, de la Caramanie, de Kars, de Tchildir, de Van, des îles de Morée, de Candie, Chypre, Chio et Rhodes; de la Barbarie, de l'Éthiopie; des places de guerre d'Alger, de Tripoli et de Tunis; des îles et des côtes de la Mer Blanche et de la Mer Noire; des pays de Natolie et des royaumes de Romélie; de tout le Kurdistan, de la Grèce, de la Turcomanie, de la Tartarie, de la Circassie, du Cabarta et de la Géorgie; des nobles tributs des Tartares et de toutes les hordes qui en dépendent; de Caffa et autres lieux circonvoisins; de toute la Bosnie et dépendances; de la forteresse de Belgrade, place de guerre; de la Servie, de même que des forteresses et châteaux qui s'y trouvent; des pays d'Albanie, de toute la Valachie, de la Moldavie, et des forts et fortins qui se trouvent dans ces cantons; possesseur enfin de nombre de villes et de forteresses, dont il est superflu de rapporter et de vanter ici les noms. Moi qui suis l'empereur, l'asile de la justice et le roi des rois, le centre de la victoire, le sultan, fils de sultan, l'empereur Mahmoud le conquérant, fils de sultan Mustafa, fils de sultan Muhammed : moi, qui par ma puissance, origine de la facilité, suis orné du titre d'empereur des deux terres, et pour comble de la grandeur de mon califat, suis illustré du titre d'empereur des deux mers.

La gloire des grands princes de la croyance de Jésus, l'élite des grands et magnifiques de la religion du Messie, l'arbitre et le médiateur des affaires des nations chrétiennes, revêtu des vraies marques d'honneur et de dignité, rempli de grandeur, de gloire et de majesté.

l'empereur de France et d'autres vastes royaumes qui en dépendent, notre très-magnifique, très-honoré, sincère et ancien ami, Louis XV, auquel Dieu accorde tout succès et félicité, ayant envoyé à notre auguste cour qui est le siége du Califat, une lettre contenant des témoignages de la plus parfaite sincérité et de la plus particulière affection, candeur et droiture, et ladite lettre étant destinée pour notre sublime Porte de félicité, qui, par la bonté infinie de l'Être suprême incontestablement majestueux, est l'asile des Sultans les plus magnifiques et des empereurs les plus respectables; le modèle des seigneurs chrétiens, habile, prudent, estimé et honoré ministre, Louis-Sauveur marquis de Villeneuve, son conseiller d'état actuel, et son ambassadeur à notre Porte de félicité (dont la fin soit comblée de bonheur) aurait demandé la permission de présenter et de remettre ladite lettre, ce qui lui aurait été accordé par notre consentement impérial, conformément à l'ancien usage de votre cour; et conséquemment ledit ambassadeur ayant été admis jusque devant notre trône impérial, environné de lumière et de gloire, il y aurait remis la susdite lettre, et aurait été témoin de notre Majesté, en participant à notre faveur et grâce impériale; ensuite la traduction de sa teneur affectueuse aurait été présentée et rapportée, selon l'ancienne coutume des Ottomans, au pied de notre sublime trône, par le canal du très-honoré Elhadjy Mehemed Pacha, notre premier ministre, l'interprète absolu de nos ordonnances, l'ornement du monde, le maintien du bon ordre des peuples, l'ordonnateur des grades de notre empire, l'instrument de la gloire de notre couronne, le canal des grâces de la Majesté royale, le très-vertueux Grand-Visir, mon vénérable

et fortuné ministre, lieutenant-général, dont Dieu fasse perpétuer et triompher le pouvoir et la prospérité.

Et comme les expressions de cette lettre amicale font connaître le desir et l'empressement de Sa Majesté, à faire, comme par ci-devant, tous honneurs et ancienne amitié jusqu'à présent maintenus depuis un temps immémorial entre nos glorieux ancêtres (sur ce soit la lumière de Dieu) et les très-magnifiques empereurs de France; et que dans ladite lettre il est question, en considération de la sincère amitié et de l'attachement particulier que la France a toujours témoigné à notre maison impériale, de renouveler encore, pendant l'heureux temps de notre glorieux règne, et de fortifier et éclaircir, par l'addition de quelques articles, les capitulations impériales, déjà renouvelées, l'an de l'Égire 1084, sous le règne de feu Sultan Mehemed, notre auguste aïeul, noble et généreux pendant sa vie, et bienheureux à sa mort; lesquelles capitulations avaient pour but (1) *que les ambassadeurs, consuls, interprètes, négocians et autres sujets de la France, soient protégés et maintenus en tout repos et tranquillité*, et qu'enfin il est parvenu à notre connaissance impériale qu'il a été conféré sur ces points entre ledit ambassadeur et les ministres de notre sublime Porte: les fondemens de l'amitié qui, depuis un temps immémorial, subsiste avec solidité entre la cour de France et notre sublime Porte, et les

(1) Ce passage étant la base de tous les priviléges des Français en Turquie, il sert souvent de motif dans les requêtes des ambassadeurs, et de fondement aux firmans du Grand-Seigneur.

preuves convaincantes que Sa Majesté en a données particulièrement du temps de notre glorieux règne, faisant espérer que les liens d'une pareille amitié ne peuvent que se resserrer et se fortifier de jour en jour; ces motifs nous ont inspiré des sentimens conformes à ses desirs : et voulant procurer au commerce une activité, et aux allans et venans une sûreté, qui sont les fruits que doit produire l'amitié; non-seulement nous avons confirmé par ces présentes dans toute leur étendue, les capitulations anciennes, et renouvelées, de même que les articles insérés lors de la susdite date; mais pour procurer encore plus de repos aux négocians, et de vigueur au commerce, nous leur avons accordé l'exemption du droit de *Mézeterie* qu'ils ont payé de tout temps, de même que plusieurs autres points concernant le commerce et la sûreté des allans et venans; lesquels ayant été discutés, traités et réglés en bonne et due forme dans les diverses conférences qui se sont tenues à ce sujet, entre le susdit ambassadeur, muni d'un pouvoir suffisant, et les personnes préposées de la part de notre sublime Porte. Après l'entière conclusion de tout, mon suprême et absolu Grand-Visir, en aurait rendu compte à notre Étrier impérial, et notre volonté étant de témoigner spécialement en cette occasion le cas et l'estime que nous faisons de l'ancienne et constante amitié de l'empereur de France, qui vient de nous donner des marques particulières de la sincérité de son cœur, nous avons accordé notre signe impérial pour l'exécution des articles nouvellement conclus; et conséquemment les capitulations anciennes et renouvelées, ayant été transcrites et rapportées exactement, mot pour mot au commencement, et suivi des articles nouvellement réglés et

accordés ; ces présentes capitulations impériales auraient été remises et consignées dans l'ordre susdit, entre les mains dudit ambassadeur.

Les Articles 32, 33, 34, 35 et 36 des capitulations portent ce qui suit :

Comme les nations ennemies qui n'ont point d'ambassadeurs décidés à ma Porte de félicité, allaient et venaient ci-devant dans nos États, sous la bannière de l'empereur de France, soit pour commerce, soit pour pélerinage, suivant la permission impériale qu'ils en avaient eue sous le règne de nos aïeux de glorieuse mémoire, de même qu'il est aussi porté par les anciennes capitulations accordées aux Français ; et comme ensuite, pour certaines raisons, l'entrée de nos États avait été absolument prohibée à ces mêmes nations, et qu'elles avaient même été retranchées desdites capitulations ; néanmoins, l'empereur de France ayant témoigné par une lettre qu'il a envoyée à notre Porte de félicité, qu'il désirait que les nations ennemies auxquelles il était défendu de commercer dans nos États, eussent la liberté d'aller et venir à Jérusalem, de même qu'elles avaient coutume d'y aller et venir, sans être aucunement inquiétées ; et que, si par la suite il leur était permis d'aller et venir trafiquer dans nos États, ce fût encore sous la bannière de France, comme par ci-devant, la demande de l'empereur de France aurait été agréée en considération de l'ancienne amitié qui depuis mes glorieux ancêtres, subsiste de père en fils entre Sa Majesté et ma sublime Porte ; et il serait émané un commandement impérial dont suit la teneur, savoir : que les nations chrétiennes et ennemies qui sont en paix

avec l'empereur de France, et qui desireront de visiter Jérusalem, puissent y aller et venir, dans les bornes de leur état, en la manière accoutumée, en toute liberté et sûreté, sans que personne leur cause aucun trouble ni empêchement; et, si dans la suite il convient d'accorder auxdites nations la liberté de commercer dans nos États, elles iront et viendront pour lors sous la bannière de l'empereur de France, comme auparavant, sans qu'il leur soit permis d'aller et venir sous aucune autre bannière.

Les anciennes capitulations impériales qui sont entre les mains des Français depuis les règnes de mes magnifiques aïeux jusques aujourd'hui, et qui viennent d'être rapportées en détail ci-dessus, ayant été maintenant renouvelées avec une addition de quelques nouveaux articles, conformément au commandement impérial, émané en vertu de mon Khatt-cherif; le premier de ces articles porte, que les évêques dépendans de la France, et les autres religieux qui professent la Religion franque, de quelque nation ou espèce qu'ils soient, lorsqu'ils se tiendront dans les bornes de leur état, ne seront point troublés dans l'exercice de leurs fonctions, dans les endroits de notre empire où ils sont depuis long-temps.

Les religieux Francs qui, suivant l'ancienne coutume, sont établis dedans et dehors de la ville de Jérusalem, dans l'église du saint sépulcre, appelée *Kamama*, ne seront point inquiétés pour les lieux de visitation qu'ils habitent, et qui sont entre leurs mains, lesquels resteront encore entre leurs mains comme par ci-devant, sans qu'ils puissent être inquiétés à cet égard, non plus

que par des prétentions d'impositions; et s'il leur survenait quelque procès qui ne pût être décidé sur les lieux, il sera renvoyé à ma sublime Porte.....

Les Français ou ceux qui dépendent d'eux, de quelque nation ou qualité qu'ils soient, qui iront à Jérusalem, ne seront point inquiétés en allant et venant.

Les deux Ordres de religieux français qui sont à Galata, savoir les Jésuites et les Capucins, y ayant deux églises, qu'ils ont entre leurs mains *ab antiquo*, resteront encore entre leurs mains, et ils en auront la possession et jouissance; et comme l'une de ces églises a été brûlée, elle sera rebâtie avec permission de la justice, et elle restera comme par ci-devant entre les mains des Capucins, sans qu'ils puissent être inquiétés à cet égard. On n'inquiétera pas non plus les églises que la nation française a à Smyrne, à Seyde, à Alexandrie et dans les autres échelles; et l'on n'exigera d'eux aucun argent sous ce prétexte.

On n'inquiétera pas les Français quand, dans les bornes de leur état, ils liront l'Évangile dans leur hôpital de Galata.

De ces dispositions plusieurs n'ayant pas reçu une stricte exécution, la Porte les renouvela en 1740; voici ce renouvellement, tel qu'il se trouve exprimé dans l'art. 82:

Lorsque les endroits, dont les religieux dépendans de la France ont la possession et la jouissance à Jérusalem, ainsi qu'il en est fait mention dans les articles précédemment accordés et actuellement renouvelés, auront besoin d'être réparés, pour prévenir la ruine à laquelle ils seraient exposés par la suite des temps; il sera permis d'accorder, à la réquisition de l'ambassa-

-deur de France résidant à ma Porte de félicité, des commandemens, pour que ces réparations soient faites d'une façon conforme aux tolérances de la justice; et les cadis, commandans et autres officiers, ne pourront mettre aucune sorte d'empêchement aux choses accordées par commandement; et comme il est arrivé que nos officiers, sous prétexte que l'on avait fait des réparations secrètes dans les susdits lieux, y faisaient plusieurs visites dans l'année, et rançonnaient les religieux, nous voulons que, de la part des pachas, cadis, commandans et autres officiers qui s'y trouvent, il ne soit fait qu'une visite par an dans l'église de l'endroit qu'ils nomment le *Sépulcre de Jésus*, de même que dans leurs autres églises et lieux de visitation. Les évêques et religieux dépendans de l'empereur de France, qui se trouvent dans mon empire, seront protégés, tant qu'ils se tiendront dans les bornes de leur état, et personne ne pourra les empêcher d'exercer leur rit suivant leur usage, dans les églises qui sont entre leurs mains, de même que dans les autres lieux où ils habitent: et lorsque nos sujets tributaires et les Français, iront et viendront les uns chez les autres, pour ventes, achats et autres affaires, on ne pourra les molester contre les lois sacrées, pour cause de cette fréquentation; et comme il est porté par les articles précédemment stipulés, qu'ils pourront lire l'Évangile dans les bornes de leur devoir, dans leur hôpital de Galata, cependant cela n'ayant pas été exécuté, nous voulons que dans tel endroit où cet hôpital pourra se trouver à l'avenir, dans une forme juridique, ils puissent, conformément aux anciennes capitulations, y lire l'Évangile dans les bornes du devoir, sans être inquiétés à ce sujet.

Le surplus des capitulations ou traités avec la Porte, est trop étendu, pour que nous puissions donner cette pièce en entier. Les articles, qui sont au nombre de 85, règlent les droits des personnes et les priviléges du commerce dont la Porte accorde la jouissance à tous les Français qui s'établissent ou qui voyagent dans les pays de sa domination ; ils règlent aussi les rapports diplomatiques des deux puissances, et les prérogatives des consuls et des ambassadeurs du roi de France.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° VII.

# PROSPECTUS

## D'UNE SOUSCRIPTION

### LIBRE ET VOLONTAIRE,

*Autorisée par une décision royale de Sa Majesté très-chrétienne Louis XVIII, Roi de France, pour venir au secours des établissemens religieux de Terre-Sainte.*

QUAND les établissemens religieux de Terre-Sainte n'auraient d'autre objet que de conserver le tombeau de Notre-Seigneur, et de procurer les secours d'une généreuse hospitalité aux pélerins de toutes les nations, envisagés sous ce seul point de vue, ils seraient du plus grand prix pour la piété chrétienne. Nos pères dans la foi, et tant de héros chrétiens, n'ont pas craint d'exposer leur vie et de verser leur sang pour les conquérir sur les infidèles.

Ces établissemens vérifient ce mot célèbre de Montes-

quieu, « que la religion chrétienne, qui ne semble » avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait » encore notre bonheur en celle-ci. » MONTESQ. *liv.* 24, *chap.* 3.

On connaît les immenses services que le commerce a toujours retirés des missions du Levant. Les missionnaires, naturalisés dans les contrées orientales, sont pour les étrangers des guides sûrs qui dirigent leurs pas dans les routes les plus périlleuses, des amis, des protecteurs éclairés qui les mettent en rapport avec les hommes de toute classe, et auprès desquels ils trouvent une foule de renseignemens positifs sur les mœurs, les usages, les productions du sol et les objets qui intéressent les arts et les sciences. Autrefois les rois, les princes et les fidèles des États catholiques s'honoraient d'envoyer aux missionnaires de la Judée (1) de riches aumônes, qui avaient le double but d'environner le culte de Jésus-Christ de la magnificence qui convient à la majesté d'un Dieu, et de pourvoir à l'existence des familles catholiques qui perpétuent la foi dans les contrées où elle prit naissance.

Depuis la funeste révolution qui brisa le sceptre de saint Louis, bouleversa les empires et ébranla tous les trônes du monde civilisé, les peuples ont interrompu le cours de ces aumônes.

L'indigence des pères latins, tous les genres de souffrances et de persécutions que j'ai eu le bonheur de partager avec eux pendant trois ans, ne sauraient refroidir leur amour pour les Saints-Lieux, ni affaiblir leur cha-

(1) Ce sont des religieux Franciscains, appelés autrefois en France *Récollets*.

rité envers les pélerins. Ils passent les deux tiers de chaque jour à chanter les louanges du Seigneur, et à célébrer l'ineffable sacrifice des autels pour les bienfaiteurs morts et vivans de la Terre-Sainte; ils emploient les autres heures, excepté les momens où ils prennent leur nourriture, qui n'est ni plus délicate, ni plus abondante que celle des anciens anachorètes des déserts de la Thébaïde, à faire des œuvres de miséricorde. Je les ai vus se priver des choses les plus nécessaires à la vie, pour secourir les pauvres, les veuves et les orphelins. Catholiques, schismatiques, turcs, juifs, syriens, cophtes, abyssins, etc., tous ont des droits égaux à leur charité; elle ne se borne pas aux besoins temporels; elle embrasse les besoins de l'âme. Ils ont établi des écoles gratuites, où ils forment à la vertu les enfans des familles pauvres de toutes les religions.

Ces confesseurs de la foi consacrent encore les heures de la nuit à faire retentir les voûtes sacrées des louanges du Seigneur. Combien de fois, à minuit, ne les ai-je pas vus priant dans le sanctuaire où le verbe éternel fut conçu, dans l'étable où il naquit, au pied de la crèche qui fut son berceau, dans le jardin et dans la grotte de Gethsemani où il sua une sueur de sang, dans la voie douloureuse qu'il parcourut chargé de la croix, sur le mont Golgotha où il fut crucifié, au pied du tombeau où il fut déposé, et sur le mont Olivet d'où il s'élança, vainqueur de la mort, au plus haut des cieux, et où il marqua le lieu de son ascension, en laissant empreints sur le rocher les vestiges de ses pieds sacrés. C'est là, surtout, que je les ai vus, les yeux baignés de larmes, et les mains élevées vers le ciel, conjurant le Dieu de toute miséricorde de répandre ses grâces et ses béné-

dictions sur notre monarque adoré et sur son auguste famille, de pardonner à leurs ennemis et de les éclairer de sa céleste lumière.

C'est en faisant des emprunts considérables, et à des conditions très-onéreuses, que ces hommes apostoliques ont soutenu jusqu'à ce jour des établissemens si glorieux à l'Église et si utiles à l'humanité.

L'extinction des corps religieux, les progrès toujours croissans d'une funeste indifférence en matière de religion, les ravages désastreux d'une philosophie de récente date, qui, aussi stérile dans ses fruits que morte dans ses espérances, ne travaille que sur le néant, sont pour ces établissemens des symptômes effrayans, ou plutôt des causes d'une destruction inévitable.

C'est pour prévenir ce malheur que nous faisons un appel à la charité de tous les Français.

Leurs bienfaits mettront les courageuses sentinelles, qui gardent le tombeau de Notre-Seigneur, en état d'acquitter les dettes énormes que la charité leur a fait contracter, et de triompher des manœuvres perfides et des intrigues sacriléges de leurs implacables ennemis.

La France, qui fut dans tous les siècles l'appui, la gardienne du tombeau de Jésus-Christ, se doit à elle-même de faire un effort en sa faveur, dans ce moment où il est menacé de tomber entre les mains des schismatiques, qui veulent l'usurper, pour transformer le premier temple de l'univers chrétien en un bazar, en un lieu de prostitution.

J'ose le dire hautement, une si cruelle invasion imprimerait sur ma patrie un caractère de honte et d'ignominie; un jour l'histoire lui reprocherait avec raison de n'avoir pas su conserver à la catholicité cette terre clas-

sique de la religion, où les Godefroi de Bouillon et tant de guerriers intrépides, presque tous Français, laissèrent les dépouilles de leur mortalité, après y avoir fait des prodiges de valeur et donné l'exemple des vertus les plus sublimes.

Mû par ces grandes pensées, notre auguste monarque a daigné m'autoriser à former dans toutes les villes de son Royaume, une sorte de confrérie de charité, composée d'associés des deux sexes, qui, par une libre et volontaire souscription, s'engageraient à payer annuellement une somme quelconque pour venir au secours des établissemens religieux de Terre-Sainte, qui sont depuis plusieurs siècles sous la protection immédiate des augustes descendans de saint Louis.

La charité des dames françaises est universellement connue; chaque jour elle éclate sous nos yeux par de nouveaux bienfaits, par de nouvelles merveilles. C'est sur leur zèle que reposera le succès de cette pieuse croisade, qui ne coûtera ni deuil, ni larmes, ni sang à l'humanité.

Nous les supplions maintenant de s'associer au ministère de charité qui nous a été confié, en voulant bien consentir à recevoir les souscriptions annuelles, libres et volontaires des personnes avec lesquelles elles ont des relations.

L'une d'elles sera dépositaire, dans chaque ville, de tous les dons que les autres auront reçus; chaque année cette dame fera parvenir le montant de toutes les offrandes à Mgr. de Varicourt, évêque d'Orléans, digne frère de ce preux chevalier qui eut la gloire de mourir martyr de sa fidélité à son auguste souveraine, et trésorier-général des fonds destinés pour la Terre-Sainte.

Ce respectable prélat, qui a déjà des droits si sacrés à l'éternelle reconnaissance des pères latins, transmettra toutes les aumônes avec les noms des souscripteurs, à Jérusalem, par la voie que le gouvernement lui aura indiquée, ou qu'il aura approuvée.

Le vénérable discrétoire (1) lui accusera la réception de toutes les offrandes, afin que les bienfaiteurs aient la certitude que leurs dons sont arrivés à leur destination. Toutes les âmes charitables, qui contribueront à adoucir les maux qui pèsent sur les catholiques de Jérusalem et de la Judée, auront part aux prières et aux divins sacrifices que les pères latins offrent à notre adorable rédempteur. Ce tribut de leur gratitude montera vers le trône de l'éternel, avec l'encens qui fume sur le Saint-Sépulcre. Pour imprimer un caractère religieux à cette association, nous avons cru devoir solliciter du souverain Pontife des indulgences. Tout nous fait espérer que Sa Sainteté daignera accueillir notre humble supplique.

Les dames charitables, qui recueilleront les dons volontaires des fidèles à Paris, sont priées de les déposer entre les mains de madame la baronne de Mont-Boissier, dont on a fait le plus bel éloge, alors qu'on a dit qu'elle est la digne fille de monsieur de Malesherbes.

Le clergé de Paris est invité à remettre ses pieuses offrandes à M. Marduel, curé de Saint-Roch. Nous n'a-

---

(1) On appelle ainsi le gouvernement des établissemens religieux de Terre-Sainte Il est composé de trois religieux dont l'un porte le titre de Gardien; c'est toujours un Italien; le second, celui de vicaire; c'est un Français; le troisième, celui de procureur général qui est Espagnol : chacun d'eux a, pour discret ou conseiller, un religieux de sa nation.

vons pas cru pouvoir lui proposer un dépositaire plus digne de sa confiance.

Le fils de Dieu a fait tomber la muraille de division qui sépare toutes les nations : en lui tous les hommes sont frères ; et tous les chrétiens, quelles que soient leur croyance en religion, et leurs opinions en politique, n'ont qu'un même sentiment pour le tombeau de Notre-Seigneur ; leurs dons seront également accueillis des dames dépositaires du trésor de Dieu.

Puissent ces communes offrandes de la piété chrétienne, être entre les personnes qui les font, et celles qui les reçoivent, un lieu sacré d'union et de concorde, de paix et d'amour !

---

Nous avons le bonheur de pouvoir annoncer aux associés de cette Souscription que Sa Majesté très-chrétienne a bien voulu permettre que son nom auguste fût inscrit en tête de la liste des Bienfaiteurs des Établissemens religieux de la Terre-Sainte.

Un si bel exemple, donné par le fils de Saint-Louis, ne peut qu'échauffer le zèle et la charité des fidèles pour secourir une contrée qui fut le berceau de notre religion, et qui est encore toute remplie des souvenirs du nom français.

# LE ROI,

## PREMIER BIENFAITEUR DU SAINT-SÉPULCRE.

## NOMS DES DAMES

### QUI DOIVENT RECEVOIR LES DONS VOLONTAIRES DES FIDÈLES.

MONT-BOISSIER, madame la baronne de, Trésorière, rue Miromesnil, n. 2.

*Achille du Cayla*, madame la comtesse, rue de Bourbon, n. 54.

*Agasse*, madame, place Dauphine, n. 23.

*Aguesseau*, madame la marquise d', rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 6.

*Alric*, mademoiselle Victoire, à la Nuejouls, près Ville-Franche, département de l'Aveyron.

*Amette*, madame, rue St.-Honoré, n. 338.

*Andréossy*, madame la comtesse, place Ville-l'Evêque, n. 34.

*Andrieu d'Albas*, madame, rue de Thorigny, n. 7.

*Arçon*, née *Brenez*, madame, rue du Cherche-Midi, n. 6; et à Lons-le-Saulnier.

*Arthuys de Charnisay*, madame la baronne, rue St.-Lazare, n. 88; et à Orléans.

*Assolent*, madame, rue Chanoinesse, n. 16.
*Auger*, mère, madame, rue du Bac, n. 88.
*Augier*, madame la comtesse d', rue Mont-Thabor, n. 7.

*Ballainvilliers*, madame la baronne de, rue du Regard, n. 15.
*Baraguey-d'Hilliers*, madame la comtesse de, rue St.-Honoré, n. 327.
*Baron*, madame, rue Faubourg-Poissonnière, n. 20.
*Baschi*, madame la comtesse de, rue St.-Dominique, n. 93.
*Bauffremont*, madame la princesse de, rue de l'Université, n. 80.
*Béarn*, née de *Jumilhac*, madame la comtesse de, à Versailles, rue du Vieux-Versailles.
*Beaumont*, madame la comtesse Armand de, nièce de Mgr. de Beaumont, ancien archevêque de Paris, à Vincennes.
*Beaupoil St.-Aulaire*, madame la marquise de, à Lévi-Saint-Nom, par Trapes, département de Seine-et-Oise.
*Behr*, madame la baronne de, rue de l'Arcade, n. 38.
*Belle-Isle*, madame la comtesse de, Hôtel des Pages, aux Grandes-Écuries du Roi, à Versailles.
*Benazet*, madame, rue J. J. Rousseau, n. 3.
*Bernardin de Saint-Pierre*, madame, rue de Bourgogne, n. 40.
*Bernis*, madame la comtesse Réné de, nièce de Mgr. l'archevêque de Rouen, pair de France, rue des Saints-Pères, n. 7.

*Berryer*, madame, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.

*Berthier*, madame, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 8.

*Beurnonville*, madame la maréchale de, rue Ville-l'Évêque, n. 43.

*Billecocq*, madame, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.

*Blosseville*, madame la comtesse de, à Versailles, rue des Bourdonnais.

*Bobard*, mademoiselle Nathalie, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 13.

*Boistard*, madame de, rue du Bac, n. 118.

*Bonastre*, madame, rue St.-Honoré, n. 176.

*Botterel-Quintin*, madame la vicomtesse de, à Versailles, rue des Bourdonnais.

*Bouë*, madame, rue du Marché St.-Honoré, n. 1.

*Bourg*, madame la baronne du, rue de l'Arcade, n. 23, chaussée d'Antin.

*Bournazel*, madame la marquise de, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 5.

*Brandois*, madame la baronne de, rue Pavée St-André-des-Arts, n. 16.

*Brignole*, madame la marquise de, rue de Choiseuil, n. 23.

*Brissac*, madame la comtesse de, rue de la Planche, n. 7.

*Buisseret*, née de *Sainte-Aldegonde*, madame la comtesse de, rue d'Anjou, à Versailles.

*Buisseret*, madame la comtesse Gustave de, rue d'Anjou, à Versailles.

*Buisseret*, madame la comtesse Alphonse de, rue d'Anjou, à Versailles.

*Brown*, madame, rue de Richelieu, n. 63.

*Cahier*, madame, rue St.-Honoré, n. 283.

*Capelle*, madame la baronne, au ministère de l'intérieur.

*Capellis* née *Labillardrie*, madame la comtesse de, rue St.-Louis, à Versailles.

*Castelbajac*, madame la Vicomtesse de, rue Basse-du-Rempart, n. 42.

*Castellane*, madame la comtesse Boni de, rue de l'Arcade, n. 12.

*Chabrol*, madame la comtesse de, à l'Hôtel-de-Ville.

*Chantemesle*, madame de, place Royale, n. 13.

*Chapellier*, madame, maison du notaire, rue de la Tixéranderie, n. 13.

*Chastellux*, madame la comtesse de, rue de la Ferme des Mathurins, n. 1.

*Chastenay*, madame la marquise de, rue St.-Dominique, au coin de la rue Belle-Chasse.

*Chateaubriand*, madame la comtesse de, rue du Faubourg St.-Honoré, n. 47.

*Chaudot*, madame, rue Gaillon, n. 12.

*Chezelles*, madame la Vicomtesse de, rue Ste.-Croix-d'Antin, n. 7.

*Choiseul*, née princesse *de Bauffremont*, madame la comtesse de, rue Neuve-des-Mathurins, n. 68, Chaussée-d'Antin.

*Choiseul*, madame la comtesse de, place du Palais-Bourbon.

*Ciplet*, madame de, hôtel St.-Phar, boulevard Montmartre.

*Civrac*, madame la duchesse de, rue du Bac, n. 112.

*Clausel de Coussergues*, madame de, rue du Cherche-Midi, n. 11.

*Clérembaut*, madame la comtesse de, rue du Mail, maison du notaire.

*Corbière*, madame de, au ministère de l'intérieur.

*Croy*, madame la marquise de, rue de la Michaudière, n. 6.

*Cuillier-Perron*, madame; épouse du général, rue St.-Lazare, n. 88; et au château de Fresne près Montoiré, département de Loir-et-Cher.

*Crux*, madame la marquise de, Hôtel des Pages, aux Grandes-Écuries du Roi, à Versailles.

*Dalberg*, madame la duchesse de, rue d'Anjou, n. 25, faubourg St.-Honoré.

*Dampmartin*, madame la vicomtesse de, rue St.-Anne, n. 18.

*Delamarre*, madame, rue des Capucines, n. 13.

*Delavau*, madame, à l'Hôtel de la Préfecture de Police.

*Desaulty*, madame, avec mesdemoiselles ses filles, rue des Réservoirs, à Versailles; et à Paris, rue des Moulins, n. 19.

*Donnadieu*, madame la vicomtesse, rue des Petits-Augustins, n. 17; et à Tours, département d'Indre-et-Loire.

*Dubois-Bergeron*, madame, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 20.

*Dubois de Vitry*, madame la comtesse, place Vendôme, n. 3.

*Dubouchage*, madame la vicomtesse, rue Mont-Thabor, n. 4.

*Duchatel*, madame la comtesse, rue de la Madeleine, n. 14.

*Dufrenoy*, madame, rue Bourtibourg, n. 12.

*Dupaty*, madame, rue Gaillon, n. 15.

*Durazzo*, madame la marquise, rue Chantereine, n. 56.

*Duteil*, madame la baronne, rue Pavée-St.-André-des-Arts, n. 18.

*Dutillet*, madame, rue Satory, à Versailles.

*Effort*, madame la comtesse d', rue Miromesnil, n. 2.

*Escars*, madame la duchesse d', aux Tuileries.

*Escotais*, madame la comtesse des, ancienne Dame pour accompagner Madame Adélaïde de France, rue St.-Honoré, à Versailles.

*Espine*, madame de l', rue de Bourbon, n. 54.

*Estourmel*, madame la marquise d', épouse de M. le marquis d'*Estourmel*, descendant de *Reimbold*, dont il est fait mention dans le premier volume des *Croisades*, place St.-Sulpice, n. 6.

*Étienne*, madame, rue Grammont, n. 11.

*Fauh*, mademoiselle, rue St.-Antoine, à Versailles.

*Favières née Mandat*, madame de, rue Chapon, n. 5.

*Ferrand*, madame la comtesse, rue d'Enfer, n. 32.

*Feutrier*, madame, rue St.-Honoré, n. 331.

*Forbin-Janson*, madame la marquise de, rue St.-Guillaume, n. 38.

*Fougères*, madame de, Hôtel de la Préfecture de police.

*Fraguier*, madame la marquise de, rue Chapon, n. 5.

*Franchet*, madame, épouse du Directeur-général de l'Administration départementale et de la Police, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 116.

*Ganay*, madame la comtesse de, place Ville-l'Évêque, n. 25.

*Gardin*, madame, rue Neuve, à Versailles.

*Gayrard*, madame, Palais de l'Institut.

*Genlis*, madame la comtesse de, rue Pigalle, n. 9.

*Genoude*, madame de, épouse du traducteur de la Bible, rue de l'Université, n. 10.

*Gerando*, madame la baronne de, cul-de-sac Férou, n. 7.

*Gérard*, madame la comtesse, rue Pigalle, n. 9.

*Gérentet*, madame, rue de Montpensier, n. 20.

*Giresse-la-Beyrie*, madame la baronne de, rue Saint-Honoré, n. 334.

*Grénet*, madame de, rue du Marché-St.-Honoré, n. 40.

*Gourgues*, madame la marquise de, Dame pour accompagner S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, rue Ville-l'Évêque, n. 33.

*Grandin*, madame, boulevard des Invalides, au coin de la rue de Babyloue.

*Guillebon*, madame de, au château de Wavignies, département de l'Oise.

*Guillot*, madame de, boulevard Poissonnière, n. 10.

*Hanache*, mesdemoiselles Louise et Modeste d', rue Vendôme, n. 8, au Marais.

*Hanache*, mademoiselle Aglaé d', rue de Grenelle-St.-Germain, n. 15.

*Harcourt*, madame la marquise d', place du Palais-Bourbon, n. 89.

*Hémart*, madame, rue de la Pépinière, n. 57.

*Hérard*, madame, rue St.-Honoré, n. 372.

*Hocquart*, madame la présidente, rue Payenne, n. 11.

*Houdetôt*, madame la comtesse de, Hôtel de la Préfecture à Versailles.

*Istrie*, madame la maréchale duchesse d', rue de Bourbon, n. 59.

*Jauffret*, madame, rue de la Perle, n. 8.

*Jesson*, madame, rue de la Tour, derrière le boulevard du Temple.

*Jouffroy d'Abbans*, madame la marquise de, rue Christine, n. 5.

*Juigné*, mesdemoiselles de, filles de M. le baron de Juigné, et nièces de Mgr. de Juigné, ancien archevêque de Paris, rue de l'Université, n. 43.

*Juigné*, mademoiselle de, fille de M. le comte Étienne de Juigné, au château du Plein-Marais, département de la Manche.

*Juigné*, madame la comtesse Léon de, rue Belle-Chasse, n. 17.

*Lacretelle*, madame, épouse de l'auteur des *Guerres de Religion*, et de l'*Histoire de France au dix-huitième siècle*, rue St.-Honoré, n. 339.

*Laferrière*, madame la marquise de, avec mademoiselle Élisa de Latour-du-Pin, sa petite-fille, rue du Marché-Neuf, à Versailles.

*Laffitte*, Jacques, madame, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 11.

*Langlès*, madame, à la Bibliothèque du Roi.

*Lapanouze*, madame César de, rue Paradis-Poissonnière, n. 42.

*Lapeyrière*, madame A., rue du Faubourg-Saint Honoré, n. 29.

*Lariandrie*, madame la marquise de, rue du Cherche-Midi, n. 25.

*Latour-du-Pin*, madame la comtesse Joseph de, avec mademoiselle Eudoxie, sa fille, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 13.

*Latour-Maubourg*, madame la comtesse de, rue Ville-l'Évêque, n. 10.

*Laurentie*, madame, rue Pot-de-Fer, n. 22.

*Lefèvre*, madame, rue Favart, n. 12.

*Levavasseur*, madame, à Breteuil, département de l'Oise.

*Levavasseur Delaroncière*, madame, rue Sainte-Hyacinthe, n. 4.

*Liénard*, rue de l'Orangerie, à Versailles.

*Loz-Beaucours*, madame la vicomtesse de, rue Satory, à Versailles.

*Lucas*, madame, rue St.-Honoré, n. 346.

*Machault*, madame la vicomtesse de, rue Satory, à Versailles.

*Malaret*, madame de, rue St.-Honoré, n. 353.

*Marcellus*, madame la comtesse de, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 13, et à Bordeaux, département de la Gironde.

*Marcillac*, madame la marquise de, rue St.-Dominique, n. 55.

*Marchangy*, madame de, quai Malaquais, n. 3.

*Maringonet*, madame la baronne de, rue des Capucines, n. 13.

*Martin-Tisson*, madame, rue Pelletier, n. 12.

*Matignon*, madame la comtesse de, rue de l'Université, n. 80.

*Maupas*, madame la comtesse de, rue St.-Honoré, n. 362.

*Méchin*, madame la baronne, rue Faubourg-St.-Martin, n. 88.

*Mervé*, madame la marquise de, rue St.-Lazare, n. 122.

*Michaud*, madame, épouse de l'auteur de l'*Histoire des Croisades*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.

*Michaud*, madame, rue de Cléry, n. 13.

*Monstue-Jouils*, madame la comtesse de, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 5.

*Montcabrié*, madame la vicomtesse de, rue St.-Honoré, n. 383.

*Montcaim*, née *Richelieu*, madame la marquise de, place Vendôme, n. 9.

*Montesquiou*, madame la comtesse de, rue Monsieur, n. 12.

*Montmorency*, madame la vicomtesse de, au Ministère des affaires étrangères.

*Montmorency*, madame la baronne de, rue St.-Guillaume, n. 18.

*Montreuil*, madame la baronne A. de, rue de Savoye, n. 11.

*Mortefontaine*, madame de, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 43.

*Naderman*, madame, rue d'Argenteuil, n. 45.

*Naderman*, madame Charlotte, rue d'Argenteuil, n. 45.

*Noailles*, madame la comtesse de, Dame d'atours de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, place Beauveau, n. 90.

*Odier*, madame, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 19.

*Patri*, madame Emile, rue Neuve-des-Mathurins, n. 40.
*Périgord*, madame la comtesse de, rue St.-Dominique, n. 76.
*Pillerault*, madame, rue de la Paix, hôtel Mirabeau, à Paris; et à Tours.
*Pinon*, madame la vicomtesse, rue des Petites-Ecuries, n. 44.
*Pisieux*, madame la comtesse de, rue Ville-l'Evêque, n. 33.
*Polignac*, madame la comtesse Héracle de, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 45.
*Portalis*, madame la comtesse de, place Royale, n. 4.
*Privezac*, madame la baronne de, rue des Fossés-Mr.-le-Prince, n. 39; et à Moulins.

*Raffin*, née *Beaumont*, madame la marquise de, nièce de Mgr. de Beaumont, ancien archevêque de Paris, à Vincennes.
*Renty*, mademoiselle de, rue Neuve, à Versailles.
*Richelieu*, madame la duchesse de, à Courteilles, près et par Verneuil, (Orne).
*Richerand*, madame, rue de Bondy, n. 44.
*Rivière*, madame la marquise de, rue Royale, n. 1; et à Bourges, département du Cher.
*Rochejaquelein*, madame la comtesse de la, Dame pour accompagner S. A. R. Madame la duchesse de BERRY, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 77.

*Roger*, madame, rue Coq-Héron, n. 10.

*Rohan*, madame la duchesse de, rue Ville-l'Évêque, n. 16.

*Rougé*, madame la marquise de, dame pour accompagner S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême, rue de Varennes, n. 19.

*Rouvière*, madame, rue d'Antin, n. 10.

*Rovigo*, Madame la duchesse de, avec mesdemoiselles ses filles, rue Faubourg-St.-Honoré, n. 103.

*Roure*, madame la Marquise du, rue de l'Université, n. 43.

*Roux*, madame, rue de Richelieu, n. 104.

*Sainte-James*, madame de, rue Satory, à Versailles.

*Salaberry*, madame la comtesse de, rue St.-Lazare, n. 88, et au château de Fossé, près Blois.

*Sampigny*, madame la comtesse de, à son château de Noue, département du Puy-de-Dôme.

*Saisseval*, madame la comtesse de, rue Palatine, n. 5.

*Sauvan*, madame, rue de Clichy, n. 32.

*Sébastiani*, mademoiselle de, fille de M. le comte Sébastiani, ancien ambassadeur de France à Constantinople, rue Faubourg-St.-Honoré, n. 55.

*Ségur*, madame la comtesse Octave de, rue de Varennes, n. 6.

*Senfft-Pilsach*, madame la comtesse Louise de, rue du Bac, n. 97.

*Senonnes*, madame la vicomtesse de, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 119.

*Sercey*, mademoiselle Félicie de, fille de M. l'amiral marquis de Sercey, rue St.-Lazare, n. 122.

*Sesmaisons*, madame la comtesse Donatien de, au Petit-Luxembourg.

*Sourches*, madame la vicomtesse de, rue de Varennes, n. 29.

*Tott*, madame la comtesse de, cour des ministres, au Château de Versailles.

*Trouvé*, madame la baronne, rue Neuve-St.-Augustin, n. 17.

*Uzés*, née Chastillon, et dernier rejeton de cette illustre famille, madame la duchesse d', rue St.-Dominique, n. 63.

*Valence*, madame la comtesse de, rue Pigalle, n. 9.

*Vannoz*, née *Sivry*, madame de, à Nancy.

*Ventadour*, madame la duchesse de, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 49.

*Vibraye*, madame la marquise Victor de, rue St.-Dominique, n. 91.

*Viella*, madame la comtesse de, rue Cassette, n. 35.

*Villantroys*, madame de, rue Ste.-Anne, n. 46.

*Villèle*, madame de, au ministère des finances.

*Villers*, née comtesse de Cognon, madame la marquise Louis de, à Luxembourg.

*Villette*, madame la marquise de, sœur de Mgr. l'Évêque d'Orléans, rue de Vaugirard, n. 54.

*Vitrolles*, madame la baronne de, rue Boudreau, n. 1.

*Wall*, madame la comtesse de, rue d'Anjou, à Versailles.

*Weld*, madame Jacques, avenue de Paris, n. 17, à Versailles; et à Londres.

DESMAZURE.

*Chanoine, missionnaire apostolique, chevalier du Saint-Sépulcre, prédicateur, aumônier honoraire de l'ambassade de France à Constantinople, chargé de recueillir les aumônes des fidèles pour l'ordre des religieux de Terre-Sainte.*

---

*P. S.* Cet appel à la charité des fidèles pour les établissemens de Terre-Sainte a été souvent renouvelé; on peut lire dans le premier volume de *la Bibliographie des Croisades*, pag. 52 et pag. 140; 1° une lettre éloquente d'Helly, patriarche de Jérusalem, à l'empereur Charles le jeune, et à tous les évêques, princes, barons du royaume de France, etc. 2° Une autre lettre de Siméon, patriarche de Jérusalem, au Pape et à tous les fidèles de l'Occident. Cette dernière lettre fut apportée en Europe par Pierre l'Hermite, mon compatriote.

DESMAZURE.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° VIII.

(Nous citerons ici un passage de l'article de l'*Encyclopédie* sur les Croisades. On y verra comment on jugeait vers le milieu du dix-huitième siècle les expéditions en Orient.)

Les fréquens pélerinages que les chrétiens firent à la Terre-Sainte, après qu'on eut retrouvé la croix sur laquelle *le Fils de l'homme* était mort, donneront lieu à ces guerres sanglantes. Les pélerins, témoins de la dure servitude sous laquelle gémissaient leurs frères d'Orient, ne manquaient pas d'en faire à leur retour de tristes peintures et des reproches aux peuples d'Occident. La lâcheté avec laquelle ils laissaient les lieux arrosés du sang de Jésus-Christ, en la puissance des ennemis de son culte et de son nom.

On traita long-temps les déclamations de ces bonnes gens avec l'indifférence qu'elles méritaient, et l'on était bien éloigné de croire qu'il viendrait jamais des temps de ténèbres assez profondes et d'un étourdissement assez

grand dans les peuples et dans les souverains sur leurs vrais intérêts, pour entraîner une partie du monde dans une malheureuse petite contrée, afin d'en égorger les habitans, et de ne point s'emparer d'une pointe de rocher qui ne valait pas une goutte de sang qu'ils pouvaient vénérer en esprit de loin comme de près, et dont la possession était si étrangère à l'honneur de la religion.

Cependant ce temps arriva, et le vertige passa de la tête échauffée d'un pélerin dans celle d'un pontife ambitieux en politique, et de celle-ci dans toutes les autres. Il est vrai que cet événement extraordinaire fut préparé par plusieurs circonstances, entre lesquelles on peut compter l'intérêt des papes et de plusieurs souverains de l'Europe; la haine des chrétiens pour les musulmans; l'ignorance de laïcs; l'autorité des ecclésiastiques; l'avidité des moines; une passion désordonnée pour les armes, et surtout la nécessité d'une diversion qui suspendît des troubles intestins qui duraient depuis longtemps. Les laïcs chargés de crimes, crurent qu'ils s'en laveraient en se baignant dans le sang infidèle. Ceux que leur état obligeait par devoir à les désabuser de cette erreur les y confirmaient, les uns par imbécillité et faux zèle, les autres par une politique intéressée, et tous conspirèrent à venger un hermite picard des avanies qu'il avait essuyées en Asie, et dont il rapportait en Europe le ressentiment le plus vif.

L'hermite Pierre s'adresse au pape Urbain II; il court les provinces et les remplit de son enthousiasme. La guerre contre les infidèles est proposée dans le concile de Plaisance, et prêchée dans celui de Clermont. Les seigneurs se défont de leurs terres; les moines s'en em-

parent; l'indulgence tient lieu de solde; on s'arme; on se croise; et l'on part pour la Terre-Sainte.

La *Croisade*, dit M. Fluri, servait de prétexte aux gens obérés pour ne point payer leurs dettes; aux malfaiteurs pour éviter la punition de leurs crimes; aux ecclésiastiques indisciplinés pour secouer le joug de leur état; aux moines indociles pour quitter leurs cloîtres; aux femmes perdues pour continuer plus librement leurs désordres. Qu'on estime par là quelle devait être la multitude des croisés?

Le rendez-vous est à Constantinople: l'hermite Pierre, en sandales et ceint d'une corde, marche à la tête de quatre-vingt mille brigands; car comment leur donner un autre nom, quand on se rappelle les horreurs auxquelles ils s'adonnèrent sur leur route? Ils volent, massacrent, pillent et brûlent. Les peuples se soulèvent contre eux. Cette croix rouge qu'ils avaient prise comme la marque de leur piété, devient, pour les nations qu'ils traversent, le signal de s'armer et de courir sur eux. Ils sont exterminés; et de cette foule, il ne reste que vingt mille hommes au plus qui arrivent devant Constantinople à la suite de l'hermite.

Une autre troupe, qu'un prédicateur allemand appelé Godescal traînait après lui, coupable des mêmes excès, subit le même sort. Une troisième horde composée de plus de deux cent mille personnes, tant femmes que prêtres, paysans, écoliers, s'avance sur les pas de Pierre et de Godescal; mais la fureur de ces derniers tomba particulièrement sur les juifs. Ils en massacrèrent tout autant qu'ils en rencontrèrent; ils croyaient, ces insensés et ces impies, venger dignement la mort de Jésus-Christ, en égorgeant les petits-fils de ceux qui l'avaient

crucifié. La Hongrie fut le tombeau commun de tous ces assassins. Pierre renforça ses croisés de quelques autres vagabonds italiens et allemands qu'il trouva devant Constantinople. Alexis Commène se hâta de transporter ces enthousiastes dangereux au delà du Bosphore. Soliman, soudan de Nicée, tomba sur eux, et le fer extermina en Asie ce qui était échappé à l'indignation des Bulgares et des Hongrois et à l'artifice des Grecs.

Les croisés, que Godefroy de Bouillon commandait, furent plus heureux, etc.

*Encyclopédie* ou *Dict. raisonné des Sciences*, etc.; mis en ordre et publié par M. DIDEROT, etc. tom. IV, page 502.






# CATALOGUE RAISONNÉ

*De la collection des médailles, de M. Cousinery, ancien consul de France en Turquie, qui ont été frappées en Orient, par les princes croisés; médailles totalement inconnues jusqu'à ce jour.*

---

## AVANT-PROPOS.

(Je me félicite de pouvoir compléter toutes mes recherches sur les croisades, en publiant le travail de M. Cousinery, sur les médailles des princes croisés. Je ne doute pas que ce travail précieux et utile ne fixe l'attention des lecteurs, et n'obtienne l'estime des savans.)

---

JUSQU'A présent la recherche des monnaies frappées en Asie, par les princes européens qui s'y établirent, et les rois qui participèrent en personne à la guerre sainte, avait été négligée

par les savans qui s'étaient appliqués avec succès à la connaissance des monnaies du moyen âge. Ces monumens historiques du zèle religieux de nos pères méritaient cependant de trouver place dans nos cabinets, à cause des rapports qu'ils ont avec les derniers siècles de l'empire grec, et parce qu'ils sont des trophées qui intéressent encore d'illustres familles.

Convaincu de l'utilité d'une pareille recherche, je n'ai pas négligé pendant mon séjour en Turquie, les occasions de me procurer ces monnaies, et quoique ma collection n'ait pas encore reçu l'accroissement auquel elle peut atteindre, j'ai cru que la description et la gravure pouvaient en être rendues publiques, et servir ainsi d'encouragement à de nouvelles recherches du même genre.

A l'époque des croisades, les arts étaient tombés dans une décadence, telle qu'on a peine à se figurer que, dans le pays qui jadis vit naître tant de chefs-d'œuvre, la gravure des coins de la monnaie eût pu descendre à ce point de dégradation où la monnaie elle-même nous la présente : ce n'est donc point la beauté de l'art qu'il faut chercher dans ces sortes d'antiquités, mais l'intérêt seul de l'histoire.

On croirait que des princes, nés dans des pays où l'on ne connaissait sur la monnaie que la

langue latine, auraient fait usage de cette même langue, pour leur monnaie comme pour leurs actes. Mais il paraît que, dans certaines provinces d'Asie, la langue grecque leur présentait plus de facilités. Cette langue s'était conservée dans diverses villes qui avaient été soumises à l'empire de Constantinople. La religion et le commerce avaient concouru à en maintenir l'usage ; d'ailleurs, il était de l'intérêt des musulmans de tolérer et même de protéger les chrétiens dans leurs États. En effet, c'étaient les chrétiens qui faisaient la prospérité de l'agriculture et du commerce, et qui, dans le siècle de Haroun-al-Raschid, s'étaient livrés avec le plus de succès à l'étude des sciences.

Édesse, Antioche et Jérusalem se trouvaient dans cette situation politique, lorsque les croisés envahirent les côtes de la Syrie. Des Européens, à peine arrivés dans des pays dont ils ne connaissaient pas la langue, devaient naturellement employer sur leurs monnaies, celle qui était parlée par leurs nouveaux sujets. On ne sera donc plus étonné que ces conquérans aient, du premier abord, employé la langue des Grecs sur les monnaies qui portent leur nom.

Il n'en fut pas de même pour les villes conquises sur les Musulmans dans la Galilée et dans la Phénicie. Depuis long-temps les Grecs

n'y jouaient aucun rôle politique. Lorsque ces villes furent au pouvoir des Francs, le clergé latin put s'y établir sans rivalité, et les princes occidentaux purent y admettre une population européenne. Elle exigeait une monnaie qui eut des rapports avec celle de l'Europe, et non avec celle qui était frappée dans les pays où la plupart des habitans parlaient la langue grecque; c'est ce que les monnaies des princes de ces dernières contrées vont confirmer.

Quant aux types de ces monnaies, pour en saisir tout l'esprit, il faut poser en principe que soit dans l'Orient, soit en Europe, dès la chute de l'idolâtrie, la monnaie redevint ce qu'elle avait été à l'époque de sa naissance; c'est-à-dire, qu'elle fut consacrée par la religion, et qu'elle servit à rappeler des sentimens religieux, qu'elle fut en un mot un véritable culte. On peut en effet s'apercevoir que depuis Constantin, tout le système monétaire des princes chrétiens se compose généralement de signes qui annoncent la foi, la piété et la confiance de ces princes envers le Sauveur. La croix surtout devint bientôt le type général que les nations se plurent à adopter sur la monnaie. Les chemins, les cimetières, les palais même se couvrirent de ce signe qui rappelait sans cesse le respect et la dévotion.

Chaque ville plaçait son patron sur ses bannières, et sur sa monnaie, et chaque prince plaçait sur la sienne le patron de l'État. Des versets tirés des psaumes, des prières, des louanges, des invocations en composèrent les légendes : ces monnaies se remplirent aussi de monogrames et de lettres initiales, souvent inexplicables pour nous, mais dont le sens est toujours religieux.

La manière la plus favorable de présenter cette collection à la curiosité du public était d'en joindre la description et la gravure, à l'*Histoire des Croisades*. Qu'il me soit permis de remercier ici M. Michaud, d'avoir donné à mon travail une place à la suite de son ouvrage.

# EXPLICATION DE LA VIGNETTE.

Quoique la vignette ne présente qu'un sceau de plomb, ce monument unique ne mérite pas moins de figurer sur ce catalogue : il nous donne le nom d'un prince de la famille de Raymond de St.-Gilles, nommé Jean, et vraisemblablement régent de la principauté de Tripoli ; il nous donne aussi la forme d'une des portes de cette ville avec ses fortifications ; il offre en outre les armes des comtes de Toulouse.

IOANNES VICE COMITIS TRIPOLIS, écusson sur lequel est un lion debout sur sa patte gauche.

*Revers.* CIVITAS TRIPOLIS, château avec des créneaux et une guérite.

## COMTES D'ÉDESSE.

### BAUDOIN Ier.

T. I. N° 1 à 4. ΒΑΔΔΟΥΙΝ ΚΟΜΗ, inscription qui occupe tout le champ de la monnaie.

*R.* Grande croix dont les extrémités portent des globules ; quatre petits clous aboutissent au centre de cette croix, où ils en forment une seconde.

Les quatre premières médailles de cette planche sont parvenues directement du Diarbekir à Constantinople, par un missionnaire qui avait fait un assez long séjour en Mésopotamie; elles font connaître l'excès de décadence des arts dans une ville célèbre, et l'état d'ignorance de ses habitans sur la langue grecque qu'ils parlaient encore à l'époque dont il s'agit : elle coïncide avec le règne d'Alexis Ier, encore maître d'Édesse, lorsque Baudoin s'en empara. On reconnaît cette ignorance dans le titre de comte qui est écrit sur ces monnaies de trois manières différentes, par COME, COMH et KOMH.

On ne peut révoquer en doute qu'il ne s'agisse ici d'un comte d'Édesse; le seul titre de comte le fait assez distinguer des Baudoins de Jérusalem, qui étaient rois, la seule difficulté, pour la classification de cette médaille, est de savoir si elle est de Baudoin Ier ou de Baudoin du Bourg son cousin, à qui il céda ses États, en succédant à son frère Godefroy de Bouillon dans le royaume de Jérusalem.

La simplicité de la composition du dessin de cette monnaie m'a paru annoncer un premier essai, et comme ces quatre monnaies sont surfrappées sur des pièces qui circulaient avant l'arrivée de Baudoin premier, j'ai cru voir dans l'emploi qu'on a fait de ces anciennes pièces, pour la fabrication des nouvelles, la preuve qu'elles remontent au premier établissement des Croisés dans Édesse.

J'ai en outre lieu de croire que Baudoin du Bourg n'imita point le système monétaire de son prédécesseur, comme comte d'Édesse; mais celui que ce prince adopta quand il fut roi de Jérusalem : c'est-à-dire qu'il se fit représenter en habit militaire, tenant la croix d'une main

et l'épée de l'autre. Cette conjecture est appuyée sur l'inspection de deux monnaies frustes, du module de celles de Baudoin premier, qui offrent un pareil type. Mais la légende y étant entièrement effacée, je n'ai pas cru devoir en présenter la gravure.

## PRINCIPAUTÉ D'ANTIOCHE.

### BOHÉMOND Ier.

N° 5. BAIMYNΔOC dans le champ de la monnaie, où le mot est divisé en deux lignes par une croix ornée de globules, aux extrémités.

*R*. Sans lettres, buste de St.-Pierre patron d'Antioche avec le nimbe autour de la tête, et portant la croix de la main gauche.

Quoique la main droite soit effacée sur la médaille, on verra bientôt sur une monnaie de Tancrède que cette main devait être posée dans la même attitude que le prêtre prend à l'autel, lorsqu'il bénit le peuple.

Le nom de Bohémond, étant au nominatif sur cette légende, on ne peut y supposer une invocation à St.-Pierre de la part du prince, mais une intention d'honorer le patron, qui avait favorisé Bohémond, dans la prise de cette ville, ou une action de grâces envers cet apôtre après la prise de cette place.

J'ai cru devoir attribuer cette monnaie à Bohémond premier, d'abord, parce qu'elle porte des caractères grecs, ensuite à cause de la simplicité religieuse qui se laisse de même apercevoir sur celles de Baudoin d'Édesse et sur une de Tancrède qu'on peut voir au n°. 7 de la 3e planche.

Elle ne peut d'ailleurs appartenir à aucun des Bohémonds de Tripoli, puisque les princes qui dominaient dans cette ville, n'employèrent que la langue latine sur leur monnaie.

BOHÉMOND II.

Le B seulement devant un chevalier casqué et cuirassé, tenant de la main droite son épée, et de la gauche une petite croix. N° 6.

*R.* IC.-XC, nom du sauveur Jésus-Christ, tenant le livre des évangiles.

J'avoue qu'il n'est pas certain que le B isolé de cette médaille, exprime plutôt le nom du Bohémond que celui d'un Baudoin; mais comme le chevalier tient ici son épée de la main droite et que les Baudoins de Jérusalem, la tiennent toujours de la gauche, que d'ailleurs ceux-ci expriment leur nom plus clairement sur leurs monnaies; j'ai cru y voir un motif pour attribuer celle-ci à Bohémond II, quoiqu'elle puisse appartenir à Baudoin IV ou à Baudoin V, dont les monnaies nous manquent.

TANCRÈDE.

Parmi les premières monnaies des croisades, on doit remarquer avec intérêt celles de Tancrède, soit parce que l'une d'elles nous transmet son portrait; soit parce qu'elles ont été frappées à Antioche dont il était gouverneur; soit enfin parce que la dernière des quatre qui vont suivre, est en langue et en caractères latins, et qu'elle ne peut avoir été frappée qu'à Tibériade, capitale de la principauté de Tancrède. C'est par ce dernier motif que j'ai placé les unes et les autres à la IIe Pl.

après les rois de Jérusalem, quoique j'en donne ici la description.

T. II. N° 6. ΚΕΒΟΗΘΗΤΟΔΥΛΟΣΟΥΤΑΝΚΡΙ, pour *Seigneur sois secourable à ton serviteur Tancrède.*

*R.* ΟΑΠΕΤΟC, *(sic)*, *Saint Pierre*, buste de St.-Pierre avec le nimbe, la main droite élevée dans l'action de bénir, et de la gauche tenant une longue croix.

Cette légende est entièrement orientale : on la trouve sur diverses médailles des empereurs de Constantinople sur lesquelles elle est, comme ici, une invocation au Christ. La légende du revers ne saurait être prise que pour une prière de Tancrède à St.-Pierre où le mot ευλογησον, bénissez est sous entendu, ce qui signifierait : *Saint-Pierre bénissez-moi.*

N° 7. I.C.-X.C. Buste du Christ avec le nimbe entouré de rayons en forme de croix.

*R.* TANKPI. La croix partage ce mot en deux lignes, comme sur la monnaie de Bohémond premier.

Sur celle-ci les deux légendes ne présentent qu'une seule phrase d'invocation qui signifie : *Jésus-Christ protégez Tancrède* ou un sens équivalent.

N° 8. KEBOHΘH TANKPI. Buste de Tancrède barbu et vêtu à l'orientale : son turban est surmonté d'une croix, et son vêtement est orné de perles.

*R.* I.C.-X.C. NIKA en deux lignes séparées par une croix.

La partie antérieure de la monnaie est la même que celle du n°. 6 et le revers au lieu d'une prière est une louange au sauveur, par le signe de la rédemption; c'est-à-dire une pieuse exclamation : *Le Christ est vainqueur*, ou bien un acte d'espérance : *La loi du Christ doit triompher.* On voit le même type sur une grande

quantité de monnaies des empereurs grecs et même sur des médailles d'Italie.

Sur la tête de Tancrède du n°. 9, on n'aperçoit pas de croix qui domine le turban, mais la légende paraît contenir toute la phrase du n°. 6.

C'est-à-dire, ΚΕΒΟΘΗΤΘΔΗΥΛΟCΟΥ ΤΑΝΚΡΙ.

I.C.-X.C. La figure du Christ debout et drapée dans l'attitude de bénir le peuple. N°. 10.

*R*. DE. SAL. F. TAN en deux lignes partagées par une croix. C'est-à-dire, *Domine salvum fac Tancredem.*

J'ai déjà annoncé que cette monnaie ne pouvait pas avoir été frappée à Antioche : j'en ai donné les motifs, dans l'avant-propos. Nous devons en croire les monnaies, elles nous prouvent qu'on ne frappait à Antioche que de celles que le peuple pouvait lire, c'est-à-dire celles qui portaient des légendes grecques. Les monnaies qui suivent sont un nouveau témoignage de cette vérité ; d'où il est facile d'induire que la médaille n°. 10 a été frappée à Tibériade, pendant que Tancrède commandait dans la Galilée, dont il avait fait la conquête, et dont Godefroi lui avait accordé la principauté.

Lors de la captivité de Bohémond premier, Tancrède fut, par acclamation, reconnu pour gouverneur de la principauté d'Antioche, et il paraît bien certain que ce ne fut qu'après la mort de son cousin, qu'il eut l'idée d'abandonner sa principauté et de la céder à Hugues de Saint-Omer. Il conserva alors les rênes du gouvernement d'Antioche ; en qualité de régent et de tuteur du jeune Bohémond, fils unique de son cousin et encore en bas âge, il put s'arroger le droit de faire battre monnaie.

Après la mort de Tancrède, la régence échut à Roger de Sicile son proche parent.

ROGER.

L'histoire fait mention d'un prince d'Antioche du nom de Roger, neveu de Tancrède. On ne saurait douter que cette monnaie n'appartienne à ce Roger, second régent de la principauté.

T. III. Nº 8. ΚΕΒΟΗΘΕΙΤΩϹΟΔΟΥΛΩΡΟΤΓΕΡΙΩ. Cette légende n'a plus besoin d'explication.

*R.* Μ·Η. Θ·Υ· La vierge debout ornée d'un grand manteau qui pend derrière ses épaules, et ayant les bras élevés : elle paraît prier.

Cette légende abrégée, qui signifie mère de Dieu, est comme sur la monnaie de Tancrède une seconde phrase d'invocation où il faut ajouter εντυγχανε. Intercédez; c'est-à-dire, *mère de Dieu, priez ou intercédez pour nous, ou pour le salut du prince Bohémond, ou pour celui de l'Etat.* Pour justifier cette interprétation, il n'y a qu'à observer que la sainte Vierge est dans l'attitude de la prière; et comme touchée de celle qui lui est adressée.

J'avais déjà fait graver cette monnaie parmi les incertaines, pl. III, nº. 8, lorsque j'ai eu la conviction par divers rapprochemens, et par l'histoire, qu'elle ne peut appartenir qu'à Roger le régent. Ce prince ne jouit pas long-temps de sa dignité; il fut tué presque sous les murs d'Antioche, en combattant contre les troupes de Damas.

## ROBERT,

### *Patriarche et Régent de la Principauté d'Antioche.*

Après la mort de Roger, il paraît que le patriarche d'Antioche, nommé Robert, prit la régence et la tutelle du jeune Bohémond, et qu'il s'arrogea, en sa qualité de chef de l'église d'Antioche, le titre de prince que les régens ses prédécesseurs n'avaient pas osé prendre. C'est ce que prouve la monnaie dont la description suit. T. I. N° 7 à 8.

ΟΑ ΓΕΟΡΓ· C'est-à-dire, *Saint-George*: le saint est à cheval; la lance prête à frapper.

*R*. ΡΟΤΒΕ..... ΠΡΙΓΙΠΟϹ ΑΝΤΟ. (sic) L'inscription remplit tout le champ de ce revers; elle fait suite à la légende qui précède, et elle complète une invocation adressée à St.-George, l'un des saints protecteurs de l'église d'Antioche, après St.-Pierre. Dans ces sortes de légendes, le verbe est souvent sous-entendu : il faut donc y suppléer en disant, *O Saint-George bénissez ou secourez Robert, prince d'Antioche*.

Il est à observer que le mot ΠΡΙΓΙΠΟϹ, prince, ne se trouvant pas dans la langue grecque, il faut le mettre dans le grand nombre des mots latins que les Grecs furent obligés d'adopter successivement sous l'empire romains. La lettre N qui manque à ce mot, donne une idée de la mauvaise prononciation des habitans de la Syrie, à cette époque; l'omicron employé pour l'oméga sur la monnaie de Tancrède, N° 6, est une faute de grammaire qui ne se voit pas sur d'autres monnaies qui portent la même légende.

# ROIS DE JÉRUSALEM.

## GODEFROI DE BOUILLON.

Je n'ai pu découvrir aucune monnaie qui puisse être attribuée à Godefroi de Bouillon, premier roi de Jérusalem. On sait qu'il s'abstint par piété et par modestie du titre de roi dans les actes de son gouvernement. On doit supposer, d'après les mêmes sentimens religieux qui avaient pu diriger sa résolution, qu'il refusa de laisser mettre son nom sur les monnaies.

S'il en est ainsi, je suis autorisé à placer sous son règne la fabrication d'une monnaie dont le type et la légende appartiennent incontestablement à Jérusalem, et dont la description va suivre.

T. II. N° 1. TVRRIS. Tour avec des créneaux dans une couronne pointillée.

*R.* DAVID. Étoile composée de huit rayons au milieu de huit globules; le tout placé dans une couronne semblable à la précédente.

D'après les idées religieuses que nous découvrons dans la composition des légendes de cette époque, il est indubitable que les deux mots inscrits sur cette monnaie, présentent le sens d'une invocation : on peut donc lui appliquer celle qu'on lit sur une monnaie d'Italie décrite par Bellini (MON. ITAL. p. 30), sur laquelle est représentée une tour avec cette légende, *esto mihi turris fortitudinis*. La vierge est qualifiée dans les litanies de *turris Davidica*, par allusion à la force de cette tour. Godefroi pouvait bien, sous ce rapport, invoquer la mère de Dieu, pour obtenir son intercession auprès de son divin fils.

La tour dont il est ici question, était située, d'après la tradition, sur l'emplacement de l'habitation de David. Elle faisait partie de la citadelle de Jérusalem. Une des portes de la ville qui en était la plus voisine, portait le nom de cette tour, et on doit remarquer que le petit nombre de musulmans qui échappèrent au massacre général, lors de la prise de cette ville, ne durent leur salut qu'à cette tour, et qu'elle ne fut détruite qu'au moment où Saint-Louis pénétra dans l'intérieur de l'Égypte.

Quant à l'astre qui forme le type du revers de cette monnaie, il ne peut être qu'une représentation symbolique de la lumière de la foi qui s'étendait sur l'Orient, par l'assistance divine, représentée par la sainte tour.

Si je me suis trompé en attribuant la monnaie dont il s'agit au règne de Godefroi, on me saura gré au moins d'avoir trouvé le moyen de remplir la lacune que nous a laissée vraisemblablement l'humilité du prince dont nous ne cessons d'admirer le zèle pour la foi de Jésus-Christ et le courage héroïque.

BAUDOUIN I^er^.

C. TA. (TA réunis), CZ. BAΓΔOIN.... Le roi debout, casqué et cuirassé, regardant une petite croix qu'il tient de la main droite, et appuyant la poignée de son sabre sur sa hanche gauche. N° 2.

*R*. Sans lettres. Grande croix, au centre de laquelle aboutissent quatre clous, qui en forment une seconde.

C. TA. V. Z. BAΓΔOINOY. Même type, même module. N° 3.

*R*. Même croix.

La première de ces deux monnaies appartient à la collection de M. le baron de Vincent, ambassadeur

d'Autriche à Paris, qui joint à un goût éclairé pour les arts, une profonde connaissance de l'histoire.

La seconde est dans mon cabinet; l'une diffère de l'autre par deux lettres seulement. Le V que l'on voit sur la mienne manque absolument sur celle de M. l'ambassadeur. La différence la plus remarquable est celle d'un sigma sur la première, et d'un zéta sur la seconde. Ces deux lettres qui sont des initiales l'une et l'autre, peuvent donner lieu à quelque difficulté, mais je n'ai pu prendre cette différence pour l'effet d'une erreur monétaire. La substitution du zéta au sigma, a été évidemment faite à dessein. Ces deux lettres sont les initiales, l'une du verbe Σωζειν, qui signifie sauver, et l'autre du verbe Ζοειν, vivifier; les quatre lettres qui précèdent, sont pour Cταῦρε, et annoncent une invocation à la croix, qui s'explique d'elle-même. Dans l'une, on aura : *Sainte-Croix sauvez Baudouin*, et dans l'autre : *Sainte-Croix vivifiez Baudoin*.

Il est aisé d'apercevoir que ces deux légendes sont tirées des psaumes de David, ou l'on trouve, au ps. 118e. *Salva me, Domine*, et par trois fois *vivifica me, Domine*. Et qu'on ne croie pas que le changement du verbe dans la légende, indique qu'elles ayent été employées sous deux règnes différens. Diverses circonstances ont pu faire naître ce changement de mot sans changer l'esprit de la légende. Baudoin adressant ses vœux à Dieu, sur le tombeau du psalmiste, a pu s'exprimer comme lui, tantôt en disant *vivifiez-moi*, et tantôt *sauvez-moi, Seigneur*.

On voit que ces deux monnaies se prêtent un secours mutuel, qu'elles s'expliquent l'une par l'autre, et qu'elles devaient paraître ensemble : c'est ce qu'a senti M. le ba-

ron de Vincent en me permettant de faire prendre le dessin de celle qui lui appartient.

BAUDOIN II.

ΒΑΓΔΟΙΝ. Le roi debout et de face, cuirassé et casqué, tient une petite croix de la main droite, et de la gauche une épée sur laquelle il s'appuie. N° 4.

*R.* Une grande croix ornée de globules.

La différence qui distingue cette monnaie des deux qui precédent, ainsi que de celle qui suit, est tellement marquée, qu'on ne peut hésiter à lui donner une place intermédiaire. La même monnaie a déjà été publiée deux fois, d'abord à Copenhague par le savant évêque Münter, et ensuite en France par M. Marchand, mais elle a toujours été mal lue, faute de conservation.

BAUDOIN III.

ΒΔΝ. La légende ne se compose que de ces trois lettres. N° 5.
Le roi est debout comme sur les médailles précédentes.

*R.* ΒΗΔΝ. Une petite croix au milieu de ces quatre lettres disposées en forme de croix.

J'explique les trois lettres de la partie antérieure, par le nom du roi Βαγδοιν. (Baudoin), et les quatre lettres du revers par l'invocation à la croix; elle se compose du mot ΒΟΗΘΗ dont l'initiale sert également au mot Βαγδοιν exprimé comme ci-dessus. Cette manière bizarre de faire servir une même lettre à deux mots, et d'exprimer un mot par l'initiale se trouve souvent repétée sur les monnaies du bas empire. On aura dans celle-ci la phrase *Seigneur secourez Baudoin* (1).

(1) On doit remarquer que ces sortes d'abréviations de voyelles sont prises dans le génie de l'écriture arabe.

## COMTES DE TRIPOLI.

Toutes les monnaies que j'ai pu découvrir jusqu'à présent des comtes de Tripoli, qui ont porté des noms autres que Bertrand, Raymond et Bohémond sont incertaines; on ne peut les classer chronologiquement. Une seule qui existe dans le cabinet de M. le baron de Vincent désigne un Bohémond septième du nom. Cette monnaie est d'argent pur et peut se comparer à celles de Louis IX, et à d'autres de l'Italie qui sont contemporaines. Autorisé par le propriétaire à la publier, je l'ai placée en tête de la planche n°. 111.

### BOHÉMOND VII^e.

T. III. N° 1. BOEMVNDVS COMES SEPTIMVS. La croix dans une couronne doublement festonnée.

*R*. CIVITAS TRIPOLIS SVRIE. Façade d'un édifice surmonté de créneaux et d'une architecture arabesque très-ornée; le tout dans une couronne semblable à celle qui est représentée de l'autre côté de la monnaie.

N° 2. BOEMVNDVS COMES, à l'entour de deux cercles pointillés. Petite croix au milieu de festons comme sur la monnaie précédente.

*R*. CIVITAS TRIPOLIS. Étoile composée de huit rayons, entourée de globules dans un entourage de festons.

Cette médaille, d'une parfaite conservation, est d'argent pur, et elle peut passer pour un chef-d'œuvre de l'art de cette époque: les rapports de ressemblance qu'elle a avec la précédente, par les ornemens et le goût du travail, feraient supposer qu'elle appartient également à

Bohémond VII. La première ne présente d'autre caractère religieux que la croix inséparable des monnaies de ce temps; la seconde pique davantage la curiosité par la représentation de l'étoile. Nous avons vu le même symbole sur la monnaie qui porte la légende *turris Davidica*, nous allons le retrouver encore sur les monnaies qui suivent, et qui donneront lieu à quelques observations.

BAMVNDVS COMES. Petite croix dans un double cercle; un globule de chaque côté de la croix. N° 3.

*R.* CIVITAS TRIPOLIS. Un croissant, au milieu duquel sont huit globules, surmonté d'une étoile semblable à celle ci-dessus, avec les mêmes globules à l'entour, et le double cercle.

Cette petite monnaie d'argent mêlé de cuivre, ressemble, par le module et par le métal, à ces deniers qui eurent cours long-temps en France et en Italie; mais elle en diffère beaucoup par le type du revers qui n'y fut jamais employé, et qui, au premier aspect, paraît un sujet profane; en effet, ce type se trouve souvent sur les monnaies anciennes, et en particulier sur le revers des monnaies de Carrhes dans la Mésopotamie, frappées sous l'empire romain; il y figurait symboliquement le culte que l'on rendait dans cette ville à Apollon et à Diane.

En retrouvant les mêmes symboles sur les monnaies des chrétiens, on ne peut les expliquer que par une allégorie relative aux opinions religieuses de cette époque, et surtout à la situation des soldats de la foi dans le pays des infidèles. Je serais donc porté à croire que le prince qui eut l'idée d'employer un type allégorique des anciens sur sa monnaie, n'eut en vue ni l'astronomie, ni un simple ornement, mais qu'il voulut re-

présenter le triomphe de la lumière évangélique, figurée par l'étoile, sur l'islamisme, figuré par le croissant.

N° 4. Ce numéro ne diffère du précédent que par l'absence du croissant, et par un plus grand nombre de globules.

N° 5. CIVITAS TRIPOLIS. Le croissant surmonté d'une étoile, le tout dans un cercle.

*R*. Sans lettres; double croix qui paraît composée de quatre grands poignards et de quatre autres plus petits et de forme différente.

Si j'ai bien reconnu le sujet de ce type singulier, on pourrait l'expliquer par celui qui occupe l'autre côté de la monnaie.

Les poignards réunis seraient l'emblème des efforts de la chrétienté pour détruire le croissant qui pâlit devant la lumière de l'Évangile.

N° 6. RAVMVNDVS... Une petite croix au milieu de quatre globules dans une couronne perlée.

*R*. MONETA TRIPOLIS. Une grande croix près de laquelle sont disséminés sept globules.

Cette monnaie ne me paraît susceptible d'aucune observation.

RENAUD DE SIDON.

N° 7. RENALDVS. Grande tour avec ses créneaux entourée d'un cercle.

*R*. SIDONIA. Flèche dans un cercle pareil au premier.

L'histoire fait peu mention des personnages qui commandèrent dans Sidon; mais il paraît que plusieurs de ces princes jouirent d'une assez grande considération. Eustache Grenier, l'un d'entre eux, pendant la captivité de Baudoin II, fut appelé pour gouverner Jérusalem, et

Renaud de Sidon, qui est peut-être celui de la monnaie décrite ci-dessus, fut compagnon d'armes de Raymond, comte de Tripoli, et se retira avec lui dans cette ville, après la funeste bataille de Tibériade.

*Monnaies incertaines.*

Les deux médailles nos 9 et 10, qui sont à-peu-près semblables, m'ont paru devoir appartenir aux croisés, mais elles sont hors d'état d'être lues, et je ne les ai fait dessiner que pour préparer l'attention des curieux qui voudront poursuivre la recherche dont ce recueil est le premier essai. On ne distingue bien que la lettre S surmontée d'un trait qui exprime le mot *Sanctus*, et le saint qui porte la croix doit être Saint-Pierre. N° 9 et 10.

*Des rois qui combattirent en personne pour les saints lieux.*

LOUIS VII.

LVDOVICVS REX FRANC. Partie de cette inscription est écrite en cercle, et partie occupe le centre, le tout sans ornement. T. IV. N° 1.

*R*. CIVIS PARIS II. Grande croix dans un double cercle pointillé.

La monnaie de Louis VII doit trouver place ici à côté de celle de Conrad III, son compagnon d'armes et d'infortune. Si l'Orient devint le théâtre des disgrâces de l'un et de l'autre, il fut aussi le témoin de leur bravoure, de leur piété et de leur zèle pour la foi. Louis supporta avec autant de résignation la défaite de ses troupes, en

traversant la Natolie, que ses douleurs domestiques et les maux dont elles furent la cause.

Sa monnaie exige quelques observations que je renvoie après la description de celle de Conrad.

### CONRAD III.

N° 2. CONRADVS III REX. A la ligne R autour d'un double cercle au milieu duquel est une grande croix.

CIVITAS CHII. Château dans lequel on voit trois tours; au-dessus, un aigle, les ailes éployées.

On sera sans doute surpris de trouver ici une monnaie portant le nom de Conrad III, frappée dans l'île de Chio, puisque l'histoire ne fait aucune mention du séjour que ce prince fit dans cette île. Le monument que nous publions ici supplée à ce silence. Par cette monnaie, la ville de Chio se glorifie de l'hospitalité donnée à ce prince.

Après des pertes et des dégoûts de tout genre qu'éprouva Conrad dans son pélerinage, il se détermina à retourner par terre dans ses États. Arrivé à Constantinople, il préféra la voie de mer, et il n'est pas surprénant qu'il ait eu la curiosité de s'arrêter dans une île attrayante, qui était située sur son passage, et au pouvoir de quelques familles génoises. On pourrait même croire qu'il eût besoin de s'y reposer, et d'y ravitailler sa flotille.

Le revers de cette monnaie est digne de remarque, en ce qu'au lieu de nous donner les armes de la ville, elle présente celles de la famille Justiniani : d'où il résulte que lors du passage de l'empereur par l'île de Chio, cette famille y jouissait non seulement de beaucoup de

considération, mais encore de grandes richesses. Les armes de cette ancienne famille, qu'on voit sur la monnaie, ne laissent aucun doute sur la magnificence des fêtes qu'elle donna au prince, il paraît que cette monnaie fût distribuée comme un signe de l'hospitalité honorable que le prince avait reçue dans cette ville.

Cette monnaie comparée à celle de Louis VII, nous présente quelques progrès de l'art de graver dans cette île; progrès qui précédèrent ceux que cet art fit en France, et même à Constantinople. Sur la monnaie de Louis VII, les lettres sont encore de forme gothique; sur celle de Chio, elles ont déjà une certaine perfection; et le type en est plus soigné. Tel est l'intérêt que mérite une monnaie qui n'avait pas été connue jusqu'à ce jour, et dont un autre exemplaire se trouve dans le cabinet de M. le baron de Vincent.

## RICHARD-COEUR-DE-LION.

KEBOHΘ PIKAP, Seigneur, *sois secourable à Richard.* Nº 3.
Cette légende embrasse tout le champ de la monnaie. On en comprend assez le sens.

*R.* Sans lettres, grande croix ornée de globules, ou plutôt de cœurs, et de quatre flammes qui aboutissent au centre de la croix.

Richard-Cœur-de-Lion est le seul prince croisé à qui l'on puisse attribuer cette monnaie. Le style de la légende peut faire penser qu'elle a été frappée dans l'île de Chypre pendant le séjour que Richard y fit, ou peut-être dans l'île d'Acre; mais il serait difficile de savoir si cette médaille fut frappée pour célébrer ce séjour, ou si ce fut le roi qui ordonna cette fabrication pour le paie-



ment de ses troupes. Ce qu'il y a de certain, c'est que le module et le poids la distinguent des monnaies des autres princes croisés.

LOUIS IX.

LVDOVICVS DEI GRACIA FRANCORUM REX. Écusson de France, avec six fleurs de lis, entouré d'un feston.

XRC. VINCIT. XRC. REGNAT XRC. IMPERAT. Grande croix ornée de pierres précieuses, entre quatre fleurs de lis, dans un double cercle.

Cette belle monnaie d'or conservée dans le cabinet du Roi, et dans celui de M. le baron de Vincent, appartient incontestablement au règne de Saint-Louis. La légende du revers est une imitation amplifiée de celles de l'Orient, où on lit IC. XC. NIKA, Jésus-Christ est vainqueur. On est porté à croire que cette monnaie a été frappée avant la première croisade de ce saint roi.

*Monnaies incertaines.*

Je ne sais ce qu'on doit penser des quatre monnaies sous les Nos 5, 6, 7 et 8. Il faut espérer que nos savans orientalistes, en réunissant plusieurs exemplaires de ces monnaies bien conservées, pourront en trouver l'explication; je ne puis que les signaler.

Quant au dernier numéro, où l'on remarque d'un côté deux B posés vis-à-vis l'un de l'autre, et de l'autre une croix, ornée de perles, on pourrait interpréter les deux B par ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΒΑΓΔΟΙΝΟϹ, et l'attribuer à un des derniers Baudoins, mais rien n'est plus incertain. Cette monnaie appartient aussi à M. le baron de Vincent.

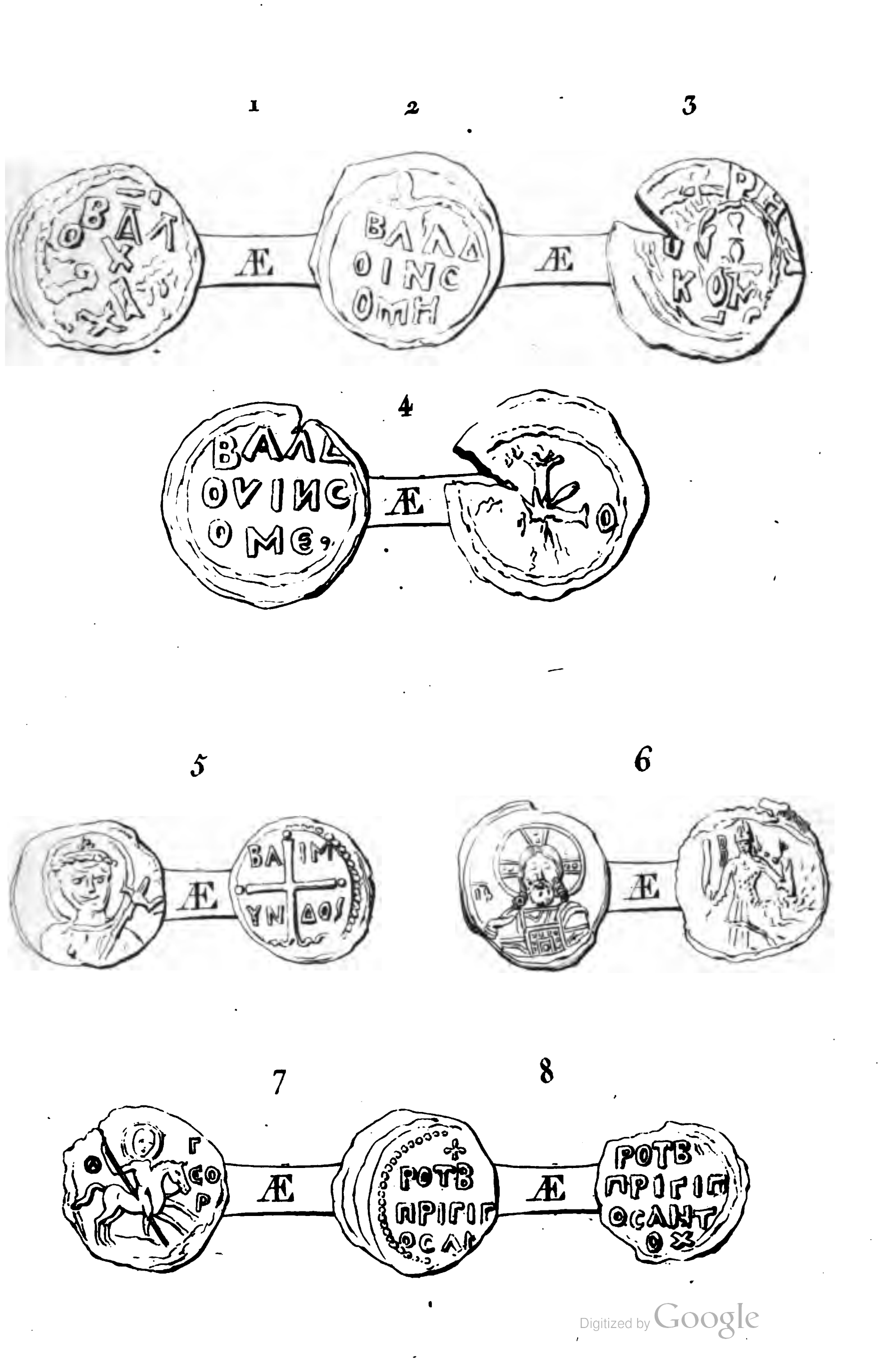
Je ne puis terminer cette description sans témoigner

mon étonnement de l'inutilité de mes recherches, pour découvrir les monnaies des princes français qui régnèrent pendant près de soixante ans à Constantinople. Il paraît que la monnaie d'or des musulmans y eut cours; que celle des Vénitiens qui fut établie par Henri Dandolo, prit la place de celle des empereurs grecs, et que ces sortes de monnaies mises en circulation, facilitaient les opérations du commerce et celles de la guerre.

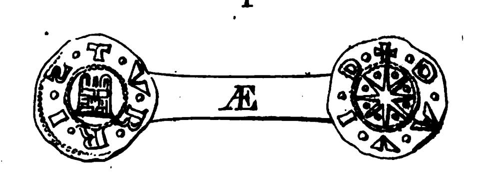
Du reste, il s'agit ici d'une énigme qui n'est pas plus facile à résoudre que celle que présente l'absence absolue des monnaies des rois Bulgares qui jouèrent un grand rôle sous le règne des derniers empereurs grecs. Des investigations sur ces diverses lacunes sont étrangères à mon sujet.

Je dois ajouter, enfin, qu'il est vraisemblable que la puissance de Saladin et celle de ses successeurs, fit prévaloir la monnaie musulmane dans les marchés, et qu'elle fit perdre tout crédit à celle des princes chrétiens qui furent forcés eux-mêmes de la recevoir dans leurs transactions intérieures. Or, il ne serait pas surprenant que dans la suite on ne trouvât que difficilement de leurs propres monnaies, frappées après la reprise de Jérusalem.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.


1
2
3
Æ
Æ
ΒΑΛΛ
ΟΙΝΟ
ΟΜΗ
4
ΒΑΛΔ
ΟVΙΝΟ
ΟΜΕ
Æ
5
6
Æ
Æ
7
8
Æ
Æ
ΡΟΤΒ
ΠΡΙΓΙΓ
ΟCΑΝΤ

1




2

Æ

3

Æ

4

Æ

5

Æ

6

Æ

7

Æ

8

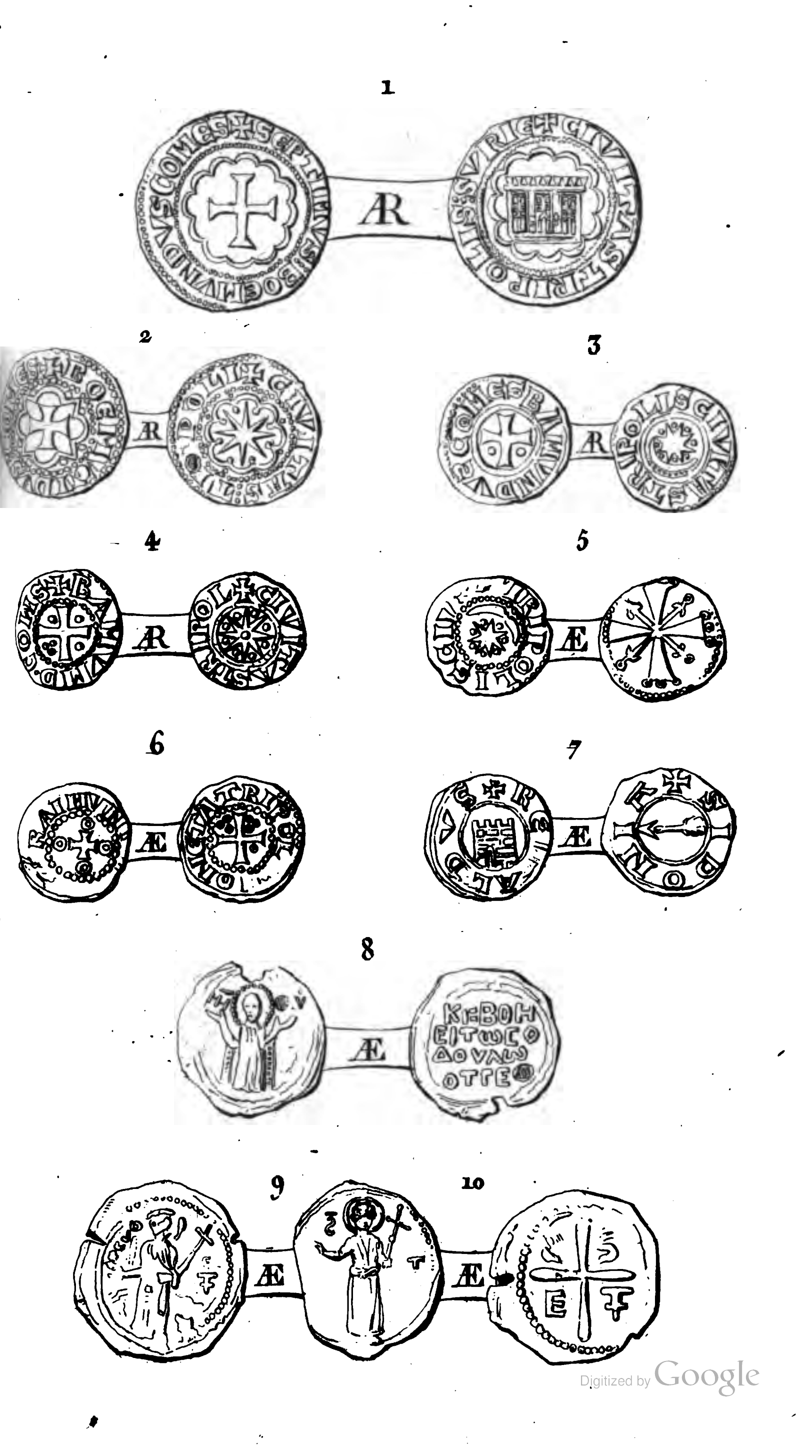
Æ

9

Æ

10

Æ


1
AR
2
AR
3
AR
4
AR
5
Æ
6
Æ
7
Æ
8
Æ
9
Æ
10
Æ




Incertaines.

